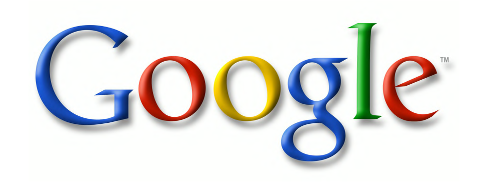
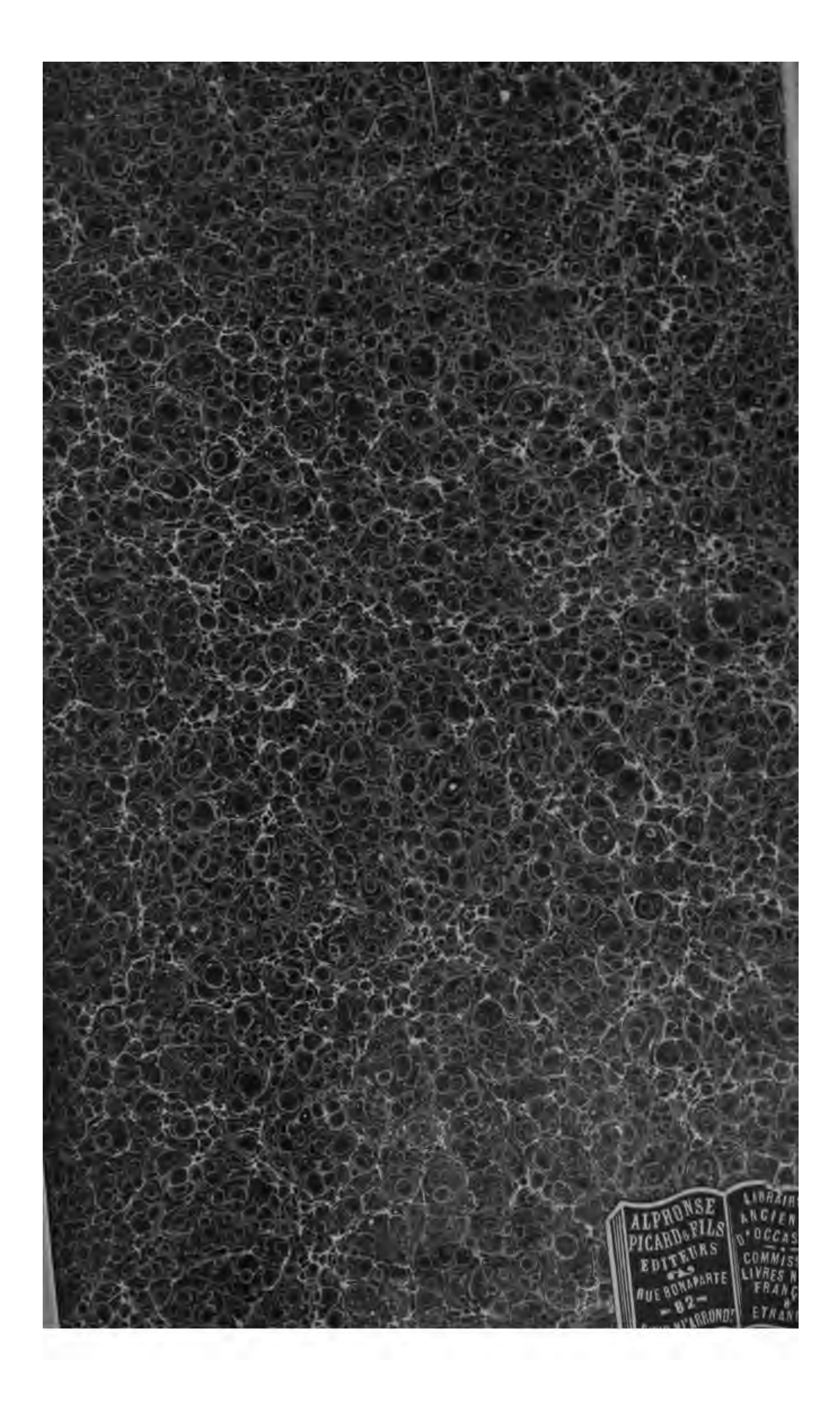





ALPHONSE
PICARD & FILS
EDITEURS
RUE BONAPARTE
82
LIBRAIR
ANCIEN
D'OCCAS
COMMISS
LIVRES N
FRANC
&
ETRANG

HISTOIRE

DU

RÉGIMENT DE CHAMPAGNE.

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56.

HISTOIRE
DU RÉGIMENT
DE CHAMPAGNE,

PAR

ROUX DE ROCHELLE.



PARIS,

CHEZ FIRMIN DIDOT FRÈRES, LIBRAIRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, N° 56.

M DCCC XXXIX.

AVERTISSEMENT.

L'impression de cet ouvrage était commencée, quand nous avons appris que le gouvernement se proposait de faire recueillir et rédiger des notices historiques sur tous les régiments, et de perpétuer ainsi le souvenir de leurs honorables traditions. L'utilité de ce grand projet, et sa coïncidence avec le but de notre travail, et avec les vues qui nous ont animés, feront peut-être accueillir avec quelque intérêt la publication que nous venons de terminer.

Nous avons eu à consulter un grand nombre de relations et de mémoires, sur les différentes époques que nous avions à parcourir. Ce n'était point assez d'enchaîner avec ordre une longue suite d'actions militaires : nous avons cru qu'il serait utile d'en montrer la liaison avec les autres événements de notre histoire, de passer du détail des faits à quelques considérations générales, d'observer dans les rangs de l'armée les progrès de l'opi-

nion publique, et d'appliquer à la profession des armes et à la guerre quelques-uns de ces principes du droit naturel, qui rendent les hostilités moins rigoureuses, et qui font entendre au milieu du tumulte des camps la voix de l'humanité.

10 juillet 1839.

INTRODUCTION.

SOMMAIRE

DE L'INTRODUCTION.

Motifs de la publication de cette histoire. Émulation excitée par le récit des belles actions. Institutions militaires de la France, antérieures à la formation des régiments. Variations qu'elles ont subies dans les différents siècles. Obligation du service personnel. Service attaché à la possession de la terre. Contingent des provinces. Système féodal. Milices des communes. Chevalerie. Hommes d'armes. Troupes soudoyées. Aventuriers. Gendarmes. Compagnies d'ordonnance. Francs archers. Anciennes armures. Armes offensives, et changements qu'elles ont éprouvés. Emploi des troupes étrangères. Suisses au service de France. Troupes françaises sous Louis XII et François Ier. Vieilles bandes. Légions. Compagnies franches. Nécessité d'une nouvelle organisation militaire.

INTRODUCTION.

L'HISTOIRE d'un régiment, dont les services ont concouru, pendant plusieurs siècles, à la défense et à l'illustration de la France, nous a paru digne d'être publiée. Aussi longtemps qu'un corps militaire subsiste, il devient le gardien naturel de ses anciennes traditions; il s'honore de ce qu'elles ont eu de glorieux, et les générations de guerriers qu'il voit se succéder l'une à l'autre se transmettent d'âge en âge ses principes d'honneur et ses exemples; mais quand les destinées de ce corps sont accomplies, et quand ses membres viennent à se replacer dans une nouvelle organisation militaire, le moment est venu de recueillir dans un ouvrage tous les hauts faits qui lui appartiennent. Il nous reste à le considérer comme une de ces grandes institutions qui méritent un rang dans l'histoire; et la postérité qui a commencé pour lui acquiert le droit de devenir son juge.

Nous ne craignons pas de soumettre à ce tribunal l'existence entière du régiment de Champagne, dont nous allons parcourir les annales. Sa biographie deviendra également celle d'un certain nombre de personnages illustres, et leur célébrité individuelle s'est mêlée à celle du corps dont ils faisaient partie, soit qu'ils aient été animés de son esprit, soit qu'ils l'aient accru et perpétué par l'éclat de leurs propres actions.

Le récit des faits que nous aurons à développer ne sera point, nous osons le croire, un stérile hommage rendu à la mémoire des ancêtres : les leçons d'honneur et de dévouement qu'ils nous ont transmises ne peuvent pas être offertes à nos fils, sans exciter dans leur âme une noble émulation. Si la gloire des contemporains irrite quelquefois l'envie, on pardonne davantage à la grandeur des événements passés : elle a reçu du temps une espèce de consécration; elle appartient à des hommes, à des institutions dont le rang est déjà fixé dans l'opinion publique, et dont leurs successeurs aiment à se glorifier. C'est sous la dictée de cette opinion même que nous allons écrire notre ouvrage, et recueillir un grand nombre de faits disséminés dans les pages de l'histoire. Cependant, quelque soin que nous ayons mis

dans nos recherches, nous ne prétendons pas avoir tout rassemblé : il est différents actes dont la tradition s'est obscurcie; il en est plusieurs dont le mérite n'a pas exclusivement appartenu à un seul corps, et d'autres troupes participèrent aux mêmes exploits.

En traçant l'histoire d'un de nos anciens régiments, nous nous sommes aussi proposé de suivre la marche des institutions militaires, relatives à l'infanterie française : comme elles ont trouvé leur application dans ce corps, de même que dans les autres parties de l'armée, elles nous offrent les moyens de considérer notre sujet sous de nouveaux rapports, d'y joindre des observations plus générales, et d'intéresser peut-être un plus grand nombre de lecteurs. Ceux qui ne cherchent que des remarques applicables à l'infanterie entière trouveront ici quelques vues sur l'ensemble de son organisation, et, en parcourant les mutations qu'elle a éprouvées dans un seul corps, ils reconnaîtront les changements survenus dans tous les autres : les lecteurs qui s'arrêteront aux faits particuliers pourront aussi juger, par l'exemple d'un seul régiment, ce que les autres corps de l'armée ont pu également faire dans des situations difficiles et périlleuses. Ce recueil d'une longue suite

Nous ne craignons pas de soumettre à ce tribunal l'existence entière du régiment de Champagne, dont nous allons parcourir les annales. Sa biographie deviendra également celle d'un certain nombre de personnages illustres, et leur célébrité individuelle s'est mêlée à celle du corps dont ils faisaient partie, soit qu'ils aient été animés de son esprit, soit qu'ils l'aient accru et perpétué par l'éclat de leurs propres actions.

Le récit des faits que nous aurons à développer ne sera point, nous osons le croire, un stérile hommage rendu à la mémoire des ancêtres: les leçons d'honneur et de dévouement qu'ils nous ont transmises ne peuvent pas être offertes à nos fils, sans exciter dans leur âme une noble émulation. Si la gloire des contemporains irrite quelquefois l'envie, on pardonne davantage à la grandeur des événements passés : elle a reçu du temps une espèce de consécration; elle appartient à des hommes, à des institutions dont le rang est déjà fixé dans l'opinion publique, et dont leurs successeurs aiment à se glorifier. C'est sous la dictée de cette opinion même que nous allons écrire notre ouvrage, et recueillir un grand nombre de faits disséminés dans les pages de l'histoire. Cependant, quelque soin que nous ayons mis

dans nos recherches, nous ne prétendons pas avoir tout rassemblé : il est différents actes dont la tradition s'est obscurcie; il en est plusieurs dont le mérite n'a pas exclusivement appartenu à un seul corps, et d'autres troupes participèrent aux mêmes exploits.

En traçant l'histoire d'un de nos anciens régiments, nous nous sommes aussi proposé de suivre la marche des institutions militaires, relatives à l'infanterie française : comme elles ont trouvé leur application dans ce corps, de même que dans les autres parties de l'armée, elles nous offrent les moyens de considérer notre sujet sous de nouveaux rapports, d'y joindre des observations plus générales, et d'intéresser peut-être un plus grand nombre de lecteurs. Ceux qui ne cherchent que des remarques applicables à l'infanterie entière trouveront ici quelques vues sur l'ensemble de son organisation, et, en parcourant les mutations qu'elle a éprouvées dans un seul corps, ils reconnaîtront les changements survenus dans tous les autres : les lecteurs qui s'arrêteront aux faits particuliers pourront aussi juger, par l'exemple d'un seul régiment, ce que les autres corps de l'armée ont pu également faire dans des situations difficiles et périlleuses. Ce recueil d'une longue suite

de belles actions va nous aider à parcourir une partie de nos fastes militaires; et si nous avons choisi pour objet de nos recherches un des corps qui se sont le plus illustrés, et dont la renommée était devenue populaire, c'est que, ayant eu l'honneur de lui appartenir, nous avons été plus à portée de recueillir ses honorables traditions, que nous en avons fait une étude spéciale, et qu'il nous a été doux, vers la fin de notre carrière, de chercher à ériger un monument de reconnaissance et de respect à la mémoire du corps où s'étaient écoulées nos plus belles années.

Avant de passer à la formation des premiers régiments dont celui de Champagne a fait partie, il nous a paru nécessaire de jeter un coup d'œil rapide sur les différentes institutions militaires qui s'étaient succédé en France jusqu'à l'époque de cette création. Un tel résumé pourra nous diriger dans nos recherches; et, afin de le rendre moins incomplet, nous croyons devoir remonter à l'époque de nos plus anciens établissements, et rappeler de quelle manière ils se sont modifiés.

Les Francs, lorsqu'ils s'emparèrent des Gaules, partagèrent les terres avec les habitants, et en gardèrent les deux tiers pour eux-mêmes. Ils étaient tenus au service militaire; ils en accom-

plissaient toutes les charges, et Clovis n'eut que des Francs dans ses armées.

Lorsque Théodebert, roi de Metz, fit une irruption en Italie à la tête de cent mille hommes, ses troupes étaient des Francs et des Allemands. Sous Théodebald, son fils, l'armée de soixante-quinze mille hommes qui envahit de nouveau l'Italie, et qui la parcourut jusqu'au détroit de Messine, sous les ordres de Bucelin et de Leutharis, se composait des mêmes nations.

Mais Clotaire, ayant enfin réuni en un seul royaume toutes les parties de l'héritage de Clovis, opéra un changement dans la composition des armées dont les Francs avaient exclusivement fait partie : les Gaulois y furent compris également : chaque province dut fournir un certain nombre d'hommes; et l'on distingua par les noms des provinces les troupes qui formaient leurs contingents.

Les exemptions de charges et d'impôts dont les Francs jouissaient furent aussi accordées aux Gaulois qui entraient au service militaire : ce service devint un devoir, attaché à la possession de la terre; chaque homme valide y fut obligé; les enfants, les vieillards étaient seuls exceptés. L'Église même fut astreinte au service militaire pour les

biens qu'elle possédait; mais les abbés purent se faire représenter par des avoués. Les bénéficiers, qui possédaient à vie quelques parties du domaine du roi, étaient également tenus de servir.

Quoique toutes les classes de possesseurs fussent habituellement disponibles, on n'effectuait de levées de troupes qu'au moment de la guerre et dans la proportion du besoin; elles étaient commandées par les seigneurs, *seniores*, ceux-ci par les comtes, et les comtes par les ducs.

Afin de rendre plus juste la répartition des charges, on régla sur la valeur des domaines et des propriétés le nombre d'hommes que chaque terre devait fournir : le possesseur de quatre métairies devait marcher; ceux qui en avaient moins se cotisaient entre eux pour accomplir la même obligation. L'homme qui se refusait à cette charge était condamné à une amende de soixante sols d'or, et s'il ne pouvait pas l'acquitter, il devenait serf. C'était la plus basse condition de la société : le serf était assimilé aux meubles, aux effets, dont le maître pouvait disposer.

Au commencement de la seconde race, les provinces continuèrent de fournir leurs contingents : les villes y contribuaient dans la proportion du nombre de leurs habitants; et comme leur popu-

lation se composait en grande partie d'artisans, d'affranchis et de serfs, elles formaient l'infanterie des armées. Les propriétaires et les nobles qui habitaient généralement la campagne formaient la cavalerie : chaque noble qui avait un cheval devait marcher avec le comte, et celui-ci n'avait pas le droit de dispenser un homme du service.

Les nombreux changements qu'éprouva la discipline militaire sous les successeurs de Charlemagne n'altérèrent pas ce principe général : que chaque province avait un contingent de troupes à fournir; mais la manière de faire ces levées fut variable, et participa des vicissitudes qu'éprouvait la forme du gouvernement. Le système féodal fut établi : il en résultait une hiérarchie nouvelle entre les différents membres de la société; et cette classification devint aussi la base des différents degrés de juridiction militaire, qui s'étendaient dans un ordre successif, du suzerain aux vassaux, aux arrière-vassaux, aux simples fiefs, aux châtelains, aux villes, aux bourgs, aux villages. Lorsque chaque terre eut son seigneur, celui-ci fut chargé d'effectuer les levées de troupes auxquelles sa terre était soumise : des rôles avaient été dressés pour désigner la quotité des divers contingents ; et les troupes étaient levées dans les villes comme dans

les campagnes, par les seigneurs ou par les officiers qui, sous une dénomination quelconque, agissaient en leur nom.

Mais l'esprit d'indépendance des vassaux fit de tels progrès, et ils devinrent si peu dociles aux ordres du souverain lorsqu'il les appelait à servir, que Philippe Ier chercha dans les milices des communes une force armée qui lui fût plus directement soumise. La levée de ces troupes urbaines ou cantonales cessa d'être confiée aux seigneurs, aux comtes, aux baillis; on se concerta pour l'obtenir avec les évêques et avec les corps de bourgeoisie; ces milices marchèrent par paroisses, sous le gonfanon de leurs églises, et sous les bannières que les communes avaient adoptées.

Les croisades commençaient alors à attirer vers la terre sainte les armes des barons: les communes achetaient leurs privilèges et leurs franchises; le système féodal s'affaiblissait: la puissance des vassaux diminuait avec leurs richesses, et celle des villes commençait à lui servir de contre-poids.

La nouvelle organisation des milices fut d'abord établie dans les villes du domaine royal: elle le fut ensuite dans celles qui relevaient des différents vassaux de la couronne, et la bonté de cet établissement servit à le propager. On aurait refusé de s'y

soumettre s'il avait été violemment imposé; mais on fut facilement entraîné par l'autorité de l'exemple.

Dès que les villes eurent leurs milices, celles-ci furent convoquées comme les vassaux; et les rôles dressés pour les levées générales déterminèrent le nombre et l'espèce d'hommes que chaque ville aurait à fournir.

Si les convocations ne suffisaient pas, même lorsqu'elles étaient générales, on ne s'en tenait plus aux levées ordinaires que les rôles indiquaient, et l'ordonnance de 1302 appelait à prendre les armes tout Français, noble ou non noble, depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à soixante ans.

Une institution militaire, celle de la chevalerie, essentiellement distincte du système féodal, quoiqu'elle se fût formée sous sa protection, vint donner au royaume un nouveau principe de force, quand ses moyens ordinaires de défense devenaient insuffisants.

Les chevaliers étaient autant d'hommes d'élite, qui devaient avoir fait leurs preuves de valeur avant leur réception, et qui se dévouaient plus spécialement à la défense de l'État et à la protection du faible. Leurs vœux, leur devoir, étaient de chercher des périls glorieux, et de se signaler dans

les plus difficiles entreprises : ils ne formaient point un corps dans les armées; mais ils leur offraient de grands exemples; ils animaient leur valeur, les ralliaient dans les revers, et maintenaient, comme un feu sacré qu'ils ne laissaient jamais éteindre, ces principes d'honneur, dont ils léguaient l'héritage à leur postérité.

Les jeunes guerriers qui aspiraient à ce titre avaient d'abord servi près d'un chevalier, en qualité d'écuyers : ils tenaient son cheval de bataille, portaient ses armes avant qu'il en fît usage, lui prêtaient secours dans les périls, et gardaient les prisonniers qu'il avait faits.

Les hommes, élevés par leurs services aux honneurs de la chevalerie, étaient essentiellement distincts des chevaliers bannerets, qui tenaient de l'étendue de leur domaine le privilége de lever bannière. Les premiers ne devaient leur rang qu'au mérite de leurs actions; les autres étaient les chefs des vassaux que la fortune leur avait confiés; mais nous devons ajouter qu'au milieu d'une nation toute militaire ils cherchaient aussi à se distinguer par des actes de valeur, et à paraître dignes de commander aux hommes placés sous leurs ordres.

Philippe le Long trouva dans ces chevaliers ban-

nerets d'utiles auxiliaires : il en prit un certain nombre à sa solde, et différents corps furent commandés par des seigneurs qui, outre leur contingent habituel, convinrent d'entretenir au service du roi et à sa solde, des compagnies de cinquante, de soixante, de cent hommes d'armes : d'autres seigneurs promettaient d'amener au roi un nombre déterminé de chevaliers, d'écuyers, de gendarmes, d'archers et d'arbalétriers.

Ces corps de troupes soudoyées, et mises à la disposition du roi par des engagements particuliers, remplaçaient par degrés les contingents que les vassaux et les villes devaient fournir, et qui n'avaient offert jusqu'alors que des secours temporaires.

Sous la première race, la durée du service militaire avait été de six mois : chaque homme devait pourvoir à son entretien pendant trois mois; le roi y subvenait ensuite.

Après l'avénement de Hugues Capet, la durée du service des vassaux fut limitée à quarante jours : quelques hommes n'avaient même à servir que cinq, quinze ou vingt jours; mais ce n'était que par exception. Un terme si court obligeait d'interrompre la plupart des expéditions, et il en faisait souvent perdre les premiers fruits. Louis IX

porta à soixante jours la durée de cette prestation de service, et Philippe le Bel l'étendit à quatre mois, après la malheureuse bataille de Courtray, où son armée fut taillée en pièces par les Flamands.

Philippe-Auguste avait déjà reconnu le besoin de s'attacher, à plus long terme, les corps de troupes qu'il avait pris à sa solde; et les croisades offraient alors de nombreux exemples de ces espèces d'engagements. Comme c'étaient des expéditions volontaires, où les seigneurs, les vassaux, les communes n'étaient pas obligés de fournir un contingent, les armées étaient un rassemblement d'hommes qui n'étaient unis à leurs chefs par aucun lien de sujétion politique et de vassalité. L'usage de servir volontairement sous des chefs de parti s'appliqua bientôt à d'autres entreprises, et les différentes bandes d'aventuriers qui se formèrent vers cette époque, saisirent avec empressement toutes les occasions de faire la guerre, en mettant à prix leurs services. Ces hommes, qui parcouraient et ravageaient alors les provinces de France, étaient connus sous les noms de Cotteraux, Routiers, Brabançons, et se vendaient tour à tour aux Français, aux Anglais ou à tous deux. Henri Plantagenet en avait déjà enrôlé, sur la fin

du douzième siècle, dans ses guerres contre la France.

Cet usage d'employer des troupes mercenaires s'était établi chez différentes nations : l'attrait du butin, la licence des camps séduisaient des hommes sans aveu ; la profession des armes leur offrait l'occasion de s'enrichir ; leur violence augmentait les calamités de la guerre, et faisait naître au sein même de la paix de nouveaux désordres. On ne pouvait congédier impunément des hommes accoutumés aux abus de la force : ils faisaient alors le métier de brigands, et paraissaient attroupés et en armes au milieu des malheurs publics. Plusieurs générations furent affligées de ce fléau ; il devint la plaie du royaume ; et après la funeste journée de Poitiers, le désordre fut à son comble. Les débris de l'armée s'étaient dissous, et des attroupements ou des soldats dispersés pillaient les campagnes : les paysans, au désespoir, se jetaient sur les villes ; celles-ci n'envoyaient plus au roi leurs milices, et les gardaient pour leur propre défense : les vassaux refusaient le service : Charles V, en arrivant au trône en 1364, n'avait plus autour de lui que des hommes personnellement dévoués à sa cause, et dont la plupart le servaient à leurs frais.

Ce fut à travers tant d'obstacles et d'adversités que ce monarque parvint à organiser une force nouvelle : il fut puissamment secondé par du Guesclin, qui, après avoir vaincu à Cocherel les ennemis de son pays, avec ces troupes indisciplinées, connues sous le nom de Grandes Compagnies, les conduisit en Espagne, pour soutenir la cause de Henri de Transtamare qu'il mit sur le trône, et facilita par leur absence le rétablissement de l'ordre public. Ces troupes elles-mêmes s'accoutumèrent à un service plus régulier, sous un chef qui leur inspirait une confiance absolue, et qui les faisait toujours vaincre : celles qu'il ramena en France cessèrent d'y être un sujet d'effroi pour les paisibles habitants des campagnes; et la formation d'une nouvelle armée put enfin s'accomplir.

Charles V créa, en 1373, des compagnies de gendarmes, commandées par des capitaines : cette institution parvint à remettre l'ordre dans le royaume : les autres obligations de service se rétablirent ; et l'on comprit dans la composition de l'armée les troupes des vassaux, les milices des communes et les soudoyers.

Pendant la maladie de Charles VI, son successeur, les calamités publiques se renouvelèrent;

elles furent accrues par les dangereuses rivalités des maisons de Bourgogne et d'Orléans: la perte de la bataille d'Azincourt combla les malheurs de la France; et lorsque Charles VII fut monté sur le trône, après le long et désastreux interrègne d'un monarque tombé en démence, il eut à combattre à la fois les rebelles et les Anglais, maîtres de la moitié du royaume : les troupes étaient sans solde et sans discipline; il en entreprit la réforme en 1445, et commença par la cavalerie, qui formait depuis longtemps la plus importante partie des armées.

Ce prince réduisit la gendarmerie à quinze compagnies d'ordonnance, après avoir pris conseil des hommes d'État et des officiers les plus expérimentés. Il chargea quinze capitaines, renommés par leurs services, de choisir dans toutes les troupes les hommes qui devaient former les nouveaux corps : tous les autres furent licenciés; ils eurent ordre de retourner dans leur pays; et les précautions furent si bien prises, que leur dispersion n'entraîna aucun désordre.

Il y avait cent hommes d'armes par compagnie; chacun d'eux avait avec lui trois archers, un coutillier, un varlet, tous à cheval comme lui; et cette réunion du gendarme et des cinq hommes de sa

suite formait une *lance garnie.* Chaque compagnie se trouvait ainsi composée de cent lances garnies ou de six cents hommes; et l'ensemble des quinze compagnies formait un corps de neuf mille hommes de cavalerie. On y joignit ensuite un grand nombre de volontaires qui servirent à leurs dépens, et qui doublèrent quelquefois le nombre de ces compagnies.

Ce corps fut distribué dans les différentes villes des frontières et de l'intérieur, par troupes de vingt, vingt-cinq ou trente hommes; leur solde et leur entretien se levaient sur les villes, les bourgs, les villages; et cette organisation était encore la même au commencement du règne de François Ier.

Depuis cette institution des compagnies d'ordonnance, les feudataires n'amenèrent plus leurs vassaux au service, excepté lorsque l'arrière-ban était convoqué. La composition des *lances garnies* varia plusieurs fois : chaque *lance* fut réduite à cinq hommes par Louis XI; elle en eut sept sous le règne de Louis XII, huit sous celui de François Ier, et Henri II lui conserva le même nombre.

A la fin de la guerre, lorsqu'on faisait une réforme, elle n'était pas complète, et le roi conservait toujours sur pied une partie des compagnies d'ordonnance.

archers, l'art militaire avait déjà éprouvé différentes variations, et l'on eut à se régler sur les leçons de l'expérience. Afin de mieux nous rendre compte de la situation de cette époque, nous croyons devoir rappeler quel avait été jusqu'alors l'armement des troupes françaises.

Les chevaliers étaient revêtus d'un haubert et d'une cotte de mailles qui descendait jusqu'aux genoux; on y ajouta des manches, des chausses de maille, et quelquefois une coiffe ou un capuchon de même contexture, qui pouvait se rejeter en arrière. Sous le haubert on portait un gobisson ou pourpoint de cuir ou d'étoffe rembourrée, et l'on avait sous le pourpoint un plastron d'acier. Le heaume, qui couvrait la tête et le cou, était souvent surmonté d'un cimier, orné de figures et de symboles de diverse nature.

On commença, vers la fin du XIII[e] siècle, à remplacer les hauberts par de plus solides armures. Les chevaux avaient la tête et le poitrail couverts de lames de fer; le chevalier portait au bras gauche un bouclier décoré de ses armoiries : une lance en bois de frêne, munie d'une pointe d'acier, était son arme habituelle. Les lances étaient d'abord très-longues; on les rendit ensuite plus courtes et

moins fragiles, et on les coupait par le bas pour les rendre plus maniables lorsqu'il fallait combattre à pied.

Les autres armes offensives étaient la hache d'armes, la massue, le maillet, la fronde, l'épée, l'arc ou l'arbalète. La hache d'armes était souvent une bésaguë avec un double tranchant; on avait plusieurs espèces de massues, les unes armées de pointes, d'autres portant à leur extrémité des boules de fer suspendues par une chaîne : plusieurs guerriers étaient armés de mails ou de maillets dans le combat des trente, qui eut lieu en Bretagne en 1351.

Dès le temps de Philippe-Auguste, on ne lançait plus le javelot, comme sous les deux premières races, et l'on cessa d'employer la fronde dans les combats; mais on continuait d'en faire usage dans les siéges. A la bataille de Bouvines, on était armé de courtes épées; on en eut de beaucoup plus longues après le règne de Louis IX; c'étaient des espadons qu'il fallait tenir des deux mains. Les chevaliers, et ensuite les gens d'armes, portaient à la ceinture une dague ou miséricorde, dont ils se servaient quelquefois dans les combats à outrance où l'on ne se faisait aucun quartier.

L'arc et les flèches étaient employés dans les

combats comme dans les siéges. Les plus grosses flèches, que l'on nommait carreaux, parce que le fer en était carré, ou viretons, parce que leurs ailerons les faisaient tourner, étaient lancées par des arbalètes. L'usage en avait été apporté d'Orient à la suite des premières croisades : il s'étendit en France sous le règne de Philippe-Auguste. On créa bientôt la charge de grand maître des arbalétriers, et, malgré les défenses des conciles, qui prohibaient, comme trop meurtrier, l'emploi de cette arme, il continua de se maintenir. Richard Cœur-de-Lion, qui assiégeait Chalus en 1199, fut tué d'un coup d'arbalète.

La pique n'était pas encore connue en France du temps de Philippe le Bel : les Flamands s'en servirent en 1302, à la bataille de Courtray, et l'emploi de cette arme contribua puissamment à leur victoire; les Anglais en firent usage à la bataille de Crécy en 1346, et le front de leur infanterie, hérissée de piques et soutenue par des archers, triompha de l'impétuosité mal réglée de la gendarmerie française, qui combattait alors sur un seul rang, et qui ne pouvait se rallier qu'avec peine lorsqu'elle avait été rompue. Les Suisses avaient recouvré leur indépendance la pique à la main; ils gardèrent longtemps la même arme, et

ils en consacrèrent l'usage par de nombreuses victoires.

On peut reconnaître par ces derniers exemples combien le choix des armes pouvait contribuer aux succès de la guerre. Chaque nation avait sa manière de combattre ; on cherchait à se devancer, de part et d'autre, par des inventions de guerre, plus propres à l'attaque ou à la défense ; et chaque perfectionnement assurait une priorité d'avantages aux troupes qui l'avaient adopté.

La France, dont les institutions militaires étaient alors plus imparfaites que celles de ses voisins, éprouva en plusieurs rencontres les dommages d'une telle inégalité : la mauvaise composition des troupes, leur insubordination, la longue infériorité de leur armement, les exposèrent à de sanglantes défaites.

Quel pouvait donc être le principe de leur attachement à d'anciennes institutions qui ne les protégeaient plus, et auxquelles le reste de l'Europe avait déjà renoncé? Cette question paraît digne d'être éclaircie, et nous croyons en trouver la solution dans l'influence et dans les souvenirs de la chevalerie. Cette institution appartenait à la France : elle y avait joui d'une longue illustration : le génie militaire de la nation s'était façonné

ils en consacrèrent l'usage par de nombreuses victoires.

On peut reconnaître par ces derniers exemples combien le choix des armes pouvait contribuer aux succès de la guerre. Chaque nation avait sa manière de combattre ; on cherchait à se devancer, de part et d'autre, par des inventions de guerre, plus propres à l'attaque ou à la défense ; et chaque perfectionnement assurait une priorité d'avantages aux troupes qui l'avaient adopté.

La France, dont les institutions militaires étaient alors plus imparfaites que celles de ses voisins, éprouva en plusieurs rencontres les dommages d'une telle inégalité : la mauvaise composition des troupes, leur insubordination, la longue infériorité de leur armement, les exposèrent à de sanglantes défaites.

Quel pouvait donc être le principe de leur attachement à d'anciennes institutions qui ne les protégeaient plus, et auxquelles le reste de l'Europe avait déjà renoncé? Cette question paraît digne d'être éclaircie, et nous croyons en trouver la solution dans l'influence et dans les souvenirs de la chevalerie. Cette institution appartenait à la France : elle y avait joui d'une longue illustration : le génie militaire de la nation s'était façonné

à ce système. C'en était assez pour résister longtemps aux innovations. On était plus accoutumé à l'emploi de la force individuelle qu'à celui de la force des masses. On avait conservé l'usage de se grouper en petit nombre autour d'un même chef, de prendre part à tous ses périls, de s'unir à sa destinée; et l'esprit de dévouement dont on était animé envers lui n'avait plus le même caractère, lorsque, au lieu de servir à ses côtés, on entrait dans les rangs d'une compagnie beaucoup plus nombreuse. Les hommes qui devenaient membres d'un plus vaste corps avaient besoin de s'accoutumer à mettre en commun leurs efforts, à manier d'autres armes, à se plier à des innovations devenues nécessaires.

On conserva longtemps aux troupes à cheval, qui formaient les compagnies d'ordonnance, l'armement dont la chevalerie avait fait usage; mais il fallait un équipement plus léger à la milice des francs-archers qui devaient servir à pied. Leur armure se composait d'une jaque ou long pourpoint en mailles de fer, d'une voulge ou guisarme, espèce d'épieu terminé par une lame ou une pointe de fer, d'une arbalète ou d'un arc, pour lancer des javelots et des flèches. Leur tête était couverte d'un léger casque; et leur buste était protégé par

un bouclier en bois, recouvert de cuir et à l'épreuve de la lance.

Cette milice ne subsista que jusqu'en 1480. Elle fut alors abolie par Louis XI; et ce prince leva pour la remplacer un corps de six mille Suisses et de dix mille hommes d'infanterie française, qui furent recrutés par des enrôlements volontaires, et que le roi entretint à sa solde, au moyen d'un nouvel impôt.

L'usage des piques s'introduisit en France à la même époque; Louis XI l'emprunta des Suisses; leur hallebarde fut également adoptée, et l'on donna ces armes à une partie de l'infanterie française. Charles VIII, successeur de Louis XI, conserva les établissements militaires de ce prince; il joignit à son armée des troupes suisses et allemandes. Sous les règnes de Louis XII et de François I[er], on continua de recourir à ces auxiliaires; mais on reconnut la nécessité d'en réduire le nombre.

L'emploi de ces soldats étrangers s'était fait remarquer depuis longtemps en Italie. Les puissances qui vinrent envahir cette contrée, divisée en un grand nombre de petits États, y trouvèrent constamment des partis, disposés à se joindre à elles. On accourait se ranger sous la bannière

des *Condottieri*: les uns aidaient à la conquête, les autres à la défense; et tous deux, également prêts à sacrifier l'intérêt général, songeaient moins au maintien de l'indépendance italique qu'au triomphe des factions qu'ils favorisaient, et qui se disputaient le pouvoir dans les principales cités de la péninsule. Ces factions avaient été nourries au milieu des guerres du sacerdoce et de l'empire. La cour de Rome et les deux maisons de Bavière ou de Souabe étaient devenues des centres de réunion pour tous les belligérants; et comme l'un et l'autre parti se retrouvaient dans chaque ville, on voyait se développer de toutes parts les germes de la guerre civile. Mais d'autres chefs que les *condottieri* italiens vinrent aussi se joindre aux ambitieux qui se faisaient la guerre. Les empereurs amenaient avec eux en Italie un grand nombre d'auxiliaires, enrôlés dans différentes parties de l'Allemagne : le métier des armes y était conforme aux inclinations nationales ; il offrait les moyens de se faire craindre et de s'illustrer.

Si nous voulons chercher la cause de cette commune prédilection pour l'état militaire, n'oublions pas l'anarchie où se trouvaient alors plongés la plupart des peuples de l'Europe. Le système féodal qui les tenait asservis avait insensiblement

affaibli ses liens, et d'autres autorités s'étaient élevées contre lui. Les villes cherchaient leur liberté sans avoir encore les moyens de la faire prévaloir; et les vassaux qui avaient longtemps combattu sous les ordres de leurs seigneurs, allaient, en s'affranchissant de leurs premières obligations, se ranger sous d'autres bannières. Les guerres d'Italie leur offrirent de nouvelles occasions de servir : la plupart d'entre eux passèrent à la solde des empereurs; tandis que le reste de l'Allemagne leur était contraire, et se joignait aux forces de leurs ennemis.

On vit ainsi de nombreuses troupes de Reîtres et de Lansquenets servir en Italie sous les bannières des Guelfes et des Gibelins. Les dissensions, qui les partageaient en deux camps, étaient à la fois politiques et religieuses ; et leurs haines parurent encore plus irréconciliables, quand la réformation eut étendu en Allemagne le nombre de ses prosélytes, quand elle fut favorisée par l'exemple de différents princes, et qu'elle devint dans leurs États la religion nationale. Alors le désir de protéger ou de combattre les nouvelles doctrines amena d'autres relations entre les souverains : les États protestants devinrent les alliés naturels de ceux qui secondaient leurs vues. Les

gouvernements fournirent eux-mêmes à leurs confédérés ces levées de troupes qui n'avaient d'abord été faites que par des chefs particuliers, et ils attachèrent au service des autres puissances les corps d'infanterie ou de cavalerie dont ils pouvaient disposer. Ces troupes auxiliaires étaient souvent conduites par le prince qui les avait fournies, ou par un membre de sa famille: elles lui offraient l'avantage de maintenir sur pied un corps militaire dont l'entretien n'était pas à sa charge, et de pouvoir rappeler, pour sa propre défense, et quand ses périls l'exigeaient, une armée aguerrie et disciplinée.

Une autre nation, devenue fameuse dans les annales militaires de l'Europe, concourait aussi aux levées de ces troupes étrangères que différents souverains prenaient à leur solde. La valeur des Suisses, si hautement signalée dans les combats qu'ils avaient livrés à la maison de Hapsbourg, avait attiré l'admiration de l'Europe entière : les souvenirs des combats de Morgarten, de Sempach, de Brengarten, embellissaient les premières pages de leur histoire; on comparait ces hauts faits d'armes aux gestes des temps héroïques, et la simplicité de mœurs qui distinguait ce peuple illustre s'était conservée pure et sans tache au milieu de

ses agrestes travaux. D'autres victoires plus récentes avaient accru sa renommée. L'ossuaire de Morat attestait la sanglante défaite de Charles le Téméraire, et les Suisses avaient poursuivi ce prince jusque dans les plaines de Nancy, où il avait péri avec sa seconde armée. Quelques revers s'étaient mêlés à l'éclat de leurs triomphes, mais ils n'en avaient pas obscurci la gloire. Louis XI, qui avait vaincu les Suisses en 1444, dans le combat de Saint-Jacques, avait admiré leur valeur et recherché leur alliance. François Ier, après avoir soutenu contre eux des combats de géants dont il sortit victorieux, conçut, à Marignan même, le désir de recouvrer pour alliée une si vaillante nation.

La gloire des armes fut toujours chère aux Suisses : ils la trouvèrent dans les rangs des armées françaises quand la patrie cessa de réclamer leurs services; mais d'autres gouvernements recherchaient aussi leur valeur : la division de leur territoire en plusieurs cantons permettait à chacun d'eux de contracter des capitulations militaires avec différents souverains; et quand ceux-ci se trouvaient en guerre, les troupes suisses étaient souvent exposées à servir à la fois dans deux camps ennemis : malheur qu'il faut mettre au

premier rang de tous, puisqu'il tend à briser les premiers liens de la nature et de la patrie.

L'emploi des troupes étrangères avait commencé dans les guerres d'Italie, et, quand les hostilités changèrent de théâtre, on conserva le même usage : la France enrôla, pour la défense de ses frontières, des Allemands, des Suisses, des Italiens ; et l'Espagne, l'Angleterre, l'Allemagne armèrent également contre la France des auxiliaires étrangers. On était de part et d'autre tellement engagé dans cette voie, qu'il n'était pas possible d'y renoncer brusquement : cependant la France était trop habituellement en guerre pour ne pas reconnaître le besoin de recourir à des troupes nationales. Entourée de puissants ennemis, elle ne pouvait reprendre quelque supériorité qu'en organisant une armée permanente ; et l'on ne pouvait pas considérer comme telle cette multitude d'étrangers qu'on avait l'habitude de prendre à sa solde. Il fallait marchander avec eux les conditions de leur enrôlement : ces troupes se rendaient d'autant plus exigeantes que leurs services paraissaient plus nécessaires ; souvent, à l'expiration de leurs congés, elles changeaient de parti et s'abandonnaient au plus offrant : quelquefois même elles se mutinaient pendant la durée de

leurs services, elles exigeaient les postes d'honneur et prétendaient se dispenser des corvées : tantôt elles refusaient de marcher, tantôt elles voulaient être menées au combat, et nuisaient, par leur insoumission, à l'ensemble des mouvements de l'armée.

Ces motifs déterminèrent Louis XII à chercher dans les troupes françaises la principale force de son royaume. Les bandes ou compagnies dont il composa son infanterie étaient placées sous les ordres d'un colonel général pendant la durée de la guerre; dans la paix elles cessaient d'être réunies; on les distribuait en plusieurs quartiers, le long des frontières qu'elles étaient spécialement chargées de défendre. Chaque bande était composée de six cents hommes; mais ce nombre ne fut pas toujours le même. François I[er] les employa dans ses premières guerres d'Italie, et, reconnaissant ensuite l'avantage d'avoir des milices organisées en plus grandes masses, il institua en 1534 plusieurs légions, dont chacune était composée de six mille hommes. Cependant cette institution ne dura que quelques années, et l'on en revint à l'ancien usage des bandes, dont chacune formait une compagnie séparée.

Henri II rétablit les légions en 1558, et il dé-

signa dans son ordonnance les arrondissements territoriaux qui devaient concourir à leur levée. Tous les officiers et le plus grand nombre des soldats devaient appartenir aux provinces auxquelles une légion était attachée. Chacun de ces corps était de six mille hommes, comme sous François Ier, et il se composait de quinze enseignes ou compagnies, de quatre cents hommes chacune. Chaque compagnie avait un capitaine, un lieutenant, un enseigne, des sergents, caporaux, anspessades, piquiers et arquebusiers.

Cette levée de légions eut lieu après la malheureuse bataille de Saint-Quentin, où une grande partie de l'infanterie française avait été détruite; mais elle ne fut pas complétement exécutée. Les premières légions que l'on forma furent celles de Picardie, de Champagne, de Normandie et de Guyenne : celle de Bretagne ne fut pas levée, et d'autres légions ne le furent que quelques années après. Leur organisation ne fut pas stable : le nombre des compagnies était quelquefois réduit de quinze jusqu'à deux; mais ces licenciements étaient temporaires : ils se faisaient à l'entrée de l'hiver et l'on rappelait les troupes au printemps.

Quoiqu'on eût d'abord assigné aux chefs de chaque compagnie les cantons où ils devaient

faire leurs levées, bientôt après on n'exigea plus que les hommes appartinssent au pays dont la légion portait le nom : la guerre civile vint rendre ensuite ces levées plus difficiles, et les nouveaux corps furent promptement désorganisés.

Outre les bandes et les légions qui composaient le fonds des armées, on avait encore des compagnies franches, formées d'aventuriers qui n'avaient pas de solde, et qui vivaient de pillage quand ils étaient chez l'ennemi. L'esprit d'anarchie et l'habitude de la guerre étaient favorables à ce désordre; et parmi les causes qui s'opposaient alors à l'établissement de la discipline, nous devons signaler avant tout la manière dont on recrutait les gens de guerre. Les capitaines, chargés de la levée de leurs compagnies, étaient sans doute intéressés à n'avoir que des hommes propres à supporter toutes les fatigues d'une campagne; mais la force et le courage étaient les seules qualités qu'on exigeait. On tolérait la licence pour donner à l'audace un nouvel aiguillon; l'excès était pardonné si l'on avait été brave, et, lorsqu'on attaquait l'ennemi, toutes les violences paraissaient justifiées par le droit terrible de la guerre, droit indéterminé, vague désignation qui se prêtait aux interprétations les plus funestes, et qui jetait une espèce de voile sur toutes les fureurs des partis.

Un grand nombre d'hommes sans ressources cherchaient des moyens d'existence dans les camps: les coupables qui craignaient la vindicte des lois s'y réfugiaient comme en un lieu d'asile; la bannière devenait leur sauvegarde; mais ils conservaient leur perversité première, l'amour du pillage, l'habitude du vice, et ils y joignaient l'espoir de l'impunité.

Cet esprit de licence s'était accru au milieu des discordes civiles. On avait appris à ne voir les intérêts de la patrie que dans ceux des factions que l'on servait, à déchirer l'État pour l'asservir, à vouer une aveugle haine aux hommes de bien qui gardaient leurs opinions modérées à travers les écarts de tous les partis. Les dissensions religieuses vinrent donner plus d'aigreur à ces profondes inimitiés. Comment se rapprocher de ceux dont on se croyait séparé par le ciel même? Le fanatisme régnait de toutes parts, et l'on avait mutuellement à se reprocher les plus coupables excès.

Si des inimitiés politiques et religieuses éclataient au milieu de la cité, elles se développaient encore avec moins de contrainte parmi les gens de guerre. En portant les armes chez des nations ennemies, le soldat avait appris à ne ménager rien; il retint ces barbares habitudes lorsqu'il

rentra dans son pays; tous ceux à qui il faisait la guerre devinrent à ses yeux des étrangers, et quand les haines domestiques vinrent s'y joindre les adversaires furent encore plus impitoyables.

Combien sont lentes dans leurs progrès les doctrines de l'humanité! Le principe cependant en est dans toutes les âmes. C'est un instinct secret, une voix intérieure qui nous attire mutuellement, et qui nous appelle à vivre ensemble; mais d'aveugles passions nous l'ont fait souvent oublier : la société ne se perfectionne qu'en s'éclairant, et les lumières n'y ont brillé que par intervalles pendant un grand nombre de siècles.

Il fallait à l'armée une organisation nouvelle pour faire succéder l'ordre et la discipline à l'esprit de licence dont elle était alors animée, et pour mieux assurer la défense du royaume, que la guerre civile et la guerre étrangère déchiraient à la fois. Ce problème fut résolu par les institutions dont nous allons suivre la marche et observer l'influence.

SOMMAIRE

DU LIVRE PREMIER.

Bataille de Saint-Quentin. Le duc de Guise est rappelé d'Italie. Reprise de Calais et de Thionville. Services des vieilles bandes. Origine des premiers régiments. Gohas, mestre de camp de Champagne. Sa conduite au siége d'Arlon. Combat de Saint-Denis. Bataille de Jarnac. Siége de Mucidan. Combat de la Roche-Abeille. Siége de Poitiers. Bataille de Moncontour. Siége de Saint-Jean-d'Angely. Prise de Lignières. Siége de Rabastens. Paix avec les protestants. Massacre de la Saint-Barthélemy. Guerre civile et religieuse. Siége de la Rochelle. Capitulation de cette ville. Siége de Sancerre, de Saint-Lô, de Domfront, de Carentan. Remarques sur le règne de Charles IX et sur les guerres de religion. Règne de Henri III. Formation de la Ligue. Siége de la Fère. Alliance de l'Espagne avec les chefs de la Ligue. Combats en Provence et en Dauphiné. Bataille de Coutras. Combats de Vimory et d'Auneau. Journée des barricades. Rapprochement de Henri III et du roi de Navarre. Remarques sur les édits de pacification accordés aux réformés. Siége de Gergeau. Assassinat de Henri III. Serment prêté à Henri IV. Combat d'Arques. Bataille d'Ivry. Autres expéditions militaires. Entrée de Henri IV à Paris. Prolongation des hostilités en Bourgogne. Pacification de la Provence. Siége d'Amiens. Prise de Bourg et occupation de la Bresse. Entrée à Sedan. Mort de Henri IV.

HISTOIRE

DU

RÉGIMENT DE CHAMPAGNE.

LIVRE PREMIER.

Les meilleures institutions d'un pays ne remontent pas toujours à ses années les plus florissantes; elles sont souvent amenées par le besoin de réparer les malheurs publics. L'imperfection des anciens établissements se fait alors sentir : les périls donnent une salutaire leçon, et l'on cherche des moyens plus efficaces pour défendre et maintenir son indépendance.

La France était en guerre avec l'Espagne, l'Angleterre, l'empereur d'Allemagne et une partie de l'Italie, lorsqu'elle perdit, en 1557, la bataille

de Saint-Quentin : elle avait occupé les États du duc de Savoie, Philibert-Emmanuel, et ce guerrier devint le plus dangereux de ses ennemis. Il commandait, comme général au service d'Espagne, les forces liguées contre la France, et prêtait à cette confédération l'appui de son génie militaire.

Le duc François de Guise, qui avait défendu, en 1552, la ville de Metz contre les troupes de Charles-Quint, avait été envoyé au delà des Alpes, et arrivait au secours du saint-siége, quand les ennemis du royaume pénétraient en Picardie. Le gouvernement avait affaibli ses forces, en agissant à la fois sur deux points si éloignés : il vit ses périls, et le duc de Guise fut rappelé promptement du centre de l'Italie au nord de la France. Son habileté, sa valeur le faisaient regarder comme un des premiers capitaines de son temps : la France attendait de lui les plus signalés services; elle ne fut pas trompée dans ses espérances.

On avait choisi pour point de ralliement militaire une position retranchée sur les bords de l'Oise, entre Amiens et Saint-Remy, et le duc de Guise s'y rendit en toute hâte avec sa cavalerie, tandis que ses fantassins s'avançaient eux-mêmes à grandes journées; ses troupes se réunirent à l'armée royale : trois places fortes, la Fère, Com-

piègne et Laon couvraient la capitale; Péronne avait été mise en état de défense, et l'armée, reprenant confiance et réparant ses pertes, redevenait assez nombreuse pour que les ennemis n'osassent pas venir l'inquiéter dans ses retranchements.

L'activité du duc de Guise sut profiter de ce moment de sécurité : il sort de son camp, dans la saison la plus rigoureuse, partage ses troupes en deux divisions, qui vont, par des routes différentes, se réunir sous les murs de Calais, attaque brusquement cette place, emporte tous ses ouvrages extérieurs, et la réduit à capituler après huit jours de siége. Le général va s'emparer ensuite de Guines et du château de Ham : il ne restait à l'ennemi aucune place forte en Picardie; et après avoir délivré cette frontière, le vainqueur va mettre le siége devant Thionville, qu'il investit le 31 mai 1558, et qu'il force à capituler le 17 juin. La victoire le suivait partout; mais elle ne suivait que lui. Ce prince n'avait alors à sa disposition qu'une partie de l'armée française : un autre corps était resté en Picardie sous les ordres du maréchal de Thermes; et celui-ci éprouva une défaite près de Gravelines, tandis que le duc de Guise poursuivait ses succès vers le Luxembourg :

il lui fallut suspendre ses avantages, pour venir arrêter de nouveau la marche de l'ennemi. Il n'y eut cependant aucun nouvel engagement entre les deux armées : on était disposé de part et d'autre à un rapprochement, et la guerre fut terminée au mois d'avril 1559, par les traités de Cateau-Cambresis, conclus avec l'Angleterre et avec l'Espagne.

Les services rendus par les vieilles bandes d'infanterie les faisaient alors regarder comme la principale force du royaume; et le duc de Guise s'attachait à perfectionner leur organisation et leur discipline : il rendit leur composition plus uniforme; il mit à leur tête des hommes expérimentés qui commandaient à plusieurs compagnies, et qui furent eux-mêmes placés sous les ordres d'un colonel général, destiné à leur donner une commune impulsion.

La guerre qui se renouvela, en 1562, entre l'Angleterre et la France, offrit au duc de Guise l'occasion de faire les premiers essais de ce système. Élisabeth, favorisant en France le parti de la réforme, était parvenue à jeter une garnison anglaise dans les murs de Rouen, dont les calvinistes s'étaient emparés; et quand l'armée royale vint faire le siége de cette place, on avait par-

tagé en trois corps l'infanterie des vieilles bandes : Sariou, Richelieu, Rémolles en étaient les mestres de camp, et leur colonel général était le comte de Randans, qui fut tué pendant ce siége. Les mouvements des forces ennemies rapprochèrent ensuite de Paris le théâtre de la guerre; puis ils ramenèrent en Normandie les hostilités; et les mêmes troupes se retrouvèrent bientôt à la bataille d'Évreux, où la victoire, longtemps incertaine, fut enfin fixée par les habiles manœuvres du duc de Guise, et par le corps de réserve, placé directement sous ses ordres.

La composition de l'armée reçut alors de nouvelles améliorations : les plus anciens corps furent composés de dix compagnies chacun : on en augmenta la force; on les tint au complet; on les assujettit à une discipline sévère, à des exercices habituels, et l'on essaya sur eux l'organisation qui devait être ensuite appliquée aux autres corps de l'infanterie française. Le duc de Guise n'eut pas le temps d'achever son ouvrage : ce guerrier fut assassiné le 8 février 1563, pendant le siége d'Orléans; mais on suivit après sa mort le plan qu'il avait tracé, et les nouveaux corps furent bientôt employés au siége du Havre de Grâce, dont la garnison anglaise fut forcée de ca-

pituler. La paix avec l'Angleterre suivit de près ce dernier fait d'armes; et quoiqu'elle ne durât que quelques années, cet intervalle permit d'achever et de consolider le nouveau système militaire qui devait remplacer celui des légions.

Arrivés à l'origine des institutions qui se sont conservées jusqu'à nos jours, nous nous attacherons désormais aux développements qu'elles reçurent dans le régiment de Champagne. L'application de leurs principes était la même dans tous les corps, et les exemples d'un seul nous apprennent quelle influence eut ce nouveau mode d'organisation, quelles en furent les vicissitudes, par quels degrés il se perfectionna, et comment, après de pénibles épreuves au milieu des discordes civiles, il conduisit la France aux époques de sa gloire militaire et de sa grandeur.

Les premiers régiments que l'on forma furent ceux de Picardie, de Champagne, de Navarre et de Piémont; mais avant d'être désignés sous ces différents noms, ils le furent sous ceux des mestres de camp auxquels leur commandement fut confié. Le second régiment avait pour chef Richelieu, qui fut tué au siége du Havre, et Champagne fut ensuite placé sous les ordres de Gohas, qui avait donné en France et en Italie d'éclatantes

preuves de sa bravoure. Gohas avait pris part, en 1558, à la glorieuse campagne du duc de Guise; et, lorsqu'on vint mettre le siége devant Arlon, cette place, que défendait une garnison allemande et wallone, fut surprise, dans la nuit du 3 juillet, par un stratagème dont il assura le succès. Cet officier était alors capitaine d'une compagnie de vieilles bandes, et Montluc commandait les travaux du siége. Un soldat flamand, chargé de reconnaître un fossé du rempart, venait d'y découvrir une petite brèche que les assiégés avaient ouverte pour faciliter quelques travaux de transport de terre et de remblaiement : plusieurs marches étaient pratiquées d'une manière informe au pied de cette ouverture; mais la vigilance d'un poste voisin en rendait l'accès très-difficile. Le soldat vient rendre compte de sa découverte, et Montluc le renvoie dans le fossé avec le capitaine Gohas, un lieutenant, trois arquebusiers, et trois sergents armés de hallebardes. L'obscurité de la nuit favorisait leur approche : cependant les gardes furent attirés par quelque bruit, et ils aperçurent le soldat au moment où il gagnait la brèche. Celui-ci ne se déconcerte point; il leur dit qu'il est Flamand : il s'annonce comme un déserteur qui s'est échappé du camp à la faveur de la nuit

et qui cherche à rejoindre ses compatriotes par l'issue que le hasard lui a fait découvrir. L'identité de la langue leur en impose; il les amuse par sa grosse gaieté et par un air de simplicité et de bonhomie : on le croyait seul, et la brèche était si étroite, l'obscurité si profonde, qu'on ne pouvait découvrir le capitaine Gohas et les autres braves qui montaient à la file après lui. Tout à coup Gohas pousse le soldat en avant et s'élance avec lui au delà de la brèche; il est suivi par les arquebusiers, le lieutenant et les sergents; les arquebusiers tirent; on crie : Bonne guerre! bonne guerre! On se fait jour les armes à la main, et le poste est rapidement enlevé. Montluc et d'autres soldats se tenaient aux aguets; ils pénètrent l'un après l'autre dans le même passage : bientôt on se rend maître d'une porte voisine; elle est ouverte; les assaillants s'y jettent en foule et la place est occupée. Les assiégés se livraient à la merci du vainqueur, on leur fit grâce de la vie.

Les combats qui suivirent la prise d'Arlon accrurent la renommée de Gohas, et, lorsqu'il fut mis à la tête d'un corps plus nombreux, ce poste ne devint pour lui qu'un théâtre plus élevé où il devait se faire remarquer davantage. Son régiment se trouvait en 1567 au combat de Saint-Denis :



l'armée royale, dont il faisait partie, était commandée par le connétable de Montmorency, et la victoire qu'elle obtint fut suivie d'un rapprochement qui ne dura que quelques mois. La campagne de l'année suivante s'ouvrit au midi de la Loire, où les calvinistes occupaient différentes places. Ils s'étaient fortifiés à Sancerre, à Saint-Jean d'Angely, à la Rochelle, où l'Angleterre leur avait fait parvenir des subsides, des canons et des munitions : ils avaient mis sur pied vingt mille fantassins et dix mille hommes de cavalerie, et, après plusieurs engagements particuliers, ils avaient essuyé à Jarnac une sanglante défaite, le 13 mars 1569. Le régiment de Champagne, qui servait dans l'armée du duc d'Anjou, avait pris part à ces différentes actions; il fut ensuite envoyé au siége de Mucidan, et cette ville fut emportée de vive force. Le comte de Brissac était alors colonel général de l'infanterie française : il fut tué à la tête des troupes qu'il conduisait à l'assaut.

Quelles que fussent, dans ces différentes rencontres, les pertes des calvinistes, l'amiral de Coligny qui les commandait parvenait, par l'ascendant de son caractère et l'habileté de ses mesures, à leur procurer de nouvelles ressources : il avait intéressé à sa cause les princes protestants de

l'Allemagne, l'Angleterre, qui s'était détachée du saint-siége, les Pays-Bas, qui se soulevaient également contre la domination de l'Espagne et de la cour de Rome : tous les hommes qui embrassaient en France la réforme s'attachaient au parti de l'amiral; et s'ils craignaient de se prononcer ouvertement dans les provinces du Nord, où ils n'étaient encore qu'en petit nombre, ils avaient assez de forces dans les contrées plus méridionales, pour se rallier et pour soutenir à main armée la cause des religionnaires et les priviléges qu'ils avaient obtenus.

Trois mois après la bataille de Jarnac, Coligny se trouvait à la tête d'une armée aguerrie et prête à reprendre l'offensive; il cherchait l'occasion d'engager un nouveau combat; et, le 15 juin 1569, il vint attaquer le duc d'Anjou, près de la Roche-Abeille, dans le Limousin.

L'armée royale était séparée des troupes de Coligny par un long marais, et cette position rendait inexpugnable son corps de bataille; mais Gohas et la Barthe, qui commandaient les régiments de Champagne et de Piémont, étaient restés campés au delà du marécage; ils y occupaient une hauteur environnée de quelques haies, et le colonel général Strozzi était à leur tête.

Coligny fit attaquer vivement leur position par le capitaine Piles, qui conduisait une des ailes de son armée. Les deux régiments lui résistèrent, et, après une sanglante mêlée, ils restèrent maîtres de leurs retranchements; mais ils brûlaient d'en sortir; ils voulaient attaquer à leur tour l'ennemi qui les avait cherchés, et, indociles aux ordres qui pouvaient modérer leur valeur, un grand nombre s'écrièrent : « Où est Brissac? » — « Il est mort, « répliqua vivement Strozzi; mais, suivez-moi, et « je vous conduirai en un lieu aussi chaud qu'il « vous ait jamais menés. » Alors il appelle à lui les capitaines et leurs compagnies, se met à leur tête, enfonce les troupes de l'amiral, et perd tous les avantages de sa position en s'engageant au loin dans la plaine. Bientôt il est pris en flanc par la cavalerie ennemie : on avait sur lui l'avantage du nombre, et ses troupes sont enveloppées de toutes parts. Strozzi, blessé et renversé de son cheval, fut fait prisonnier; vingt-deux capitaines, un grand nombre de soldats périrent dans cette journée, et les autres se firent jour en combattant pour regagner leurs palissades, où ils se défendirent encore sans qu'on pût les y forcer.

Coligny n'essaya pas sur ce point d'autres tentatives : il quitta le Limousin, pour porter vers

le Poitou le théâtre de la guerre; et ses mouvements furent suivis et surveillés par l'armée royale, qui épiait l'occasion d'engager contre lui avec avantage un nouveau combat. L'intention de l'amiral était de s'emparer de Poitiers, et le siége en fut commencé le 24 juillet; mais le duc d'Anjou voulut dégager cette place par une diversion, en venant lui-même attaquer Châtellerault, et le siége de Poitiers fut levé le 7 septembre. Après divers incidents militaires, qui ne pouvaient avoir aucun résultat décisif, les deux armées se trouvèrent en présence près de Moncontour le 3 octobre suivant. Celle du duc d'Anjou était divisée en deux corps, l'un commandé par lui, l'autre sous les ordres du duc de Montpensier : l'armée de l'amiral était également partagée; et les dispositions du terrain étaient telles que toutes les troupes prirent part au combat. Le souvenir de la Roche-Abeille animait d'une nouvelle ardeur les soldats qui avaient à venger la mort de tant de braves.

La victoire de Moncontour fut complète : les troupes de Coligny perdirent près de six mille hommes, leurs bagages, onze pièces d'artillerie, plus de deux cents drapeaux : l'amiral se retira à Niort, avec les jeunes Henri de Béarn et Henri de

Condé, qui venaient de faire leurs premières armes; et ses envoyés en Angleterre et en Allemagne sollicitèrent de nouveaux secours.

La première entreprise du duc d'Anjou après sa victoire fut le siége de Saint-Jean d'Angely. L'armée parut devant la place, le 16 octobre; et cette ville, vaillamment défendue par le capitaine Piles, se rendit le 2 décembre par capitulation, après avoir soutenu un sanglant assaut, et avoir épuisé ses vivres et ses munitions. Le régiment de Champagne, qui se trouvait à ce siége, fut ensuite envoyé vers la Loire, pour s'opposer aux courses de la garnison de la Charité : il se signala de nouveau à la prise de Lignières.

L'armée calviniste, battue sur différents points, allait se rallier encore autour du prince de Béarn: elle recevait aisément des renforts, dans un pays où les protestants étaient plus nombreux; et quoiqu'on fût entré en négociation pour la paix, après la bataille de Moncontour, les hostilités continuaient de part et d'autre. Sancerre, Niort, la Rochelle étaient défendus par les confédérés: ceux-ci traversèrent l'Angoumois, le Périgord, le Quercy; ils s'arrêtèrent à Montauban, s'emparèrent d'Aiguillon, de Condom, et jetèrent plusieurs garnisons dans le Béarn et le Bigorre, dont Ra-

bastens était la plus forte place. Montluc, gouverneur de Guyenne, fut chargé de les attaquer : il suivit leurs mouvements vers les Pyrénées et leur enleva successivement plusieurs positions. Le régiment de Champagne faisait partie des troupes royales dirigées vers cette frontière, et il se trouvait à Vic, lorsque Montluc qui assiégeait Rabastens le fit avancer vers la place qu'il voulait emporter de vive force. Une première colonne, commandée pour l'assaut, avait été repoussée: alors il voulut y marcher lui-même, avec les hommes sur lesquels il comptait le plus : il prit Gohas par la main, et lui dit, comme il l'a rapporté lui-même dans ses mémoires : « Monsieur « de Gohas, je veux que vous et moi combattions « ensemble : je vous prie, ne nous abandonnons « pas; et si je suis tué ou blessé, ne vous en sou« ciez point et me laissez là : poussez seulement « outre, et faites que la victoire en demeure au « roi. » Tous marchèrent avec la même résolution : ils se touchaient les uns les autres, et ils s'avancèrent intrépidement vers la brèche, sous le feu de l'ennemi. Un grand nombre d'hommes furent blessés, et Montluc fut lui-même atteint d'un coup d'arquebuse qui lui traversa les deux joues; mais en se retirant il laissait à Gohas le

commandement : cet officier poursuivit l'attaque avec ardeur; et il vint bientôt lui annoncer sous sa tente que l'on était entré dans la place.

La paix avec les protestants fut enfin signée à Saint-Germain en Laye, le 7 août 1570 : le gouvernement fit publier un nouvel édit de pacification, et les calvinistes obtinrent quatre places de sûreté, la Rochelle, la Charité, Cognac et Montauban. Cependant ils continuaient de se tenir sur leurs gardes, malgré les dispositions favorables que la cour paraissait leur montrer. Ils voyaient que Charles IX cherchait à leur ôter l'appui de l'Angleterre, en négociant avec Élisabeth un traité d'alliance contre l'Espagne, et en proposant à cette princesse d'épouser le duc d'Anjou : l'insurrection des Pays-Bas était alors secondée par Charles IX : il signait des traités et des capitulations militaires avec les princes allemands de l'une et de l'autre religion, se rapprochait de l'empereur Maximilien, par son mariage avec Élisabeth d'Autriche, et s'efforçait surtout d'attirer à sa cour les chefs du parti calviniste, en offrant la main de Marguerite, sa sœur, au jeune prince de Béarn, devenu roi de Navarre, en faisant espérer à l'amiral de Coligny le commandement d'une armée, destinée à défendre contre

l'Espagne la réforme et l'émancipation des Pays-Bas. Tous ces artifices couvraient les préparatifs d'un crime inexpiable : Charles IX et Catherine de Médicis, sa mère, avaient résolu la destruction des protestants : ils armèrent contre eux toutes les fureurs du fanatisme; et les massacres dont ils donnèrent au monde l'affreux spectacle couvrirent de deuil toute la France, et attachèrent à un règne si funeste une déplorable célébrité!

Les calvinistes allaient être également proscrits dans toutes les provinces; mais quelques hommes courageux résistèrent à ces ordres sanguinaires; et de ce nombre furent les maréchaux de Montmorency-d'Amville et de Matignon, gouverneurs des provinces de Languedoc et de Normandie. Le comte de Tende, qui commandait en Provence, répondit à l'envoyé qui lui portait les ordres du roi, qu'il en avait reçu de contraires quelques jours auparavant, et qu'il prenait le parti d'obéir aux premiers mandats, parce qu'ils étaient plus dignes de la justice et de la clémence de Sa Majesté. Saint-Héran, de Gordes, Chabot, qui commandaient en Auvergne, en Dauphiné, en Bourgogne, répondirent avec la même sagesse : Jean Hennuyer, évêque de Lisieux, ne voulut pas laisser exécuter cet ordre. On connaît la sublime

réponse du vicomte d'Orthèz, commandant de Bayonne : « Vous avez ici des serviteurs fidèles ; je « n'ai pu y trouver un assassin. » — « Je vous res« pecte trop, écrivait un autre gouverneur, pour « croire que cet ordre est signé de vous ; et si par « malheur il l'était, je vous respecte trop pour « vous obéir. » Le régiment de Gohas était alors au midi de la France, dans ces contrées qui ouvrirent aux proscrits un plus grand nombre d'asiles. S'il eut à déplorer tant de fureurs, il ne les partagea point : la voix de l'histoire ne l'a point accusé ; et bientôt elle eut à louer son courage et son dévouement à la patrie, quand l'esprit de révolte, digne punition d'un si grand crime, vint tout à coup ébranler la France, et la menacer d'un funeste démembrement.

A cette affreuse nouvelle de la Saint-Barthélemy, les protestants se soulevèrent dans toutes les places de sûreté qui leur avaient été laissées, et ils concertèrent entre eux un plan commun de défense. La Rochelle refusa de recevoir le maréchal de Biron qui lui était envoyé comme gouverneur, et qui avait commandé à la Bastille dans une journée si désastreuse.

La Rochelle avait autrefois appartenu à l'Angleterre ; et Henri Plantagenet l'avait acquise, par

son mariage avec Éléonore de Guyenne. La France qui l'avait recouvrée en 1224 l'avait perdue de nouveau par le traité de Bretigny, et enfin les habitants s'étaient affranchis eux-mêmes, en 1372, du joug de l'étranger. Mais deux siècles entiers n'avaient pas fait oublier à l'Angleterre ses anciennes prétentions : elle s'efforçait d'attirer encore sous sa protection une ville qui n'était plus dans sa dépendance, et croyait y trouver un point d'appui et de débarquement dans ses guerres et ses entreprises contre la France. Aussi quand la révolte y fut proclamée, et lorsqu'une armée royale s'avança pour en faire le siége, l'Angleterre se hâta de faire passer aux habitants des secours en vaisseaux, en hommes et en munitions.

Le signal d'une guerre étrangère et le devoir de repousser les ennemis vinrent alors offrir aux troupes françaises une glorieuse occasion de servir. L'armée avait à combattre pour l'indépendance du territoire; et voyant que les Anglais allaient faire de cette ville leur place d'armes principale, elle se disposait à la reprendre. Scipion Vergano, ingénieur vénitien, avait fortifié la Rochelle : une chaîne fermait l'entrée du port, et il était également difficile de le forcer et d'en faire

le blocus. La place, quoique dominée du côté de terre, n'était abordable que par une étroite avenue : elle était enveloppée sur les autres points, par de vastes marais et par des fossés où la mer pénétrait quand on ouvrait les écluses. A l'époque des grandes marées, cette inondation s'étendait au delà du boulevard de l'Évangile.

Quand les troupes royales vinrent mettre le siége devant la Rochelle, six compagnies du régiment de Champagne faisaient partie de cette armée : six autres compagnies avaient été envoyées au siége de Sancerre, et Gohas avait rejoint, avec ses autres enseignes, une troisième armée que l'amiral de Villars conduisait en Guyenne. La plupart des places que les protestants y occupaient furent bientôt soumises; et, après avoir terminé le siége de Caussade, près de la Garonne, Villars envoya au camp de la Rochelle Gohas et son corps de troupes.

Les attaques de cette place avaient commencé le 16 décembre 1572 : on avait ouvert en même temps des négociations avec les assiégés; mais ceux-ci ne voulaient entrer dans aucun arrangement, à moins qu'on n'y comprît tous les réformés du royaume; ils étaient en correspondance avec eux; ils leur avaient promis de les défendre, et ils

attendaient aussi leurs secours. Les assiégeants donnèrent plusieurs assauts, et ce fut contre le bastion de l'Évangile que les principales attaques furent dirigées : elles devinrent encore plus vives lorsque le duc d'Anjou vint, au mois de février 1573, presser les travaux du siége.

Le 10 avril, Montesquiou de Sainte-Colombe, lieutenant-colonel du régiment de Champagne, monte à la brèche, y soutient un long combat, en arrache le drapeau ennemi, et rapporte au camp ce trophée de son courage. L'explosion de deux mines, que les assiégeants avaient dirigées vers le même bastion, y ouvre, le 26 mai, une plus large brèche; et quand les troupes chargées de s'y établir ont été repoussées, Montluc, qui servait à ce siége comme maréchal de camp, ordonne une nouvelle attaque; Gohas, à la tête de son régiment, s'élance aussitôt vers la brèche, et la fait abandonner aux assiégés, qui se retirent dans leurs retranchements; les assaillants s'attachent à leur poursuite, mais ils sont bientôt écrasés par une grêle de balles, de grenades, d'autres projectiles. Gohas, qui n'avait jamais été blessé, est atteint à la jambe d'un coup de feu; il tombe et meurt quelques jours après : dix capitaines, sept lieutenants sont tués à la tête de leurs com-

pagnies; d'autres sont blessés, et Sainte-Colombe est de ce nombre : le régiment, épuisé par les pertes qu'il a faites, ne peut poursuivre ses premiers avantages.

Cette dernière action fut la plus meurtrière; les assiégés n'avaient plus à compter que sur leurs propres ressources, et une flotte anglaise qui leur apportait des troupes, des approvisionnements et des munitions, n'avait pu s'introduire dans le port : mais ils ne désespéraient point; ils étaient prêts à soutenir un nouvel assaut, et les femmes elles-mêmes les animaient à se défendre : elles avaient donné, depuis le commencement du siége, de rares exemples d'intrépidité : elles avaient combattu à la brèche, et l'on donna le nom de boulevard des Dames à celui qu'elles contribuèrent à défendre.

Cependant le duc d'Anjou désirait abréger les travaux du siége. Ce prince, qui avait été nommé roi de Pologne, venait d'apprendre la nouvelle de son élection : il lui tardait d'aller prendre possession de la couronne, et il se montra plus facile sur les conditions d'un arrangement avec les assiégés. Charles IX et la reine sa mère lui mandaient d'accorder à tout prix une capitulation aux habitants. Les attaques cessèrent le 25 juin, et le duc

d'Anjou, après avoir signé cet accord, décampa le 10 juillet.

La place de Sancerre, qui était investie depuis le 3 janvier par un détachement du régiment de Champagne et par quelques autres troupes de l'armée royale, faisait encore la plus vive résistance; elle avait soutenu plusieurs assauts : sa situation était très-forte, et enfin elle se rendit le 19 août par capitulation.

Les hostilités continuèrent en 1574; et le régiment de Champagne, alors commandé par Sainte-Colombe, se rendit au siége de Saint-Lô : le corps de troupes dont il faisait partie était sous les ordres du maréchal de Matignon, et l'on commença l'investissement de la place. Montgomery, chargé de la défendre, y laissa une garnison suffisante pour soutenir le siége; il voulait en jeter une dans les murs de Domfront; il y parvint, et le régiment de Champagne eut ordre de le poursuivre et de l'assiéger. On dispose les batteries, et la brèche est bientôt ouverte; mais on était séparé du rempart par un fossé inondé : les soldats le franchissent ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, et ils montent à l'assaut si brusquement, que l'ennemi se réfugie dans le château. Le site et la construction de cette forteresse ne permettant pas d'employer la sape;

il fallut élever des cavaliers pour y établir des batteries, et ces travaux furent inquiétés par les fréquentes sorties des assiégés : enfin on ouvrit la brèche et l'assaut fut commandé. Les troupes ne rencontrèrent point l'ennemi au passage du fossé; mais son artillerie, qui emportait plusieurs rangs à la fois, y jeta bientôt du désordre. Sainte-Colombe, pour animer ses soldats, s'avance, une pique à la main, et monte sur la brèche où il est suivi par un grand nombre : les assiégés redoublent leur feu; Sainte-Colombe, quatre capitaines et la plupart des hommes qu'ils conduisent sont tués : il faut renoncer à cette attaque; mais elle avait été également meurtrière pour les assiégés; et Montgomery ne voulant pas les exposer à un second assaut, se rend à discrétion.

Le régiment retourna au siége de Saint-Lô, dont la défense durait encore : il faisait partie des troupes qui donnèrent l'assaut à cette place; on fut repoussé jusqu'à trois fois; mais à la quatrième attaque la ville fut emportée.

Montesquiou de Sainte-Colombe, que le régiment venait de perdre, avait été en 1562 capitaine d'une vieille bande. Sa compagnie, entretenue à Metz jusqu'en 1569, avait été alors incorporée dans le régiment de Gohas, dont il était devenu

lieutenant-colonel, et il avait obtenu, après la mort d'un chef si brave, l'honneur de lui succéder. Brantôme a dit de Sainte-Colombe : « Il étoit vail-« lant et déterminé soldat s'il en fut oncques : « nous l'appelions, lui et son corps, une garenne « d'arquebusades. » Brantôme savait dignement apprécier l'honneur et les qualités militaires, et nous aimons à retrouver la franchise et la naïveté de son langage. « Je pense, disait-il, qu'il n'y a « rien de si brave et si superbe à voir qu'un gentil « soldat, bien en point, bien leste; soit qu'il mar-« che à la tête d'une compagnie, soit qu'il se perde « devant tous, à une escarmouche, à un combat, « à un assaut, tirant son arquebuse, tout nu, dé-« sarmé, aussi résolument que les mieux armés. »

La prise de Saint-Lô fut bientôt suivie de celle de Carentan, et ce succès fut le dernier événement du règne de Charles IX, qui mourut à Vincennes le 30 mai 1574, avant l'âge de vingt-quatre ans. Pendant ce règne, commencé sous la tutelle de Catherine de Médicis et au milieu des orages d'une régence, on avait vu des chefs ambitieux se disputer, s'arracher le pouvoir, se couvrir du voile de la religion, armer le fanatisme, consacrer jusqu'à l'assassinat, et ne paraître défendre l'État que pour le plier à leur pouvoir. Un enfant dont on avait

perverti le caractère occupait le trône : on l'entraînait, on le façonnait aux plus criminelles maximes : et cependant il avait eu pour précepteur le savant et vertueux Amyot, qui devint ensuite évêque d'Auxerre : les sceaux de France avaient été confiés, durant les premières années de son règne, à Michel de l'Hôpital, dont l'intégrité, la modération et les lumières furent la gloire de la magistrature : le génie de Montaigne honorait les lettres : la poésie assouplissait le langage; les arts avaient été attirés dans le royaume par François Ier, et le temps de la renaissance avait commencé pour les lettres. Serait-il donc vrai que les lumières de l'esprit ne suffisent point pour régler les penchants du cœur, et que les sociétés, souvent contrariées dans leurs développements, n'embrassent à la fois qu'un petit nombre de vérités? L'essor de l'intelligence tend à s'élever incessamment; mais les passions, toujours vivantes, ont leurs alternatives de grandeur ou de dégradation, de violence ou de faiblesse; elles ralentissent les progrès de la raison humaine, et l'opinion publique éprouve, avant de s'améliorer, une longue suite d'oscillations.

Si la réformation, qui avait pénétré en France comme dans les autres contrées de l'Europe, ne

devait être jugée que par les principes que nous professons aujourd'hui, nous nous étonnerions de l'intolérance avec laquelle les nouveaux religionnaires furent poursuivis ; nous penserions que la conscience est un sanctuaire inviolable ; qu'aucun pouvoir humain ne doit intervenir dans les rapports de l'homme avec la Divinité ; qu'il lui appartient à elle seule de distribuer ses récompenses ou ses peines ; qu'elle a mis à la portée de tous les hommes les règles de morale qu'ils ont à suivre ; qu'elle est sans doute indulgente à l'erreur ou à la faiblesse, et qu'on ne peut séparer de l'idée de sa puissance celle de sa bonté. Mais, dans ces siècles d'exaltation et d'effervescence religieuse, toute différence d'opinion était érigée en crime : on mettait l'hérésie au premier rang des attentats ; le fanatisme s'armait contre elle, et il se croyait l'instrument des vengeances divines quand il persécutait.

Nous n'avons pas eu à retracer l'histoire de ces dissensions religieuses, au milieu desquelles la force des armes et les vicissitudes de la guerre étendirent ou restreignirent tour à tour les priviléges accordés aux protestants : nous n'avons pas suivi les artifices qui furent employés par les deux partis pour se tromper, se surprendre et s'arra-

cher mutuellement le pouvoir; et, si nous avons remarqué que quelques trêves suspendaient par intervalles leurs hostilités, il a bien fallu reconnaître qu'un sentiment de défiance se mêlait à ces réconciliations passagères, et que les reprises d'armes se signalaient par de plus vives inimitiés. Les secours étrangers que chacun appelait à son aide contribuaient à prolonger les malheurs de la guerre : on voyait les autres puissances profiter de nos discordes civiles pour attaquer le royaume affaibli par ces mouvements d'anarchie et pour morceler son territoire. Il ne fut mis en défense que par ses nouvelles institutions militaires : une armée aguerrie et bien organisée devenait la sauvegarde de l'indépendance nationale; mais il est affligeant de remarquer que tant de bravoure avait encore à se déployer contre des ennemis intérieurs et au milieu des calamités de la guerre civile.

On était arrivé au règne orageux de Henri III; la France allait être exposée à de nouveaux troubles; et ils furent fomentés en 1576 par la formation de la Ligue. Son but ostensible était de faire la guerre aux protestants; mais les vues secrètes de ses chefs étaient de disputer au gouvernement lui-même l'exercice du pouvoir. Les Guises, accoutumés au commandement et à la

popularité, étaient à la tête de la Ligue; le roi de Navarre et le prince de Condé appuyaient le parti protestant. La place de Saint-Jean d'Angely fut surprise par ce prince; et les calvinistes du Languedoc, du Poitou, de la Saintonge coururent aux armes : le roi Henri III se mit à la tête de la Ligue, mais il fut bientôt dominé par les Guises.

Quand l'armée royale, conduite par le maréchal de Matignon, vint, en 1580, faire le siége de la Fère que le prince de Condé avait également surprise, le régiment dont nous suivons les annales fut employé à ce siége, et eut son quartier vers la porte de Laon : il avait alors pour mestre de camp Jean Nogaret de la Valette, qui fut ensuite plus connu sous le nom de duc d'Épernon. Cet officier avait donné, dès sa première jeunesse, une preuve signalée de son courage : il se trouvait, en 1570, au combat de Mauvesin dans l'Armagnac, et il parvint, en se précipitant dans la mêlée, à dégager son père, enveloppé de toutes parts, et près de perdre la vie. Le régiment qu'il commandait hâta la reddition de la Fère, en se rendant maître d'un bastion qui venait d'être canonné par une batterie : il se logea sur la brèche, et l'ennemi, qu'il força de se replier dans ses derniers retranchements, battit la chamade le len-

demain. Cette ville avait été investie le 7 juillet; elle capitula le 12 septembre.

Le duc d'Épernon fut nommé, en 1581, colonel général de l'infanterie; cependant il gardait encore son régiment; il ne le quitta que l'année suivante : Jean Luppiat de Montcassin lui succéda comme mestre de camp; et depuis cette époque le corps qu'il commandait ne fut plus désigné que sous le titre de régiment de Champagne.

Après la prise de la Fère, le gouvernement avait fait un nouvel accord avec les calvinistes : il leur rendait les priviléges accordés par d'anciens édits; la Ligue s'était dissoute; on favorisait les insurgés des Pays-Bas; on leur faisait même donner pour chef le duc d'Alençon, frère du roi; on se rapprochait de l'Angleterre; la guerre contre l'Espagne paraissait imminente, et Philippe II, pour ne pas être attaqué dans ses propres États, s'empressa de ranimer en France le parti de la Ligue, et de négocier avec le duc de Guise et le cardinal de Lorraine, son frère, un traité qui fut signé le 31 décembre 1584. Philippe s'engageait avec eux dans une alliance offensive et défensive, pour ne conserver en France et dans les Pays-Bas que la religion catholique, et pour conférer la couronne au cardinal de Bourbon, après la mort de

Henri III, qui était sans enfants, et qui venait de perdre son frère, héritier présomptif du trône : la branche de Navarre devait en être exclue; et l'on aiderait l'Espagne à réduire à l'obéissance les villes qui s'étaient révoltées contre elle.

La conclusion d'un traité, où l'on disposait des droits de la maison de France, inspira au roi de vives inquiétudes, et lui fit désirer d'échapper au joug des factieux : cependant il n'osait pas rompre avec le duc de Guise, et il se laissait aller par faiblesse à toutes les exigences de la Ligue. Ainsi l'on continua la guerre contre les calvinistes. Les opérations qui devaient avoir lieu en Provence et en Dauphiné furent conduites, en 1586, par le duc d'Épernon, et le régiment de Champagne faisait partie des troupes placées sous ses ordres. Il concourut à l'attaque et à la prise du fort de Senne, situé au midi de la Durance, à celle des châteaux de Bréolles, de Chorges, et de quelques autres villes de la Provence et du Dauphiné. Trois compagnies de ce régiment furent ensuite distribuées dans les places du Dauphiné, pour les défendre contre le duc de Savoie; quatre compagnies restèrent en Provence, et les sept autres furent envoyées à Metz. Telle était, à la fin de 1587, la répartition des quatorze enseignes

du régiment, dont le sieur de Houillèz était alors mestre de camp.

Tandis qu'il était attaché à la garde d'une partie des frontières de l'est, la guerre se poursuivait en Guyenne avec des succès divers; et quelques échecs, éprouvés par les troupes du roi de Navarre, en Poitou et sur les rives de la Charente, furent vengés le 20 octobre 1587, par une complète victoire, dans la plaine de Coutras, située au nord de la Dordogne, vers le confluent de la Dronne et de l'Ile. L'armée de ce prince n'était que de cinq mille sept cents hommes, et le duc de Joyeuse en avait sept mille six cents; mais il en perdit près de la moitié dans cette sanglante journée. Le roi de Navarre aurait pu tirer un plus grand parti de ses avantages, en s'attachant à la poursuite de l'ennemi, au lieu de diviser ses troupes en plusieurs détachements, et d'aller passer l'hiver dans la capitale du Bearn. Cette inaction devint funeste aux corps auxiliaires qui lui étaient envoyés par les cantons suisses et par quelques princes d'Allemagne. Ces troupes étrangères, au-devant desquelles il devait se rendre, trouvèrent occupées par l'armée de la Ligue les provinces qu'elles avaient à parcourir : elles firent, en descendant la rive droite de la Loire, un long détour

pour les éviter; elles s'avancèrent jusqu'aux environs de Montargis, et, après avoir perdu plus de trois mille hommes dans les combats de Vimory et d'Auneau, le 27 octobre et le 23 novembre 1587, leurs chefs se décidèrent, le 8 décembre, à signer avec le duc d'Épernon une capitulation, en vertu de laquelle les Allemands et les Suisses durent retourner dans leur pays.

Sur ces entrefaites la Ligue redoublait de violence contre les réformés, et contre Henri III lui-même, dont elle soupçonnait l'inimitié, et dont elle voulait dominer les conseils : elle arracha à ce faible prince de nouvelles déclarations contre les calvinistes et contre le roi de Navarre, que Sixte-Quint avait frappé d'excommunication : elle affermit dans la capitale l'audace des factieux qui, se trouvant placés à la tête des seize quartiers de cette ville, se firent redouter pendant plusieurs années sous le nom de conseil des Seize. L'émeute des habitants devint générale, et le roi fut obligé de sortir de Paris le 13 mai 1588, à la suite de la journée des Barricades. Il se retira à Chartres et ensuite à Blois, où les états furent convoqués. La division qui régnait dans le parti royal augmentait de jour en jour : les généraux de la Ligue et du roi cessaient de se concerter : on vit même

éclater ces dissensions dans les rangs des ligueurs : de semblables troubles agitaient les provinces : elles étaient dévastées par des compagnies d'aventuriers, dont chaque parti cherchait à emprunter les secours. On ne se bornait même plus à combattre ouvertement ses ennemis; on leur tendait des embûches pour les perdre. Henri III suivit lui-même ce coupable exemple. Le duc de Guise, attiré aux états de Blois, comme dans un piége, fut victime d'un lâche assassinat, le 23 décembre 1588 : le cardinal, son frère, éprouva le même sort; et lorsque la Ligue entière se fut solennellement engagée à venger de tels attentats, et qu'elle eut soulevé contre Henri III une partie des provinces qui lui obéissaient encore, ce monarque reconnut la nécessité de se rapprocher enfin du roi de Navarre, et d'accepter les secours de ce prince contre la Ligue, qui était devenue leur commune ennemie. Leur intérêt politique était le même : les branches de Valois et de Bourbon tenaient à une tige commune, et la couronne de France devait passer de l'une à l'autre, si Henri III ne laissait pas d'héritier en ligne directe ou collatérale. Les deux monarques s'engagèrent, au mois de mars 1589, à unir ensemble leurs forces; et le 30 avril, ils eurent, à Plessis-lez-

Tours, une entrevue où leur réconciliation s'accomplit. Une armée de trente mille hommes se rassembla autour d'eux : les régiments des gardes, de Picardie, de Champagne, de Navarre en faisaient partie.

Jusqu'à l'époque de ce rapprochement, le gouvernement avait donné le nom de rebelles à tous les religionnaires armés contre lui. Un mouvement qui soulevait tout le midi de la France et qui trouvait dans les autres provinces de nombreux partisans, pouvait-il cependant être considéré et poursuivi comme une entreprise factieuse? Sa cause, son importance, ses ressources donnaient à de si grands débats tous les caractères de la guerre civile : de part et d'autre on voyait des chefs puissants, des troupes nombreuses, la fortune indécise, et la victoire changeant de parti. Quels que fussent les événements de la guerre, ils laissaient des forces aux vaincus; et ceux-ci trouvaient dans leur fermeté inébranlable les moyens de réparer leurs pertes. Cette constance était entretenue par l'énergie des opinions religieuses; et dès qu'on pouvait la regarder comme un devoir de la conscience et une inspiration du ciel, il semblait qu'aucune puissance humaine ne pût la réduire.

Quels étaient les vœux exprimés tant de fois par les religionnaires? Ils n'avaient réclamé, dès l'origine de leurs plaintes, que la cessation des poursuites dirigées contre eux, et l'entière liberté des hommages à rendre à la Divinité. Ce n'était pas à la suprématie qu'ils pouvaient prétendre, comme dans quelques États de l'Allemagne; mais ils imploraient un régime de tolérance; et leur nombre s'était tellement accru, au milieu même des persécutions, qu'il aurait été périlleux de rejeter toutes leurs prières. Aussi les réformés avaient obtenu du gouvernement quelques franchises religieuses, et ces concessions les avaient déterminés à poser les armes. Cependant il ne résultait de ces imparfaites réconciliations que des trèves momentanées; et soit que la réforme augmentât le nombre de ses prosélytes, soit que le gouvernement, devenu plus ombrageux, révoquât les concessions qu'il avait faites malgré lui, les haines religieuses se ranimaient; la guerre éclatait avec une violence nouvelle : il fallait, pour la faire cesser, accorder aux protestants de nouveaux priviléges, et même des places de sûreté.

Mais en remettant dans leurs mains de semblables garanties, on s'imposait l'obligation de les

ménager davantage; car ils jouissaient alors d'une force qui leur était propre; ils étaient mieux en état de résister à l'oppression; et quoique les places qui leur étaient remises fussent séparées par d'assez grands intervalles, elles pouvaient d'autant mieux concerter leur défense, qu'elles étaient situées dans des contrées protestantes, où l'esprit était le même, où de nombreuses populations étaient prêtes à marcher sous leur bannière.

Le gouvernement ne fit qu'irriter par de nouvelles infractions à leurs prérogatives un parti devenu si puissant. Il employa contre eux alternativement et jusqu'à dix fois, la force des armes sans les réduire, et les édits de pacification sans les satisfaire. Les protestants ne regardaient plus ses promesses que comme un témoignage d'impuissance, ou comme un leurre pour les surprendre de nouveau : un seul événement vint enfin leur persuader que des priviléges, violés tant de fois, jouiraient enfin d'une plus sûre garantie.

Le roi de Navarre, lorsqu'il se réconcilia avec le roi de France, était à la tête des partisans de la réforme, et un grand nombre d'entre eux furent entraînés avec lui vers la cause qu'il embrassait. Ce prince était alors l'héritier présomptif du trône; et ses amis qui devaient l'avoir un jour

pour roi l'estimaient assez pour se convaincre que leurs droits seraient protégés. Le parti de la Ligue était celui qu'il fallait d'abord abaisser : il était l'ennemi de la réforme religieuse comme du gouvernement lui-même; et les deux rois, en unissant leurs forces contre lui, espéraient éteindre, jusque dans leur foyer, les flammes de la guerre civile.

Les premières opérations de l'armée royale furent d'attaquer plusieurs places que les ligueurs occupaient sur les rives de la Loire. Antoine de Montcassin, qui commandait alors le régiment de Champagne, fut tué au siége de Gergeau, en donnant l'assaut à cette place, dont ses troupes parvinrent à s'emparer : Pithiviers, Étampes, Poissy furent emportés de vive force : Pontoise capitula après quelque résistance; et les deux rois vinrent mettre le siége devant Paris, dont les ligueurs leur avaient fermé les portes. Henri III établit ses quartiers à Saint-Cloud le 31 juillet; ceux du roi de Navarre étaient à Meudon; et une partie de l'armée royale gagna les hauteurs de Montrouge, pour commencer sur la rive gauche de la Seine l'investissement de la capitale. Mais un attentat imprévu arrêta le cours de cette entreprise : Henri III fut assassiné, le 1er août, par

Jacques Clément; et quoiqu'on eût reconnu le roi de Navarre pour son successeur, le nouveau monarque se vit abandonner sur-le-champ par les deux tiers de son armée : il n'avait pas assez de forces pour continuer le siége; et il leva son camp, trois jours après, pour se replier vers la Normandie, où ses mouvements furent bientôt suivis par les troupes de la Ligue, trois fois plus nombreuses que les siennes.

Le régiment de Champagne, dont le marquis de Rieux était devenu mestre de camp, fut du nombre de ceux qui prêtèrent serment de fidélité à Henri IV, et les régiments de Picardie et de Navarre firent également partie de son armée. Le roi s'étant emparé des places de Clermont, de Creil, de Gisors, y mit en garnison les dix enseignes de Navarre : il laissa dans la place de Gournay presque tout le régiment de Picardie, et celui de Champagne le suivit jusqu'à Dieppe : cette ville venait de se déclarer en sa faveur; et la plaine voisine allait être le théâtre de ses principales opérations militaires. L'armée du roi et celle du duc de Mayenne se trouvèrent en présence le 21 septembre, près du confluent de l'Eaulne et de la rivière d'Arques; et, malgré l'infériorité du nombre, Henri IV voulut engager le combat. Il n'avait

que sept cents hommes de cavalerie, et son infanterie, au nombre de six mille hommes, se composait de quatre mille Suisses, du régiment de Champagne et de quelques compagnies d'arquebusiers. L'armée de la Ligue était de quinze mille fantassins et de quatre mille cavaliers; mais Henri IV les avait attirés à combattre dans un étroit espace, entre la forêt d'Arques et la rivière d'Eaulne: cette situation qui s'opposait au déploiement de leur front de bataille, et qui les obligeait à marcher en colonne, leur ôtait en grande partie l'avantage du nombre. Cependant les ligueurs parvinrent à déborder la droite de l'armée royale, en faisant pénétrer à travers la forêt d'Arques un corps de lansquenets qui vint l'attaquer en flanc. Leur choc inattendu jeta d'abord quelque confusion dans la ligne de l'armée royale; mais Henri IV la ramena promptement à la charge : un corps d'arquebusiers vint seconder ses efforts et ceux de la cavalerie : les rangs des ligueurs, repoussés bientôt sur tous les points, se replièrent en désordre sur ceux qui les suivaient, et, à la suite d'un combat de trois heures, cette colonne ébranlée précipita sa retraite.

L'arrivée d'un ambassadeur d'Élisabeth suivit de près cette victoire; il apportait à Henri IV des

secours en argent, en vivres et en munitions : quatre mille hommes de troupes anglaises, commandées par sir Roger Williams, débarquèrent à Dieppe quelques jours après; et l'armée du roi, à laquelle se joignirent encore quelques troupes françaises, se trouva portée à douze mille hommes d'infanterie et quatre mille de cavalerie.

Ce fut à la suite de ces événements que Henri IV vint tenter un mouvement sur Paris, où les ligueurs avaient concentré leurs principales forces. Il parvint, le 1er novembre, à pénétrer dans les faubourgs de Saint-Jacques et de Saint-Germain; mais n'ayant pu s'emparer des autres quartiers de la capitale, il s'éloigna de nouveau pour tenir la campagne contre le duc de Mayenne. Le roi fit rentrer plusieurs places sous son obéissance; et après différentes affaires de postes, où les succès furent partagés, l'armée du roi et celle de la Ligue se retrouvèrent encore aux prises, le 14 mars 1590, dans la plaine d'Ivry, voisine des bords de l'Eure.

Le duc de Mayenne avait sous ses ordres trois mille cinq cents cavaliers et treize mille fantassins : l'armée de Henri IV ne se composait que de deux mille cinq cents hommes de cavalerie et de huit mille hommes d'infanterie; mais c'étaient des

troupes aguerries : l'esprit dont elles étaient animées leur donnait une force nouvelle; et la valeur du monarque, l'habileté de ses opérations militaires, au milieu desquelles on vit son panache blanc flotter sans cesse au plus fort de la mêlée, hâtèrent les succès de cette journée mémorable. Henri IV avait porté sur le centre ses principales forces, et il se proposait de rompre sur ce point l'armée ennemie. La victoire, commencée par la cavalerie qu'il commandait, fut longtemps disputée : les autres corps y prirent successivement part; et le sort de la bataille fut décidé, lorsque les régiments d'infanterie qui s'avançaient en toute hâte, vinrent seconder le mouvement de la cavalerie, tailler en pièces les lansquenets, forcer d'autres corps à rendre les armes, et précipiter la retraite du duc de Mayenne. Le régiment de Champagne eut part à l'honneur de cette journée, où les ligueurs perdirent trois mille quatre cents hommes : on leur fit un plus grand nombre de prisonniers; et le vainqueur, poursuivant avec activité ses avantages, s'empara de Corbeil, de Melun, de Montereau, de Provins, et de quelques autres places, dans les provinces voisines de la capitale. De nouveaux renforts arrivaient successivement au roi, soit par les levées qu'il faisait

faire dans le Midi, soit par l'adhésion d'un plus grand nombre de partisans. Le duc de Nevers vint lui offrir ses services, et d'autres seigneurs qui avaient longtemps hésité suivirent cet exemple. Les ligueurs avaient eux-mêmes reçu les secours d'un corps de troupes espagnoles, commandées par le duc de Parme, et les deux armées s'observèrent pendant plusieurs mois, sans en venir à un engagement décisif. Henri IV envoya ensuite en quartiers d'hiver une partie de ses troupes : le duc de Nevers était chargé de former quelques nouveaux corps d'infanterie; et c'est à cette époque, que le roi lui ayant délivré des commissions pour lever des compagnies de gens de pied, le duc lui écrivit « que nuls gentils-« hommes ne voulaient de ces commissions, à « moins qu'on ne les fît entrer dans le régiment « de Champagne. » Henri IV lui répondit qu'il fallait les satisfaire, et qu'il pouvait, s'il le jugeait à propos, augmenter le régiment jusqu'à vingt compagnies.

A l'époque où ce corps était devenu l'objet d'une si flatteuse distinction, on avait déjà fait de nombreuses levées d'infanterie : elles s'étaient accrues, en temps de guerre, jusqu'à quarante mille hommes; et sans doute les autres régiments

avaient été animés des mêmes principes d'honneur et d'émulation; mais entre plusieurs corps dignes de louanges, l'opinion publique aime peut-être à faire un choix : elle a, comme la faveur, ses penchants et ses sympathies : elle tient compte du bonheur, du hasard, qui mettent quelquefois plus en évidence toutes les qualités qu'elle apprécie; elle ressemble à cette affection paternelle qui embrasse la famille entière, sans exclure quelque préférence.

Les principes des évolutions militaires, dont la pratique devait ensuite être perfectionnée, avaient été établis par Henri IV; et les tacticiens admirent encore, comme sujet d'étude, les mouvements et les dispositions des troupes qui combattirent sous ses ordres, dans les journées d'Arques et d'Ivry. Ses déploiements, ses colonnes, ses conversions, le soin de soutenir l'une par l'autre les différentes armes, de concentrer ses forces sur un point d'attaque, de mettre à couvert les autres parties de la ligne, et de choisir rapidement le lieu, l'instant où il convient d'engager l'action, signalèrent le génie de ce grand capitaine, et laissèrent à ses successeurs un modèle à imiter.

Il fallait, pour concourir efficacement à l'en-

semble et à la célérité des opérations générales, que chaque régiment sût manœuvrer avec précision : celui de Champagne se fit constamment remarquer par ce genre d'exactitude, et par une application assidue à tous les exercices militaires.

En 1594, lorsque Henri IV fit son entrée à Paris, le régiment de Champagne était du nombre de ceux qui accompagnaient ce prince. Ce corps fut envoyé l'année suivante en Bourgogne, où le duc de Mayenne et le parti de la Ligue prolongeaient les hostilités : un détachement de trois cents hommes s'empara de la ville de Beaune, après une faible résistance; mais le château soutint un siége d'un mois, et son gouverneur ne capitula que sur la brèche. Le régiment de Navarre se trouvait également à ce siége, et Champagne demanda l'honneur de monter à l'assaut avant lui. Ces deux corps se rendirent ensuite au siége de Dijon; Navarre entra le premier dans la tranchée, et Champagne le releva. On conçoit ces rivalités de courage, et ces disputes de préséance, dans les occasions périlleuses qui mènent à la gloire. Alors le premier pas a quelque valeur, et les plus anciens régiments de l'armée étaient dignes du concours d'émulation qui s'établissait entre eux.

Quelques détachements des mêmes corps se

portèrent ensuite vers le Midi pour affermir en Provence l'autorité du roi. Marseille avait été longtemps divisée en deux partis : celui de la Ligue, favorisé par le pape Clément VIII, par Emmanuel, duc de Savoie, et par le roi d'Espagne, était parvenu à s'emparer du fort Notre-Dame de la Garde, et Charles Casaux, qui était à la tête de cette faction, allait livrer la ville aux troupes du duc de Mayenne, lorsque Pierre Libertat reprit la forteresse et la remit au pouvoir du roi. Le nom de Bayon était celui de ses ancêtres, et l'un d'eux avait reçu du peuple de Calvi, en Corse, le nom de *Libertat*, ou Libérateur, après avoir sauvé cette ville d'une conspiration formée contre ses franchises. Les Marseillais érigèrent une statue à celui qui venait de suivre l'exemple de son aïeul, et Henri IV lui accorda l'honneur de placer une fleur de lis dans ses armoiries.

La fin des troubles de Marseille amena la pacification de la Provence : les troupes étaient nécessaires sur d'autres frontières; le régiment de Champagne fut envoyé en 1596 à l'armée de Picardie, et l'année suivante il servit au siége d'Amiens; il était alors commandé par Burosse, en l'absence du marquis de Mirabeau qui en était

mestre de camp. Cette place fut prise le 25 septembre 1597, et ce fut une des dernières opérations de la campagne; on ouvrit bientôt à Vervins des négociations; la paix y fut signée entre la France, l'Espagne et la Savoie, le 2 mai 1598.

La guerre qui venait de se terminer sur toutes les frontières se ralluma en 1600 du côté des Alpes; mais elle fut de courte durée. Le duc de Savoie s'était engagé à remettre à la France la Bresse ou le marquisat de Saluces; et comme il se refusait à l'exécution de ce traité, Henri IV envahit la Savoie et chargea le maréchal de Biron d'occuper la Bresse. Bourg fut investi, le 13 août 1600, par les régiments de Champagne et de Navarre; on fit sauter les portes de cette place; on força dans un bastion les troupes suisses qui le défendaient, et le baron de Lux fit le siége de la citadelle, tandis que le maréchal poursuivait son expédition à la tête d'une colonne dont Champagne faisait toujours partie. Ce corps s'empara successivement du Pont-d'Ain, de Saint-Rambert, de Pierre-Châtel, de Seyssel et des autres places de la Bresse, du Bugey et du pays de Gex, grandes et fertiles contrées qui devaient dorénavant appartenir à la France. Les expéditions militaires n'ont

souvent qu'un résultat passager, et il en reste peu de traces dans l'histoire; mais celles qui fixent d'une manière durable le sort d'un pays méritent d'être signalées. Un traité de paix, conclu le 17 janvier 1601, vint assurer à la France les conquêtes qu'elle avait faites.

Quand le duc de Bouillon refusa de recevoir une garnison française dans la ville et la citadelle de Sedan, cinq compagnies du régiment de Champagne firent partie du corps de troupes qui fut envoyé contre lui : elles rentrèrent ensuite dans leurs cantonnements jusqu'en 1610.

Henri IV levait alors une nombreuse armée, et Champagne quitta le Bassigny pour la rejoindre à Châlons-sur-Marne. Mais la mort du roi mit un terme à l'exécution de ses grands desseins; et d'autres événements, une autre politique se développèrent sous Louis XIII, son successeur. Henri IV était parvenu à comprimer la fureur des guerres religieuses : son édit de pacification, publié à Nantes, le 30 avril 1598, avait été fidèlement observé : ses sujets des deux communions le révéraient; et la tolérance, assise sur le trône, affermissait le pouvoir, en laissant en liberté toutes les consciences.

SOMMAIRE

DU LIVRE SECOND.

Changements qu'éprouve la première organisation des régiments. Essai des armes à feu. Canons employés dans les siéges de Metz, du Quesnoy, de Calais; à la bataille de Crécy, à celle de Ravenne; aux siéges de Constantinople, de Rhodes, de Malte, de Famagouste. Invention des bombes, des grenades, des mines, des autres moyens d'explosion. Armes à feu portatives. Arquebuses. Mousquets. Pistolets. Mélange de piquiers et d'arquebusiers dans les rangs de l'infanterie. Emploi des armes défensives. On n'en conserve qu'une faible partie. Passage de l'ordre profond à l'ordre mince. Division des régiments en compagnies; leur composition et leur nombre. Différence des grades. Enseignes des compagnies. Instruments militaires. État-major des régiments. Nombre des régiments sous le règne de Henri IV. Situation de la France à l'avénement de Louis XIII. Armée levée contre les mécontents. Expédition vers la Loire. Belle conduite de Pontis. Combat du Pont de Cé. Capitulation de cette place. Second siége de Saint-Jean d'Angély. Siége de Monheurt, de Royan, de Montpellier. Excès et malheurs de la guerre civile. Paix avec les protestants. Places de sûreté qui leur sont accordées. Arnaud met en état de défense le fort Louis près de la Rochelle. Ce colonel est remplacé par Toiras. Plaintes des habitants de la Rochelle. Le duc de Soubise cherche à soulever le Midi. Toiras le poursuit dans le Médoc, et le force à se rembarquer. Soubise regagne l'île de Ré, d'où il fait quelques incursions sur les côtes voisines. Il y éprouve un échec, et se retire dans cette île.

LIVRE SECOND.

Nous avons suivi jusqu'à la fin du règne de Henri IV le cours des événements militaires : arrêtons-nous à cette époque, pour faire remarquer les changements qu'avait éprouvés l'organisation des régiments, depuis leur première formation, et particulièrement sous le règne du prince qui venait d'être enlevé à la France. La plupart de ces changements avaient été occasionnés par l'adoption et le perfectionnement des armes à feu. Une grande révolution devait s'opérer dans toutes les parties de l'art de la guerre; mais elle ne pouvait s'accomplir que par degrés. Nous croyons devoir en tracer rapidement les progrès, depuis l'époque de son origine, afin de rendre plus sensible l'exposition du système auquel on était alors parvenu. Ce système allait devenir uniforme dans tous les corps d'infanterie, et en observant sa marche dans un seul régiment, nous pouvons aussi en faire l'application à tous les autres.

L'usage des armes à feu ne s'était étendu que

lentement, quoiqu'on eût commencé à l'introduire depuis plus de deux siècles. On employa d'abord de très-grosses pièces d'artillerie, et l'on essaya d'en augmenter les effets par le volume et la masse de leurs projectiles.

Les premières armes étaient portées sur des affûts : on leur donna le nom de bombardes, à cause de la détonation *bombos* que produisait l'explosion de la poudre : ces pièces d'artillerie reçurent aussi les noms de canons, coulevrines, serpentines, fauconneaux, basilics. Les canons étaient ainsi nommés du tube *canone* d'où partaient les projectiles : d'autres désignations venaient des figures qu'on y avait ciselées : elles servaient également à indiquer la différence de leurs proportions.

Quelques-uns des premiers canons avaient plus de vingt pieds de longueur; mais on reconnut dans la suite que de si grandes pièces n'avaient pas plus de portée, et l'on en réduisit les dimensions. Les parois de leur tube étaient composées de lames de fer, disposées en cylindre, et assujetties ensemble par des cercles : on les coula ensuite en fer, et plus tard en bronze.

On fit d'abord usage de cette artillerie pour la défense ou l'attaque des places : la garnison de

Metz s'en servit en 1324 contre les troupes de l'archevêque de Trèves, et celle du Quesnoy en 1360 pour défendre cette ville contre les Français. Lorsque les Anglais vinrent en 1346 faire le siége de Calais, ils pointèrent du canon contre ses remparts : ils en avaient eu à la bataille de Crécy, et l'usage de ces bouches à feu facilita leur victoire. Les Français n'avaient encore vu employer les canons que dans les siéges : c'était la première fois qu'une armée en campagne transportait à sa suite ces machines redoutables. L'invention nouvelle se perfectionna au milieu des guerres suivantes, et les expéditions d'Italie en propagèrent l'usage : on eut dans les armées de Charles VIII et de Louis XII des canons de cinquante livres de balles : l'artillerie française était conduite par des chevaux ; et la rapidité de ses mouvements la rendait plus terrible : celle des Italiens n'avait alors que des attelages de bœufs.

A la bataille de Ravenne, en 1512, les Français pointèrent contre les Espagnols quelques pièces de canon et causèrent dans leurs rangs un tel ravage qu'ils se mirent à crier : *Matados somos del cielo; vamos a combatir los hombres*, nous sommes écrasés par le ciel, allons combattre les hommes.

Quelle que fût cette force nouvelle, on n'avait pas encore créé l'art d'en augmenter les effets, en se réglant sur la disposition du terrain et sur celle des ennemis, afin de placer ses batteries avec plus d'avantage : l'expérience et la routine précédèrent les combinaisons de la science, dans cet art comme dans tous les autres.

Depuis longtemps, l'emploi des grosses pièces d'artillerie était usité en Orient : les Turcs y avaient eu recours en 1453, lorsqu'ils étaient venus assiéger Constantinople : ils continuèrent de s'en servir pour étendre leurs conquêtes.

L'armée de Soliman, qui fit en 1523 le siége de Rhodes, tira cent vingt mille coups de canon contre la place; et le grand maître l'Isle-Adam ne la rendit qu'après plus de cinq mois de siége. Il était épuisé d'hommes et de munitions, et il capitula sur les ruines de ses murailles, qui avaient croulé de toutes parts.

En 1565, pendant le siége de Malte, les Turcs tirèrent contre cette forteresse soixante-dix-huit mille coups de canon; et la Valette résistant à toutes les attaques pendant quatre mois, les força de se retirer. Cinq mois après, ils attaquèrent l'île de Chypre; et leur nombreuse artillerie ruina les remparts de Nicosie et de Famagouste, dont la

perte entraîna la reddition des autres places.

Les premiers projectiles de ces pièces étaient des boulets de pierre : l'usage en fut conservé longtemps; mais celui des boulets de fer y fut ensuite substitué : ils étaient d'abord pleins; on imagina ensuite de les creuser et de les charger de poudre, pour les faire éclater lorsqu'ils auraient touché le but. Le comte de Nassau ayant mis en 1521 le siége devant Mézières, dont la défense était confiée au chevalier Bayard, fit usage de bombes qu'on lançait avec des mortiers, et qui produisaient un double ravage, par la pesanteur de leur chute et par leur explosion.

Le calibre des bombes est beaucoup plus fort que celui des boulets, et le calibre des grenades leur est très-inférieur; mais celles-ci sont également creuses et chargées de poudre : elles étaient connues dès le temps de François Ier; et les soldats les lançaient, après avoir mis le feu à la mèche qui devait ensuite les faire éclater. On en fit usage en Provence, en 1527, contre les troupes de Charles-Quint : les Anglais qui occupaient Rouen en 1562, s'en servirent contre les assiégeants.

Le principe de l'explosion de la poudre fut encore appliqué à d'autres moyens d'attaque et de

défense : on le fit servir, même sans projectiles, à la destruction des remparts ennemis, et la mine vint remplacer l'usage de la sape, à l'aide de laquelle on les faisait ébouler. Les Génois s'en servirent en 1487, au siége de Sarzanella, qui était alors occupée par les Florentins : cependant Pierre de Navarre est regardé comme l'auteur de cette invention, quoiqu'il n'ait fait que la perfectionner. Lorsque Gonzalve de Cordoue devint maître de Naples en 1503 après avoir gagné la bataille de Cérignoles, Pierre de Navarre, qui était alors attaché au service d'Espagne, employa la mine pour faire sauter les remparts du château Neuf et du château de l'OEuf, où les Français se défendaient encore. Les Turcs pratiquèrent plus de cinquante mines, pendant le siége de Rhodes dont nous avons fait mention; et Villiers de l'Isle-Adam eut recours aux mêmes moyens pour ralentir les travaux et les approches des assiégeants.

D'autres pièces d'artillerie ou d'artifice nuisaient également à l'ennemi, soit par leur explosion instantanée ou successive, telles que les fougasses, les pétards, les carcasses, soit par leur mitraille, telles que les balles de fer, les lingots, les pointes, les cailloux, lancés par les pierriers,

soit en mettant le feu aux édifices, comme les fusées incendiaires.

Henri IV, qui assiégeait Cahors en 1579, fit attacher le pétard aux portes de cette place pour les faire sauter; et les troupes s'y introduisirent précipitamment. Cette ville, cernée par les eaux du Lot, et ne tenant à la terre que par un seul côté, était facile à défendre, et avait une garnison nombreuse. Lorsqu'elle fut forcée, il fallut encore en disputer pied à pied la conquête : les assiégés avaient élevé des barricades dans tous les quartiers ; ce fut avec des armes à feu que l'on acheva de les réduire.

Depuis l'invention de la poudre, on n'avait pas cessé de faire de nouveaux usages de cette découverte : on voulut s'en servir en campagne comme dans les siéges, et l'on eut bientôt deux espèces d'armes à feu, les unes destinées à l'attaque ou à la défense des retranchements, les autres plus maniables, et assez légères pour être remises aux soldats.

Les Flamands avaient des bombardes à la main, en 1382, à la bataille de Rosbeck, et la garnison d'Arras en fit usage en 1414 contre les Français qui l'assiégeaient : les troupes suisses

avaient dix mille coulevrines portatives, lorsqu'ils gagnèrent en 1474 la bataille de Morat contre Charles le Téméraire : un corps de lansquenets à la solde de Charles VIII était armé de coulevrines et d'arquebuses, en 1495, à la bataille de Fornoue, et les arquebusiers espagnols décidèrent en 1525 le sort de la bataille de Pavie.

La plupart de ces exemples montrent que les armes à feu portatives furent adoptées par les Flamands, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, avant de l'être par la France : le désavantage qui résultait pour elle de la différence des armes offensives peut expliquer en partie quelques-uns des désastres qui nous sont rappelés dans ses annales militaires. D'autres causes de ses calamités pourraient s'attribuer à ses déchirements intérieurs et à l'état de faiblesse qui en résultait ; mais leur analyse sortirait des bornes où nous avons voulu nous renfermer ; et si nous croyons devoir les indiquer par intervalles et d'une manière incidente, dans le cours de cet ouvrage, c'est afin de montrer comment des troupes vaillantes et belliqueuses peuvent être entravées dans le développement de leurs forces, et prodiguer, sans espérance de succès, d'inutiles efforts de courage. Les

vicissitudes de la guerre offrent une longue suite de ces rigueurs de la fortune et de ces exploits infructueux.

Les arquebuses étaient d'abord si pesantes qu'il fallait deux hommes pour les porter : elles étaient réservées à la défense des retranchements et à celle des brèches que le canon y avait pratiquées. Lorsqu'on rendit ces armes moins lourdes et plus portatives, il fallut néanmoins, pour en assurer le tir, appuyer sur un chevalet ou une fourchette l'extrémité du canon. Sous Louis XII, elles devinrent encore plus légères, et l'on supprima la fourchette qui leur servait d'appui.

C'est à Philippe Strozzi qu'on doit l'usage des belles arquebuses dont l'infanterie française fut armée, peu de temps après la formation des régiments. Elle n'avait d'abord que de petits canons, montés à la lucquoise; on se servit ensuite de ceux de Pignerol. Dandelot, devenu colonel général de l'infanterie française, apporta de Milan en France trois cents arquebuses, semblables à celles dont une partie de l'infanterie espagnole était armée, et cet usage s'étendit insensiblement. Strozzi introduisit également en France l'emploi des mousquets : ils avaient moins de calibre que l'arquebuse et ils ne portaient pas si loin, mais

ils étaient plus légers et plus maniables. Après avoir fait fabriquer pour les gardes du roi une centaine de mousquets, Strozzi arma de la même manière quelques compagnies de chaque régiment.

On voulut avoir ensuite d'autres armes plus courtes que les arquebuses et les mousquets, et comme on en appuyait la crosse contre la poitrine lorsqu'il fallait tirer, on leur donna le nom de pétrinals; mais le contre-coup rendait cette arme plus fatigante, et l'usage en fut promptement abandonné.

Les pistoles ou pistolets furent inventés à Pistoie, vers l'année 1540. Les Italiens et les Allemands s'en servirent les premiers, et cette arme devint celle des troupes à cheval: les reîtres qui étaient en France au service de Henri II, furent nommés pistoliers.

D'autres armes à feu, que l'on employa sous différents noms, étaient distinguées les unes des autres par quelques parties de leur mécanisme: on eut des escopettes, des mousquetons, des choques, des espingoles, des carabines; et plusieurs corps de troupes, tels que les mousquetaires, les arquebusiers, tirèrent leur nom des armes dont ils faisaient usage. Toutes étaient également

destinées à lancer des balles : le principe de leur action était le même; mais la manière d'y mettre le feu donna lieu à plusieurs essais différents, et ne se perfectionna qu'avec lenteur.

La lumière du mousquet était percée sur le côté : on y avait adapté un bassinet où se plaçait la poudre d'amorce; et cette poudre prenait feu à l'aide d'un serpentin, qui retenait entre ses pinces le bout d'une mèche allumée, et que la détente d'un ressort faisait abattre sur le bassinet. Cette mèche devait être assez longue pour suffire à la durée du combat, et le mousquetaire, qui la tenait roulée autour de son bras, en adaptait un fragment au serpentin, et l'allumait lorsqu'il devait en faire usage.

L'humidité rendait souvent cette mèche inutile : on y substitua une composition de fer et d'antimoine, ayant la forme d'une pierre à fusil : on donna plus de force au serpentin qui la retenait, et l'on ajusta au bassinet un rouet d'acier, qui devait être tendu par un ressort. Lorsqu'on en lâchait ensuite la détente, le serpentin s'abattait, et le rouet tournait en revenant sur lui-même, avec tant de rapidité, que la friction de l'acier et de la pierre enflammait la poudre et faisait partir le mousquet.

La platine fut inventée plus tard : un silex remplaça l'ancienne pierre à feu ; le chien fut armé d'un puissant ressort, et sa détente et son choc eurent le double effet d'abattre subitement la platine qui recouvrait le bassinet, et de porter sur la poudre d'amorce l'étincelle produite par la percussion.

L'usage des armes à feu ne fut pas d'abord général : chaque régiment comprenait des arquebusiers, des mousquetaires, des hommes armés de piques, de lances, de hallebardes, de demi-piques ou d'espontons. Ces différences indiquaient celle des services auxquels chaque classe d'hommes était spécialement réservée; et quoique, en servant ensemble, ils fussent tous destinés à s'entre-secourir, chaque section, étant armée d'une manière distincte, convenait mieux à un genre particulier d'attaque ou de défense.

Les mousquets, les arquebuses étaient plus redoutables que les anciennes armes de trait ; la portée en était plus grande et l'effet plus puissant ; ils leur furent généralement substitués; mais la forme des armes tranchantes ou aiguisées, destinées aux combats corps à corps, continua d'être très-variée : on eut longtemps des armes d'hast,

sous différents noms, avant de se borner à l'usage des piques et des demi-piques, qui devaient à leur tour tomber en désuétude.

Les différentes armes remises à l'infanterie ne lui étaient pas distribuées dans des proportions égales, et le nombre des armes à feu fut longtemps le moins considérable: on avait soin de rassembler dans une même section les soldats qui étaient armés uniformément: ceux qui l'étaient d'une manière différente se trouvaient réunis dans d'autres sections. Une compagnie était ainsi subdivisée en plusieurs pelotons, qui par de faciles manœuvres pouvaient se replier les uns sur les autres, et changer leur ordre et leur ligne de bataille, de manière à opposer à l'infanterie ou à la cavalerie ennemie un front plus redoutable. Les piquiers paraissaient alors plus propres à résister au choc de la cavalerie, qui, en fondant sur eux, risquait de s'enferrer sur plusieurs pointes à la fois: la hampe et le fer réunis avaient jusqu'à quinze pieds de longueur, et le premier rang des piquiers se trouvait aussi protégé par les armes du second et du troisième rang.

La disproportion du nombre entre les armes à feu et les armes d'hast, était beaucoup plus variée dans les compagnies de volontaires qui ne

faisaient pas partie des régiments, et dont la levée était faite, au moment du besoin, par des chefs de bandes qui offraient alors leurs services. Nous avons reconnu, par les rôles des compagnies levées dans le midi de la France en 1590 et pendant les années suivantes, que différents corps étaient uniquement composés d'arquebusiers à pied, d'autres étaient formés d'arquebusiers à pied et à cheval: plusieurs compagnies y joignaient des chevau-légers, des piquiers, des mousquetaires, et quelques-unes se composaient d'hommes d'armes et d'archers.

Chacune de ces compagnies de volontaires n'avait pas le même nombre d'hommes : les unes en avaient cent ou deux cents, d'autres n'en avaient que trente ou cinquante : quelques escouades n'étaient même que de huit à neuf hommes; on ne supposait pas qu'elles pussent agir isolément, et l'on en réunissait plusieurs en un seul corps, afin de donner à leur action plus de force et d'ensemble.

Les premiers changements qui résultèrent de l'emploi des armes à feu portèrent sur le choix des armes défensives. On reconnut qu'elles ne pouvaient pas résister à la plupart des nouveaux projectiles, et l'on se borna aux armures qui pou-

vaient du moins amortir la balle, et parer, dans les combats à l'arme blanche, une partie des coups les plus meurtriers. Les piquiers étaient les plus exposés, puisqu'ils ne pouvaient pas répondre au feu de l'ennemi : on leur donna des casques ou morions, des corselets munis de manches de mailles, et quelquefois des cottes d'armes. Si leur lance était rompue, ou s'ils ne pouvaient plus en faire usage au milieu de la mêlée, ils avaient recours à leur épée. Les arquebusiers, les mousquetaires avaient également l'épée, pour soutenir les combats corps à corps; mais leurs armes défensives étaient plus légères : on en remarqua l'insuffisance, et l'infanterie les abandonna par degrés, à mesure que le nombre des armes à feu vint à s'accroître.

Un nouvel art commençait à s'introduire dans les évolutions et dans les combats : on s'attachait à laisser moins de prise à un feu meurtrier dont il fallait éviter les ravages; et l'on chercha, dans la composition même des rangs qui devaient essuyer ce feu, les moyens de le rendre moins redoutable. Cette partie des innovations devint une des plus difficiles, parce qu'elle était plus vivement contestée, et qu'on avait à lutter contre l'empire d'une longue habitude, et contre l'exemple des

anciennes nations, les plus renommées par leur génie et leur habileté militaire. La phalange des Grecs avait eu seize hommes de hauteur; il y en avait eu huit dans chacune des trois parties de la légion romaine, dans les *hastaires*, les *princes*, et les *triaires*. Tous les défenseurs de l'ancienne tactique opposaient ces deux grandes autorités aux hommes de guerre qui, depuis l'invention des armes à feu, préféraient l'ordre mince à l'ordre profond, afin de n'exposer aux coups de l'artillerie qu'un petit nombre de files.

La nouvelle combinaison parut enfin préférable : on en fit plusieurs fois l'épreuve avec avantage; et le changement d'armes la fit d'abord prévaloir dans les pelotons d'arquebusiers et de mousquetaires, que l'on ne mit plus en bataille que sur six rangs. L'ordre profond se conserva plus longtemps dans les troupes armées de piques et destinées à servir contre la cavalerie: on voulait qu'elles pussent lui faire face de toutes parts, et en multipliant les rangs on obtenait cet avantage; mais on se réservait aussi celui de les dédoubler, de les amincir, lorsqu'ils étaient plus exposés au feu de l'infanterie et de l'artillerie ennemie. Le nombre et la disposition des rangs dépendaient du genre de service dont les troupes

avaient à s'acquitter, et de l'habileté du chef chargé de les conduire.

Les premiers régiments, formés de la réunion de plusieurs vieilles bandes, conservèrent leur division par enseignes ou compagnies : le nombre des compagnies ne fut pas toujours le même, et celui des hommes qui les composaient varia également à plusieurs époques. En 1577 le régiment de Champagne avait douze compagnies : il en avait quatorze en 1588, et deux ans après on porta ce nombre jusqu'à vingt. Chaque compagnie était d'abord de deux cents hommes : elle avait un capitaine, un lieutenant, deux sergents, un fourrier, deux tambours, un fifre et cent dix piquiers, en y comprenant deux caporaux et douze anspessades : les autres hommes étaient des arquebusiers, au nombre desquels deux caporaux et huit anspessades se trouvaient également compris.

Sous le règne de Henri IV le nombre des arquebusiers fut augmenté, et celui des piquiers diminua dans la même proportion : on joignit ensuite des mousquetaires aux arquebusiers, et les uns et les autres constituèrent la principale force de chaque compagnie.

Les capitaines étaient armés de toutes pièces :

ils portaient le morion, le corselet, les brassards, la cotte de mailles, l'épée, et ils avaient une lance à la main.

Quoique le nom de capitaine désignât spécialement le chef d'une compagnie, on le donnait aussi, comme titre d'honneur, aux officiers supérieurs qui s'étaient signalés dans leur carrière militaire: c'était sous ce nom qu'ils passaient à la postérité.

On avait anciennement désigné, sous le nom générique de sergents *servientes*, les hommes qui entraient au service militaire; cette dénomination fut ensuite restreinte à quelques officiers subalternes. Les caporaux, nommés d'abord caps d'escadre, étaient placés sous les ordres des sergents, et ils commandaient une escouade: les lanspezzades ou anspessades avaient reçu leur nom de la lance rompue ou demi-lance dont ils étaient armés avant qu'on leur remît une pique ou un mousquet: leur grade était supérieur à celui des simples fantassins; on le donnait à des soldats distingués par leur bravoure et par l'ancienneté de leurs services: ils recevaient une solde supérieure, et on les désigna dans la suite sous le nom d'appointés.

Le nom de *fodrum*, fourrage, s'appliquait d'une

manière générale aux subsistances de chaque compagnie; et les fourriers étaient chargés d'y pourvoir.

Les enseignes ou drapeaux qui servaient de point de ralliement, avaient été autrefois plus nombreux : chaque comte avait son étendard; les évêques, les abbés, les villes avaient leurs gonfanons, leurs bannières. Le droit de porter des guidons, des pennons, d'autres insignes analogues, appartenait aux chevaliers bannerets, aux bacheliers, aux hommes d'armes, ayant quelques archers à leur suite. Chaque bande d'infanterie avait son enseigne; et lorsqu'on eut formé les régiments, chaque compagnie en eut également une : l'officier qui la portait ne devait jamais l'abandonner; et un écrivain militaire, Montgeon, qui avait servi sous les règnes de Charles IX, de Henri III et de Henri IV, exprime ainsi les devoirs du porte-enseigne : « Le malheur advenant « d'un désavantage, le taffetas lui doit servir de « linceul; et si c'est une vieille compagnie, où il « n'y a qu'une écharpe, le bâton de l'enseigne lui « doit servir de cierge. »

Les tambours, placés à la tête de chaque compagnie, servaient à régulariser sa marche, à la presser, à la ralentir, et à rappeler autour du

drapeau tous les hommes dispersés : ce signe de ralliement était adopté longtemps avant la formation des régiments ; et l'on avait emprunté des Suisses l'usage du fifre, dont les sons perçants et excitateurs les avaient si souvent animés au milieu du tumulte des combats ou des fêtes de la victoire.

La formation des compagnies, telle que nous venons de l'indiquer, fut la même dans les quatre anciens régiments, et l'on suivit une semblable règle dans les autres corps qui furent successivement organisés. Chaque régiment était commandé par un mestre de camp, ayant auprès de lui un lieutenant-colonel et un sergent-major, l'un pour le remplacer en cas de besoin, l'autre pour porter rapidement ses ordres sur tous les points de la ligne de bataille. Tous les mestres de camp de l'infanterie étaient eux-mêmes commandés par un colonel-général de la même arme ; les brigadiers, les maréchaux de camp, qui leur étaient supérieurs, relevaient à leur tour des lieutenants généraux, et ceux-ci des maréchaux de France : le connétable était à la tête de l'armée.

Quelques-uns des nouveaux régiments dont la création suivit celle des anciens corps, ne furent formés que momentanément ; on les licenciait à

la paix, et un seul de ces régiments fut organisé d'une manière permanente sous le règne de Henri III : son successeur Henri IV leva sept autres corps dont la composition fut la même. L'armée n'avait alors que douze régiments d'infanterie régulière et constamment entretenue en temps de paix; quoiqu'on eût soin de l'augmenter, pendant la guerre, de toutes les troupes de nouvelle levée, qu'il était urgent de réunir.

Aussitôt après l'avénement de Louis XIII, les troubles du royaume et ses guerres avec l'étranger firent reconnaître au gouvernement la nécessité de donner à l'organisation de ses forces de nouveaux développements. La minorité du monarque allait exposer la régente sa mère aux brigues des favoris, aux attaques des principaux corps de l'État, aux prétentions ambitieuses des princes et des grands, qui, jaloux les uns des autres, se disputaient les rênes du gouvernement.

Ces débats, ouverts pendant l'enfance du roi, se perpétuèrent quand l'âge l'eut appelé à régner seul : il n'avait pas été préparé à ce pénible fardeau : la loi qui lui donnait à quatorze ans une majorité légale, ne pouvait y joindre ni l'énergie de caractère, ni les lumières et les connaissances nécessaires pour régler et soutenir un pouvoir

entouré de factieux. Ce temps était celui où les seigneurs et les grands se montraient encore redoutables à l'autorité souveraine, par l'influence qu'ils exerçaient autour d'eux. Descendants des vassaux de la couronne, de ces orgueilleux feudataires qui avaient eu des corps de troupes à leur service, ils n'avaient plus le droit de faire des levées d'hommes, le pouvoir d'inquiéter par leur force l'autorité souveraine, de lui dicter des conditions et de mettre à prix leurs secours : les rois s'étaient affranchis de leur tutelle, en s'environnant d'une armée ; mais ces puissantes familles conservaient dans leurs provinces l'ascendant que donnent d'immenses propriétés, des prérogatives honorifiques, l'héritage d'une ancienne renommée, et tous ces souvenirs historiques qui, ayant été consacrés par les siècles, vivent encore longtemps dans l'opinion publique. Ces longues dissensions entre les grands et l'autorité royale éclatèrent en 1614, lorsque le prince de Condé, mécontent d'être écarté des affaires par la reine régente, se retira de la cour, et entraîna dans son parti les ducs de Bouillon et de Nevers.

Le régiment de Champagne alla rejoindre à Vitry l'armée que le roi levait alors contre les princes, et il revint à Verdun, après le traité qui

fut signé le 15 mai à Sainte-Menehould. Quand les mécontents eurent repris les armes, ce régiment faisait partie d'un corps de troupes, destiné à défendre contre eux la Brie et la Champagne. L'armée royale qui s'était assemblée à Meaux, en partit le 9 septembre 1615; elle se mit en possession de Creil et de Sens, enleva les quartiers du duc de Pincy-Luxembourg, et le poursuivit dans sa retraite vers la Loire. Pigeolet, lieutenant-colonel du régiment de Champagne, voyant que les ennemis se dirigeaient sur Gien, pour y passer le fleuve, et sachant qu'on leur ouvrirait les portes de cette ville s'ils s'y présentaient les premiers, propose au maréchal de Bassompierre de s'y rendre avec deux compagnies de ce régiment, deux autres de celui de Boniface, et quelques chariots chargés de blé, de vin et de munitions de guerre: il s'achemine, force sa marche à travers les bois et les champs, passe, tambour battant, au milieu des quartiers de l'armée des princes, comme s'il en eût fait partie, et parvient à se jeter dans la place. L'ennemi, quand il s'y présente à son tour, en trouve les portes fermées; il ne peut forcer le passage, et il se retire.

L'armée du roi entra en Poitou, sur la fin de la même année, et Bassompierre s'y empara de

l'île et du château de Bouchard, occupés par les mécontents : il avait avec lui les régiments de Champagne, de Piémont et de Navarre. Ces corps se joignirent ensuite à l'armée que le duc de Guise commandait en Guienne; mais les princes ayant fait la paix en 1616, l'armée fut dissoute, et le régiment de Champagne retourna à Verdun.

Cette réconciliation fut de courte durée: la Ligue des princes se renouvela en 1617; ils s'étaient attachés à la cause de la reine mère, devenue factieuse depuis qu'elle avait cessé d'être régente; et ce régiment fit encore partie de l'armée que Louis XIII assemblait contre eux: en 1619, ses cantonnements se trouvaient à Vitry. Lorsque les habitants de cette ville voulurent en ouvrir les portes au cardinal de Guise qui s'était déclaré pour la reine mère, le régiment s'opposa à cette défection, et fit tomber les injustes soupçons qu'on osait élever sur sa fidélité. Bientôt il se rendit à Montereau, où était le rendez-vous des troupes du roi. L'armée fut ensuite dirigée vers la Flèche; elle se porta sur la Loire, et Bassompierre eut ordre de se rendre, avec les régiments des Gardes, de Picardie et de Champagne, au village de Forges, près du Pont de Cé, qui avait été assigné pour résidence à la reine mère, et où

se trouvaient rassemblées les principales forces de son parti.

Champagne fut rejoint dans ce nouveau poste, par une recrue de deux cents hommes, partis de Nogent-sur-Seine, sous les ordres de Pontis, jeune officier qui servait alors comme enseigne dans le même corps. Pontis avait été attaqué dans sa route par six cents hommes de cavalerie, envoyés contre lui par le cardinal de Guise; mais il s'était barricadé, à l'aide d'une file de voitures qu'il avait rencontrées sur la route de Bar-sur-Aube, et il n'avait pu être forcé. Le cardinal fit garder à vue ces deux cents hommes, en attendant un renfort d'infanterie pour les envelopper; mais Pontis parvint à le tromper par les feux qu'il alluma dans des lieux où il ne s'arrêtait point : ses faux bivouacs donnèrent le change sur sa position : il gagna une forêt, à la faveur de la nuit; et quoiqu'il fût ensuite vivement poursuivi, il parvint à se jeter dans Sézanne et à rejoindre heureusement ses drapeaux.

Bassompierre était chargé d'emporter, avec ses trois régiments, la position des ennemis, rangés en bataille au nombre de cinq mille hommes, dans une plaine en avant du Pont de Cé. Ils avaient la Loire à leur droite : leur gauche était couverte

d'une forte haie, qu'ils avaient garnie d'arquebusiers et de mousquetaires; une épaisse bordure d'aliziers s'étendait devant eux.

Les troupes royales firent replier la cavalerie ennemie dans une première attaque; et, sans attendre les canons qui étaient restés en arrière, elles marchèrent contre l'infanterie. Bassompierre se mit à la tête du régiment de Champagne qui occupait la gauche et qui, selon son expression, « lui semblait en plus beau lieu pour donner; » il mit pied à terre et prit la hallebarde d'un sergent. Nérestan qui commandait les Gardes descendit également de cheval et se plaça auprès de lui.

Les enfants perdus des Gardes et de Champagne, conduits par Mélessis et par Comminges, s'approchèrent alors du retranchement où l'ennemi s'était replié : on fit contre eux une décharge générale de mousqueterie; mais animés par la résistance, ils coururent à l'assaut : ils gravirent tous les obstacles; et Comminges cria bientôt à Bassompierre du haut du retranchement : « Souvenez-« vous, Monsieur, que j'y ai monté le premier. » A peine cent hommes avaient franchi cette fortification, qu'ils furent chargés par un escadron de cavalerie : Nérestan se tourne vers eux et leur crie : « Présentez vos piques, mes enfants, et te-

« nons ferme. » Tous firent bonne contenance et soutinrent vaillamment le choc. Un enfant perdu alla, la pique à la main, attaquer le commandant ennemi; il blessa deux fois son cheval, il lui fit prendre la fuite, et ce mouvement entraîna l'escadron qui le suivait.

Ceux qui avaient emporté le retranchement et dissipé les premiers corps ennemis, se jetèrent avec la même ardeur dans les faubourgs, à travers les coups de mousquets qu'on leur tirait par les fenêtres; et ils se portèrent ensuite vers la ville. On ne put, au milieu de la confusion et de la vivacité de la poursuite, hausser le pont-levis qui devait les arrêter : ils s'y précipitèrent pêle-mêle, avec les troupes qu'ils avaient repoussées; et, après les premiers moments de désordre et de violence, on parvint à sauver la ville du pillage, quoiqu'elle eût été prise de vive force.

Parmi les prisonniers de cette journée se trouvait le comte de Saint-Aignan : on voulait le condamner à mort, comme ayant quitté le service du roi; mais Bassompierre et Créqui s'y opposèrent, « disant qu'ils lui avaient donné parole, et « qu'ils n'étaient point des prévôts pour faire « capture de pendus. »

Le château du Pont de Cé capitula le lende-

main; et Louis XIII, après avoir conclu un arrangement avec la reine mère, licencia une partie de son armée. Il retint, pour le voyage qu'il allait faire dans le Midi, la moitié des vieux régiments, ceux des Gardes, quelques autres corps d'infanterie et de cavalerie, et il se rendit, par Blaye et Bordeaux, dans le pays de Béarn, où le régiment de Champagne resta cantonné pendant quelques mois : on l'envoya ensuite à Sauveterre et dans l'île d'Oléron, dont la défense lui fut momentanément confiée.

Lorsque le duc de Soissons, qui commandait en Saintonge, se fut révolté, et eut entraîné dans ce mouvement la plupart des places occupées par les protestants, le roi vint faire le siége de Saint-Jean d'Angely, et dix compagnies du régiment de Champagne eurent part à cette expédition. Elles avaient à leur tête le marquis de Montrevel qui s'était distingué, l'année précédente, à l'attaque du Pont de Cé. Cet officier fut chargé, le 30 mai 1621, d'attaquer le faubourg de Taillebourg, et il exécuta cet ordre avec tant de bravoure qu'il se barricada, dès le premier jour, à cinquante pas des remparts : le lendemain il se porta, avec tout son corps, à l'attaque des retranchements : tous les ouvrages extérieurs furent promptement

forcés, et l'on poursuivit les assiégés jusqu'à leur pont, qu'ils rompirent après l'avoir franchi. Cette affaire avait été meurtrière : le brave Montrevel y fut tué : trois capitaines et la moitié de leurs soldats périrent comme lui; le nombre des blessés fut considérable.

Il restait à s'emparer du corps de la place; et Pontis fut commandé avec quarante hommes du régiment de Champagne, pour se porter à la brèche lorsqu'une mine aurait éclaté; mais l'effet de son explosion leur fut contraire : ils s'étaient trop avancés; et Pontis et son détachement furent couverts des débris de cette violente éruption : ils auraient été ensevelis sous cet amas de terre, de pierres et de sable, si le capitaine Comminges, qui les suivait dans la tranchée avec une autre compagnie de Champagne, ne se fût hâté de les secourir.

Saint-Jean d'Angely, vivement pressé par les assiégeants, capitula le 23 juin; et le régiment suivit le corps d'armée qui pénétra dans la Guienne et vint mettre le siége devant Clérac : l'attaque de gauche était confiée aux régiments de Picardie, de Champagne et de Beaumont, et après quelque résistance, la place se rendit à discrétion. L'expédition dirigée contre Montauban

fut moins heureuse : les habitants firent de vives sorties, particulièrement dans les nuits du 24, du 28 octobre et du 2 décembre; le siége dura trois mois; et l'on se détermina à l'abandonner.

Bassompierre investit ensuite la place de Monheurt : le régiment de Champagne se trouvait à ce siége, avec ceux de Navarre, de Piémont, de Normandie, de Grignan; il ouvrit la tranchée le 20 décembre, et la place fut occupée trois jours après. Champagne alla prendre à Brouage ses quartiers d'hiver; et en 1622 il fut chargé, avec le régiment d'Auvergne, d'aller faire le siége de Royan. Son colonel, le jeune Montrevel, fils de celui qui avait été tué l'année précédente sous les murs de Saint-Jean d'Angely, fut dangereusement blessé à ce nouveau siége; et la place attaquée avec vigueur se rendit sans conditions.

Une armée s'assemblait alors près de la Rochelle : le régiment de Champagne alla s'y joindre, et l'on se prépara au siége de cette place, qui était le principal boulevard des réformés. D'autres hostilités continuaient en Guienne et en Languedoc. Les protestants étaient maîtres de Montpellier : ils y concentrèrent leurs forces, et la place ne se rendit aux troupes du roi qu'après une vive résistance. Cette perte découragea les

mécontents; et la paix qu'ils négociaient fut signée le 21 octobre, deux jours après la prise de Montpellier.

On avait vu, dans cette guerre, commettre de part et d'autre les plus déplorables excès. Nous ne parlons point ici des fureurs du combat et des abus de la victoire, malheurs qui sont communs à tous les siècles; mais l'acharnement des partis amenait alors un surcroît de calamités. Le même pays était tour à tour occupé par des forces contraires; et plus on s'en disputait la possession, plus on trouvait d'injures à venger. On vit les campagnes ravagées et dépouillées de toutes leurs récoltes; les villes livrées au pillage, même lorsqu'elles s'étaient mises à la merci du vainqueur, les habitants passés au fil de l'épée, la charrue conduite sur l'emplacement des cités, et la trace des hommes effacée du sol. Monheurt et Tonneins sont réduits en cendres; Clérac ne se rachète du pillage que par une forte rançon : les habitants de Négrepelisse égorgent une garnison catholique de quatre cents hommes; mais la vengeance est terrible : cette ville est emportée d'assaut; on fait main basse sur tous ses habitants; elle est brûlée; et deux cents soldats qui s'étaient réfugiés dans

la citadelle et qui sont forcés de se rendre, sont pendus aux créneaux.

Tel est trop souvent le spectacle des guerres calamiteuses qui affligèrent cette époque. Ce droit de représailles, si odieux dans son principe et si fatal dans ses effets, puisqu'il sacrifie sans distinction les innocents et les coupables, livrait à la fureur du glaive les populations entières : il leur suscitait des vengeurs, préparait des proscriptions nouvelles, et conduisait les deux partis à une guerre d'extermination.

Ne s'éleva-t-il donc aucune voix pour proclamer ces principes du droit des gens, qui, au milieu des désastres de la guerre, nous prescrit d'écouter encore la voix de l'humanité, de faire grâce au vaincu, d'épargner l'ennemi dont la défense fut héroïque et dont le bras est enfin désarmé? Nous ne pouvons, même en donnant au courage les éloges qui lui sont dus, méconnaître les droits sacrés du faible et consentir à son oppression. Il n'est pas vrai que les guerriers, les habitants, qui ont disputé par de mâles efforts l'entrée sanglante de la brèche et qui avaient résolu de s'ensevelir sous les ruines de la place confiée à leur foi, puissent être légitimement détruits,

quand ils succombent épuisés de fatigue sous les forces du vainqueur. On ne peut leur faire un crime d'avoir été fidèles à l'honneur et d'avoir bravé la mort avec tant de constance : oser les proscrire, c'est dégrader sa propre gloire.

Et s'il fallait épargner les jours de ces ennemis qui n'étaient plus à craindre, de quelle sauvegarde plus inviolable encore ne devait-on pas environner ces vieillards qui n'avaient pu que faire des vœux pour leur patrie, ces femmes qui avaient mis dans les temples et sous la protection du ciel leur honneur et leurs enfants! Malheureuse condition des peuples livrés aux discordes civiles et religieuses! La haine était sans pitié; elle était aigrie par le fanatisme; et les victimes, prêtes à se couvrir des palmes du martyre, léguaient à leur postérité les inimitiés et les opinions paternelles.

La sédition parut enfin calmée : l'autorité royale avait prévalu, et Louis XIII, après avoir fait la paix avec les protestants, leur remit les places de sûreté qui leur étaient promises; mais sa politique ombrageuse s'inquiétait encore de leurs dispositions : il laissa en garnison, dans le fort Louis, près de la Rochelle, le régiment de Champagne, dont Arnaud était alors mestre de camp. Arnaud s'était signalé à l'attaque du Pont de Cé et aux

siéges de Saint-Jean d'Angely et de Montauban : il termina les retranchements du fort qui lui était confié; il établit dans son régiment la plus exacte discipline, le tint constamment en haleine, en l'appliquant tour à tour aux travaux des fortifications, au service de la place, aux manœuvres, aux évolutions, à tous les devoirs de la carrière militaire, et le mit sur un si bon pied, que ce régiment servait alors de modèle à tous les autres. Tel est le témoignage que lui ont rendu les historiens de cette époque.

Cet officier, également distingué par ses vertus militaires, et par son habileté dans un art dont il avait fait une étude particulière, mourut en 1624 à Fontenay le Comte, où il s'était fait transporter dans sa dernière maladie : il y fut inhumé dans l'église principale, et l'on grava sur sa tombe l'épitaphe suivante :

« Sous ce tombeau reposent les cendres d'un « mestre de camp du régiment de Champagne : « son nom fut Arnaud, sa province Auvergne. « Son esprit lui donna rang dans les conseils, son « courage dans la guerre, et ses actions dans l'his- « toire. Il édifia le fort Louis, rétablit la discipline « romaine, et mourut âgé de quarante-quatre ans. « Passant! pleure son malheur; car il eut moins

« de fortune que de mérite, et tu n'as point de « louanges dignes de sa vertu. »

Après la mort d'Arnaud, Toiras le remplaça comme mestre de camp de Champagne et comme gouverneur. Cet officier avait fait ses premières armes, en 1617, au siége de Soissons, qu'occupait le duc de Mayenne : en 1620 il obtint une compagnie dans le régiment des Gardes, se trouva au siége de Caen, et ensuite au combat du Pont de Cé. Toiras accompagna le roi en Guienne, où le parti des mécontents n'était pas encore soumis; il fut momentanément chargé de la garde de Blaye, rejoignit le roi qu'il suivit dans le Béarn, et revint avec lui vers la capitale. L'année suivante il prit part aux principales opérations de la guerre qui venait de se rallumer au midi de la Loire : il se trouva au siége de Saint-Jean d'Angely et ensuite à celui de Montauban, où il commandait une compagnie de tirailleurs et où il fut blessé d'un coup de mousquet. Toiras avait acquis dans ses campagnes la réputation d'un brave et habile officier; on le jugeait propre aux emplois les plus dignes de confiance. Lorsqu'il vint prendre le commandement du fort Louis, les quatre bastions de cette place n'étaient que des ouvrages en terre dont les revêtements venaient de se dégrader : il

en ordonna sur-le-champ les réparations, fit nettoyer les fossés et relever les retranchements.

Cependant les habitants de la Rochelle commençaient à se plaindre du voisinage de cette forteresse : ils craignaient que l'autorité royale ne s'en fît un moyen pour porter atteinte à leurs priviléges, et ils préparèrent quelques armements maritimes qu'ils mirent à la disposition du duc de Soubise. Leur but principal était de s'emparer du fort Louis; mais Soubise fit d'abord une tentative pour surprendre le fort de Blavet, près de la rivière de ce nom. Son entreprise n'ayant pas réussi, il fit une autre expédition vers le Midi, dans l'espérance d'y exciter quelques soulèvements et d'agrandir le théâtre de la guerre.

Toiras avait reçu l'ordre de mettre le fort Louis en bon état de défense, de faire des recrues pour le régiment de Champagne, de lever une compagnie de chevau-légers, et d'examiner si l'on pourrait tenter quelque entreprise sur les îles de Ré et d'Oléron qui étaient au pouvoir des Rochelais. Des vaisseaux demandés par le roi à la Hollande devaient seconder cette expédition; mais avant qu'elle s'effectuât il devenait urgent d'aller combattre Soubise, qui était entré dans la Gironde avec soixante-quatorze navires chargés de trou-

pes, de canons et de munitions. Bordeaux s'était mis en état de lui résister; et Soubise n'espérant pas de s'en emparer, avait fait une descente dans le Médoc, où il avait occupé Castillon, l'abbaye de Verteuil et Lesparres.

L'ordre de marcher contre lui fut donné au marquis de Toiras; et s'étant mis en mouvement avec quinze compagnies du régiment de Champagne et une compagnie de chevau-légers, il s'avança jusqu'à Blaye, où il se joignit à un corps de troupes envoyé de Bordeaux. Cet officier passa la Gironde à la vue de l'ennemi, fit la descente avec résolution, et alla loger le même jour à Saint-Laurent, situé à quelques lieues du rivage : les troupes bordelaises débarquaient en même temps à Castelnau : du Plessis qui les commandait alla se concerter avec Toiras, et, quoique leurs forces fussent très-inférieures à celles de l'ennemi, on résolut de l'attaquer et de se porter d'abord sur Castillon, où Soubise avait laissé une partie de ses troupes : le gros de son armée était logé à Saint-Christoly. Il y eut des escarmouches et des engagements partiels; mais Soubise n'attendit point une attaque générale, et dans la nuit suivante il fit embarquer ses troupes avec précipitation, en abandonnant une partie de ses canons et de ses équipages.

Lorsque le Médoc eut été délivré, Toiras se rendit à Bordeaux avec son corps de troupes; le parlement le fit remercier par une députation, et la ville offrit des récompenses pécuniaires aux soldats de Champagne; mais cet argent fut refusé; le régiment ne tenait qu'à l'honneur d'avoir terminé cette entreprise : il revint ensuite près de la Rochelle, et Toiras reprit ses projets d'expédition contre l'île de Ré. Cette île était le centre des opérations de Soubise, le lieu où il se retirait après ses courses maritimes, où il assemblait ses forces, où il devait concerter avec les Rochelais toutes ses opérations ultérieures.

Le nouveau caractère qu'allaient prendre les hostilités ne serait qu'imparfaitement connu, si nous passions sous silence les ressources maritimes dont la France pouvait alors disposer contre ses ennemis extérieurs et contre les révoltés qui attendaient leurs secours.

A l'époque où les premiers régiments furent créés, la marine française était plus considérable; et sous l'administration de l'amiral de Coligny elle avait aidé à de grandes entreprises. Cet illustre capitaine avait fait essayer plusieurs projets de colonisation en Amérique; il avait successivement envoyé Villegagnon sur la côte du Brésil, Ribaut

et Laudonnière au nord de la Floride; et son but avait été de favoriser à la fois les intérêts de sa patrie et ceux de l'humanité, en ouvrant des lieux d'asile à ses coreligionnaires que frappait la persécution. Mais il ne put achever son ouvrage : les guerres civiles qui désolaient la France arrêtèrent aussi l'essor de la navigation : on se bornait au cabotage des côtes du royaume; et quelques ports seulement, tels que Dieppe, Saint-Malo, Bayonne, continuèrent les expéditions lointaines de leurs pêcheries dans les mers du nord.

Les plus grands vaisseaux de guerre étaient alors les galéasses qui naviguaient à rames et à voiles : on nommait galées-huissières d'autres bâtiments, ayant à l'extrémité une porte qui s'ouvrait pour faciliter l'embarcation des chevaux et des convois : le nom de galions se donnait à des vaisseaux d'une dimension inférieure : les barges étaient de grandes barques armées; et d'autres navires, différents par la voilure, les proportions, la forme, reçurent les noms de palanques, de brigantins, de ramberges, ou quelques autres dénominations.

Le cardinal de Richelieu s'attacha, dès le commencement de son ministère, à donner à la

marine plus de développements. Cette augmentation de forces devenait indispensable, quand on vit plusieurs puissances maritimes intervenir dans les affaires de la France, soit comme ennemies, soit comme alliées. Il fallut pouvoir opposer aux unes une résistance proportionnée à leur agression, il fallut combiner avec les autres ses différentes opérations navales; et cette situation imposait la nécessité d'introduire de nombreux changements dans la forme, les proportions, le service de tous ces vaisseaux, destinés à agir simultanément et à concourir aux mêmes plans d'attaque ou de défense.

Le gouvernement français avait emprunté, en 1624, le secours d'une flotte hollandaise, pour balancer les forces navales que l'Angleterre accordait alors aux protestants; et comme la Rochelle était devenue leur place d'armes la plus importante, c'était dans les parages voisins que se concentraient leurs opérations maritimes. Le duc de Soubise, qui était à leur tête, s'était fortifié dans l'île de Ré; et les navires dont il dirigeait les mouvements inquiétaient souvent les parages où il portait ses croisières. Dans une de ses expéditions il faillit surprendre Port-Louis,

sur les côtes méridionales de Bretagne; dans une autre il incendia une partie de la flotte franco-hollandaise, qu'il défit près de Belle-Isle.

L'influence et l'autorité dont jouissait le duc de Soubise étaient dues à son zèle pour la religion réformée, à l'illustration de son nom, à l'emploi de sa fortune, consacrée tout entière au soutien de la cause qu'il servait. Il continuait de faire des incursions sur les côtes de l'Aunis et du bas Poitou, où le gouvernement royal n'avait pas encore assemblé ses forces; et le succès de ses premières expéditions le rendait plus confiant et plus aventureux; mais il fut enfin surpris le 15 avril 1625 par les troupes de Louis XIII; et après avoir perdu son artillerie, ses équipages et un grand nombre d'hommes, il se replia précipitamment sur la Rochelle, d'où il regagna l'île de Ré. Le régiment de Champagne concourut à sa défaite : il allait bientôt le poursuivre dans sa retraite accoutumée, et obtenir sur ce nouveau théâtre de la guerre d'autres occasions de se signaler.

SOMMAIRE

DU LIVRE TROISIÈME.

Remarques sur l'île de Ré. Débarquement du régiment de Champagne dans cette île. Premiers combats. Prise de la citadelle de Saint-Martin. Toiras en augmente les retranchements. Guerre rallumée entre la France et l'Angleterre. Les Anglais équipent une armée navale. Elle débarque dans l'île de Ré. Combats livrés vers la pointe de Sablonceau. Manifeste publié par le duc de Buckingham. Dispositions prises par Toiras pour la défense de Saint-Martin. Belles actions des assiégés. Asile donné à un grand nombre de familles. Malheurs du siége. Bombardement. Maladies, épuisement des subsistances. Les communications avec le continent sont interceptées. Dévouement héroïque de trois soldats. Buckingham fait offrir à Toiras une capitulation honorable. Réponse de Toiras qui se refuse à sa demande. Le roi lui annonce l'intention de lui envoyer des secours. Lenteur de ces préparatifs. Fatigues et souffrances des assiégés. Confiance de Toiras dans le courage de ses soldats. Sorties contre les ennemis. Estacades faites par les Anglais, pour bloquer plus étroitement le port. Elles sont rompues par le capitaine Valin, qui introduit quelques bateaux chargés de vivres. Promesses de secours encore différés. Nouveaux besoins de subsistances. Extrémités où la garnison est réduite. Murmures séditieux des mécontents. Mesures prises pour les apaiser et pour gagner du temps. Arrivée de quelques vivres. L'armée du roi s'approche de la Rochelle. On commence un débarquement de troupes dans l'île de Ré. Les assiégeants tentent un dernier effort contre la citadelle; ils sont repoussés. Le duc de Buckingham lève le siége. Il est poursuivi et battu dans sa retraite. Il s'embarque pour l'Angleterre avec tous les débris de son armée. Louis XIII renvoie à la reine d'Angleterre une partie des prisonniers qui ont été faits. Siége de la Rochelle, et capitulation de cette place.

LIVRE TROISIÈME.

L'île de Ré, située à l'occident de la Rochelle, s'étend du sud-est au nord-ouest, entre le pertuis Breton qui la sépare du bas Poitou, et le pertuis d'Antioche qui la sépare de l'île d'Oléron : elle a huit lieues de longueur, depuis la pointe d'Ars, occupée par un bourg de ce nom, jusqu'à l'extrémité de la presqu'île de Sablonceau, vers l'entrée de laquelle on a construit le fort de la Prée ; la largeur de l'île varie entre une et deux lieues, et la surface est de onze lieues carrées. Les vignobles et les marais salants fournissent au pays ses principales ressources, et lui offrent une double branche de commerce. Ses côtes tournées vers le sud-ouest sont battues par une mer habituellement orageuse, à laquelle on a donné le nom de mer sauvage ; elles sont généralement escarpées et inabordables ; mais les rives exposées au nord-est sont accessibles, et les principaux abris que les bâtiments y trouvent sont l'anse de Loix, la rade Saint-Martin et celle du village de la Flotte. La langue de terre qui termine l'île au

sud-est est la plus rapprochée du continent; elle n'en est éloignée aujourd'hui que d'une demi-lieue; mais elle l'était davantage au commencement du XVIIe siècle; et il s'est formé, le long du littoral, des atterrissements successifs, qui tendent à diminuer la largeur des pertuis Breton et d'Antioche, et à rattacher un jour au rivage de la Rochelle l'extrémité méridionale de l'île de Ré. Nous avons besoin de nous reporter à la forme topographique de cette époque, pour mieux apprécier quelques-uns des événements historiques dont nous avons à nous occuper.

L'escadre royale, destinée à opérer une descente dans l'île de Ré, était renforcée de trente vaisseaux hollandais : le duc de Montmorency, amiral de France, en avait le commandement : il avait repris la plupart des navires précédemment enlevés par Soubise, et il remporta sur la flotte des Rochelais une victoire signalée, le 14 septembre 1625. Le même jour, une descente dans l'île fut effectuée par le duc de la Rochefoucauld, Saint-Luc et Toiras. Ils avaient avec eux vingt-trois compagnies du régiment de Champagne, d'ancienne ou de nouvelle levée, le régiment de la Bergerie, composé de cinq cents hommes, et la compagnie de chevau-légers, formée par Toi-

ras. Les enfants perdus du régiment de Champagne sautèrent à terre les premiers, au nombre de cent cinquante hommes : ils avaient à leur tête le lieutenant-colonel Comminges et l'enseigne la Baume, et ils étaient soutenus par un détachement de deux cents hommes. L'ennemi les attaqua brusquement avec des forces supérieures, sans attendre qu'ils fussent appuyés par d'autres troupes de débarquement; mais il fut vivement repoussé : on s'établit sur le rivage le 16 septembre, et deux jours après on s'avança dans l'intérieur.

L'avant-garde était composée des enfants perdus, espèce de voltigeurs, dont la destination était d'éclairer la marche des troupes et d'engager l'action ; ils étaient appuyés des compagnies de Thibaut et de Réals : les bataillons du centre marchaient sous les ordres de Pigeolet, de Montaut, de Boulogne; et les cinq cents hommes de la Bergerie formaient l'arrière-garde : l'ensemble de tous ces corps ne s'élevait qu'à dix-sept cents hommes.

L'ennemi s'était replié sur le bourg de Saint-Martin après une première défaite : il en sortit bientôt pour attaquer encore les troupes du roi ; mais après un combat très-vif il fut enfin repoussé.

On lui avait tué huit cents hommes; quatre cents autres se noyèrent dans les marais : il perdit plusieurs pièces d'artillerie; et le bourg de Saint-Martin, où il se retira de nouveau, fut forcé de capituler quelques jours après.

Le duc de Soubise, dont les troupes venaient d'être battues, avait déjà regagné sa flotte, et il s'était réfugié dans l'île d'Oléron; mais, sur la nouvelle qu'il allait être attaqué par le duc de Montmorency, il s'embarqua pour l'Angleterre, dans l'espérance d'y obtenir des secours.

Toiras reçut, peu de temps après cette victoire, l'ordre de fortifier l'île de Ré, et l'on convint d'y construire la citadelle de Saint-Martin et le fort de la Prée. Cette seconde forteresse fut commencée sur-le-champ. Toiras fut nommé gouverneur de l'île, et la commission que le roi lui fit adresser était ainsi conçue : « Après avoir jeté les yeux sur « divers sujets, nous nous sommes enfin arrêtés « à la personne de notre cher et bien-aimé le « sieur de Toiras, Jean de Saint-Bonnet, mareschal « de nos camps et armées, et mestre de camp du « régiment de Champagne; tant pour la confiance « particulière que nous prenons en son zèle, fi- « délité et dévotion à notre service, que pour la « connoissance que nous avons des signalés et

« recommandables services qu'il nous a rendus « en la prise de la dite île. » L'année suivante, le même officier fut nommé gouverneur du pays d'Aunis et de la ville de la Rochelle, en remplacement du maréchal de Praslin qui venait de mourir, et il reçut le grade de lieutenant général: néanmoins il conserva l'emploi de mestre de camp du régiment de Champagne : ses soldats continuèrent les travaux du fort de la Prée; et il fit également commencer et poursuivre avec activité ceux de Saint-Martin.

La guerre allait se rallumer entre la France et l'Angleterre, et, quoique Louis XIII eût cherché, par des liens de famille, à rapprocher les deux couronnes, le mariage de la princesse Henriette, sa sœur, avec le prince de Galles, qui monta bientôt après sur le trône, sous le nom de Charles Ier, ne calma ni leurs animosités politiques, ni leurs dissensions religieuses. La nouvelle reine d'Angleterre vit promptement éloigner d'elle la plupart des serviteurs catholiques qu'elle avait amenés de France, et les ecclésiastiques attachés à sa chapelle; soit que leur zèle religieux tendît à faire des prosélytes, et donnât quelque mécontentement au gouvernement britannique, soit que la haine, alors très-prononcée entre les différents rites,

abusât de sa force contre un petit nombre d'étrangers, et cherchât des prétextes d'accusation.

Louis XIII se plaignit des entraves mises aux priviléges dont sa sœur devait jouir, et il réclama contre l'infraction du contrat fait avec elle; mais Bassompierre, envoyé à Londres pour faire redresser ces griefs, n'obtint aucune réparation. Des causes plus graves venaient aigrir ces débats: les vœux de l'Angleterre favorisaient en France le parti des réformés; ils lui donnaient plus de force, et lui faisaient espérer d'être soutenu dans ses démêlés avec le gouvernement du roi. Ce parti, tour à tour toléré et persécuté, cherchait des protecteurs: favorisé en France par les grands et les princes mécontents, il le fut bientôt par l'Angleterre, et cette puissance donna le signal des hostilités. Le commerce maritime de France eut bientôt à se plaindre de l'enlèvement d'un grand nombre de bâtiments, capturés par les corsaires britanniques, quoiqu'il n'y eût encore aucune déclaration de guerre : on usa en France de représailles, en saisissant à Blaye, au mois de novembre 1626, des navires anglais qui avaient pris un chargement de vin à Bordeaux. Alors les armements en course se succédèrent ; un édit, publié en Angleterre le 26 avril 1629, y prohiba

toute importation de marchandises françaises; un second édit du 12 mai prononça la confiscation de tous les vaisseaux, de tous les chargements français dont on pourrait s'emparer. La Grande-Bretagne équipa une armée navale; le duc de Buckingham fut chargé de la commander, et l'on mit sous ses ordres un corps de huit mille hommes de débarquement.

Buckingham avait rempli en 1625 une mission en France; et lorsque Henriette, sœur du roi, avait été fiancée au prince de Galles, il était venu chercher la princesse à Paris, pour l'accompagner à Londres. Durant son séjour en France, il conçut une vive passion pour la reine Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII; il osa la lui déclarer : ses empressements ne furent pas un mystère, et la reine n'en parut point assez mécontente : elle pardonna du moins à des transports auxquels elle ne cédait pas; et le roi et le cardinal de Richelieu en prirent assez d'ombrage pour désirer que Buckingham, retourné en Angleterre avec la princesse Henriette, ne revînt plus en France : aussi lorsqu'il eut été nommé ambassadeur de Charles Ier à la cour de Louis XIII, le gouvernement français refusa de le recevoir. Le duc de Buckingham, aigri par ce refus, jura de s'en venger; il

devint un des premiers artisans de la guerre qui allait éclater contre la France; il appuya les demandes de secours que le duc de Soubise venait faire en faveur des protestants, et après avoir obtenu le commandement des troupes auxiliaires qui leur furent promises, il se détermina à les conduire à la Rochelle, pour y concerter ses opérations militaires avec celles du parti calviniste.

Empressons-nous de rappeler, en l'honneur des habitants de cette ville, qu'ils refusèrent de recevoir dans leurs murs une armée étrangère. Ils voulaient le maintien de leurs libertés religieuses; mais ils craignaient d'en livrer la garde à d'autres mains, et ils n'avaient pas cessé d'être Français. Buckingham, ne pouvant occuper cette place, chercha du moins à s'établir dans le voisinage.

Le 20 juillet 1627, la flotte anglaise parut vers les Sables d'Olonne; elle passa le pertuis Breton, arriva dans la rade de l'île de Ré au nombre de cent vingt voiles, et détacha, dans différentes directions, une partie de ses troupes, ce qui laissa d'abord de l'incertitude sur le véritable lieu où les ennemis projetaient leur attaque. Douze grands vaisseaux se portèrent vers la pointe d'Ars, à l'entrée du pertuis d'Antioche : Buckingham en fit avancer d'autres vers le fort de la Prée, qui fut

canonné pendant deux jours; et un plus grand nombre de navires se placèrent autour de la pointe de Sablonceau. Toiras, pour n'être surpris sur aucun point, avait cru devoir diviser ses forces : il envoyà au village d'Ars quatre compagnies du régiment de Champagne et un détachement de cavalerie légère; il plaça une compagnie dans l'île de Loix, en laissa cinq dans la citadelle de Saint-Martin, et marcha vers Sablonceau, avec deux cents chevau-légers et huit cents hommes du régiment, qui avait aussi un détachement de cent hommes dans le fort de la Prée. On en avait laissé trois cents dans le fort Louis près de la Rochelle : ils ne furent envoyés dans l'île de Ré que pendant le second mois du siége.

Qu'il nous soit permis d'offrir avec quelque étendue le récit d'une expédition qui étendit encore la renommée du régiment dont nous rappelons les services. Les belles actions n'ont pas toujours besoin d'un vaste théâtre; elles brillent d'un lustre qui leur est propre. Si les triomphes d'une grande armée donnent tant de titres à la gloire, n'apprécie-t-on pas également les succès obtenus avec moins de forces? On doit une juste louange aux hommes de guerre qui, par des combinaisons habiles, parvinrent à suppléer au nombre;

et l'on admire le dévouement et l'héroïsme de ceux qui surent braver longuement et avec constance des fatigues, des privations et des périls toujours croissants. La défense de l'île de Ré mérite d'être consacrée dans nos fastes militaires, comme un des exploits les plus mémorables : cette considération excusera les détails où nous allons entrer, pour en faire connaître les opérations principales.

La pointe de Sablonceau, où les Anglais débarquèrent, est une langue de terre de douze cents pas de longueur sur trois cents de largeur : ils effectuaient leur descente vers l'extrémité; et une partie de leurs vaisseaux, s'étant rangée le long de la côte, à une demi-portée de mousquet, faisait un feu continu sur toute la longueur de la presqu'île, contre les troupes françaises qui s'avançaient à travers les dunes pour s'opposer au débarquement.

Toiras donna le signal du combat en élevant son mouchoir en guise de bannière : il se mit à la tête des siens, et ce fut sous une grêle de balles et de boulets que ses chevau-légers coururent à l'ennemi. Leur attaque fut si impétueuse qu'ils le repoussèrent, pénétrèrent dans ses bataillons et engagèrent une sanglante mêlée; mais comme

l'infanterie ne pouvait les suivre avec la même vitesse, quelle que fût son ardeur, ils furent chargés à leur tour, et ils durent se replier. Deux bataillons du régiment de Champagne, conduits par Thibaut et Boissonnière, arrivaient en toute hâte, et ils attaquèrent avec tant de vivacité, qu'ils enfoncèrent les ennemis, les poursuivirent vers la plage, ayant de l'eau jusqu'au genou, et forcèrent une partie de leurs troupes à se rembarquer. Cependant le nombre était trop inférieur et le lieu du combat trop désavantageux. Les canons chargés à cartouche et le feu de mousqueterie des navires anglais faisaient d'effrayants ravages dans ces deux bataillons, dont les rangs se serraient et se réduisaient sans cesse : le plus grand nombre étaient frappés avant d'avoir pu joindre l'ennemi. Mais les blessés qui pouvaient encore porter les armes étaient eux-mêmes si obstinés à combattre, ils bravaient avec tant d'intrépidité ces bordées inévitables, que l'ennemi, les voyant s'avancer à la mort avec une ardeur que rien ne pouvait affaiblir, croyait qu'ils étaient fous. C'était louer, sans le vouloir, l'excès de leur bravoure. On remarqua en effet dans cette journée une valeur poussée jusqu'à l'audace la plus téméraire; mais la valeur seule ne pouvait vaincre : Toiras fut obligé de se

retirer; et les Anglais, après avoir soutenu un combat meurtrier, où ils perdirent plus de cinq cents hommes, parvinrent à s'établir sur le rivage. Rastencleire, un des frères de Toiras, périt dans cette action; les capitaines Boissonnière et la Condamine furent tués à la tête de leurs compagnies; la plupart des officiers étaient blessés, le quart des bataillons était resté sur la place; on ne pouvait plus ramener les troupes à la charge, et Toiras se replia vers la citadelle.

Aussitôt après son arrivée dans l'île, Buckingham y fit répandre un manifeste sur les motifs qui avaient donné lieu à son expédition. La Grande-Bretagne, disait-il, avait toujours pris intérêt aux affaires des réformés : elle avait cru, en s'alliant avec la France, obtenir la restitution de leurs franchises et opérer entre eux et la couronne une réconciliation; mais on s'était servi de son crédit pour leur faire accepter une paix désavantageuse, et l'on avait ensuite refusé d'améliorer leur condition, quoiqu'on s'y fût formellement engagé. Buckingham ajoutait que la France avait promis de démolir le fort Louis, près de la Rochelle, que cependant on en avait continué les travaux, et qu'on avait érigé d'autres forteresses également menaçantes pour les réformés. Ce n'est pas, disait-

il enfin, pour son avantage particulier que l'Angleterre a pris les armes, c'est pour la défense des religionnaires, c'est pour garantir leur sûreté et leurs franchises : elle n'a d'autre intérêt que celui de ses alliés, d'autre but que leur prospérité.

Tels étaient les griefs et les causes de guerre que Buckingham développait dans son manifeste : on pouvait reconnaître, en les examinant de près, qu'aucun de ces motifs ne justifiait une agression. Il était sans doute naturel de supposer à la Grande-Bretagne quelque propension pour les réformés; mais quel droit pouvait-elle avoir d'intervenir à main armée dans les querelles des mécontents, de fomenter la révolte et de lui prêter des secours? L'appui de l'étranger a rarement calmé les passions des partis et concilié les discordes civiles : trop d'exemples nous ont appris que l'on fait payer chèrement les services rendus, et que l'on retient pour soi-même une partie de ses conquêtes.

Quoique le débarquement des Anglais eût réussi, Buckingham ne se croyait pas solidement établi dans l'île de Ré; il craignait de nouvelles attaques, et il employa trois jours à se fortifier sur le rivage. Ce délai permit à Toiras de continuer les murs d'enceinte de la citadelle de Saint-

Martin, qui étaient commencés depuis treize mois. La principale entrée de cette place n'était pas encore fermée : elle offrait une large ouverture, où trente hommes de front pouvaient passer à la fois : il y avait peu de logements à couvert; les bastions n'étaient ni couronnés de parapets ni palissadés, et les munitions et les vivres étaient insuffisants. Toiras fit entrer dans la citadelle une partie des provisions qui lui étaient nécessaires, et que le bourg de Saint-Martin pouvait lui fournir : il y prit quinze mille boulets, quatre-vingts milliers de poudre, des canons, d'autres armes, et tout ce qu'il crut utile à la défense; mais on était encore dénué d'un grand nombre de ressources, et ces approvisionnements faits à la hâte étaient incomplets.

Les Anglais quittèrent leur première position le 26 juillet, et, au lieu d'attaquer le fort de la Prée, qu'il eût été difficile de défendre longtemps avec une garnison de cent hommes contre des forces si supérieures, ils s'avancèrent vers la citadelle de Saint-Martin. Buckingham avait partagé son armée en huit bataillons; l'artillerie marchait en tête, la cavalerie au centre, l'infanterie sur les ailes : il ne voulut engager, durant sa marche, aucune action de détail, quoique Toiras eût en-

voyé, pour l'attirer au combat, soixante chevau-légers et quarante mousquetaires, que soutenait une compagnie de cent hommes, commandée par le capitaine la Clédie. Les Anglais entrèrent sans résistance, au nombre de huit mille, dans le bourg de Saint-Martin, dont la position n'était pas tenable, et que Toiras avait fait évacuer : leur première batterie fut placée près du havre; ils commencèrent le 2 août à tirer sur le fort, et ne cessèrent leur feu qu'après avoir été démontés par celui des assiégés. Il fallut réparer cette batterie; l'ennemi en dressa trois autres à deux cents pas d'intervalle, et le feu se renouvela avec plus de vivacité. Buckingham fit tracer, à une assez grande distance de la place, une ligne de circonvallation, destinée à fermer aux assiégés toute communication avec le dehors; et en même temps il ouvrait des tranchées pour gagner pied à pied les remparts de la citadelle. Ces derniers travaux furent souvent inquiétés par les sorties de la garnison, et les soldats travaillèrent avec une infatigable activité à mettre en état de défense une place dont les fortifications n'étaient pas encore terminées.

La citadelle de Saint-Martin formait un parallélogramme, aux quatre angles duquel des bas-

tions avaient été construits; et des deux côtés de la place on avait prolongé, en suivant le rivage, une ligne de retranchements, afin d'étendre l'espace du littoral où pourraient aborder les capitaines de navires chargés d'introduire quelques provisions pendant le siége. Ces deux têtes de fortifications avaient leurs batteries, leurs mines, leurs palissades; les bastions de la place furent couverts par quelques ouvrages extérieurs, et le soin de la défense des différents quartiers fut réparti entre les officiers supérieurs.

Les Anglais commençaient cependant leurs approches; ils avançaient leurs tranchées, et ils se croyaient si assurés de prendre la citadelle, que le duc de Buckingham écrivit à Charles Ier qu'il en serait maître dans huit jours. On lit dans une relation contemporaine, que le gouvernement britannique fit préparer un édit pour attirer dans l'île de Ré un certain nombre de familles anglaises et pour favoriser leur établissement par des concessions de priviléges; mais d'autres nouvelles firent suspendre la publication de cet édit, et l'on prévit bientôt une longue résistance.

Nous ne suivrons point tous les travaux du siége; l'intérêt de ces détails est affaibli par le temps; mais quelques traits plus remarquables

doivent échapper à l'oubli, et de ce nombre est la défense d'une demi-lune que Toiras faisait élever à la pointe du bastion d'Antioche, afin d'y conserver un puits : ressource d'autant plus précieuse pour les assiégés, que l'eau douce était très-rare, et que l'on craignait d'en manquer pendant les grandes chaleurs. Trois bataillons anglais vinrent attaquer les travailleurs pendant la nuit; et déjà la pointe de cet ouvrage était occupée, quand le détachement chargé de sa défense, et conduit par Montaut, capitaine au régiment de Champagne, renverse les assiégeants à coups de hallebarde, en tue cent cinquante, et force les autres à la retraite.

L'ennemi ayant inutilement tenté plusieurs attaques de vive force, voulut, après un mois de siége, réduire la place par la famine. Il s'y trouvait un grand nombre d'ouvriers dont le concours était nécessaire aux travaux de la défense, et aux constructions ou aux réparations des édifices; l'ennemi fit rassembler leurs femmes, leurs familles qui étaient dispersées dans l'île de Ré : il les fit conduire à la tête des tranchées, et, leur refusant tout moyen de subsistance, les exposant même au double feu des deux partis, et ne leur laissant aucun moyen de regagner la campagne, il mit le

commandant de la citadelle dans la nécessité de les recevoir par commisération.

On vit alors un de ces exemples d'amour maternel qui seraient un sujet d'admiration s'ils n'étaient pas inspirés par la nature même. Une femme, ayant un enfant dans ses bras, fut blessée d'un coup de mousquet qui la renversa; elle lui donna le sein pour calmer sa frayeur, pour apaiser ses cris; et, lorsqu'on vint la secourir, elle était morte; mais ses bras pressaient encore l'enfant suspendu à sa mamelle.

Quand tous les infortunés eurent été reçus, cet accroissement de consommateurs affaiblit promptement les ressources de la garnison : il fallait chaque jour plus de cent boisseaux de farine, et le nombre des bouches inutiles en dévorait une bonne partie. Les meilleurs approvisionnements étaient réservés aux hommes qui s'étaient rendus volontairement dans la place pour concourir à sa défense : on croyait leur devoir davantage, parce qu'ils n'étaient pas obligés par état à s'exposer aux fatigues et aux périls d'un siége; mais tous les soldats étaient déjà réduits au pain et à l'eau : l'ennemi s'efforçait de mettre le feu aux magasins, en lançant dans la place une grande quantité d'artifices, de grenades et de bombes : il cherchait à

écraser les logements des troupes sous les pesantes masses que lançaient ses pierriers; et ses archers faisaient pleuvoir sur les différents postes une grêle de traits. Le soldat résistait avec courage aux plus vives attaques de l'ennemi; mais les maladies, le manque de vivres substantiels et de médicaments portèrent quelque abattement dans la garnison. Il y eut, depuis la fin du mois d'août, des pluies abondantes, que l'on avait d'abord reçues comme un bienfait, mais dont les troupes furent ensuite très-incommodées : on n'avait aucun moyen pour se mettre complétement à couvert, et les approvisionnements les plus nécessaires allaient s'épuiser.

Toiras voulut faire connaître sa position à la Forest, son troisième frère, qui commandait au fort Louis, près de la Rochelle. Toutes les chaloupes, à l'aide desquelles on pouvait établir des communications, avaient été successivement envoyées vers le continent; il n'en restait aucune pour y porter un nouveau message, quand trois soldats du régiment de Champagne se présentèrent pour remplir à la nage cette périlleuse commission. Ils devaient d'abord passer de la citadelle de Saint-Martin au fort de la Prée, et traverser

ensuite le bras de mer qui les séparait de la terre ferme. Chacun d'eux se dépouille de ses habits et porte, attachée au cou, une lettre renfermée dans une cartouche enduite de cire : ils gagnent le fort de la Prée, tantôt marchant sur la rive, tantôt se jetant à la nage lorsqu'ils aperçoivent un poste ennemi : le commandant du fort où ils s'arrêtent leur remet aussi ses lettres; et ils s'élancent à la mer, le même soir, pour gagner le continent. Un de ces soldats se noya dans la traversée; mais la marée porta son corps sur le rivage, et les lettres que l'on trouva sur lui furent portées à l'officier auquel elles étaient adressées : le second fut rencontré et poursuivi par un bâtiment anglais; épuisé de fatigue, et n'ayant pas la force d'achever le trajet, il fut fait prisonnier : le troisième, nommé Pierre Lanier, né dans le voisinage d'Agen, parvint heureusement sur la plage. Une barque anglaise l'avait poursuivi longtemps; il nageait alors entre deux eaux, et n'élevait la tête que par intervalle et pour respirer l'air : atteint de plusieurs blessures et redoublant d'efforts, il prit terre près du moulin de la Leu, et se traîna des pieds et des mains le long du rivage, où il fut rencontré par un paysan qui l'aida à gagner le fort

Louis. Ses dépêches furent remises au gouverneur, et ce brave soldat reçut un accueil digne de son dévouement.

La situation pénible des assiégés était connue; mais Toiras ignorait lui-même le sort de son message. L'ennemi interceptait toutes les nouvelles du continent; il faisait arriver dans la place de faux bruits sur la santé du roi, et il cherchait à ôter à la garnison toute espérance d'être secourue. En même temps il faisait offrir à Toiras les plus honorables termes de capitulation, et, le 30 août, Buckingham lui écrivit ainsi :

« Monsieur, le désir que j'ai de témoigner en « toute occasion combien j'estime et prise les per- « sonnes de qualité et de mérite, me fera toujours « procéder en leur endroit avec toute sorte de « courtoisie. J'estime que je me suis comporté « jusqu'ici en votre endroit de cette sorte, autant « que la loi des armes me l'a pu permettre : en « continuation de quoi, avant que la suite des af- « faires m'oblige à prendre d'autres conseils et « à changer de procédure, j'ai trouvé bon de vous « exhorter à la considération de vos nécessités, « lesquelles vous avez déjà endurées avec patience; « et votre courage vous pourrait porter à les con- « tinuer jusqu'à l'extrémité, sous de vaines espé-

« rances de secours, au préjudice de votre sûreté.
« Pour ces causes, et pour le regret que j'aurais
« de vous voir arriver plus grand déplaisir, nous
« avons jugé convenable de vous convier à vous
« rendre entre nos mains, avec ceux qui sont de
« votre compagnie et sous votre charge, ensemble
« les places par vous occupées, sous des conditions
« honorables, que vous ne devez espérer à l'ave-
« nir, si vous m'obligez à poursuivre les moyens
« que j'ai en main pour accomplir mes desseins,
« et que vous portiez les choses à l'extrémité. Sur
« quoi, attendant votre réponse, je demeure,
« Monsieur, votre très-humble et très-obéissant
« serviteur. »

Cette lettre n'ébranla point la résolution que Toiras avait prise : il comptait sur le courage de ses troupes; et, prêt à s'exposer aux plus rigoureuses conditions d'une défense opiniâtre, il répondit au duc de Buckingham :

« Monsieur, vos courtoisies sont connues de
« tout le monde, et étant faites avec le jugement
« que vous y apportez, elles doivent être princi-
« palement attendues de ceux qui font de bonnes
« actions. Or je n'en trouve point de meilleures
« que d'employer sa vie pour le service de son roi.
« Je suis ici pour cela, avec quantité de braves

« gens, dont le moins résolu ne croirait pas avoir « satisfait à soi-même s'il n'avait surmonté toutes « sortes de difficultés pour aider à conserver cette « place. Ainsi, ni le désespoir de secours, ni la « crainte d'être maltraité en une extrémité, ne peu- « vent me faire quitter un si généreux dessein : « comme aussi je me sentirais indigne d'aucune de « vos faveurs si j'avais omis un seul point de mon « devoir en cette action, dont l'issue ne peut être « que fort honorable; et d'autant plus que vous « aurez contribué vous-même à cette gloire, d'au- « tant plus serai-je obligé envers vous. »

Le duc, en recevant cette réponse, redoubla d'estime pour son vaillant ennemi : il lui envoya quelques rafraîchissements, et celui-ci en offrit d'autres, tels que sa situation pouvait le lui permettre. « Jamais, dit l'auteur de la vie de Toiras, on ne fit « la guerre plus honnêtement, quoiqu'ils la fissent « vaillamment. »

La constance et la fidélité de cet officier ne surprirent point le gouvernement du roi : on était sûr qu'il ferait la plus honorable résistance, et il reçut bientôt de Louis XIII une lettre que nous croyons devoir rapporter textuellement.

« Monsieur de Toiras, sachant la vertu et le cou- « rage avec lequel vous et ceux qui sont dans la

« citadelle Saint-Martin vous défendez contre les « Anglais qui vous attaquent, j'ai bien voulu vous « témoigner, par cette lettre, la satisfaction parti- « culière que j'en ai, et vous dire que je prépare « un grand secours pour vous libérer du siége : « attendant lequel (comme je m'assure), vous et « tous ceux qui vous assistent continuerez la même « résolution et passion que jusques à présent vous « avez montrée pour le bien de mon service et de « cet État. Vous devez aussi croire que je recon- « naîtrai si avantageusement un si signalé service, « envers tous ceux qui y auront pris part, qu'ils « porteront toute leur vie la marque de la récom- « pense qu'ils auront méritée. Pour cet effet, je « désire que vous m'envoyiez les noms de ceux qui « sont enfermés avec vous dans la citadelle, afin « de n'en oublier aucun, et que nul gentilhomme, « officier ni soldat ne demeure sans récompense. « Sur ce, je prie Dieu, monsieur de Toiras, qu'il « vous ait en sa sainte garde. Écrit à Versailles le « 24e jour d'août 1627. Signé Louis. »

Cependant l'époque des secours annoncés dans la lettre du roi était encore incertaine : une espérance vague ne consolait pas des maux présents; les esprits faibles en étaient accablés; les mécontents cherchaient à augmenter cette impression;

et les secrets émissaires de l'ennemi, feignant de s'apitoyer sur l'abandon où on laissait l'île de Ré, cherchaient tous les moyens d'inspirer quelque découragement à ses défenseurs. La désertion faisait des progrès, et il était difficile de l'empêcher dans une place ouverte sur plusieurs points : l'évasion des sentinelles avancées obligeait de changer le mot d'ordre; il fallait une surveillance continue. On comparait la position de la place à celle des assiégeants qui avaient reçu des ravitaillements et de nouvelles troupes, et l'on se voyait privé de toute communication avec le continent. Dans cette triste situation, l'esprit d'indiscipline et de mutinerie fit des progrès; quelques hommes parlaient de se rendre; mais Toiras, se reposant avec confiance sur l'opinion du plus grand nombre, assembla la garnison et lui parla en ces termes :

« Messieurs, la plus illustre récompense des « vaillants hommes est la valeur même : elle pro« duit la gloire qui les rend recommandables à « leur siècle et admirables à la postérité. Que si « quelqu'un de vous en désire davantage, il doit « être assuré qu'il n'y a point de charges dans la « guerre, qu'il ne puisse espérer de la justice et « de la libéralité du roi. Quand je me représente qu'en ce lieu que nous défendons nous sommes

« devenus vous et moi les barrières de la France « et le bouclier de l'État, je trouve que nous de- « vons beaucoup à la fortune, et que nous sommes « très-obligés au roi qui nous y a mis : mais si « nous nous rendons, nous perdons cette gloire, « et, laissant l'ennemi dans la France, nous acqué- « rons l'infâme nom de lâches. Si on nous force « en vie, c'est un malheur à un si grand royaume, « rempli d'une infinité de braves, d'avoir mis de si « faibles barrières contre ses ennemis. Mourons « plutôt à la défense de cette place, que de survi- « vre au déplaisir de la voir emportée par les An- « glais, et servir nous-mêmes au spectacle de leur « triomphe. » Toiras se tournant ensuite vers les soldats : « Mes compagnons, leur dit-il, je ne vous « ai point assemblés en ce lieu pour vous exhorter « à bien faire. Je vous connais tous par vos noms « et par les effets de vos courages : il n'y a pas un « de vous qui voulût céder aux plus vaillants des « soldats anglais, qui font leur dernier effort, « après lequel ils remonteront sur mer, et repren- « dront honteusement le chemin de leur pays. Je « vous ai fait appeler ici, pour vous assurer des « récompenses que vous devez attendre de vos « services. Celui qui aura bien obéi doit être as- « suré qu'il arrivera à l'honneur de commander

« dans les charges dont il sera revêtu. Davantage, « comme la valeur est un chemin honorable pour « arriver à la noblesse, j'ai charge du roi de vous « assurer tous du nom et des charges de gentils- « hommes, dont il vous honorera à la fin de ce « siége. Vous pouvez considérer combien vous « aurez de gloire de l'être devenus par votre vail- « lance, et en servant l'État dans une occasion si « importante. Sa Majesté vous garde encore plu- « sieurs places de capitaines, de lieutenants et « d'enseignes dans les vieux régiments, qui ont « vaqué et qu'elle ne veut remplir que de vos « personnes. Que si parmi vous il s'en trouvait « quelqu'un qui manquât de courage à soutenir « ce siége (ce que je ne puis pas croire), qu'il me « le fasse savoir! je lui ferai ouvrir les portes, et « lui donnerai la liberté de se retirer où il voudra; « ne devant pas souffrir qu'il y ait aucun homme « lâche parmi vous, que j'ai reconnus être vail- « lants. »

Ces paroles firent taire les mécontents, et enflammèrent d'une nouvelle ardeur les soldats fidèles : ils voulurent tous se montrer dignes de la confiance de leur chef, et les éloges donnés à leur valeur les excitèrent à prolonger la résistance. Ces récompenses d'honneur et d'opinion ont un grand

pouvoir sur les âmes généreuses; aucun autre prix ne peut leur être supérieur. Le régiment de Champagne, spécialement chargé de la défense de l'île de Ré, avait sa réputation à soutenir : il ne refusa aucune des épreuves et des fatigues qu'un si glorieux devoir lui imposait.

Le 4 septembre, vers le milieu de la nuit, Toiras fait sortir de la citadelle un détachement de quarante hommes armés de mousquets, et il y joint vingt travailleurs pour renverser les barricades des assiégeants; cette sortie réussit, et les ennemis abandonnent précipitamment leurs tranchées. On vit dans le fort de Saint-Martin le feu Saint-Elme briller sur le fer d'une pique; et, dans un siècle de crédulité religieuse, ce phénomène fut regardé comme un favorable augure.

La garnison, animée par ses succès dans plusieurs attaques particulières, était néanmoins forcée de mettre des bornes à ses entreprises : elle avait consommé une grande partie de ses munitions, et il fallait en tenir en réserve pour continuer sa défense. Les Anglais, afin de lui ôter tout moyen d'approvisionnement par mer, se servirent de plusieurs corps de navires rasés et liés ensemble, pour construire un fort flottant, qu'ils armèrent de six pièces de canon, et ils le

mirent à l'ancre très-près de la citadelle. Cette batterie qui tirait à fleur d'eau pouvait aisément empêcher le passage des embarcations destinées à communiquer avec la terre; mais au bout de quelques jours, le vent de nord-est souffla avec tant de violence que ces pontons se désunirent et se brisèrent sur la plage. Les ennemis établirent ensuite en avant du port une estacade, formée d'une suite de mâts attachés les uns aux autres avec des chaînes de fer, et retenus dans leurs positions par des câbles et des ancres. Cette barrière et les bateaux de garde qui la défendaient formaient un demi-cercle, aboutissant d'un côté à l'anse de Loix, et de l'autre à la rade du village de la Flotte. Mais ces obstacles n'arrêtent point le capitaine Valin qui venait jeter quelques secours dans la place. Il arrivait de Bayonne avec seize grandes chaloupes, frétées pour cette expédition, et il avait rencontré successivement trois croisières anglaises, une au pertuis d'Antioche, une autre aux Baleines, une troisième au verger du Lac; mais il leur avait échappé à force de rames. Chacun de ces bateaux de transport était chargé de cinq tonneaux de farine, de menus grains, de biscuit, de morue, de trente barils de poudre, de balles et de mèches

pour la mousqueterie. Cette flottille se rendit d'abord aux Sables d'Olonne; on y fit embarquer la moitié du détachement de Champagne que Toiras avait laissé au fort Louis lorsqu'il était venu occuper l'île de Ré, et dans la soirée du 5 septembre on reprit la direction du midi pour gagner cette île, qu'on alla reconnaître du côté de la tour des Baleines. Les seize chaloupes passèrent à portée de canon de la flotte anglaise, et les bordées qu'elles essuyèrent leur causèrent quelques avaries : mais leur marche était si rapide qu'elles furent inutilement poursuivies et qu'elles purent éviter un engagement inégal. Enfin l'on rencontra l'estacade flottante; et le mouvement des vagues, qui étaient très-houleuses, permit à plusieurs chaloupes de passer en glissant sur cette mobile barrière; d'autres purent heureusement se faire jour dans des lieux où la tempête de la nuit précédente avait déjoint et rompu quelques pièces de l'estacade. Le capitaine Valin aborda et vint s'échouer avec ses navires au pied d'un bastion de la citadelle : on fit le débarquement des troupes et des provisions, sous le feu de l'ennemi qui n'avait pu s'opposer à cette expédition, et le détachement de Champagne rejoignit ses drapeaux avec allégresse. Il était commandé par le brave

Comminges, lieutenant-colonel du régiment, et cet officier ne put revoir sans émotion les lieux où il s'était signalé deux années auparavant : il avait su les efforts héroïques de ses compagnons d'armes : quarante jours de siége s'étaient écoulés sans lui ; il regrettait la perte de ces glorieux dangers, et il venait jurer à ses camarades des vieilles bandes de partager leurs fatigues, leurs périls, leurs privations, de sauver la place avec eux, ou de s'ensevelir sous ses ruines.

L'arrivée d'un secours en grains et en munitions ranima toutes les espérances ; elle permit d'augmenter de quelques onces de pain la ration des soldats ; elle fit attendre sans murmures de nouvelles privations ; et un des défenseurs de la place écrivait, quelques jours après, à un ami qui servait dans l'armée du roi : « Buckingham veut « nous prendre, comme les moines font le para« dis, par jeûnes et par prières. L'abbé de Mar« sillac n'est pas de cet avis, puisqu'il nous fit « passer, la nuit d'entre lundi et mardi dernier, « plus de soixante-dix tonneaux de toutes sortes « de munitions de guerre, de bouche, et de mé« dicaments, sur des pinasses que le cardinal de « Richelieu, son maître, a fait acheter. »

Le capitaine Valin reprit la mer deux jours

après, à la marée de minuit, pour regagner le continent, avec les malades, les blessés, et les familles que l'ennemi avait forcées de se réfugier dans la citadelle. Son expédition, heureusement terminée, avait rendu aux assiégés un double service, en leur portant des secours et en diminuant le nombre des consommateurs. Mais ces approvisionnements ne pouvaient suffire que pour dix jours; l'on fut bientôt réduit à de nouvelles privations. Plusieurs moulins étaient rompus : on manquait de farine; vingt chevaux avaient été abattus pour la subsistance de la garnison; les rations de biscuit diminuaient, et Toiras sentait la nécessité d'obtenir un secours plus efficace. Il voyait intercepter par les croisières maritimes des ennemis tous les nouveaux convois destinés à la citadelle; et il pensait que la descente d'un corps de troupes de cinq à six mille hommes pourrait seule faire lever le siége. Tel était le but de toutes les demandes qu'il cherchait à faire parvenir au roi, par des embarcations qu'il expédiait à la dérobée vers le continent; mais il était résolu d'attendre, en se défendant toujours, l'effet de ses représentations. « Sans doute, disait-il, nous re-
« cevrons des vivres vers l'équinoxe, pendant les
« grandes marées qui rendent un débarquement

« plus facile; mais s'il ne nous vient rien, et que « la faim nous chasse d'ici, je suis résolu de sortir « de nuit ou de jour en bataille, de passer à tra- « vers les tranchées des ennemis, et de nous faire « ainsi ouverture vers le fort de la Prée, où j'atten- « drai la descente. »

Ce commandant reçut bientôt une seconde lettre du roi, qui l'engageait à continuer sa belle défense : cette lettre était du 16 septembre : le roi était à Saint-Germain en Laye; mais il allait partir pour se rendre au camp devant la Rochelle, et il confirmait ses premières promesses de secours.

« Monsieur de Toiras, je ne saurais vous té- « moigner assez à mon gré le contentement que « j'ai de la courageuse et constante défense que « vous et ceux qui sont dans la citadelle de Saint- « Martin rendez pour la conservation de cette « place. Je sais que les uns et les autres y êtes « poussés par le zèle et la dévotion que vous por- « tez tous à mon service et au bien de cet État, « grandement intéressé au succès de cette entre- « prise. C'est pourquoi je vous assure que le ser- « vice que vous rendez tous, regardé non-seule- « ment de la France mais de toute l'Europe, sera « dignement reconnu envers tous les gentilshom- « mes, capitaines, officiers et soldats qui vous as-

« sistent, et que, outre la gloire et l'honneur que « vous y acquerrez, la récompense en sera telle « qu'elle égalera, s'il se peut, le mérite d'une si « belle, si importante et signalée action. Je ne vous « exhorte pas ici de persévérer en la résolution « que vous avez prise de conserver la place que « vous avez jusqu'ici si vaillamment et si victo-« rieusement défendue; car je suis assuré qu'il n'y a « aucun d'entre vous à qui la vie ne soit beaucoup « moins chère que l'intérêt de la réputation de « votre roi et de cette couronne. Souvenez-vous « seulement que vous combattez pour l'un et pour « l'autre, et pour l'honneur de la nation que des « étrangers sont venus de gaieté de cœur assaillir « en pleine paix, et que tout le monde qui com-« mence, dans la suite de votre défense, à louer « et exalter la valeur, le travail et la patience des « Français, se promet de votre vertu une issue aussi « glorieuse pour nous de cette entreprise, comme « pleine de honte et de confusion aux ennemis. J'ai « donné ordre de toutes parts pour vous faire se-« courir d'hommes, de vivres et munitions de « guerre : j'espère que vous en recevrez bientôt « l'effet, ainsi que l'on a commencé. Outre ces « rafraîchissements, mon armée navale s'en va « prête, et capable d'un plus puissant secours,

« pour mettre sur la défensive ceux qui mainte-
« nant nous attaquent. Et afin de ne rien oublier
« de ce qui peut être nécessaire pour l'assistance
« de tant de gens de bien qui êtes attachés à la
« défense de cette place, maintenant que ma santé
« me peut permettre de monter à cheval, j'ai ré-
« solu de partir le 25 de ce mois de Dourdan,
« pour m'acheminer le plus diligemment que je
« pourrai en personne à mon armée, et pourvoir
« par ma présence à tout ce que je verrai être
« convenable pour faire lever le siége aux enne-
« mis : me promettant que par votre courage et
« bonne patience je pourrai arriver assez à temps
« pour cet effet. C'est ce que je désire de vous, et
« vous ordonne que vous fassiez une liste conte-
« nant les noms et surnoms des capitaines, offi-
« ciers, gentilshommes et soldats qui sont dans la
« citadelle, et que vous me l'envoyiez; afin que
« je connaisse et fasse connaître au public le nom
« et le mérite de ceux qui ont si bien mérité de
« moi et de la France. »

Cette lettre du roi parvint aux assiégés; mais l'expédition que l'on projetait pour les délivrer exigeait encore de longs préparatifs. Les Anglais, informés de toutes les nécessités de la place par les déserteurs qui passaient dans leur camp, re-

doublaient de vigilance pour intercepter tous les approvisionnements qui lui étaient envoyés. Cinq chaloupes, expédiées des Sables d'Olonne, le 20 septembre, avec un chargement de farine et d'autres vivres, furent chassées par les croisières anglaises, et forcées de relâcher dans la rivière de Saint-Benoît. Sept autres barques, parties deux jours après, furent également poursuivies : il n'en parvint qu'une seule, qui apportait des vivres pour huit jours et qui avait à bord trente hommes du régiment de Chappes. Les ennemis essayèrent d'y mettre le feu, et un de leurs brûlots vint échouer sur le rivage : les soldats trouvés à bord du navire incendiaire pouvaient être passés par les armes; Toiras leur accorda la vie.

L'attaque et la défense des jours suivants donnèrent lieu de part et d'autre à des pertes nombreuses, et Montferrier, frère de Toiras, fut tué dans une de ces rencontres : un de ses autres frères avait eu le même sort dans un des combats précédents.

L'engagement que les assiégés eurent à soutenir le 1er octobre fut un des plus mémorables. Un des retranchements qu'ils avaient élevés au bord de la mer pour protéger et couvrir quelques arrivages, fut attaqué par l'ennemi, qui, après l'avoir

longtemps canonné, parvint à l'assaillir et à se loger sur le parapet ; mais il fut repoussé et vivement poursuivi dans ses tranchées. L'enseigne Renié qui avait vaillamment défendu ce poste mourut de ses blessures. Cet officier s'était signalé par sa bravoure dans toutes les occasions : il se regardait comme placé plus en évidence, puisqu'il était chargé du drapeau de la compagnie colonelle, et il tenait ce périlleux honneur pour la faveur la plus honorable. Toute la garnison fut vivement touchée de sa perte.

Cependant il y a, dans toutes les circonstances difficiles, des esprits inquiets qui cherchent le trouble, des hommes pusillanimes ou abattus qui sont disposés à se rendre à l'ennemi : le mécontentement, les murmures faisaient des progrès, il fallait prévenir un soulèvement, et d'imprudentes mesures de rigueur auraient pu irriter davantage. Les fatigues de la garnison étaient extrêmes ; la dyssenterie y faisait des ravages : un grand nombre d'hommes en étaient morts, et tant d'autres étaient hors de service, qu'on ne pouvait plus garnir suffisamment tous les postes. Ces pertes, cet état de faiblesse disposaient au découragement ; et Toiras, prêt à supporter lui-même les plus rudes épreuves, ne pouvait fermer les yeux

sur l'état de souffrance des hommes qui l'environnaient. Retenu chez lui par la maladie, il fit venir les sergents, les caporaux, les anspessades, se convainquit de leur fidélité, et vit les bonnes dispositions du plus grand nombre des soldats; mais il reconnut aussi la nécessité d'apaiser les mutins; et quoiqu'il eût pris la résolution de se défendre, il annonça, pour gagner du temps, l'intention d'entrer en pourparler avec Buckingham, et de négocier la capitulation de la place, si dans huit jours elle n'était pas secourue.

En effet le capitaine Montaut fut envoyé, le 6 octobre, au camp des ennemis, pour connaître à quelles conditions ils voudraient traiter. Buckingham voulut avoir un jour pour délibérer, et il se borna à répondre « qu'il traiterait avec cour« toisie de telles gens de bien qui s'étaient défen« dus jusqu'à l'extrémité. » Le lendemain, lorsque le capitaine des Étangs vint ouvrir une seconde conférence, le duc demanda que les assiégés proposassent eux-mêmes les conditions qu'ils désiraient.

L'intention de Toiras était de ralentir, à la faveur d'une négociation, les travaux du siége, soit pour donner à ses troupes quelque repos, soit pour arriver sans trouble jusqu'au moment où

des secours devaient lui parvenir : il ne répondit pas immédiatement, sous prétexte qu'il avait à consulter l'opinion des troupes et des habitants, et ceux-ci reprirent bientôt plus de sécurité, en voyant s'avancer vers la rade, sous pavillon français, trente-cinq barques, flibots, pinasses et traversiers, à bord desquels se trouvaient des munitions, des subsistances et trois cents hommes de troupes. Ce convoi était parti des Sables d'Olonne, et il résolut de passer à travers la flotte anglaise, dont il essuya l'artillerie et la mousqueterie. Vingt-neuf voiles abordèrent au pied de la citadelle, cinq autres furent repoussées et regagnèrent le continent; une seule fut prise par les ennemis.

L'expédition s'était terminée dans la nuit; et les Anglais, n'ayant pu empêcher l'arrivage de ces navires, essayèrent ensuite de les incendier, soit avec des brûlots, soit avec des balles de feu, mais ils ne purent y parvenir. Ce convoi apportait aux assiégés plus de deux cents tonneaux de farine, soixante pipes de vin, des médicaments pour les malades et les blessés, des viandes salées, beaucoup d'autres vivres, des vêtements, du charbon de terre, des planches pour se baraquer, et une grande quantité d'effets d'équipement et de

munitions de guerre. On vit alors que, si les mécontents avaient parlé de se rendre, cependant ils ne manquaient pas de résolution, qu'ils avaient uniquement cédé à la misère, à l'épuisement de toute ressource, et qu'il suffisait pour les ranimer de leur rendre les moyens de prolonger leur résistance. Buckingham attendit en vain le retour des négociateurs : les assiégés reparurent sur leurs retranchements, faisant parade des provisions qu'ils avaient reçues; l'artillerie dont on croyait les munitions épuisées tonna sur toute la ligne des remparts, et la défense fut continuée avec une nouvelle ardeur.

Deux bataillons ennemis vinrent, à la marée basse, attaquer les barques qui étaient alors à sec sur le rivage; mais ils furent repoussés : ils revinrent, à la marée haute, avec un grand nombre de chaloupes, renouveler leur attaque, et ils parvinrent à mettre vingt barques hors de service; mais les provisions en étaient déjà retirées : une mine qu'ils firent jouer, la nuit suivante, pour faire brèche à un ouvrage avancé, n'eut pas l'effet qu'ils s'en étaient promis, et l'attaque qu'ils voulaient effectuer sur ce point dut être différée.

Le roi qui se rendait à son armée était à Niort le 9 octobre; il arriva le 12 au camp devant la

Rochelle, et sa présence donna une nouvelle activité aux préparatifs déjà commencés pour jeter dans l'île de Ré un corps de troupes plus considérable, et pour forcer l'ennemi à l'abandonner. Sept barques chargées de vivres furent expédiées au fort de la Prée, où le capitaine Barrière commandait une garnison de cent hommes : le régiment du Plessis-Praslin, qui se trouvait dans l'île d'Oléron, reçut l'ordre de se rendre sur le même point, et de commencer près du fort quelques lignes de retranchements, pour favoriser la descente des autres corps qui devaient y débarquer.

Le premier bruit de ces préparatifs inspira au duc de Buckingham de vives inquiétudes. Il hésitait dans ses attaques; le feu de ses batteries se ralentissait; la tranchée n'avançait plus, et il paraissait songer à la retraite, quand son gouvernement lui fit savoir que lord Holland allait lui amener d'Angleterre un corps de six mille hommes : le duc de Soubise, qui était dans la Rochelle, vint aussi lui promettre des secours, et Buckingham résolut de continuer le siége. Cependant il faisait élever dans l'île de Loix, séparée de celle de Ré par un étroit canal, quelques retranchements pour couvrir sa retraite, dans le cas où il serait contraint de se rembarquer.

Toutes les dispositions, ordonnées pour secourir l'île de Ré, ayant été faites à la fois dans l'île d'Aix, dans celle d'Oléron, à Brouage, au Plomb, aux Sables d'Olonne, les nombreuses voiles dont la flotte devait se composer se mirent en mouvement pour se réunir. Ces bâtiments furent contrariés pendant six jours par les vents, qui les obligèrent de relâcher sur différents points; et enfin on commença le 31 octobre un débarquement près du fort de la Prée.

Le comte du Plessis-Praslin, qui devait faire partie de l'expédition, était malade en partant, et comme son état empirait, le cardinal de Richelieu lui fit dire dans l'île d'Aix, où la tempête l'avait forcé de relâcher, qu'il pouvait revenir à terre : le général n'accepta point cette autorisation; et après avoir passé dans l'île de Ré, à travers la flotte anglaise, il écrivit au cardinal : « Vous « avez bien voulu m'exhorter à regagner la terre « pour m'y rétablir : j'ai jugé que l'air le plus « favorable à ma santé serait celui du fort de la « Prée dans l'île de Ré, et c'est là que j'attends « les ordres de Votre Éminence. »

Si les Anglais n'avaient laissé qu'un corps d'observation devant la place de Saint-Martin, afin de se porter plus en forces sur le point du débar-

quement, le petit nombre de troupes, descendu sur le rivage, aurait eu peine à résister ; mais en craignant de suspendre les travaux du siége, ils laissèrent au comte de Praslin le temps de se fortifier vers la pointe de Sablonceau, et d'y attendre les hommes qui tenaient encore la mer.

Le duc de Buckingham craignit bientôt que ces troupes ne vinssent attaquer le village de la Flotte, où il avait une garnison de six cents hommes : il détacha pour la soutenir deux mille hommes de l'armée de siége, et Toiras profita de cette occasion pour ruiner une partie des travaux de l'ennemi. Il y eut le lendemain quelques escarmouches entre des détachements sortis du village de la Flotte et du fort de la Prée, et Buckingham résolut de donner un assaut général à la citadelle de Saint-Martin, avant que les troupes royales fussent à portée de la secourir. Il n'y avait encore que douze cents hommes de débarqués, et ils restaient cantonnés près du rivage, pour favoriser la descente du reste de l'armée, qui aborda sur le même point, le 8 novembre, sous les ordres du maréchal de Schomberg.

Un soldat, venu de la Prée, s'était introduit dans la citadelle au milieu de la nuit du 5 au 6 novembre, et il avait prévenu Toiras de l'attaque

du lendemain : chacun eut ordre d'être à son poste, et tous étaient disposés à remplir leur devoir. On vit au point du jour les tranchées des assiégeants se garnir de soldats; un grand mouvement se remarquait dans leurs quartiers; les sentinelles, avancées vers le bourg de Saint-Martin, y entendaient chanter les psaumes, et les prières usitées avant le combat; et le signal de l'attaque fut donné par trois coups de canon, à huit heures du matin. Quoique l'armée anglaise se jetât en même temps sur tous les ouvrages avancés, les deux attaques principales étaient dirigées l'une contre le bastion de Toiras, l'autre contre le bastion d'Antioche. Celui de Toiras était situé vers la mer : il n'était pas encore achevé; mais une falaise escarpée lui servait de base, et en rendait l'accès difficile. Ce retranchement fut attaqué par plus de deux mille hommes, et ceux-ci s'étant emparés de quelques ouvrages extérieurs, gravirent la falaise, à l'aide des échelles qu'ils avaient dressées : tout à coup ils furent chargés avec tant de résolution, et ils furent si maltraités, qu'ils se replièrent et descendirent précipitamment aux bords de la mer.

Le bastion d'Antioche, plus élevé et mieux revêtu que celui de Toiras, était attaqué par douze

cents hommes, qui se rendirent bientôt maîtres de la contrescarpe et du fossé, auquel la nature du sol n'avait pas permis de donner de la profondeur; mais les assiégés, en abandonnant les ouvrages du dehors, avaient concentré leurs forces dans l'intérieur du bastion, et ils le défendirent avec vigueur. L'ennemi était écrasé à la fois par la mousqueterie des retranchements voisins, et par les pierres que l'on roulait du haut des remparts : il perdit beaucoup de monde dans cette attaque, il fut repoussé, et les assiégés le poursuivirent avec ardeur jusque dans ses tranchées.

Montaut commandait le bastion de Toiras, des Étangs celui d'Antioche, et la Clédie commandait la falaise et les rives de la mer. Le régiment de Champagne fut vaillamment secondé dans cette action par un détachement des régiments de Chappet et de Chasteliers, qui était arrivé récemment : officiers, soldats rivalisaient de zèle; et quoique les deux tiers fussent malades et affaiblis par le flux de sang, par la fièvre, par l'excès des fatigues, tous se ranimèrent pour prendre part à cette grande et dernière épreuve : les plus infirmes prenaient les armes : on en vit, au fort de la mêlée, tomber d'épuisement, en laissant à leurs camarades leur faible héritage, et en les priant

de prendre soin de leur sépulture. Les combats ou les maladies avaient emporté, durant le siége, les deux tiers de la garnison : ceux qui survécurent obtinrent la gloire d'avoir sauvé la place qui leur était confiée.

Buckingham, affaibli lui-même par tant de combats, n'avait plus à faire de nouvelles tentatives ; il ne lui restait plus qu'à pourvoir à sa sûreté. Il envoya un message à Toiras pour obtenir de faire enlever les morts; il les fit inhumer dans la tranchée, et prévint ce commandant de l'intention où il était d'abandonner l'île : « C'était à « la constance de Toiras, à son courage et à celui « de sa garnison, qu'il attribuait l'honneur de lui « faire lever le siége. »

Sur ces entrefaites les troupes royales avaient continué leur débarquement à Sablonceau et au fort de la Prée : le maréchal de Schomberg marchait à leur tête; il avait fait occuper le village de la Flotte, et s'avançait sans obstacle vers le bourg de Saint-Martin. Lorsqu'il arriva près de la citadelle, Toiras vint à lui avec un corps de quatre cents hommes, glorieux débris de sa garnison, et il dit au maréchal qu'après avoir commandé dans la place, il venait obéir dans cette armée.

Les ennemis étaient en pleine retraite : ils avaient partagé en sept bataillons les quatre mille hommes qui leur restaient, et ils se dirigeaient vers le village de la Couarde, par une plaine d'une lieue de longueur, où ils firent halte une fois, sans rompre ni changer leur ordre. Ils tournèrent tête, comme pour offrir le combat aux troupes royales; mais il n'y eut alors aucun engagement; et après avoir repris haleine, ils continuèrent leur marche pendant deux heures jusqu'au canal de Loix, en suivant une longue chaussée, bordée de fossés pleins d'eau, qui touchaient eux-mêmes à des marais salants d'une grande étendue. Ce chemin conduisait à un pont jeté sur le canal; et Buckingham avait fait élever au delà du pont un retranchement de neuf pieds de hauteur, bordé d'un bon fossé, et flanqué de deux demi-bastions.

Ce fut à ce passage que les troupes royales l'atteignirent. Deux bataillons anglais avaient déjà franchi le pont et s'étaient établis dans l'île de Loix; les autres furent assaillis avant d'y parvenir. Pour attaquer en flanc et sur différents points l'ennemi qui marchait en colonne, on se dirigea sur lui par plusieurs digues, élevées à travers les marais; mais quelques-unes avaient été rompues, et la marche des troupes qui devaient les suivre

se trouvait arrêtée ou ralentie. Le régiment de Champagne fut plus heureux; il arriva, il attaqua le premier : l'action devint bientôt plus générale; et la chaussée, le pont, les retranchements furent le théâtre d'un sanglant combat. L'ennemi perdit plus de deux mille hommes : une partie de sa cavalerie resta engagée dans les marais. Il abandonna ses canons; on lui prit quarante drapeaux; et Buckingham s'embarqua, la nuit suivante, avec les restes de son armée.

Les Français avaient fait dans cette journée un grand nombre de prisonniers : le roi fit remettre aux troupes qui les avaient arrêtés le prix de leur rançon, qu'il tira de sa propre épargne, et il envoya à la reine d'Angleterre quelques-uns des plus considérables d'entre eux, en lui adressant la lettre suivante :

« Madame ma sœur, Dieu ayant voulu bénir « mes armes; en sorte que le mylord Montjoye, « le colonel Gray, plusieurs capitaines, officiers « et gentilshommes sont demeurés mes prisonniers, de la journée qui se passa en Ré, le 8e de « ce mois, j'ai bien voulu témoigner à toute la « chrétienté l'estime particulière que je fais de « votre personne, vous renvoyant tous les dits « prisonniers, que j'ai remis sur leur parole, en

« votre considération ; puisque rien ne m'y a con-
« vié que l'amitié que je vous porte, et la con-
« naissance que j'ai que je ne saurais faire chose
« plus agréable à la reine ma mère que de vous
« déférer, ce que je ne voudrais faire pour aucun
« autre, etc. Signé Louis. Au camp devant la Ro-
« chelle, ce dernier novembre 1627. »

Le siége que venait de soutenir la garnison de Saint-Martin fut regardé comme une des opérations les plus brillantes, les plus mémorables : il en parut alors plusieurs relations qui sont toutes d'accord sur les faits; et l'auteur d'un de ces mémoires le termine ainsi : « Il faut avouer que le
« régiment de Champagne a excellemment servi
« le roi, depuis trois ans qu'il est entre les mains
« de M. de Toiras. Il a toujours gardé le Fort-Louis;
« il a chassé M. de Soubise du Médoc où cet offi-
« cier était descendu après l'entreprise de Blavet;
« il a conquis l'île de Ré, avec fort peu d'assis-
« tance ; il a battu les troupes de M. de Soubise et
« a mis en déroute tous les rebelles qui y étaient;
« il a donné bataille aux Anglais à leur descente;
« il a soutenu le siége durant seize semaines; il a
« encore combattu les Anglais à leur retraite. »

Après l'heureuse délivrance de l'île de Ré,

Louis XIII voulut laisser ce régiment en garnison dans la place qu'il avait vaillamment défendue, et il n'y fut relevé que treize mois après, par six compagnies du régiment des Gardes.

Il n'entrerait pas dans notre sujet de rappeler ici les détails du siége de la Rochelle, qui fut alors poursuivi avec plus de vigueur. Il était très-difficile de réduire une place bien fortifiée, qui pouvait recevoir par mer des vivres, des troupes, des munitions : la plupart de ces secours échappaient à la vigilance des croisières; et l'on ne put les intercepter qu'en établissant dans les flots de la mer, et en avant du port une longue digue qui en fermait l'entrée. La fureur des vagues détruisit plusieurs fois les ouvrages commencés; mais un travail obstiné vainquit enfin tous les obstacles; et quand les assiégés, réduits à leurs seules ressources, eurent enduré toutes les horreurs d'une extrême famine, à la vue de la flotte anglaise qui ne pouvait arriver jusqu'à eux, la faim, les fatigues du siége, les innombrables pertes qu'ils firent, en défendant les brèches et les ruines de leurs murailles, les forcèrent de s'abandonner à la merci du vainqueur. Le roi fit son entrée à la Rochelle le 1er novembre 1628; et lorsqu'il crut avoir terminé

par cette conquête les troubles religieux du Midi, il eut à porter vers les Alpes une partie de ses forces, afin d'y soutenir les droits du duc de Nevers sur le Mantouan et le Montferrat, dont la possession était alors en litige.

SOMMAIRE

DU LIVRE QUATRIÈME.

Expédition en Piémont. Siége de Privas. Réduction de quelques places des Cévennes et du Languedoc. Retour en Italie. Prise de Pignerol, de Saluces. Combat du pont de Carignan. Défense de Casal par Toiras. Services et mort de ce guerrier. Alliance de l'Autriche et de l'Espagne contre la France. Combat d'Avein. Prise de Tirlemont. Levée du siége de Louvain. Progrès des ennemis. L'armée française reprend l'offensive. Prise de Landrecies, de Maubeuge, d'Hesdin, d'Arras, d'Aire. Insurrection de la Catalogne. Prise de Collioure, de Perpignan et des autres places du Roussillon. Opération d'une armée française vers la Sègre. Bataille de Lérida. Mort de Louis XIII. Premières guerres de Louis XIV. Reprise de Lérida par le roi d'Espagne. Siége de Tarragone. Bataille de Llorens. Prise de Balaguer. Blocus de Lérida par le maréchal d'Harcourt. Siége de la même place par le prince de Condé. Prise de Tortose par le maréchal de Schomberg. Fin de la guerre de trente ans. Traités de Westphalie. Continuation de la guerre avec l'Espagne. Longue défense et capitulation de Barcelone. Fin de l'insurrection de Catalogne. Traité de paix des Pyrénées. Troubles de la Fronde. Remarques sur la situation où se trouvaient alors les régiments. Nombre des bataillons. Composition des compagnies. Enseignes. Instruments. Uniformes. Piques. Mousquets. Fusils. Espontons. Création des grenadiers. Invention de la baïonnette. Service de l'artillerie. Discussions sur le rang entre les régiments de Champagne, Navarre et Piémont. Règlements militaires. Reprise des hostilités. Siéges de Douay, de Courtray, de Lille. Traité de paix d'Aix-la-Chapelle. Fondation de l'Hotel des Invalides. Renouvellement de la guerre. Prise du fort de Skenk, de Wésel, de Nimègue, d'Utrecht. Fureurs de la guerre. Incendie du Palatinat. Batailles de Sintzheim, d'Ensheim, de Turckheim. Escalade d'Aschstein. Mort de Turenne. Combat d'Altenheim, de Kokensberg. Traité de paix de Nimègue. Combats singuliers. Tribunaux militaires.

LIVRE QUATRIÈME.

La mort du duc de Mantoue avait eu lieu pendant le siége de la Rochelle : ce prince ne laissait pas d'enfants, et Gonzague, duc de Nevers, qui était son cousin germain, partit de Paris, traversa *incognito* la Savoie et le Milanez, et se rendit à Mantoue, où il fut reconnu pour souverain par tous les ordres du pays. Cependant l'Empereur, auquel il avait à demander l'investiture de ce fief de l'Empire, ne la lui accorda point; il lui préférait le duc de Guastalla, qui était également de la maison de Mantoue, mais dont la parenté était plus éloignée : l'Espagne partageait les vues de l'Autriche, et Gonzalve de Cordoue vint mettre le siége devant Casal, qui faisait partie de l'héritage, échu au nouveau duc de Mantoue et du Montferrat.

Le cardinal de Richelieu, dont le crédit et le pouvoir augmentaient de jour en jour, détermina Louis XIII à marcher au secours de Casal, et le duc de Savoie, dont il fallait traverser le territoire, promit d'abord d'accorder aux troupes

françaises un libre passage; mais, comme il hésitait à tenir cet engagement, l'armée força le Pas de Suze pour pénétrer en Piémont, et le régiment de Champagne eut part à ce glorieux fait d'armes. Gonzalve de Cordoue prit alors le parti de lever le siége de Casal; et le duc de Savoie ayant consenti que Suse restât entre les mains du roi jusqu'à la conclusion des affaires de Mantoue, Louis XIII demeura maître d'un passage en Italie si la guerre devait y rappeler ses armées.

Quand le roi revint en France, après cette rapide expédition, il alla mettre le siége devant Privas, où flottait encore le drapeau des insurgés, et les régiments de Champagne et de Piémont furent d'abord détachés de son armée, pour attaquer le fort de Saint-André-lez-Boutières et celui de Tournon : l'une et l'autre place furent prises d'assaut; et les deux corps rejoignirent ensuite l'armée royale, pour continuer le siége de Privas. L'ennemi, ne pouvant plus défendre l'enceinte de la ville, se retira dans le fort de Thoulau, et ce dernier retranchement fut enfin emporté de vive force. Alais, qui fut bientôt assiégé, se rendit à discrétion, le 23 juin, et Nîmes et les autres villes occupées par les rebelles ouvrirent leurs portes au roi : Montauban seul attendit qu'on vînt l'in-

vestir; mais cette place, n'espérant pas pouvoir résister, se soumit à son tour : on rasa les fortifications des villes qui avaient pris les armes, et les soulèvements du Languedoc et des Cévennes parurent apaisés.

Bientôt la guerre allait se ranimer en Italie; les Impériaux étaient venus faire le siége de Mantoue; Spinola avait renouvelé avec des troupes espagnoles l'investissement de Casal; et Richelieu, voulant secourir cette dernière place, ramena lui-même l'armée française au Pas de Suse. Toutes les villes du Piémont venaient d'être mises en état de défense; celle de Pignerol avait seule été négligée : on la croyait assez forte pour que les Français ne fussent pas même tentés d'en entreprendre le siége; mais ils vinrent tout à coup l'envelopper, et ils l'attaquèrent si brusquement, que la ville et la citadelle furent occupées le huitième jour.

Le marquis d'Effiat et le maréchal de la Force marchèrent ensuite sur Saluces. Le bourg et le château d'Enuy se trouvaient sur leur passage; il fallait d'abord s'en emparer; et le marquis d'Effiat, se tournant vers le major de Champagne, placé à la tête de l'avant-garde, lui dit : « Monsieur « le major, c'est à vous de faire le logement de

« l'armée. — Monsieur, lui répondit ce comman-« dant, nous en viendrons bientôt à bout. » Aussitôt Pigeolet, Thibaut et les autres officiers, suivis de leurs soldats, s'élancent sur les retranchements qui entouraient le bourg; ils font main basse sur tout ce qui résiste, et l'alarme qu'ils répandent décide bientôt l'ennemi à leur livrer la forteresse. Les mêmes troupes s'emparent ensuite de Révél; elles entrent dans Saluces, et le château, battu en brèche, est promptement réduit à capituler. L'armée s'avançait sur Veillane et sur Carignan : les ennemis furent forcés dans l'une et dans l'autre position : on s'empara du pont de Carignan, du château de Pancaglieri, et les régiments de Picardie, de Champagne, de Piémont contribuèrent à ces différents avantages, qui leur permirent de se porter en toute hâte vers Casal, toujours investi par les troupes de Spinola. Toiras était parvenu depuis quelque temps à s'introduire dans cette place; il en avait vaillamment soutenu le siége, et il s'était enfin déterminé à se retirer dans la citadelle, quand il vit paraître l'armée française dont il attendait les secours. La délivrance de Casal amena une suspension d'hostilités; et la paix qui fut ensuite signée à Cherasco, le 6 avril 1631, assura au duc de Nevers

l'investiture des duchés de Mantoue et du Montferrat.

Toiras, devenu maréchal de France après la campagne d'Italie, n'avait pas cessé de prendre un vif intérêt au régiment avec lequel il avait si vaillamment servi; et en 1630 il sollicitait encore quelques faveurs pour les soldats qui avaient partagé ses périls dans la défense de l'île de Ré. Ses prières furent rejetées; mais il ne se rebutait point lorsqu'il demandait pour d'autres que lui; et comme il renouvelait ses instances, Marillac, garde des sceaux, lui dit un jour : « Monsieur de « Toiras, vous parlez avec beaucoup de chaleur « pour ceux qui vous ont aidé à repousser les « Anglais; mais cinq cents gentilshommes en au« raient fait autant que vous s'ils avaient été à « votre place. — Monsieur, répondit Toiras avec « fermeté, la France serait bien malheureuse si « elle n'avait pas deux mille hommes capables de « la servir aussi bien que moi.... Cependant faut-il « oublier les gens dont vous connaissez le mérite? « Je ne demande rien pour moi; j'implore quel« ques légères faveurs pour des soldats intrépides « qui portent sur leur corps les marques de leurs « services : c'est au roi que je les demande, et non « à vous. »

La fierté de caractère du maréchal rendit sa franchise incommode : il fut disgracié à la cour, il perdit tous les appointements de ses places, et alla passer plusieurs années en Italie. Son mérite ne pouvait être longtemps négligé ; et la guerre s'étant rallumée en 1635 entre la France et l'Espagne, le duc de Savoie, qui était allié de la France, nomma Toiras lieutenant général et commandant de ses armées : Louis XIII y donna son adhésion, et cet illustre capitaine ouvrit la campagne par une invasion dans le Milanez ; mais, le 16 juin, il fut tué d'un coup de mousquet, à l'attaque du château de Fontanet, en allant reconnaître la brèche, pour juger si elle était praticable. Le duc de Savoie lui fit faire à Turin d'honorables obsèques, et son corps fut inhumé, près de cette ville, dans l'église des Capucins du Mont, où fut placée une inscription tumulaire qui rappelait ses services. Nous croyons pouvoir insérer ici une autre épitaphe, composée en son honneur par Isaac Habert, chanoine de l'église de Notre-Dame à Paris :

Heroum cineres et magni nominis umbras
Quisquis amans post fata colis, ne lumine sicco
Prætereas, hospes, monet hoc te carmine virtus.
Toirasii tenuem conjectum corpus in urnam
Demissis lugens velat Victoria pennis,

Nulli unquam tam fida comes : Ræa testis, et Angli,
Et Meducus, Rupella tuæ præludia cladis,
Concussæque Alpes, Casalisque occlusus Ibero,
Fortunâque fides potior. Ne quære triumphos :
De tumulo palmæ servataque lilia crescunt.

« Vous qui honorez après leur mort la cendre « des héros et l'ombre des grands hommes, « étranger, ne passez pas sans donner des pleurs « à la vertu que ces vers vous rappellent. Le corps « de Toiras est jeté dans une urne légère, et la « Victoire en deuil reploie ses ailes pour l'enve- « lopper. Nul homme ne la trouva si fidèle. J'en « atteste l'île de Ré, les Anglais, et le Médoc, où « l'on préludait à la réduction de la Rochelle, et « les Alpes ébranlées, et Casal fermée aux Espa- « gnols, et la foi, préférable à la fortune. Ne cher- « chez pas ses triomphes : les palmes et les lis « qu'il a sauvés, croissent sur son tombeau. »

L'Empire n'avait pris d'abord aucune part directe aux démêlés de l'Espagne et de la France : il était en guerre avec Gustave-Adolphe; l'Allemagne était envahie, et les Suédois, vainqueurs à Leipzig, le 28 août 1631, l'avaient encore été, le 6 novembre 1632, à Lutzen, où Gustave avait péri au milieu de son triomphe; mais leur fortune était tombée avec ce grand homme : leur défaite à Nordlingen, le 6 septembre 1634, était venue ras-

surer l'Empire, et l'Autriche put alors unir ses forces à celles de l'Espagne pour recommencer la guerre contre la France. Quoique ces nouvelles hostilités dussent embrasser différents pays, nous devons nous borner à suivre les opérations auxquelles le régiment de Champagne fut appelé à concourir.

La France avait fait un traité d'alliance avec les Hollandais pour attaquer les possessions de l'Espagne dans les Pays-Bas, et Louis XIII assembla une armée sur cette frontière. Le maréchal de Châtillon qui la commandait, passa la Meuse à Mézières, se saisit des châteaux d'Orchimont et de Rochefort, marcha sur Liége, et rencontra l'armée du prince Thomas de Savoie qui était alors au service d'Espagne. Une bataille eut lieu le 20 mai 1635, près d'Avein, situé à quelques lieues de Huy sur la Meuse : l'armée espagnole fut entièrement défaite; elle perdit ses canons, ses bagages et un grand nombre de drapeaux. On remarque, parmi les beaux faits d'armes de cette journée, que le régiment de Champagne, conduit par le marquis Charles de Varennes, son mestre de camp, tailla en pièces neuf bataillons ennemis.

Les troupes victorieuses s'avancèrent vers Maestricht : elles se joignirent à celles du prince d'O-

range; et les armées réunies se dirigèrent sur Tirlemont, qui fut emporté de vive force, et sur Louvain, dont elles commencèrent le siége le 25 juin. Mais cette place avait reçu une garnison espagnole de huit mille hommes; ses nombreuses sorties arrêtaient les progrès des assiégeants, et une armée d'empire, conduite par Picolomini, arrivait à son secours; les maladies, la disette qui commençaient à ravager le camp, firent prendre le parti de se retirer. Le chef du régiment de Champagne avait été tué sous les murs de cette place : on lui donna pour successeur le marquis Roger de Varennes, son frère.

La difficulté de faire des progrès dans les Pays-Bas détermina le gouvernement français à s'y tenir sur la défensive en 1636 : il portait en Italie ses principales forces; et afin de couper les communications de l'ennemi entre les Alpes et le Rhin, il entreprit la conquête de la Franche-Comté. Ce fut alors que les habitants de Dôle, assiégés par le prince de Condé, firent admirer leur courageuse résistance, et eurent la gloire de lui faire lever le siége.

L'expédition de ce prince avait laissé à découvert les frontières du Nord; et l'armée espagnole des Pays-Bas s'était jointe aux Impériaux, com-

mandés par Picolomini et par Jean de Werth, pour pénétrer en Picardie : elle s'empara de la Capelle le 10 juillet, prit ensuite Bouchain et le Catelet, franchit la Somme, s'avança jusqu'à l'Oise, força Corbie à capituler, et menaça les environs de la capitale.

L'armée française, qui était peu nombreuse sur cette frontière, se bornait à ralentir les progrès de l'ennemi, en attendant le retour des troupes qui avaient été détachées vers la Bourgogne; mais après leur réunion elle reprit l'offensive : elle enleva aux Impériaux la ville de Roye, et alla faire l'investissement de Corbie, qui fut attaquée de vive force : la place se rendit le 9 octobre, après neuf jours de tranchée ouverte; et les troupes prirent en Picardie leurs quartiers d'hiver.

Dans la campagne de 1637, le régiment faisait partie de l'armée de Hainaut, qui s'empara successivement de Cateau-Cambrésis, de Landrecies, de Maubeuge, de Solres, où Roger de Varennes, à la tête de son régiment, fut grièvement blessé.

Le même corps fit, l'année suivante, la campagne d'Artois : il se trouva successivement à l'investissement de Saint-Omer, à l'attaque de Fruges, où il fit, entre autres pertes, celle du capitaine Bétancourt, au siége et à la prise de

Renti, à l'attaque du Catelet, qui fut emporté d'assaut.

La France eut, en 1639, trois armées sur la frontière du Nord. Le commandement de la première était confié à la Meilleraye, grand maître de l'artillerie; et on lit dans les mémoires du marquis de Monglat, que les meilleures troupes furent mises sous ses ordres. Le siége d'Hesdin fut la principale opération de la campagne: deux tranchées furent ouvertes sur deux points différents, l'une par le régiment de Champagne, l'autre par celui de Piémont, et l'on attaqua impétueusement une demi-lune, qui fut emportée le 10 juillet. Le mineur fut ensuite attaché au corps de la place; on y ouvrit une brèche le 27, et les assiégés battirent la chamade deux jours après. Louis XIII avait assisté à une partie des travaux du siége : il honora d'une visite le mestre de camp de Champagne, blessé d'un coup de mousquet, et en entrant dans la ville par la brèche, il nomma la Meilleraye maréchal de France.

En 1640, la même armée marcha vers le Hainaut; celle du maréchal de Châtillon se dirigea vers Saint-Omer; et tout à coup elles vinrent l'une et l'autre investir Arras le 15 juin : leurs

lignes de circonvallation et leurs ponts sur la Scarpe furent achevés le 1er juillet. La Meilleraye fit ouvrir une tranchée près de la Scarpe : Châtillon en fit ouvrir une autre; et toutes deux furent poussées jusqu'aux chemins couverts des demi-lunes où l'on voulait s'établir : Champagne s'empara d'un de ces retranchements, et l'autre fut forcé par les régiments de Bourdonné et de Vervins.

Les assiégés firent le 30 juillet une sortie dans laquelle ils reprirent ce second ouvrage : il était alors gardé par les Suisses qui, ayant été repoussés dans une première attaque, hésitaient de retourner à la charge; mais la Meilleraye fit marcher le régiment de Champagne pour réparer ce désordre; et les Suisses, entendant le bruit des tambours de Champagne qui s'approchait, se hâtèrent de retourner au feu, avant son arrivée : ils rentrèrent vaillamment dans la demi-lune et recouvrèrent les canons qu'ils avaient perdus.

Ce siége fut mémorable par l'obstination de l'attaque et de la défense; le gouverneur de la place ne capitula, le 8 août, qu'après avoir fait la plus courageuse résistance. Lucinet, lieutenant-colonel du régiment de Champagne, avait été tué

dans la tranchée : on lui donna pour successeur le Roux de Tilli, qui servait depuis treize ans dans le même corps.

Les troupes que le maréchal de la Meilleraye assembla en Picardie, au printemps de l'année suivante, devaient faire le siége d'Aire ; cette place fut investie le 19 mai 1641 ; on forma promptement les lignes de circonvallation, et une armée espagnole qui tenta inutilement de faire lever le siége fut forcée de se replier vers Mont-Cassel. Les régiments de Champagne et de la marine commencèrent en même temps les travaux de la tranchée ; et le 26 juin l'explosion d'une mine ouvrit une brèche vers la pointe d'une demi-lune qu'on désirait emporter. Comme on ne pouvait pas s'y loger encore, le régiment de Champagne se glissa le long de cet ouvrage, dans la nuit du 9 juillet, pour essayer de le prendre à revers ; mais il fut très-maltraité. Une nouvelle attaque eut lieu le 21 juillet, et la moitié de la demi-lune fut emportée : les assiégés se défendaient pied à pied dans leurs retranchements, et ils élevaient derrière chaque brèche de nouveaux ouvrages. Champagne perdit dans ces divers assauts les capitaines Rollet et Vidal, officiers très-distingués. Les attaques se poursuivaient avec vigueur ; et l'on bat-

tait en brèche le corps de la place, qui allait recevoir un nouvel assaut, quand les assiégés capitulèrent après quarante-neuf jours de tranchée ouverte.

Les revers que l'Espagne avait éprouvés dans les Pays-Bas et en Italie, avaient entraîné pour elle des pertes encore plus graves : le Portugal lui avait été enlevé par la révolution du 17 décembre 1639 qui plaça sur ce trône le duc de Bragance; et la Catalogne s'étant révoltée pour se constituer en république, fit ensuite un traité avec la France le 19 septembre 1641, et se soumit à cette couronne, sous la réserve de ses priviléges: Louis XIII lui envoya des troupes sous les ordres de la Mothe-Houdancourt; et il résolut de profiter de ces mouvements, pour tenter la conquête du Roussillon qui le séparait de la Catalogne, et où le gouvernement espagnol avait plusieurs places fortifiées. Les plus importantes étaient celles de Perpignan et de Collioure : le roi voulut d'abord s'emparer de la seconde; et il la fit investir le 16 mars 1642, par l'armée qu'il venait de rassembler à Narbonne, sous les ordres du maréchal de la Meilleraye. Une sortie que les assiégés firent le 19 fut repoussée par les Gardes suisses; celle du 21 le fut par le régiment de Champagne: le

lendemain ils sortirent en plus grand nombre, et détruisirent les travaux de la tranchée; mais les régiments de Champagne et d'Effiat les chargèrent avec impétuosité, et reprirent une batterie dont ils s'étaient rendus maîtres. Le 24, on avait ouvert trois brèches au fort Sainte-Thérèse: elles furent abordées en même temps par les régiments des Gardes françaises, des Gardes suisses et de Champagne, et ce fort fut pris d'assaut. Les troupes espagnoles qui tenaient la campagne firent de vains efforts pour jeter des secours dans la place: elle fut prise quelques jours après, et la garnison s'étant retirée dans la citadelle, voulut tenter, dans la nuit du 2 avril, une nouvelle sortie qui fut encore repoussée par Champagne: les travaux du mineur ouvrirent bientôt une nouvelle brèche où les troupes se logèrent; et les assiégés, voulant prévenir les rigueurs d'un assaut, signèrent le 10 avril une capitulation.

Le roi donna le commandement de Collioure à le Roux de Tilli, et vint commencer lui-même le siége de Perpignan, qui fut investi le 23 avril. On traça autour de la place des lignes retranchées qui lui ôtaient toute communication avec le dehors; et ce blocus, qui fut continué après le dé-

part du roi, par les maréchaux de Schomberg et de la Meilleraye, dura quatre mois et demi. Le gouvernement de la place ayant enfin épuisé toutes ses provisions, capitula le 5 septembre, et le marquis Roger de Varennes fut revêtu du commandement de la place jusqu'à l'arrivée d'un gouverneur définitif. Varennes avait été fait maréchal de camp : il fut remplacé dans son premier emploi par le comte d'Origny.

Après la conquête du Roussillon, l'armée française entra en Catalogne et alla se joindre aux troupes du maréchal de la Mothe, qui porta ses opérations sur la Sègre. Le régiment de Champagne suivit toutes ses expéditions; et la bataille de Lérida que les Français gagnèrent le 7 octobre contre le général Léganès, termina heureusement cette campagne.

Louis XIII, qui avait présidé aux premières opérations de cette guerre, avait alors regagné sa capitale, et il voyait aggraver de jour en jour la maladie qui devait le conduire rapidement au tombeau. Marie de Médicis sa mère, dont l'ambition et les brigues inquiètes avaient si souvent troublé son règne, était morte à Cologne le 3 juillet 1642 : le roi avait perdu, cinq mois après,

le ministre investi de toute son autorité; lui-même il ne survécut que cinq mois au cardinal de Richelieu, et il expira le 14 mai 1643.

Nous arrivons à un nouveau règne où la gloire militaire de la France devait briller du plus vif éclat. L'activité des esprits, l'énergie des caractères s'étaient développées au milieu des troubles intérieurs; mais elles avaient ensuite changé de but, et, après avoir concouru au déchirement de la France, elles allaient aider à son agrandissement.

La France venait de s'emparer du Roussillon; mais les chances de la guerre où elle était engagée pouvaient lui ravir sa conquête : plusieurs vallées du versant occidental des Alpes étaient encore occupées par les ducs de Savoie; l'Alsace, la Lorraine, quelques pays voisins relevaient de l'Empire, ou avaient des souverains particuliers : le Hainaut, la Flandre, l'Artois, appartenaient à l'Espagne : voilà les contrées dont la possession allait être disputée entre la France et les nations voisines.

L'esprit de conquête qui avait animé le gouvernement de Louis XIII reçut, à l'avénement du nouveau prince, une impulsion plus marquée; et quand Louis XIV, âgé de cinq ans, hérita de la

guerre commencée par son prédécesseur, le conseil de régence soutint avec vigueur un si grand fardeau. Richelieu était remplacé par Mazarin, qui sut se montrer digne d'un si haut emploi. La marche de ces deux hommes d'État n'était pas la même : l'un avait été plus ferme, plus absolu; l'autre se montra plus souple et aussi pénétrant : chacun d'eux eut en vue l'affermissement de l'autorité royale, ainsi que la grandeur de la France; et, en suivant des routes différentes, ils arrivèrent tous deux au même but.

Le duc d'Enghien venait d'ouvrir le règne de Louis XIV par la bataille de Rocroi, où l'Espagne avait perdu l'élite de ses vieilles bandes. La prise de Maubeuge et de quelques villes du Hainaut suivit cette victoire, et la place de Thionville fut emportée le 10 août. C'était vers les frontières du nord que la France avait porté ses principales forces : les troupes qu'elle avait en Catalogne ne furent pas augmentées : elles étaient trop peu nombreuses, pour garder les conquêtes que le maréchal de la Mothe avait faites en Aragon, et pour empêcher le roi d'Espagne de venir assiéger Lérida. Le maréchal tenta inutilement de jeter des secours dans cette place; il perdit beaucoup de monde dans son entreprise, et ne pouvant forcer

les lignes des assiégeants, il essaya, par une diversion, d'attirer l'ennemi sur un autre point, en allant mettre le siége devant Tarragone. Cette ville pouvait recevoir des secours par mer; et afin de les intercepter on voulut s'emparer d'un môle situé à l'entrée du port; mais la garnison fit une vive sortie pour défendre cet ouvrage. Déjà elle poursuivait dans la tranchée les troupes et les travailleurs, quand le régiment de Champagne vint à leur secours, chargea l'ennemi et le fit rentrer brusquement dans la place : le môle fut emporté le 24 août par les assiégeants, et ils continuèrent leurs travaux. Sur ces entrefaites une armée espagnole qui avait repris Lérida marchait au secours de Tarragone; elle s'était jointe à un autre corps de troupes rassemblées à Tortose; et le maréchal de la Mothe, ne voulant pas attendre dans cette position deux armées plus nombreuses que la sienne, leva le siége qu'il avait entrepris, et se reporta vers la plaine d'Urgel.

Les troupes de Catalogne furent commandées l'année suivante par le maréchal d'Harcourt; et le comte du Plessis-Praslin ouvrit la campagne le 2 avril par l'investissement et le siége de Roses : cette place fut vaillamment défendue pendant deux mois; mais le gouverneur capitula enfin

sur la brèche. D'Harcourt s'empara ensuite d'Agramont; il gagna le 23 juin la bataille de Llorens; et tandis qu'il allait faire le blocus de Balaguer, un détachement dont le régiment de Champagne faisait partie se dirigea vers l'Èbre, porta des secours au château de Flix, qui était assiégé par les Espagnols, recouvra la ville dont ils s'étaient déjà emparés, et fit sur eux un grand nombre de prisonniers. Balaguer se rendit le 20 octobre au maréchal d'Harcourt, et l'armée prit ses quartiers d'hiver.

Le blocus de Lérida, dont les Français commencèrent l'investissement le 1er mai 1646, fut la principale opération de cette campagne. D'Harcourt s'empara de tous les forts voisins de cette place, afin de la serrer de plus près : il étendit sur les deux rives de la Sègre ses lignes de circonvallation, et priva les assiégés de toute communication avec le dehors. Cependant le roi d'Espagne assemblait à Saragosse une armée considérable, dont il donna le commandement au marquis de Léganèz; et ce général se présenta devant les lignes le 5 octobre, dans l'espérance de les forcer et de secourir la place : il ne put d'abord y parvenir, et après une attaque infructueuse, il se retira vers Balaguer; mais il n'attendait

qu'un moment plus favorable. Avant de renouveler ses entreprises contre les assiégeants, il enleva la plupart des convois qui leur étaient destinés. Enfin il paraissait vouloir se retirer vers l'Aragon, et il fit jeter un pont vers la tour de Sègre, comme pour gagner la rive droite du fleuve; il y fit même passer ses bagages : on crut à son éloignement, et les Français ne gardèrent plus leurs lignes avec la même vigilance. Alors le marquis de Léganèz fait donner de fausses alertes sur différents points, dans la nuit du 21 novembre : il surprend, à la faveur de l'obscurité, le fort de Rébé dont il s'empare, et dirige tous ses efforts contre le régiment de Champagne qui se fait écharper : le comte d'Origny trouva la mort, en se signalant à la tête de ces braves. Les lignes étaient rompues : d'autres troupes françaises accoururent vers ce quartier, pour repousser celles de Léganèz ; mais, pendant ce combat, huit cents chevaux chargés de farine furent introduits dans la place, par d'autres points qui n'étaient plus gardés. Le maréchal d'Harcourt ayant perdu l'espoir de prendre Lérida par famine, leva le siége, et se retira sur Barcelone, après avoir laissé deux mille hommes à Balaguer.

Le prince de Condé, qui fit en Catalogne la

servait à l'armée de siége, et il était campé au quartier du roi. La place, vivement attaquée, fut prise d'assaut le 5 juillet : on obtint, huit jours après, la capitulation de la citadelle.

La guerre de Trente ans était alors au moment de se terminer. Ce long et vaste incendie, allumé à Prague en 1618, avait d'abord ravagé la Bohême, la Saxe et tout le cœur de l'Allemagne : Christian IV, roi de Danemark, intervint en 1625 dans ces grands démêlés de l'Empire, et le théâtre de la guerre se porta vers le Holstein et le Mecklembourg; Gustave-Adolphe embrassa, cinq ans après, la cause de la ligue germanique; et en 1635 la France s'engagea à son tour dans cette guerre, dont nous avons eu à rappeler les événements, lorsqu'ils se trouvaient liés à l'histoire que nous nous sommes proposé d'écrire.

Les traités de Westphalie, conclus à la fin de cette année, rendirent la paix à une grande partie de l'Europe, et ils eurent, par l'importance de leurs stipulations, une telle influence sur les destinées de tous les États, que l'on continua, pendant près d'un siècle et demi, d'en revenir aux principes de droit public que ces traités avaient proclamés, et aux arrangements territoriaux dont ils avaient établi les bases : ils écartèrent la cause

de ces guerres de religion qui avaient si longtemps troublé l'Empire, et consacrèrent les rapports politiques qui devaient unir entre eux tous les princes. Ces traités, habilement négociés et heureusement conduits à leur terme, resteront dans l'histoire de l'Europe comme un des plus beaux monuments de la diplomatie, et ils assurent une longue et juste renommée aux hommes qui concoururent au rétablissement de la paix. Cependant la guerre qui s'éteignait en Allemagne devait se prolonger encore vers le Midi : l'Espagne faisait de nouveaux efforts pour reconquérir la Catalogne; Barcelone était menacée d'un siége; et comme les habitants n'avaient pas de troupes réglées, le général Marsin, voulant mettre cette place dans un meilleur état de défense, y fit entrer, sur la fin de l'année 1649, les régiments de Champagne, d'Auvergne, de Saint-Mesmes et de Montpouillan.

Il n'y eut en 1650 aucune opération importante : mais à la fin de l'année la peste envahit Barcelone : elle attaqua la garnison comme les habitants; un tiers de la population succomba; et cette place eut ensuite à soutenir un siége contre les troupes réunies d'Espagne, de Naples, de Sicile, de Sardaigne et du Milanez. Leur armée

de terre était commandée par le marquis de Mortare, celle de mer l'était par don Juan d'Autriche: elles ne laissaient pénétrer que quelques secours insuffisants, dans une place dont les provisions diminuaient de jour en jour; et, après un siége de quinze mois, où la garnison et les habitants montrèrent la constance la plus héroïque, Barcelone tout en ruines capitula le 12 octobre 1652: la garnison obtint les honneurs de la guerre, et les régiments français furent dirigés sur Perpignan, avec leurs armes, leurs drapeaux et six pièces de canon: on les distribua ensuite dans les garnisons de l'intérieur du royaume, où ils purent se rétablir et réparer leurs pertes.

Barcelone avait été le siége de l'insurrection de la Catalogne: la réduction de cette ville entraîna celle des autres places; et Girone, Palamos, Balaguer, Urgel et d'autres lieux fortifiés se soumirent à l'autorité du roi d'Espagne, après douze années de troubles et d'hostilités. Il ne restait aux Français que la place de Roses, et les Espagnols firent de vaines tentatives pour s'en emparer. La guerre ne se faisait plus que vers les frontières du midi : elle tendait à s'affaiblir, elle n'occupait qu'un petit nombre de troupes; et la paix avec l'Espagne fut rétablie par le traité

des Pyrénées, que le cardinal Mazarin et don Louis de Haro signèrent, le 26 décembre 1659.

La France, aussitôt après le traité de Westphalie, avait été déchirée par des troubles intérieurs; mais cette guerre civile avait un caractère moins grave que celle de la Ligue.

Les discussions du parlement avec la cour avaient été l'origine de la Fronde, vers la fin de 1648. Le peuple avait pris parti pour le parlement : il s'était retranché contre les troupes du roi dans la Journée des Barricades; et l'esprit de sédition faisant des progrès de jour en jour, la reine régente et la cour avaient cru devoir se retirer à Saint-Germain. Le cardinal de Retz, coadjuteur de Paris, était devenu un des plus redoutables soutiens de la Fronde, par ses intrigues et son audace. Agitateur de l'État, sans paraître avoir un but déterminé, il savait remuer le peuple par ses discours passionnés, et il lui avait choisi pour chef le duc de Beaufort qui avait comme lui l'art d'entraîner la multitude.

La cour, en faisant au peuple et au parlement quelques concessions, parut apaiser ces premiers troubles; mais ils furent ranimés, vers la fin de 1651, par l'inquiète ambition de quelques grands que blessait la toute-puissance du cardinal Maza-

rin. Les princes de Condé et de Conti s'étaient mis à la tête des mécontents : Condé avait assemblé ses partisans au midi de la Loire; mais pressé par les troupes royales, dont le nombre était très-supérieur aux siennes, il avait perdu successivement le Poitou, la Saintonge, et avait porté dans la haute Guienne le théâtre de la guerre. Il battit le marquis de Saint-Luc près de Miradoux en Armagnac, et s'attacha au siége de cette place qui fut vaillamment défendue par le lieutenant-colonel la Mothe-Védel. Cet officier s'était distingué en 1642 à la prise de Collioure; il avait été blessé au dernier siége de Lérida, et il servait alors sous les ordres du prince de Condé; mais il resta fidèle à la cause du roi; et lorsque ce prince, après avoir battu en brèche la place de Miradoux, fit sommer le commandant de se rendre, et le menaça de faire passer lui et sa garnison au fil de l'épée, s'il opposait une plus longue résistance, la Mothe-Védel lui fit dire pour toute réponse qu'il était du régiment de Champagne; et il parvint par sa belle défense à lui faire lever le siége. Montauban, Moissac et d'autres villes du Midi lui résistèrent également.

La guerre prit alors une autre direction. Le prince de Condé, se rapprochant de la capitale,

eut à Bléneau, à Étampes, et jusque dans le faubourg Saint-Antoine, de vifs engagements avec les troupes royales. Le parlement et le peuple continuaient de le favoriser; il trouvait des appuis dans toutes les classes; les femmes elles-mêmes avaient pris parti dans ces querelles; elles disposaient de l'opinion de leurs courtisans, et l'esprit de galanterie décida souvent de la cause qu'on allait suivre.

Cependant, les mécontents que l'on avait insensiblement conduits de la plainte à la sédition et à la guerre civile, se lassèrent enfin de cette suite d'hostilités. Une amnistie leur fut accordée par le roi le 21 octobre 1652; le parlement put revenir dans la capitale : le cardinal de Retz allait y être arrêté sans trouver un défenseur; et Mazarin qu'on avait exilé deux fois fut rappelé et reprit tout son ascendant.

L'intervalle de plusieurs années de paix va suspendre le récit des opérations militaires, et nous pouvons étendre nos regards sur les modifications qui s'introduisirent dans la formation primitive du régiment de Champagne : la plupart de ces innovations s'appliquaient aussi aux autres corps d'infanterie; et les développements où nous allons entrer, nous offrent un moyen d'agrandir

Alors les soldats du dépôt se faisaient un point d'honneur de marcher aussi résolument que tous les autres: le même esprit de corps les animait, et l'on eut de fréquents exemples de leur dévouement et de leurs vaillants services, dans la défense des places dont ils formaient la garnison, et dans toutes les expéditions militaires où leur courage fut mis à l'épreuve.

La division par bataillons n'avait pas existé dans l'origine : chaque régiment se composait d'un nombre de compagnies, plus ou moins grand; et celles qu'on réunissait en un seul corps recevaient une organisation semblable. Champagne avait eu successivement douze, vingt et trente compagnies: ce nombre fut porté jusqu'à quarante compagnies, de cent hommes chacune, par les ordonnances de 1663, qui reçurent la même application dans les douze régiments les plus anciens.

La paix de 1668 amena des réformes considérables : la force de chaque compagnie fut successivement réduite à quatre-vingts hommes, à soixante-dix, à cinquante, à quarante-cinq. D'autres alternatives de guerre ou de paix firent encore éprouver aux compagnies différentes variations : mais leurs cadres étaient conservés; et les

augmentations ou les réformes ne changeaient rien aux éléments primitifs de la formation, de la discipline et du service d'un même corps.

Les chefs des régiments avaient eu, dès l'origine, le titre de mestres de camp; ils reçurent celui de colonels en 1661, lorsque la place de colonel général de l'infanterie eut été supprimée : on donnait déjà depuis longtemps le titre de major à l'officier supérieur qui d'abord avait été désigné sous celui de sergent-major.

Ce dernier nom fut ensuite appliqué au premier sous-officier de chaque compagnie, et celui-ci avait sous ses ordres les sergents, les caporaux, les anspessades. La hiérarchie du commandement descendait ainsi de grade en grade, et lorsque la compagnie se partageait en pelotons, en sections, en escouades, chacune de ces subdivisions avait un chef responsable, chargé d'y maintenir la discipline.

On avait eu dans chaque corps autant d'enseignes que de compagnies : ce nombre fut réduit en 1643 à deux drapeaux par régiment; mais cette réforme ne se fit dans les anciens corps que graduellement, et à mesure que les places d'enseignes vinrent à vaquer. Il était naturel de penser que moins on aurait de drapeaux, plus ce

signe serait respecté et énergiquement défendu. Le drapeau est une espèce de palladium, confié à l'honneur et au courage de chaque soldat : son éclat est le plus bel ornement dont un régiment puisse se parer ; et lorsque, criblé de balles, déchiré par les coups de lance, il fait flotter ses glorieux lambeaux sur les vaillants hommes qui l'ont défendu, l'aspect de ses débris mutilés inspire encore la vénération. Si les injures du temps ou de la guerre obligent à le remplacer, on consacre par une bénédiction ce nouvel étendard, afin de le rendre également sacré et de le faire environner d'un respect religieux. Ce fut sous ce noble drapeau, souvent assailli dans les combats, mais toujours fidèlement gardé, que le régiment de Champagne traversa le cours des âges, sans déroger de son ancienne renommée, sans jamais démériter de la patrie, et des hommes qui chérissent et apprécient la gloire. Ce drapeau, orné d'une croix fleurdelisée, était accompagné d'une écharpe blanche, glorieux symbole de son inviolabilité.

Les troupes, qui nous offrent aujourd'hui un brillant spectacle par l'ensemble et l'uniformité de leur équipement, n'avaient pas alors la même régularité : toutes les pièces de leur armure dé-

fensive avaient déjà disparu, et quoique la profession d'homme de guerre fût séparée de toutes les autres, on ne la reconnaissait qu'à un petit nombre de signes extérieurs. L'habillement général des troupes d'infanterie avait été, depuis la création des régiments, une jaque ou blouse, assujettie au bas de la taille par une ceinture qui s'agrafait et se serrait à volonté : la couleur de tous ces vêtements n'était pas la même ; et comme les autres habitants avaient un costume semblable, on ne distinguait les militaires que par la pique ou le mousquet, dont ils pouvaient se débarrasser à volonté, et par la bandoulière et l'écharpe qui se croisaient sur leur poitrine : en les quittant ils se trouvaient confondus dans la multitude.

Si nous nous reportons à ces époques désastreuses, où l'on osait regarder comme un droit de la guerre celui de faire main basse sur la garnison d'une place escaladée ou emportée d'assaut, à quelles marques pouvait-on reconnaître les habitants inoffensifs qui n'avaient pas pris les armes, et les soldats qui avaient pu se dépouiller en un instant de leurs insignes militaires ? Un vainqueur furieux, ne retrouvant plus les ennemis dont il brûlait de se venger, frappait indistinctement la

population entière qui les avait recélés dans ses rangs; et les soldats périssaient sans que les hommes paisibles fussent épargnés.

D'autres motifs, moins graves sans doute, mais toujours puisés dans les règles de l'ordre public, firent sentir la nécessité de donner aux troupes des marques distinctives qui fussent plus adhérentes, et qui s'appliquassent à toutes les parties de leur habillement et de leur équipement. La désertion devenait plus difficile à réprimer, lorsque le fugitif n'avait aucun signe qui le fît reconnaître. On ne savait souvent à qui imputer les actes de violence ou d'exaction, commis par des hommes qui se perdaient si aisément dans la foule : l'indiscipline était accrue par l'impossibilité d'atteindre la plupart des coupables ; et l'on put apercevoir combien les marques distinctives dont un homme est revêtu peuvent avoir d'influence sur sa conduite habituelle. Lorsqu'il est signalé à tous les yeux, il craint de les blesser par une faute grave : une sorte de respect humain le retient dans les bornes que ses penchants déréglés auraient peut-être franchies; et quand sa raison était près de s'égarer, le frein de l'opinion publique peut le ramener à ses devoirs. Cette influence des signes contribua puissamment aux améliorations

qui s'introduisirent dans la discipline des troupes, dans leurs moyens de ralliement, dans l'ensemble et l'accord de leurs opérations, dans la régularité de leurs habitudes et de leur service.

Dès les premières années du règne de Louis XIV, on pourvut avec un soin particulier à l'entretien de l'armée : le gouvernement fit faire en 1645 une distribution d'habits aux soldats qui servaient en Catalogne : plusieurs villes furent invitées en 1649 à fournir des vêtements aux troupes que d'autres villes logeaient et nourrissaient. On n'avait pas encore organisé les administrations militaires, destinées à pourvoir aux différents besoins de l'armée : son entretien était mis à la charge des villes, et il se répartissait spécialement entre celles de la frontière. Ainsi les habitants les plus exposés aux agressions de l'ennemi avaient aussi à subvenir plus que tous les autres aux frais de la défense. Mais on put ensuite reconnaître qu'au lieu d'imposer ces obligations locales il était plus régulier et plus juste de les faire porter sur l'État tout entier : c'est à lui que l'armée appartient ; et sur quelque point que ses troupes puissent être employées, elles concourent également à la défense et à la sûreté commune. Une ordonnance de 1666 régla l'habillement et toutes les

parties de l'équipement militaire : tous les régiments eurent, dès cette époque, les uniformes, les couleurs, les signes distinctifs qui leur étaient propres; et si la plupart de ces règlements furent modifiés dans la suite, le principe de l'uniformité fut constamment suivi. Les variations de la mode influèrent néanmoins sur la coupe des vêtements : on fit différents essais, pour rendre l'habillement militaire plus salubre, plus commode, moins embarrassant dans les manœuvres et dans les exercices militaires.

L'armement de l'infanterie fut également modifié par des ordonnances successives qui tendaient à le rendre plus régulier. On décida en 1654 que, dans chaque compagnie le tiers des hommes seraient armés de piques, que tous les autres auraient des mousquets; et cette ordonnance fut confirmée par celle de 1670. L'usage de la pertuisane, moins longue que la pique, et armée d'un fer large et tranchant, fut supprimé en 1670, et celui des fusils à platine commença à s'établir ; mais il ne devint général qu'à la fin du siècle. L'ordonnance de 1675 défendit d'avoir plus de quatre fusiliers dans chaque compagnie : on en permit six par les règlements de 1687, et l'on augmenta en 1690 le nombre des soldats qui devaient

en avoir : le régiment de Royal-Artillerie en fut complétement armé en 1693, et cet usage s'étendit, quelques années après, aux autres régiments d'infanterie. Les officiers avaient été successivement armés de piques et de demi-piques : une ordonnance de 1690 leur prescrivit d'avoir des espontons, et laissa le fusil ou le mousquet aux grades inférieurs. La différence de l'armement des officiers résultait de celle de leurs fonctions : ils avaient moins à faire le coup de feu qu'à diriger les mouvements de leurs soldats; et peut-être on ne voulait point qu'ils sacrifiassent aux soins de leur défense personnelle les devoirs plus importants qui leur étaient imposés.

L'équipement du soldat reçut les modifications qu'exigeait la différence de son armement, et lorsqu'on eut adopté les armes à feu, il fallut avoir des cartouches toutes prêtes, pour les charger et les amorcer. Chacune de ces cartouches était suspendue à la bandoulière du soldat qui devait en faire usage; il les avait sous la main, et il les détachait successivement; mais un mode si imparfait donnait lieu à des accidents nombreux : on fit d'autres essais, et les cartouches furent enfin rangées et casées dans une giberne, où elles étaient plus à l'abri de l'humidité.

Parmi les armes à feu qui furent introduites dans l'infanterie, et qui donnèrent lieu à d'importantes améliorations, nous devons signaler l'emploi de la grenade, petit boulet creux dont on faisait particulièrement usage dans l'attaque et la défense des brèches et des tranchées. Les soldats, exercés à lancer à la main ce projectile, y mettaient le feu par une étoupille de quelques pouces de longueur, et ce globe, chargé de poudre et de mitraille, éclatait après avoir atteint le but. Afin de rendre l'emploi de cette arme plus habituel, on plaça en 1667 quatre grenadiers dans chaque compagnie, et on les réunit trois ans après, pour en former un peloton séparé. Bientôt les trente premiers régiments eurent, chacun à leur tête, une compagnie de grenadiers : on en donna ensuite à tous les autres corps : on augmenta même le nombre de ces compagnies, et il y en eut une pour chaque bataillon.

Lorsqu'on eut emprunté de Cohorn l'usage de lancer les grenades à l'aide des pierriers, la destination de ces soldats vint à changer; mais ils conservèrent leur nom : ils étaient l'élite de l'infanterie par leur taille, leur bonne conduite, leur bravoure : ils marchaient à la tête des bataillons; et quelquefois on rassemblait en un seul corps

ceux de plusieurs régiments, pour agir avec plus de vigueur contre l'ennemi.

L'invention de la baïonnette, qui fut adoptée vers la même époque, introduisit dans l'armement des troupes un perfectionnement remarquable. On en fit l'essai en 1671, dans un régiment d'artillerie, où le fusil à platine venait de remplacer le mousquet. Cet usage fut successivement étendu aux autres corps de l'armée; cependant il ne fut complétement établi que trente ans après: toute l'infanterie fut armée en 1700 de fusils à baïonnettes; et l'usage des piques fut entièrement supprimé par une ordonnance de 1703.

Le manche de la baïonnette s'engageait d'abord dans le canon du fusil, et le soldat l'y plaçait lorsque, après avoir fait sa décharge, il avait à combattre de près et à l'arme blanche: mais il ne pouvait plus tirer; et l'on imagina ensuite d'ajuster la baïonnette au fusil par une douille à branche recourbée, qui embrassait l'extrémité du canon, où elle était solidement retenue, et qui permettait de charger et de faire feu, sans se priver du second moyen d'attaque et de défense.

Ce mélange, cette combinaison de deux armes si puissantes, ayant mis au pouvoir de chaque corps d'infanterie la facilité de combattre avec

plus d'énergie de loin comme de près, on reconnut qu'il fallait chercher à laisser encore moins de prise au feu de l'ennemi. Déjà on avait renoncé à l'ordre profond, en réduisant à six le nombre des rangs : Vauban fit reconnaître la nécessité d'une diminution nouvelle, et les troupes d'infanterie ne furent plus rangées en bataille que sur trois hommes de hauteur.

Après avoir formé un corps d'artillerie, on le distribua dans les différentes batteries qu'il était chargé de servir. Cette arme exigeait des connaissances spéciales; on créa des écoles pour ce genre d'enseignement. La fabrication des pièces, celle de la poudre, la portée des bombes et des boulets, le choix à faire dans l'emplacement des batteries furent calculés avec plus de précision : d'habiles officiers, tels que de Vigny, de Cray, de Saint-Hilaire, concoururent à ce perfectionnement, et l'emploi seul de l'artillerie décida souvent du sort des batailles.

Toutes les autres parties de l'art de la guerre se développaient en même temps : ce siècle fut celui des grands capitaines, et l'on retrouve fréquemment à la tête de nos armées les noms les plus illustres de notre ancienne monarchie.

Ne soyons pas surpris de la prééminence dont

jouissait alors l'état militaire. La gloire, achetée au péril de la vie, brilla toujours d'un vif éclat : le courage, l'énergie, l'habitude de chercher les hasards s'étaient encore développés au milieu des troubles civils ; et le gouvernement cherchait à diriger contre les ennemis du dehors la turbulente inquiétude des hommes qui avaient ébranlé l'État. C'était dans des guerres légitimes qu'ils allaient signaler leur génie, leurs services, et mériter leur haute renommée.

A mesure que les opérations militaires s'assujettissaient à de nouveaux calculs, et que la stratégie, conduite avec plus d'art, s'appliquait à de plus grandes masses, embrassait la défense d'un vaste pays, et faisait habituellement dépendre la victoire de la justesse des combinaisons, du concours de toutes les armes, et de l'ensemble de leur action, l'importance particulière de chaque corps ne pouvait plus être la même; mais les premiers régiments auxquels remontait cette organisation avaient toujours leur ancienne gloire à soutenir. La priorité de leur création leur avait valu l'honorable privilége de marcher les premiers à la tranchée, lorsqu'ils étaient formés en brigade avec d'autres corps plus nouvellement créés : un si noble motif d'émulation les excitait à ne jamais

renoncer au rang qu'ils occupaient et à la réputation qu'ils avaient acquise.

Picardie avait le drapeau de colonel général de l'infanterie française, et se trouvait placé à la tête des régiments de l'armée; mais après lui le rang fut plusieurs fois disputé entre Champagne, Navarre et Piémont. Les compagnies du premier corps s'étaient illustrées sous les ordres de François, duc de Guise, créateur des régiments et gouverneur de Champagne; celles du deuxième corps avaient formé, à la même époque, la garde de Henri d'Albret, roi de Navarre; celles du troisième étaient les vieilles bandes qui avaient honorablement servi en Piémont.

Nous avons déjà rappelé quelques exemples de leur rivalité, qui n'avait pour but que l'honneur de s'exposer aux premiers coups de feu : on la vit éclater de nouveau en 1629, quand l'armée dont ils faisaient partie alla forçer le Pas de Suze. Louis XIII, ayant égard à leurs titres et à leurs services, ne voulut marquer entre eux aucune préférence : il décida que leurs rangs seraient égaux; et Champagne, Navarre et Piémont tirèrent au sort l'ordre qu'ils auraient à suivre, afin que chacun d'eux jouît à son tour de six mois de préséance. Ce temps fut ensuite doublé : chacun

des trois régiments exerça pendant un an sa prérogative; et cette rotation triennale fut confirmée par plusieurs règlements. Cependant, malgré des dispositions si formelles, les mêmes discussions se renouvelèrent à plusieurs reprises.

La fierté militaire a quelquefois dégénéré en esprit d'indépendance. Le régiment de Champagne passait pour être moins soumis à l'ordre qu'à l'honneur : il avait adopté sur ce point un dicton, devenu proverbial, et quoique attaché à ses devoirs, il se pliait avec peine à une autre autorité qu'à celle de ses chefs immédiats. Il fallut une ordonnance royale du 1er février 1662, pour obliger les compagnies de Champagne, en garnison à Perpignan, d'obéir aux lieutenants-colonels des autres corps qui s'y trouvaient également : il en fallut une autre le 23 mars suivant, pour enjoindre aux compagnies qui étaient en garnison à Brest, de reconnaître les commandants de cette place et de leur obéir.

Nous voyons par les annales de cette époque, que les différentes compagnies d'un régiment étaient quelquefois dispersées sur un grand nombre de points; soit qu'on voulût leur faire partager avec d'autres corps l'honneur de défendre quelques grandes places de guerre, soit que

différents postes peu considérables n'exigeassent pas une garnison plus nombreuse. Les quarante compagnies dont le régiment de Champagne se composait en 1665, avaient été ainsi réparties dans les villes ou forteresses suivantes: dix-neuf compagnies à Metz, une à la citadelle de Verdun, une à Sainte-Menehould, une à la citadelle d'Amiens, une dans celle du Havre, deux à Brest, une au château de Nantes, deux à Blavet, une au fort Nieulé, une au château de Niort, une à Belle-Ile, deux au fort de la Prée, deux à la citadelle de Blaye, une à Saint-Jean Pied de Port, une à Montauban, une au château de Saint-André-lez-Avignon, une à la citadelle de Pignerol, une au fort de la Pérouse.

Cette dispersion dans un grand nombre de places, très-éloignées les unes des autres, nuisait à la célérité de leur rassemblement; et lorsqu'il fallait mettre en campagne une armée, les détachements accourus d'une autre frontière, et déjà fatigués d'une longue et pénible route, étaient moins en état d'agir sur-le-champ. Ils pouvaient avoir perdu l'habitude de ces manœuvres d'ensemble qui rendent les grandes évolutions plus précises; et les détails d'exercice par compagnies devaient aussi s'exécuter d'une manière moins

uniforme, puisqu'ils n'avaient pas été soumis à une même surveillance.

Le choix des garnisons, entre lesquelles on pouvait répartir les bataillons ou les compagnies d'un régiment, fut ensuite soumis à un autre système : au lieu de disperser au loin ces différents corps, on les distribua dans toutes les places d'une même contrée. Par ce moyen ils purent être facilement réunis et dirigés vers la ligne d'opérations la plus voisine. Ces troupes déjà acclimatées avaient moins à souffrir de la marche et de la température, et comme elles avaient eu les mêmes inspecteurs, on pouvait remarquer plus d'accord dans leurs manœuvres et dans leur instruction.

Tous les règlements militaires tendaient à se perfectionner, sous un règne où les occasions de les appliquer devenaient si fréquentes : les guerres se succédaient avec rapidité; et lorsqu'elles venaient à se rallumer, il était difficile qu'elles n'éclatassent pas à la fois sur toutes les frontières de la France, depuis que la dignité impériale avait passé dans la maison de Charles-Quint. Les intérêts de l'Espagne et de l'Empire se trouvaient alors réunis; la France était cernée, au midi, au nord et à l'orient par ces deux puissances: il lui fallait

des corps d'armée sur chacune de ses frontières.

Louis XIII avait eu longtemps à soutenir ces guerres continentales dont on ne pouvait prévoir le terme : elles s'étaient perpétuées pendant la minorité de Louis XIV ; elles avaient été signalées par des victoires ; et quand ce jeune prince eut pris les rênes du gouvernement, ses yeux étaient encore éblouis de l'éclat de tant de triomphes ; il voulut s'en entourer lui-même, il suivit une impulsion naturelle à son cœur et à son âge ; et le succès de ses premières armes l'entraîna et le retint dans une carrière, où la fortune n'avait encore pour lui que des faveurs et des moyens de séduction.

Les conditions de la paix des Pyrénées avaient paru devoir restreindre le théâtre des guerres à venir. On croyait avoir séparé, par le mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse, les intérêts des deux branches de la maison d'Autriche ; et cette alliance de famille avec la cour de Madrid pouvait du moins faire espérer que l'Espagne resterait neutre, pendant les guerres que la France aurait à soutenir contre l'Empire, ou contre l'Angleterre et la Hollande. Mais cet hymen, qui semblait offrir à l'Europe un gage de repos, avait éveillé dans l'âme du roi de nouveaux sentiments

d'ambition, et quoique Marie-Thérèse eût formellement renoncé, en devenant reine de France, à tout exercice de droits de succession, quand l'héritage de la monarchie espagnole viendrait à vaquer, le conseil de Louis XIV avait cherché, au moment même de cette renonciation, à l'infirmer et à la faire considérer comme nulle. Il alléguait que l'infante ne pouvait être privée, ni légalement, ni par sa volonté même, des droits qui tenaient à sa naissance et aux constitutions de la monarchie. Il se bornait, pendant la durée de la paix, à ne pas laisser perdre de vue ses prétentions; mais il se réservait de les soutenir par les armes si elles devaient être un jour contestées.

Cette occasion se présenta bientôt, et après la mort de Philippe IV, roi d'Espagne, Louis XIV revendiqua, au nom de la reine son épouse, la succession de la Flandre, du Brabant, de la Franche-Comté: ses prétentions ayant été rejetées par l'Espagne, il partit de Saint-Germain le 16 mai 1667, pour se rendre à son armée de Flandre, qui ouvrit la campagne par l'attaque et la prise de Charleroi, de Bergues et de Tournay. Douay fut investi le 30 juin : les Gardes françaises et Picardie ouvrirent la tranchée le 3 juillet; et deux

nouvelles attaques furent faites le lendemain, l'une par le régiment de Champagne, ayant à sa tête le marquis d'Ambres son colonel, l'autre par le régiment de Sault : la capitulation fut signée deux jours après.

Le maréchal d'Aumont alla faire le siége de Courtray : la tranchée fut ouverte le 15 du même mois, et trois attaques furent faites en même temps par Navarre, Champagne et Normandie : le gouverneur, ne pouvant plus défendre la place, se retira dans le château et fut réduit à capituler.

Le 29 juillet, une partie de l'armée marcha sur Oudenarde : les régiments de Champagne et de Castelnau ouvrirent la tranchée, et leurs attaques furent poussées avec tant de vigueur que la ville se rendit le lendemain : celle d'Alost fut réduite immédiatement après ; on se dirigea sur Lille, et le roi, qui avait quitté momentanément l'armée, y revint le 10 août, pour présider aux travaux du siége.

L'ennemi avait construit, à deux cents pas de la ville, une redoute, fraisée et palissadée, et le comte de Duras faisait avancer quelques pièces de canon pour la battre en brèche ; mais avant leur arrivée, cette redoute fut prise par les régiments de Champagne et de Castelnau.

Deux tranchées furent ouvertes, le 18 août, par le premier bataillon des Gardes françaises et par les régiments de Picardie et d'Orléans, qui remirent ce service, le jour suivant, au premier bataillon des Gardes suisses et aux régiments de Champagne et du Plessis-Praslin. Ces deux derniers corps s'avancèrent aussi le 25, pour relever les régiments de Picardie et d'Orléans qui avaient beaucoup souffert dans la tranchée; mais ceux-ci refusèrent obstinément d'en sortir, avant d'avoir achevé leur logement sur le chemin couvert: chacun se piquait généreusement de ne céder à aucun autre le poste du péril. Les demi-lunes qui défendaient encore la place furent emportées le lendemain; on repoussa une quatrième sortie des assiégés, et la ville capitula le 27 août: on y fit entrer les régiments de Champagne et du Plessis-Praslin.

Le comte de Croï, qui était gouverneur de Lille, avait fait demander au roi, dès le commencement du siége, de vouloir bien désigner le lieu où serait son quartier, afin qu'il pût donner l'ordre de n'y point tirer : Louis XIV le fit remercier; mais il n'accepta pas un privilége de sécurité personnelle, et il répondit à ce message que tout le camp était son quartier.

Lorsque après la reddition de Lille, la garnison espagnole défila devant le roi, le comte de Croï mit pied à terre et s'inclina pour le saluer : il était troublé et gardait le silence : « Monsieur, lui dit « le roi, vous êtes un galant homme qui avez fait « votre devoir, en défendant honorablement la « place qui vous était confiée, et je vous en estime « davantage. — Sire, lui répondit ce général, je re- « mercie Votre Majesté : la bourgeoisie a voulu « rendre la place ; si j'eusse été le maître de pro- « longer ma défense, Votre Majesté en parlerait « encore plus avantageusement. » Des regrets si généreux et si délicatement exprimés ne pouvaient déplaire au vainqueur.

Un corps de troupes ennemies s'avançait alors pour secourir les assiégés dont il ignorait la capitulation ; il fut défait par le marquis de Créqui, et par le marquis de Bellefonds, ancien colonel de Champagne.

Ce fut la dernière opération militaire de cette frontière : on avait ouvert des négociations pour la paix ; elles furent accélérées par la conquête de la Franche-Comté qui eut lieu au mois de février de l'année suivante ; et le traité d'Aix-la-Chapelle fut signé le 15 mai 1668.

Cet intervalle de paix ne dura que trois années,

et même il fut encore signalé par d'autres faits d'armes. Louis XIV qui n'avait pas d'ennemis autour de lui, permit à quelques-uns de ses généraux d'aller au secours de Candie, dont les Ottomans faisaient alors le siége. Trois cents volontaires y suivirent le duc de la Feuillade; six mille hommes y furent ensuite conduits par le duc de Beaufort, qui fit admirer sa bravoure et trouva la mort dans cette expédition.

De grands travaux se poursuivaient à la même époque dans les ports de Brest, de Rochefort, de Toulon, et le gouvernement créait une marine qui devait lui faire partager l'empire des mer avec ses rivaux.

Le sort des vieux serviteurs de l'État occupa l'attention du roi; et Louis XIV fit commencer à la fin de 1671 la construction de l'hôtel de Mars ou des Invalides, vaste et majestueux établissement, fondé pour les officiers et les soldats que leurs blessures, leurs infirmités ou leur grand âge mettaient hors d'état de servir. Toutes les ressources de l'art, tous les soins d'une administration paternelle furent employés pour le rendre digne de sa destination. C'était un monument érigé à la gloire et aux services de l'armée; et les hommes appelés à défendre la patrie virent avec un vif

sentiment de reconnaissance qu'un honorable asile était réservé à ceux qui auraient consumé leurs forces pour elle. Là les vieux guerriers se retrouvent avec leurs anciens compagnons d'armes; leurs habitudes militaires se conservent au milieu des loisirs de la paix; un facile service, une indulgente discipline, règlent les exercices et l'emploi de leurs journées : ils aiment à s'entretenir des faits d'armes auxquels ils ont participé, des glorieuses blessures qu'ils ont reçues, des généraux qui les commandaient. Les traditions de la guerre sont fidèlement gardées par les témoins vivants de tant de belles actions; et combien d'exploits isolés, qui échappent à l'histoire et que la postérité ne connaîtra point, se révèlent dans ces colloques militaires, et signalent du moins à l'estime de quelques braves le modeste guerrier qui n'espère pas d'autre renommée! Des tableaux de batailles ornent les salles de ce palais. Ces images rappellent aux soldats les jours d'épreuves qu'ils ont traversés : ils s'émeuvent encore à ces grands souvenirs; ils voient quel prix la gloire militaire a coûté; et quand ils ont à rendre grâce à la Providence qui les sauva de tant de périls, un temple auguste que les merveilles de l'architecture ont embelli, et dont le dôme s'élève vers le ciel,

reçoit leur humble prière. Ces guerriers, si fiers devant l'ennemi, vont courber leur front aux pieds du Dieu des armées; et s'ils lèvent les yeux, ils voient appendus aux voûtes du sanctuaire les drapeaux qu'ils ont conquis. Jusqu'alors ces glorieux trophées avaient décoré les murs de l'église métropolitaine. Tous les généraux d'armée cherchaient à l'embellir de ce luxe militaire : Condé, Turenne l'avaient ornée tour à tour, et le maréchal de Luxembourg allait mériter par ses nombreux envois le titre glorieux et populaire de tapissier de Notre-Dame. Le temple des Invalides recueillit ensuite ces richesses; on les mit sous la garde des guerriers qui les avaient obtenues.

Ces honorables retraites, ces récompenses assurées aux services militaires et à la vieillesse, animaient le dévouement des plus jeunes guerriers : ils allaient employer au milieu des camps leurs plus belles années, mais ils seraient un jour nourris par l'État qu'ils auraient défendu, et cette perspective d'honneurs et de secours les attachait à la gloire du monarque dont ils éprouvaient la bienveillance.

Les vœux de l'armée sollicitaient une nouvelle guerre, l'inclination du roi s'y laissait aisément entraîner; et cette guerre, qui ne fut d'abord dé-

clarée qu'à la Hollande, gagna bientôt les autres frontières du royaume, quand le stathouder fut parvenu à se liguer avec l'Angleterre, l'Espagne, l'Empereur, et une partie de l'Allemagne et de l'Italie. Tous les voisins de la France prirent successivement les armes contre elle; et Louis XIV ne chercha point à détourner un si violent orage; il espérait lui résister et sortir du péril par des victoires. Le maréchal de Turenne était attaché à l'armée que le roi conduisait lui-même: le prince de Condé avait un autre commandement; et le duc de Luxembourg, qui avait fait auprès d'eux ses premières armes, allait dans cette guerre mémorable s'élever au rang des plus grands capitaines.

L'armée du roi passa le Rhin à Toll-Huis le 12 juin 1772: elle s'empara, le 21, du fort de Skenk, situé à la pointe de l'île de Betaw, lieu où ce fleuve se divise en deux branches, celle du Rhin et celle du Wahal. Wésel, Nimègue, Arnheim, Utrecht furent successivement emportés: Amsterdam était menacé, et les États généraux demandèrent la paix; mais les dures conditions que Louvois prétendait imposer en empêchèrent la conclusion. La Hollande fit de nouveaux efforts pour se défendre: Montécuculli arrivait à son se-

cours avec une armée de vingt mille hommes, et l'électeur de Brandebourg en envoyait une autre : le prince d'Orange engageait tous ses biens pour subvenir aux besoins des soldats : il eut recours à l'inondation de son pays pour arrêter les progrès de la conquête; et l'armée française entra en quartiers d'hiver, avant d'avoir pu terminer la guerre. Cependant toutes ses opérations ne furent pas suspendues. Le duc de Luxembourg, qui commandait depuis le départ du roi, voulut profiter des rigueurs de la saison, pour s'avancer sur la glace, vers les murs de Leyde et de la Haye qu'il allait attaquer de vive force. Les brigades de Picardie et de Champagne étaient chargées de cette expédition; mais avant la fin de leur marche le dégel survint : il fallut quitter précipitamment les polders inondés; et l'on remonta sur les digues pour regagner Utrecht : les Hollandais qui s'étaient retranchés au village de Wèles en furent délogés; les bourgs de Bodegrave et de Swamerdam se défendirent; mais leurs retranchements furent emportés, et ces lieux furent livrés à tous les malheurs des villes que l'on emportait d'assaut.

Le cruel usage de tailler en pièces la garnison d'une place qui, sans aucune espérance de salut, s'était défendue jusqu'à l'extrémité, remontait aux

nations les plus barbares, et il avait été emprunté d'elles par les peuples plus civilisés. On en trouve, dans tous les siècles, de nombreux et déplorables exemples.

Bientôt devait éclater un fléau plus grand, et une partie du Palatinat fut impitoyablement dévastée en 1674: exemple effrayant des fureurs de la guerre qui devait, comme au temps des invasions les plus funestes, embrasser toutes les classes de la population. Deux villes, vingt-deux villages de cette contrée furent dévorés par la flamme, après avoir été livrés à tous les excès d'une soldatesque effrénée : les moissons, les forêts furent également embrasées : on voulait, pour couvrir une frontière exposée aux incursions de l'ennemi, mettre un désert entre elle et lui. Une mesure si désastreuse paraissait érigée en système; et les mêmes actes de violence s'étendirent dans une partie de l'Alsace : il semblait que rien ne pût arrêter un si fatal acharnement, et que l'on crût nécessaire de sacrifier à la sécurité d'une grande province quelques portions de son territoire, comme on détruit autour d'un vaste incendie les édifices au travers desquels il étendrait encore plus loin ses ravages.

Cependant Turenne commandait alors l'ar-

mée du Rhin : il était connu par son humanité; il aurait voulu restreindre les fureurs de la guerre; et lorsque l'électeur palatin l'accusa des maux de son pays, il désavoua les désastres qui lui étaient imputés; il en rejeta le crime sur quelques troupes étrangères qui étaient jointes à son armée, et dont on n'avait pu arrêter la coupable licence: il se plaignit des nombreux dégâts qu'elles avaient commis sur le territoire même de la France.

Quelle que fût la cause de ces maux, la guerre en donnait alors de si fréquents exemples qu'ils excitaient moins d'étonnement que de douleur: on les déplorait quand il eût fallu les condamner, quand il eût fallu proclamer sans cesse les devoirs que l'humanité impose aux guerriers. L'empire de la force a ses limites; et les hommes les plus braves doivent être aussi les plus généreux.

Le régiment de Champagne se trouvait le 16 juin 1674 à la bataille de Sintzheim, entre Philisbourg et Heilbron : il alla, dès le commencement du combat, occuper le château de Sintzheim, et repoussa un corps d'Impériaux qui s'avançait pour le reprendre. La Diatais, major de ce régiment, fut tué à la tête du bataillon qu'il commandait.

Turenne passa le Necker avec ses troupes vic-

torieuses; et quatre mille hommes de cavalerie allemande éprouvèrent le 5 juillet un nouvel échec. Cependant les Impériaux, dont il avait battu en détail les corps dispersés, étant parvenus à réunir leurs forces, il abandonna la rive droite du Rhin, pour venir défendre l'Alsace contre leurs invasions. Jamais il ne se montra plus grand dans l'art de la guerre, et jamais l'habileté de ses manœuvres ne sut mieux suppléer à l'infériorité du nombre.

Quand les Impériaux passèrent sur la rive gauche du Rhin, ils avaient quarante mille hommes, et Turenne n'en avait que vingt-deux mille; néanmoins il marcha aux ennemis le 4 octobre et gagna sur eux la bataille d'Ensheim, où ils perdirent trois mille hommes. Le combat de Turkheim, près Colmar, fut livré le 5 janvier de l'année suivante: de Gargis, nouveau major de Champagne, périt dans cette glorieuse journée, qui força les ennemis à regagner la rive droite du Rhin. Ils y furent poursuivis par l'armée de Turenne.

Un détachement de la brigade de Champagne, soutenu par quelques escadrons de cavalerie, fut chargé, le 4 juillet, d'aller reconnaître l'ennemi retranché à quelques lieues de Strasbourg, entre

Bischein et Freistett. Le même détachement se trouvait à l'escalade d'Aschstein, et Digoine, qui venait d'être nommé major de ce régiment, y fut mortellement blessé.

Turenne était près de périr au milieu de ses victoires : il fut tué le 27 juillet 1675, en allant reconnaître près de Sasbach les positions de l'ennemi. Les soldats, privés de leur père, demandaient à venger sa mort : mais ce génie sauveur ne les dirigeait plus; l'armée, affaiblie par sa perte, revint en Alsace; et cette province, envahie pour la seconde fois par les Impériaux, fut soumise à de sanglantes représailles; elle eut à subir à son tour les dévastations qu'avait éprouvées le Palatinat. Un combat sanglant et indécis fut livré le 1er août près d'Altenheim : il n'arrêta point les progrès de Montécuculli; et cet habile général, qui avait reçu des renforts, vint investir Haguenau; mais le prince de Condé, arrivant en toute hâte pour prendre le commandement de l'armée française, fit lever le siége de cette place, et ne termina la campagne qu'après avoir forcé l'ennemi à repasser le Rhin.

La même armée fut mise, en 1676, sous les ordres du maréchal de Luxembourg : quoiqu'elle

fût beaucoup moins forte que celle des ennemis, elle parvint à les retenir sur les bords du fleuve, elle fit entrer dans le Montbéliard des troupes françaises, couvrit la Franche-Comté dont le roi s'était emparé en 1674, et mit cette conquête à l'abri d'une invasion des Impériaux.

Le maréchal de Créqui, chargé du commandement de cette armée, pendant les deux campagnes suivantes, sut empêcher le prince Charles de pénétrer en Lorraine; il suivit tous ses mouvements, lui enleva des convois, des équipages, coupa ses communications avec l'armée du prince d'Orange, revint en Alsace attaquer un corps de troupes, commandé par le duc de Saxe, et l'ayant poursuivi le long du Rhin, ne lui accorda que sur la demande des magistrats de Strasbourg un sauf-conduit pour se retirer au delà du fleuve.

Le régiment des Gardes et celui de Champagne se signalèrent le 7 octobre 1677, au combat de Kokensberg, où le maréchal de Créqui défit les Impériaux. Ce général les harcela dans leur retraite, prit Fribourg à leur vue, les poursuivit vers Offembourg, s'empara du fort de Kell, et brûla le pont du Rhin, qui avait souvent donné passage aux troupes ennemies. Ces dernières opé-

rations terminèrent la campagne de 1678; et le traité de Nimègue, qui fut signé le 10 août, mit un terme aux hostilités.

Il y eut, vers la fin de cette année, un combat singulier entre Bois-David, colonel de Champagne, et d'Aubijou, colonel des Gardes. Quelques légers propos de d'Aubijou, sur les galanteries d'une dame de haut parage, mécontentèrent Bois-David, et ses reproches allèrent si loin qu'ils amenèrent bientôt un défi. Chacun des colonels était accompagné de trois officiers de son régiment qui devaient également se mesurer entre eux. On se battit au pistolet; Bois-David tua son adversaire: un autre officier des Gardes succomba comme lui; et ceux qui survécurent s'éloignèrent précipitamment, pour se dérober aux poursuites légales qui allaient être dirigées contre eux. Bois-David perdit alors son emploi de colonel du régiment de Champagne, et il fut remplacé par Colbert, un des fils du ministre, dont l'habile administration contribua si puissamment à la gloire du règne de Louis XIV.

Les duels avaient été prohibés par plusieurs ordonnances de nos rois; mais la loi était impuissante contre l'opinion, une peine capitale ne pouvait arrêter la contagion de l'exemple, et la crainte

de la mort était moins forte que celle du déshonneur.

Ces combats singuliers, dont l'origine remonte au moyen âge, sont un dernier résultat des guerres privées que les constitutions féodales autorisaient. Quand deux partis, indépendants l'un de l'autre, n'avaient aucune loi commune à laquelle ils dussent s'assujettir, l'usage s'était établi de remettre au sort des armes la décision du droit : les idées religieuses du siècle portaient à croire que l'épreuve du combat était ordinairement favorable à l'innocent ; et quoique l'issue de ces querelles ne fît pas toujours triompher la cause la plus juste, l'opinion qui s'était accréditée ne se démentit point. Elle semblait s'accorder avec les mœurs nationales, et si les seigneurs ne furent plus autorisés à engager leurs vassaux dans leurs querelles particulières, du moins ils continuèrent à se défier en champ clos, et à terminer leurs différends seul à seul.

A mesure que l'autorité publique vint à s'affermir, elle essaya d'effacer cette sanglante trace des anciens combats judiciaires ; elle regardait comme une entrave à l'action régulière des tribunaux, et comme une corruption des lois de la justice, cette aveugle supériorité de la force ; mais

en assujettissant à d'autres formes l'examen des discussions juridiques, on ne changeait que les mœurs de la cité; celles des camps étaient encore les mêmes, et les soldats, constamment revêtus de leurs armes, y avaient recours dans la décision de leurs démêlés.

Le gouvernement, qui ne pouvait abolir ces combats, chercha plusieurs fois à les rendre moins fréquents, moins arbitraires, en limitant le nombre des cas où ils pouvaient être autorisés; un tribunal, chargé de prononcer sur la gravité de ces questions, se composait de maréchaux de France: en les rendant juges de l'honneur qu'ils avaient toujours pris pour guide, on avait la certitude qu'ils y conformeraient leurs décisions; mais souvent les parties offensées récusaient cette autorité supérieure, et se laissaient aller à leurs ressentiments.

Quels que soient les constants efforts des philanthropes pour faire abandonner enfin une coutume si invétérée, cette question est sans doute une de celles où l'humanité et la morale auront le plus de peine à triompher. La raison condamne le recours à la force; mais la pente des mœurs entraîne, et l'on continue, par point d'honneur, à céder à un usage que l'on désapprouve.

Quoiqu'on cherchât, dans les querelles particulières, à se soustraire à toute juridiction légale, les délits contre la discipline, et les infractions aux devoirs et aux règles du service, étaient poursuivis par des tribunaux militaires. Différents corps de l'armée avaient une justice prévôtale, et le régiment de Champagne était du nombre. Cette autorité se composait d'un prévôt et de son lieutenant, d'un greffier et de cinq archers : on y adjoignait quelques hommes de différents grades, lorsque la gravité de la cause pouvait l'exiger. Les conseils de guerre furent ensuite substitués à cette institution qui avait été empruntée des régiments suisses : on évoquait à ce tribunal tous les délits militaires, on les jugeait avec sévérité, et nous voyons, sous ce rapport, établir une forte ligne de démarcation entre la profession militaire et toutes les autres; soit que, pour garantir le repos de la cité, il faille quelquefois opposer à une troupe armée de plus puissantes digues; soit que les chefs aient besoin d'une autorité plus absolue, sur des hommes qui doivent, dans l'occasion, courir aveuglément au péril.

Malgré ces entraves, la licence était difficilement modérée au milieu de la guerre : on tolérait trop souvent, comme un fléau inévitable, les

exactions, les violences exercées contre l'ennemi : on les pardonnait aux besoins de l'armée, à son ardeur que l'on craignait d'attiédir, et au ressentiment de tous les maux qu'elle avait soufferts. Mais après la guerre on cherchait à rétablir au milieu des troupes une discipline plus sévère; et si l'armée avait obtenu la paix par ses victoires, on voulait qu'en rentrant ensuite dans le royaume elle ne fût pas disposée à le traiter en pays conquis.

SOMMAIRE

DU LIVRE CINQUIÈME.

Résultats des guerres précédentes. Conquêtes assurées à la France par les traités de Westphalie, des Pyrénées, d'Aix-la-Chapelle. Soins donnés pendant la paix à l'intretien de l'armée, aux travaux des fortifications, aux différentes études de l'art militaire. Officiers remarquables par leurs connaissances et leurs services. Travaux publics. Les troupes y sont employées. Monuments consacrés à la gloire des armées, et à celle des héros. Art des campements. Exercices militaires. Progrès de la tactique. Malheurs publics. Révocation de l'édit de Nantes. Ligue d'Augsbourg, formée contre la France. Nouveaux préparatifs de guerre. Génie de Louvois. Passage du Rhin. Prise de Philisbourg. Combat de Valcourt. Bataille de Fleurus. Siége de Mons. Combat de Leuze. Siége de Namur. Batailles de Steenkerque et de Nerwinde. Création de l'ordre de Saint-Louis. Premières promotions. Traité de paix de Ryswick. Guerre de la succession. Siéges de Kaiserwerth et de Landau. Bataille de Fridlingen. Siége de Kell. Attaque des hauteurs de Bischel. Première bataille de Hochstett, gagnée par le maréchal de Villars. Seconde bataille, gagnée par le duc de Marborough et le prince Eugène. Second siége de Landau. Camp retranché de Villars près de Sierk. Siége de Haguenau. Évacuation de la place. Campagne de Villars sur le Rhin. Il fait attaquer l'île du Marquisat. Il force les lignes de Stolhoffen. Invasion de la Souabe et de la Franconie. Villars commande en Flandre. Défense de Lille par le maréchal de Boufflers.

LIVRE CINQUIÈME.

En parcourant une longue suite de guerres, nous avons cherché à rendre compte de la part que le régiment de Champagne avait prise à tant de pénibles travaux et à de si glorieux exploits, et nous n'avons jamais séparé l'hommage rendu à sa valeur de celui que méritait l'armée entière. Si ces grands tableaux de nos annales militaires nous ont mis à portée de reconnaître l'étendue de ses services, nous en retrouvons un témoignage encore plus signalé dans les traités de paix qui suivirent d'éclatantes victoires, et dans l'affermissement des conquêtes auxquelles la France dut l'accroissement de sa gloire et de sa puissance.

La première époque des grandes et riches acquisitions que nous devons au règne de Louis XIV, est celle du traité de Westphalie, qui assura à la France, en 1648, les droits de souveraineté dont l'Empire avait joui sur les évêchés de Metz, Toul et Verdun, et sur leurs districts, le landgraviat de la haute et basse Alsace, le Sundgaw, la préfecture

des villes impériales situées sur la rive gauche du Rhin, à l'exception de Strasbourg.

La paix des Pyrénées en 1659 étendit dans les Pays-Bas espagnols les possessions de la France : elle lui assura l'acquisition de l'Artois, à l'exception d'Aire et de Saint-Omer, celle de Gravelines et de quelques autres places de Flandre, celle de Landrecies et du Quesnoy dans le Hainaut, de Marienbourg, de Philippeville, d'Avesnes entre la Sambre et la Meuse, de Thionville, de Montmédy dans le Luxembourg. La France acquit en Lorraine Moyenvic, le duché de Bar, le comté de Clermont; elle acquit du côté de l'Espagne le Roussillon, le Conflans et une partie de la Cerdagne.

Le traité de 1668 qui fut signé à Aix-la-Chapelle laissa à la France toutes les conquêtes qu'elle avait faites en Flandre dans l'année précédente : elle réunit à son territoire Charleroi, Douay, Lille, Bergues, Armentières, et quelques autres villes des Pays-Bas espagnols.

La France acquit, dix ans après, par le traité de Nimègue de 1678, les villes d'Aire, de Saint-Omer, de Cambrai, de Maubeuge, de Condé, de Bouchain, de Valenciennes : elle obtint la cession de Strasbourg en toute souveraineté : elle acquit la Franche-Comté qui, après avoir été temporai-

rement occupée dans la plupart des guerres précédentes, fut enfin réunie irrévocablement au royaume, dont elle devint une des plus belles possessions.

L'époque de ce dernier traité fut une des plus glorieuses pour la France. Toutes les portions de son territoire étaient devenues plus compactes: elle voyait ses provinces orientales bornées par les limites naturelles du Rhin, des monts Jura et des Alpes: la chaîne des Pyrénées protégeait ses régions du midi; et sa frontière du nord, plus accessible aux invasions, était couverte d'une ligne de places fortes, qui en assuraient la défense.

De si grands résultats, obtenus par la valeur des armées et par l'habileté de leurs plus illustres généraux, étaient sans doute une glorieuse récompense pour tous les hommes qui avaient concouru au triomphe de leur patrie: chaque régiment avait honorablement participé à cet honneur; et si celui de Champagne eut souvent à réclamer, à titre de droit d'aînesse, l'initiative du péril, il ne faisait alors qu'entrer le premier dans une carrière glorieuse, où tous les autres étaient disposés à le suivre. Le désir de nous attacher spécialement à son histoire nous a empêchés de suivre les opérations des différentes campagnes

auxquelles il fut étranger; et nous n'avions du moins à les rappeler, d'une manière incidente et abrégée, que lorsqu'elles pouvaient être nécessaires à l'explication ou à la liaison de quelques grands événements : tel est le caractère des biographies, soit d'un seul homme, soit d'un corps politique ou militaire, doué d'une existence qui lui est propre. Mais en évitant les digressions qui lui sont étrangères, nous ne devons omettre aucune de celles qui tendent à le faire mieux connaître, quoiqu'elles ne lui soient pas exclusivement applicables.

Les loisirs de la paix furent utilement employés à affermir la puissance militaire de la France, non-seulement par les soins que l'on donna à l'organisation de l'armée, mais en fortifiant sur toutes les frontières les places destinées à les défendre : Vauban fut chargé des plans et de la direction de ces grands travaux.

Les murailles et les tours dont les villes s'étaient hérissées, et que leur élévation pouvait rendre plus difficiles à escalader, furent remplacées par des fortifications rasantes, que l'assiégeant ne pouvait ni battre, ni même découvrir de loin : celles-ci se protégeaient les unes par les autres, et celles du corps de la place dominaient les ou-

vrages extérieurs, destinés à en couvrir les approches. Nous n'avons point à analyser dans notre ouvrage cet ingénieux ensemble de courtines, couvertes par des demi-lunes, de bastions enveloppés par des cavaliers, de ravelins, d'ouvrages à couronne, ou de ces autres développements de fortifications qui composent les dehors d'une place, et qui offrent aux assiégeants de premières difficultés à vaincre. La combinaison de tous ces moyens de défense est nécessairement modifiée par la situation topographique des lieux, par les aspérités ou les ondulations du terrain, par l'usage que l'on peut faire des eaux, soit pour baigner le pied des remparts, soit pour étendre au loin les inondations. Le génie de Vauban sut faire concourir à ses vues toutes les ressources de la nature et de l'art : il profita, dans les places qu'il n'avait qu'à réparer, de tous les travaux qui pouvaient encore être utiles, et qu'il eût été trop dispendieux de changer; mais n'étant plus arrêté par les mêmes entraves, dans les fortifications où il avait tout à créer, et qui devaient être les principaux boulevards de la France, il en fit des modèles de construction que les plus habiles ingénieurs ont toujours admirés.

Vauban avait déjà construit la citadelle de Lille;

et il avait fortifié d'autres places de Flandre et d'Artois, lorsqu'il fut chargé, en 1673, de diriger les travaux du siége de Maestricht : il se signala en 1677 au siége de Valenciennes, à celui de Cambrai; et après la paix de Nimègue, il fortifia Dunkerque, Strasbourg et d'autres places importantes. Cet officier, si supérieur au comte de Pagan, et à ses autres devanciers dans l'art de défendre les places, le parut encore plus dans l'art de l'attaque; et il fut chargé plus d'une fois de reprendre les places qu'il avait fortifiées lui-même : il varia la direction des tranchées, pour ne pas les exposer à l'enfilade des feux de l'ennemi; et il établit entre elles plusieurs lignes de communication, plusieurs rangs de parallèles, qui permettaient de se porter de l'une à l'autre et de se prêter un mutuel secours. On s'avançait ainsi jusqu'au chemin couvert, à l'aide de ces étroits passages, et sous l'abri de leurs parapets et de leurs gabions, dont la terre avait été fournie par le creusement des parallèles, des tranchées et de leurs places d'armes.

Nos plus habiles ingénieurs se formèrent à l'exemple de cet officier, qui avait construit trente-trois nouvelles places, en avait réparé un grand nombre d'anciennes, et avait dirigé la défense ou

l'attaque des principales villes qui furent assiégées sous ce règne.

Nous devons citer, au nombre des hommes qui se distinguèrent dans cet art, Alexandre de Chermont, qui fut successivement enseigne, lieutenant et capitaine dans le régiment de Champagne : il servit comme ingénieur au siége de Philisbourg en 1676; il se signala, l'année suivante, à ceux de Valenciennes, de Cambrai, de Saint-Guislain, et poursuivit honorablement la même carrière.

D'autres officiers de Champagne se firent remarquer par leurs connaissances militaires : le capitaine Louis de Goya publia, en 1678, un traité des armes, des machines de guerre, des feux d'artifice, des enseignes, des instruments militaires que les anciens avaient connus, et qui étaient encore en usage chez les nations modernes.

On vit d'autres capitaines du même corps s'élever par l'étendue de leurs connaissances, comme par leurs éminents services, à plusieurs grades supérieurs. Le marquis de Blainville, Montesquiou de Préchac devinrent lieutenants généraux; de Gasquet fut brigadier et maréchal de camp; Chenevières devint major général de l'armée. Il s'était élevé à la fois un grand nombre d'habiles officiers,

formés par une longue expérience, exclusivement appliqués à leur art, et craignant de s'en distraire par d'autres études étrangères à leur état, ou par les frivoles dissipations du monde. Les guerres étaient alors assez fréquentes, pour qu'un homme voué à la profession des armes, et satisfait de la considération attachée à cet emploi, voulût suivre exclusivement la carrière où il s'était engagé.

Tandis que les militaires employaient ainsi leurs loisirs au perfectionnement des principes et de la pratique de leur art, de grands travaux étaient entrepris, pour ouvrir au commerce de nouvelles lignes de communication à travers la France : on traçait des routes plus nombreuses; le canal de Languedoc, commencé en 1665, se poursuivait avec constance, et il allait, dans quelques années, unir la navigation des deux mers. Les soldats de Champagne et des autres corps de l'armée furent employés à ces grands travaux : en occupant les troupes pendant la paix on les tenait constamment en haleine : elles étaient mieux disposées à soutenir la fatigue des camps, lorsqu'on aurait à les rallier de nouveau sur la frontière.

La même époque vit ériger un grand nombre de monuments. Plusieurs étaient consacrés à la gloire des armées : c'étaient des arcs de triomphe,

des statues équestres, des groupes héroïques, destinés à transmettre à la postérité le souvenir des actes d'un grand règne, ou l'image des hommes qui l'avaient illustré : les places publiques, les palais, les temples étaient décorés de ces monuments; on en faisait l'inauguration avec des solennités militaires; et les troupes, appelées à ces fêtes triomphales, contemplaient avec un juste orgueil ces trophées qu'elles avaient aidé à recueillir : elles voyaient leurs travaux revivre sous la plume des écrivains, comme sous le pinceau ou le ciseau des artistes; et leurs nobles et généreuses actions inspiraient à la littérature ses plus beaux ouvrages; soit que, dans ses oraisons funèbres en l'honneur d'un Turenne, d'un Condé, elle proclamât les grandeurs humaines et leur néant, soit que, dans la poésie lyrique, ou dans les enseignements de l'histoire, elle consacrât de si mémorables exemples. La gloire militaire de ce règne ne fut pas exclusive; et lors même qu'elle paraissait dominer toutes les célébrités d'un ordre différent, elle ne parvint point à les éclipser. Les arts, les sciences, les lettres avaient leurs temples, leurs adorateurs, leurs génies immortels : l'esprit humain s'éleva sans cesse, et toutes les parties de l'édifice social furent agrandies à la fois.

On ne peut développer un art difficile, sans contribuer par ses progrès à la prospérité de quelques autres; et les nombreuses nécessités de la guerre conduisent à perfectionner les plus importantes branches de l'industrie. Si la fabrication des armes exige des travaux si variés, pour épurer, assouplir et façonner les métaux, par combien d'épreuves successives il faut ensuite arriver à la justesse des proportions et à la dextérité de la main-d'œuvre! Comptez le nombre des ateliers, des manufactures qui doivent concourir à l'équipement complet des armées, et pourvoir à l'entretien de ces grandes populations nomades qui, pendant la guerre, n'ont pour cité que l'enceinte de leur camp, qui changent inopinément de contrée, et font voyager avec elles leurs magasins, leurs munitions, leurs ambulances et tous les convois nécessaires aux nombreux besoins de la vie.

L'art des campements avait fait des progrès remarquables, et on l'avait assujetti, en 1667, à des principes plus réguliers. Le camp d'une armée se partageait en autant de divisions qu'elle renfermait de corps différents : les tentes étaient alignées sur les deux côtés des rues qui les séparaient : on suivait, dans cette distribution de

places, l'ordre de bataille de l'armée, autant que la topographie du sol pouvait s'y prêter; et il devenait facile à chaque corps de se réunir au premier signal, et de se former sans confusion devant la ligne de ses tentes.

On faisait servir à la défense et à la sûreté du camp les progrès qu'avait faits l'art de la fortification de campagne : l'enceinte était défendue au besoin par des tranchées, des parapets, des gabions, des chevaux de frise, et l'artillerie se distribuait dans toutes les positions que le relief et la nature du sol pouvaient indiquer.

Louis XIV prit toujours soin de conserver à l'armée ses habitudes militaires, au milieu même des loisirs de la paix : il aimait à l'assembler encore sous la tente et à retrouver, dans les camps où il l'exerçait, toutes les images de la guerre. On se partageait en deux corps pour se livrer des combats simulés : c'était une attaque en rase campagne, le siége et l'assaut d'un poste retranché, un passage de rivière sous les yeux de l'ennemi. Cette suite d'opérations stratégiques tendait à en rendre plus familières la pratique et la théorie : l'art de la tactique faisait des progrès, et l'occasion de le mettre en usage allait bientôt se retrouver.

La paix de Nimègue n'était pas bien affermie,

et des actes d'hostilités troublaient encore la frontière : on cherchait de part et d'autre à tirer parti du sens ambigu de quelques stipulations du traité, qui, en assurant à la France différentes cessions de territoire ou de domaine, n'en avait pas déterminé les limites avec assez de précision. On voulut, en 1684, mettre un terme à ces difficultés; et la France conclut alors une trêve de vingt ans, soit avec l'Espagne, soit avec l'Empire; sans toutefois renoncer aux acquisitions qu'elle avait faites depuis le traité de Nimègue. Les hostilités furent donc encore suspendues; mais on n'espérait pas un si long armistice : ni l'ambition du roi, ni la jalousie des autres puissances ne le permettaient : on ne désarmait point; de nouvelles places fortes s'érigeaient sur les frontières du royaume; et comme les dernières guerres lui avaient été favorables, Louis XIV avait toujours en perspective leur renouvellement, et les glorieux succès qui pouvaient en résulter.

Cependant d'autres opinions commençaient à balancer celles qui avaient entraîné le roi : la dévotion allait se mêler à ses premiers penchants : l'empire de madame de Maintenon remplaçait celui des autres favorites; et n'ayant plus pour séduire le roi, les attraits de la jeunesse, elle

réussit à le dominer par le pouvoir de l'esprit et du caractère. En éveillant les scrupules de sa conscience, elle lui fit prendre en haine ceux de ses sujets qui n'étaient plus en communion avec le saint-siége; et l'ascendant de madame de Maintenon, celui du chancelier le Tellier, dont l'âge n'avait pas affaibli l'intolérance, poussèrent ce monarque aux plus violentes mesures, et ouvrirent à la France une inépuisable source de calamités.

L'année 1685 fut plus funeste au royaume que les guerres les plus malheureuses. On persécuta, pour leur croyance, les calvinistes qui peuplaient une partie des provinces du Midi, ou qui étaient dispersés dans toutes les autres : le roi voulait qu'ils embrassassent la religion romaine, et ce fut par la contrainte que l'on prétendit opérer ces conversions. Les hommes faibles pouvaient se sauver par l'hypocrisie; mais la plupart aimèrent mieux devenir martyrs de leurs opinions : troublés dans l'exercice de leur culte, poursuivis par les dragonnades, ils furent privés de leurs emplois, emprisonnés, dépouillés de leurs biens, réduits à la plus profonde misère : bientôt même on abattit leurs temples; on prohiba leurs plus paisibles réunions, et l'on essaya de retenir par la violence

ceux qui cherchaient hors du royaume un asile contre la persécution. Cependant l'extrême sévérité de ces mesures ne fit pas plier la fermeté des proscrits: la pitié publique qui s'éveilla en leur faveur protégea souvent leur personne et leur fuite; huit cent mille protestants s'échappèrent du royaume, les uns pour aller se recommander à l'humanité de leurs coreligionnaires, les autres emportant avec eux leur industrie, et prêts à payer généreusement le prix de l'hospitalité aux gouvernements qui allaient les recevoir. La France perdit une partie de ses fabriques et de ses manufactures, l'étranger s'enrichit de plusieurs branches de son commerce; et combien de familles expatriées, gardant au fond du cœur leurs ressentiments, jurèrent une longue haine au pays d'où elles s'étaient péniblement arrachées, et où les débris de leur fortune avaient passé aux mains de leurs persécuteurs!

La dispersion, les plaintes de tous ces exilés eurent l'influence politique la plus désastreuse; elles inspirèrent aux États protestants de plus vives animosités contre la France. L'Angleterre, la Hollande, et tous les cercles d'Allemagne, où la réforme s'était introduite, se trouvaient ralliés, sinon par l'uniformité de croyance, du moins par

une commune opposition contre l'Église romaine : c'en était assez pour que ces divers gouvernements fussent prêts à unir plus étroitement leurs forces. Les dissidents voulaient rester séparés de la cour de Rome ; ils craignaient tout ce qui aurait pu les ramener sous son obéissance ; et ce sentiment d'inquiétude contribua puissamment en Angleterre à renverser la famille des Stuarts, pour appeler au trône un autre prince, attaché aux nouvelles doctrines, intéressé à servir la cause de leurs adhérents, et assez puissant pour la soutenir avec vigueur.

Aussi l'avénement du prince d'Orange à la couronne d'Angleterre, et les dispositions de Louis XIV en faveur de Jacques II, auraient suffi pour rallumer la guerre entre la France et ses anciens ennemis, si elle ne s'était pas déjà renouvelée vers les frontières d'Allemagne, où Louis XIV continuait de réunir à ses États différentes possessions qui avaient relevé de l'Empire. Ce monarque joignit à ses prétentions territoriales le désir de disposer de quelques voix dans la diète germanique. Il influa sur la nomination d'un nouvel électeur de Cologne, et rassembla vers les bords du Rhin un corps d'armée. Une ligue nouvelle s'étant formée contre lui à Augsbourg, l'Espagne

et la Savoie s'unirent bientôt aux confédérés ; et la France eut encore à soutenir la guerre sur toutes ses frontières. Mais elle avait à opposer à ses puissants adversaires une armée de quatre cent cinquante mille hommes; et l'habile combinaison de ses forces continua de lui valoir d'éclatants triomphes.

Pour obtenir un tel développement militaire, que de soins il fallut donner à l'entretien des troupes, à leur équipement, à leur discipline et à leur instruction! que de prévoyance pour assurer le payement régulier de leur solde, pour approvisionner leurs magasins, multiplier les ateliers d'armes et les arsenaux, pourvoir aux casernements, aux étapes, aux effets de campement, à tous les services de l'administration! Le génie de Louvois sut embrasser toutes les parties d'un si grand système; et si le cri de l'opinion publique s'éleva souvent contre un homme qui excita sans cesse la passion de son maître pour la gloire militaire, et qui la crut nécessaire à sa propre grandeur, les nombreux ennemis de sa politique ombrageuse et toujours armée furent du moins forcés de reconnaître qu'aucun ministre ne seconda par plus de vigilance et d'activité cette longue suite d'opérations militaires. L'art de Louvois fut de

faciliter les succès, en organisant avec soin tous les services de l'armée, et de ne rien abandonner à la fortune de ce que la prudence pouvait accomplir. Il sut rendre la victoire toujours fidèle au roi, en multipliant autour de ce prince le nombre des hommes, l'artillerie, les ressources de toute nature. Mais pour environner le monarque d'une force qui le faisait croire invincible, il fallut souvent dégarnir les autres corps d'armée. C'était alors les réduire à la nécessité de se tenir sur la défensive, et de lutter péniblement contre des forces supérieures.

Les premières opérations de la guerre de 1688 eurent lieu en Allemagne : les troupes du roi passèrent le Rhin au mois d'octobre: elles s'emparèrent de Hailbron, de Heidelberg, d'une partie du Palatinat; et le siége de Philisbourg ayant été résolu, cette place fut investie par l'armée française, que le maréchal de Duras commandait, sous les ordres du dauphin, fils de Louis XIV : Vauban conduisait les travaux, et la tranchée fut ouverte le 3 octobre. Quatre compagnies de grenadiers, tirées des régiments de Picardie, de Champagne, du Roi et de Dauphin, s'emparèrent des principaux ouvrages le 21 du même mois, et les assiégés capitulèrent huit jours après. Manheim,

Frankenthal, Spire, toutes les places entre le Rhin et la Moselle, furent rapidement emportées; et ce pays fut encore en proie aux fléaux qu'il avait éprouvés dans une première invasion.

En 1689 la guerre prit un nouveau développement : elle avait été déclarée à la Hollande et à l'Angleterre dont Guillaume III était alors souverain; et les premiers soins de Louis XIV avaient été de secourir Jacques II, et de l'opposer à son compétiteur, en lui fournissant tous les moyens d'opérer un débarquement en Irlande; mais cette expédition ne réussit point, et Jacques II vint retrouver son asile en France.

La guerre se suivait en même temps dans les Pays-Bas : le régiment de Champagne y servait, dans l'armée du maréchal d'Humières, et le principal combat y fut livré près de Valcourt sur les rives de la Meuse. Les troupes ennemies, commandées par Waldeck, étaient venues s'y retrancher : d'Humières attaqua vivement leur position, sans l'avoir assez bien reconnue. Il ne put parvenir à les forcer, quoiqu'il revînt plusieurs fois à la charge; et voyant l'ennemi recevoir sans cesse de nouveaux renforts, il dut se replier, après avoir perdu quatre mille hommes, parmi lesquels se trouvaient un grand nombre d'officiers. Colbert,

colonel de Champagne, fut tué dans cette journée : un de ses frères, le comte de Sceaux, devint son successeur.

L'année suivante, le duc de Luxembourg ouvrit la campagne contre les Hollandais, commandés par le prince de Waldeck, et il les attira au combat, le 30 juin 1690, près du village de Fleurus. Il y eut d'abord de vives escarmouches de cavalerie, et le duc de Luxembourg ne laissa découvrir, qu'au moment même de l'attaque, le projet de livrer bataille. L'action qui s'était engagée contre quelques escadrons ennemis devint bientôt générale. Le comte de Sceaux fut mortellement blessé, en conduisant à la charge le régiment de Champagne; et la chute d'un colonel si brave ne fit qu'exalter davantage la valeur des soldats : ils s'animaient les uns les autres à venger la mort de leur chef; les autres régiments couraient au combat avec la même ardeur; et toute la gauche de l'infanterie ennemie fut bientôt mise en déroute. Mais elle se rallia en arrière de Fleurus; elle soutint plusieurs charges violentes, et ne fut débusquée qu'après quatre heures de résistance : le marquis de Coaslin, à la tête de son régiment, acheva de la tailler en pièces.

Cependant quatorze bataillons ennemis se ras-

semblaient encore et formaient une colonne redoutable. Le maréchal de Luxembourg la fait envelopper, et après l'avoir inutilement sommée de se rendre par capitulation, il la fait charger: cette colonne fut détruite presque en entier. Les ennemis perdirent dans cette journée six mille hommes, restés sur le champ de bataille, huit mille prisonniers, un grand nombre de drapeaux et quarante pièces de canon.

Le commandement du régiment de Champagne avait successivement appartenu au bailli de Colbert et au comte de Sceaux: l'un et l'autre étaient tombés au champ d'honneur; et le même régiment fut accordé au marquis de Blainville, troisième fils du grand Colbert.

La campagne de 1691 s'ouvrit par l'investissement de Mons, que le roi vint assiéger lui-même. La situation et les retranchements de cette place, où l'ennemi avait établi ses principaux magasins, faisaient prévoir une longue défense; mais elle fut attaquée si vivement qu'elle se rendit le 9 avril, après seize jours de tranchée. Le régiment de Champagne faisait partie des troupes qui se distinguèrent à ce siége.

L'armée perdit bientôt un ministre dont le nom sera toujours associé à la gloire militaire de

ce règne : Louvois mourut le 16 juillet 1691, et il eut pour successeur son fils, le marquis de Barbezieux : celui-ci avait obtenu sa survivance depuis plusieurs années; mais il n'avait encore que dix-huit ans quand cette charge vint à vaquer. La guerre, allumée à la fois sur toutes les frontières, aurait exigé un ministre plus expérimenté : l'Europe fut surprise d'un semblable choix; et l'ascendant du nouveau favori et de madame de Maintenon sur l'esprit de Louis XIV faisait dire à Guillaume III : « Je m'étonne que « le roi de France ait de si vieilles amies et de « si jeunes ministres. »

Cependant on jouissait des institutions fondées par Louvois : l'armée était commandée par d'habiles généraux. Le duc de Luxembourg continuait en Flandre les opérations de la campagne; il les termina par le combat de Leuze, où la cavalerie du prince de Waldeck fut entièrement défaite par vingt-huit escadrons de cavalerie française.

Un autre corps d'armée, dont Champagne faisait partie, était sous les ordres du maréchal de Boufflers, et opérait du côté de Liége une diversion, en menaçant d'assiéger cette place : il se rendit maître de plusieurs passages sur la Sam-

bre ; il contint sur l'une et l'autre rive les mouvements de l'ennemi ; et quand la rigueur de la saison força les deux partis à suspendre leurs hostilités, il prit ses cantonnements entre la Sambre et la Meuse.

Les régiments de Champagne et de Piémont étaient en garnison à Dinant au mois de janvier 1692 : ils en partirent pour rejoindre les troupes qui devaient ouvrir la campagne prochaine. Le roi vint faire le siége de Namur, et commença l'investissement de cette place avec une armée de quarante bataillons et de quatre-vingt-dix escadrons. Le maréchal de Luxembourg commandait une autre armée d'observation, composée de soixante-six bataillons et de deux cent neuf escadrons : le régiment de Champagne était placé à l'aile droite de son infanterie, celui de Navarre à son aile gauche ; et cet ordre fut habituellement suivi dans ses campements, dans ses marches, dont le but était de tenir constamment en échec les forces de l'ennemi, et d'empêcher qu'il ne jetât des secours dans la place.

Quelques jours après l'investissement de Namur, plusieurs mères de famille, effrayées des périls d'un siége, firent demander au roi la permission de s'éloigner ; et se confiant à la généro-

sité de ce prince, quoiqu'elles eussent essuyé un premier refus, elles sortirent en suppliantes, avec leurs enfants dans les bras, et se présentèrent aux postes avancés : le roi eut pitié d'elles : il les traita favorablement, leur donna une escorte, une sauvegarde, et les fit transporter à Philippeville.

La tranchée fut bientôt conduite jusqu'au pied du bastion de la Meuse : on y attacha le mineur, on y pratiqua un logement, et la courtine voisine était déjà battue en brèche, lorsque le gouverneur rendit la ville et se retira dans le fort Guillaume, avec ses troupes qui accrurent les moyens de défense de cette forteresse, mais qui allaient en diminuer les subsistances. Cohorn avait fait construire ce nouveau fort, contre lequel toutes les attaques furent alors dirigées, et il le défendit avec autant d'habileté que de valeur; mais il fut blessé d'un éclat de bombe pendant le siége ; et quand les ouvrages extérieurs eurent été emportés, et que la garnison se trouva réduite de moitié, elle demanda à capituler. Cependant le gouverneur, repoussé de poste en poste, occupait encore le vieux château, où il continuait de se défendre; et le prince d'Orange cherchait sans cesse à se rapprocher de Namur pour en faire lever le siége, quand le maréchal de Luxembourg

parvint à le contenir, en faisant avancer vers la place un détachement de son armée, composé de quelques troupes de la maison du roi, d'une partie de sa cavalerie, et des brigades de Champagne et de Bourbonnais : elles occupèrent les rives de la Sambre et de la Meuse, et ôtèrent aux assiégés tout espoir d'être secourus. Alors les ennemis, battus en brèche sur plusieurs points, furent forcés de se replier derrière les nouveaux retranchements qu'ils venaient d'élever à la hâte : ils se défendirent jusqu'à l'extrémité, battirent enfin la chamade le 30 juin, et obtinrent de sortir par la brèche, tambour battant, mèche allumée, enseignes déployées, avec quatre pièces de canon et deux mortiers. Leurs forces étaient réduites à deux mille cinq cents hommes : on les conduisit à Louvain avec leurs équipages.

Les opérations du mois suivant furent une longue suite de mouvements et d'escarmouches entre les troupes du maréchal de Luxembourg et de Guillaume III, qui s'observaient, choisissaient leurs positions, et cherchaient par de savantes manœuvres l'occasion de s'attaquer avec avantage. Les deux généraux se trouvèrent en présence le 2 août, dans une plaine arrosée par le ruisseau de Steenkerque, et le roi d'Angleterre

donna l'ordre d'attaquer l'armée française, dont il croyait que plusieurs détachements étaient dispersés sur différents points. La bataille qui fut livrée le lendemain dura jusqu'à sept heures du soir. L'aile droite de cette armée fut engagée la première, et la mêlée s'étendit progressivement à l'aile gauche, où se trouvaient les brigades de Champagne, de Dauphin et du Roi. Le terrain était inégal, et embarrassé d'un grand nombre de haies et de ravins : il fallait, à chaque passage, renouveler le combat; et telle était l'ardeur des troupes, qu'elles franchissaient les fossés, les barrières, pour charger l'ennemi, ne lui laisser aucun relâche, et le poursuivre dans toutes ses positions. Quelques lignes avaient été garnies de chevaux de frise, derrière lesquels il se ralliait et renouvelait son feu : c'étaient autant d'obstacles à surmonter, et l'armée vaincue ne céda que pied à pied le champ de bataille, où elle laissait dix mille hommes, tués ou blessés : elle perdit cinq étendards, dix pièces de canon, et on lui fit deux mille prisonniers. Le marquis de Blainville, colonel de Champagne, avait été blessé dans cette journée, en conduisant son régiment à la charge; et la victoire de l'armée française lui coûta des pertes nombreuses. L'attaque et la prise de Char-

leroi terminèrent cette campagne, et le duc de Luxembourg mit ses troupes en quartiers d'hiver.

Le prince de Conti se trouvait à cette bataille, où il donna des preuves remarquables de courage et de sang-froid. Les balles l'épargnèrent au plus fort de la mêlée; mais il eut deux chevaux tués sous lui; et lorsqu'il fut démonté pour la seconde fois: « Il paraît, dit ce prince, en se relevant avec « gaieté, que les ennemis en veulent à mon écurie. » Ces mots, qui caractérisent l'insouciance du péril, étaient dignes d'un neveu du grand Condé. Le duc Louis de Bourbon et d'autres princes du sang avaient aussi partagé les glorieuses fatigues de l'armée; ils concoururent vaillamment à cette victoire.

La campagne de 1693 fut également heureuse. Différents corps de l'armée de Flandre s'emparèrent de Furnes, de Dixmude, de Huy; et le maréchal de Luxembourg gagna sur le roi Guillaume la bataille de Nerwinde qui fut livrée le 20 juillet. L'armée du Rhin, où le régiment de Champagne servait alors, emporta de vive force la place de Heidelberg, occupa le Palatinat, le Wurtemberg, le duché de Bade, et empêcha par cette diversion que les Impériaux ne joignissent leurs forces à celles de la Hollande.

Cette année fut remarquable par les faveurs que le roi voulut accorder à son armée. Il désirait poursuivre avec vigueur la guerre qu'il avait entreprise : mais, quoique la fortune lui fût encore fidèle, la nation murmurait des charges qui lui étaient imposées : les guerriers mêmes, qui avaient promptement vieilli au milieu des camps, regrettaient quelquefois ces hostilités interminables, qui les arrachaient à tous les liens de la famille, à toutes les douceurs de la société : ils n'avaient, pour compensation de leurs fatigues et de leurs privations habituelles, que la perspective des succès et de la gloire ; mais la guerre avait ses vicissitudes et, quand ils souffraient, leur zèle commençait à s'affaiblir. Aussi Louis XIV s'attacha constamment à ranimer cette ardeur militaire, par tous les encouragements propres à entraîner une généreuse nation. Il avait assuré une retraite honorable à ses vieux guerriers : il voulut encore plus dignement reconnaître tous les services qui lui avaient été rendus ; et aucune institution ne fut plus propre à maintenir ce génie militaire que la création de l'ordre de Saint-Louis.

Déjà on avait trouvé dans les revenus d'une autre institution quelques moyens de récompense pour l'armée : le marquis de Louvois, devenu

grand maître de Saint-Lazare, en avait fait distribuer les commanderies à plusieurs officiers, signalés par de belles actions. Après la mort de ce ministre, le roi nomma une commission parmi les membres de son conseil, afin de régler l'usage que l'on ferait des biens de cet établissement, qui avait été fondé pour soigner les lépreux : le chancelier d'Aguesseau était président de cette commission : il proposa de réunir la dotation des maladreries de Saint-Lazare à celle des Hôtels-Dieu et des hôpitaux, et de fonder un ordre militaire, dont on assignerait les revenus sur les ressources mêmes de l'État : les chevaliers auraient une croix pour marque distinctive, et les commanderies seraient la récompense d'une partie des officiers qui auraient obtenu cette décoration.

L'édit royal qui institua l'ordre de Saint-Louis fut enregistré au parlement le 10 avril 1693 : le roi en était déclaré grand maître. Cet ordre se composait de huit grands-croix, de vingt-quatre commandeurs, et du nombre de chevaliers que le roi jugerait à propos d'admettre : on crut exciter une émulation plus générale si ce dernier nombre n'était pas limité. Le même dignitaire pouvait être décoré des ordres de Saint-Louis, de

Saint-Michel et du Saint-Esprit. Il fallait, pour recevoir la croix, faire profession de la religion catholique, et avoir servi sur terre ou sur mer, comme officier, pendant dix années; à moins que, par une action d'éclat, on n'eût acquis des droits à une exception. Le récipiendaire devait prêter serment, à genoux, entre les mains du roi, qui lui donnait l'accolade et lui remettait la décoration. L'ordre était doté d'un revenu de trois cent mille livres en biens temporels: on en faisait la distribution au commencement de chaque année; et l'on assignait sur ces fonds six mille livres à chaque grand-croix, quatre mille à huit commandeurs, et trois mille à tous les autres; vingt-quatre chevaliers devaient avoir une pension de deux mille livres, et vingt-quatre autres une pension de quinze cents. Enfin on assignait un traitement de mille livres à quarante-huit chevaliers, et un traitement de huit cents livres à trente-deux autres.

Le roi fit, le 8 mai, une promotion dans laquelle il comprit quelques princes du sang et le marquis de Bellefonds, ancien colonel de Champagne, devenu doyen des maréchaux de France. Les nominations des jours suivants s'étendirent aux autres maréchaux, au grand amiral de France,

Gasquet, disait le maréchal de Luxembourg, s'est comporté en vrai capitaine de grenadiers : il a soutenu cette réputation au siége de Mons, à celui de Namur, et surtout à la bataille de Steenkerque, où il a fait des prodiges de valeur. Clodoré était également loué pour ses faits d'armes devant Mons et Namur, et à la journée de Steenkerque. Le même maréchal citait comme un officier de mérite le capitaine de Boissy qui avait été blessé en 1690 à la bataille de Fleurus, où il avait commandé sa compagnie avec beaucoup de distinction. Chermont, aussi habile ingénieur que vaillant capitaine, était particulièrement estimé de Vauban, qui avait voulu l'employer sous ses ordres, dans les campagnes de 1689 et des années suivantes. On recueillit dans les archives de la guerre les éloges que le maréchal de Turenne avait adressés au ministre, sur la belle conduite du capitaine de Roux, à la bataille de Seintzeim. Montesquieu de Préchac servait depuis quarante ans, quand l'ordre de Saint-Louis fut créé : il avait été blessé au siége d'Antoing, à la bataille d'Altenheim et en Catalogne: là, il s'était signalé par une extrême bravoure, et avait enlevé aux Espagnols des convois, des gardes avancées, des garnisons entières.

Tels étaient les titres de quelques-uns des officiers qui reçurent alors cette décoration, et qui avaient à offrir d'honorables exemples à leurs successeurs. La croix de Saint-Louis devint pour la plupart des militaires le plus haut terme de l'ambition : ce signe les élevait dans l'opinion publique ; il rappelait les glorieux périls qu'ils avaient bravés ; il parait leurs cicatrices, et devait être un jour l'ornement de leur vieillesse et de leur retraite.

En 1694 et dans les années suivantes, le régiment de Champagne faisait partie de l'armée du Rhin, commandée par le maréchal de Lorges : elle se maintint sur la rive droite du fleuve, et couvrit constamment la frontière ; mais elle avait ordre de rester sur la défensive, et les principales opérations de la guerre s'exécutaient alors en Flandre.

Pendant la campagne de 1696, le même régiment servit dans l'armée de la Meuse, sous les ordres du maréchal de Boufflers. Cette armée faisait tête à l'électeur de Bavière ; les Impériaux furent contenus, et ils ne purent rien entreprendre de considérable. Le même corps fut attaché l'année suivante à l'armée de Flandre que commandait le maréchal de Villeroi ; et les premiers

succès de la campagne accélérèrent les négociations de la paix, qui fut signée à Ryswick le 20 octobre 1697.

La France n'avait recueilli dans ces combats que l'honneur de résister à une puissante ligue : la paix ne lui laissait aucune de ses conquêtes ; et après neuf ans de guerre, chaque belligérant rentrait dans les limites de son territoire. Si le royaume avait épuisé une partie de ses ressources, les autres pays avaient également souffert : le besoin du repos était devenu général.

Cependant on ne pouvait se promettre qu'une trêve momentanée : d'autres éléments de guerre fermentaient en Europe. Déjà s'étaient élevés plusieurs prétendants à la prochaine succession du roi d'Espagne Charles II, qui n'ayant à laisser après lui aucun héritier direct, croyait pouvoir disposer par testament des différents États de sa monarchie. C'était une pomme de discorde jetée entre les puissances qui convoitaient une si riche dépouille, et qui allaient la déchirer et l'ensanglanter : elles en avaient même projeté le partage, sans consulter le monarque mourant, lorsque, hasardant enfin une dernière volonté, il fit le 20 octobre 1700, un mois avant sa mort, un testament nouveau, par lequel il déclarait héritier de tous

ses États Philippe duc d'Anjou et petit-fils de Louis XIV. Le roi accepta cette disposition; mais l'empereur d'Allemagne ayant revendiqué pour lui-même les anciennes possessions de la maison d'Autriche, forma contre la France une nouvelle ligue, dans laquelle il entraîna bientôt l'Angleterre et la Hollande. Guillaume III saisit avec empressement l'occasion de recommencer la guerre; et la mort l'ayant surpris au milieu de ses préparatifs, la reine Anne remit à Marlborough le commandement des armées, qui devaient attaquer la Flandre, tandis que les Impériaux porteraient vers le Rhin leurs principales forces. Leur première expédition fut le siége de Kaiserwerth, qui ne se rendit, le 15 juin 1702, qu'après cinquante-neuf jours de tranchée ouverte, et quand la ville n'offrait plus qu'un amas de ruines. Cette place avait été défendue par le marquis de Blainville, qui fut blessé pendant le siége.

Les ennemis avaient en même temps commencé l'investissement de Landau, qui se défendit pendant cinq mois contre l'armée du roi des Romains et du prince de Bade. Ce siége fut le plus mémorable de ceux qui signalèrent cette longue guerre: la place ne capitula le 11 septembre qu'après avoir épuisé toutes ses munitions de guerre.

Le régiment de Champagne avait fait partie de la garnison de Landau : il fut ensuite dirigé vers Huningue, et il se trouvait sous les ordres du marquis de Villars, quand ce général se disposa à porter au delà du Rhin le théâtre de la guerre.

Le pont que le marquis de Villars fit établir sur le grand bras du Rhin fut achevé le 1er octobre : les troupes se logèrent dans l'île qui les séparait de l'autre bord : on jeta un pont sur le petit bras du fleuve ; ce dernier passage s'effectua douze jours après, et la bataille de Fridlingen fut livrée le 14 du même mois. L'ennemi, qui s'était d'abord replié devant la marche de l'armée, était ensuite venu reprendre les hauteurs où le village de Tulick est situé, quand Villars le fit attaquer par les brigades de Champagne, de Bourbonnais, de la Reine et de Poitou. La pente était difficile à gravir ; mais ces troupes, rivalisant d'ardeur, parvinrent au sommet, et chargèrent avec tant de vigueur l'infanterie ennemie, qu'elles la chassèrent de cette position après un combat opiniâtre, et la poursuivirent dans la plaine, au lieu de garder le poste avantageux dont elles venaient de s'emparer. Cet emportement des colonnes victorieuses faillit leur être funeste. Quelques escadrons ennemis avaient passé sur leurs flancs, et cher-

chaient à se porter derrière elles : le bruit se répandit tout à coup qu'elles étaient coupées, et cette clameur répandait dans leurs rangs une extrême confusion ; quand la cavalerie française, s'élançant contre celle des Impériaux, enfonça leurs escadrons, les rejeta en désordre sur ceux qui les suivaient, et termina par ses brillantes charges la victoire que l'infanterie avait commencée. Le fort de Fridlingen fut attaqué immédiatement, et il se rendit deux jours après.

La saison était alors trop avancée pour qu'on entreprît de forcer les passages de la forêt Noire : le prince de Bade les faisait garnir de troupes; et Villars, obligé de suspendre ses opérations dans le Brisgaw, voulut du moins y garder la place de Neubourg, dont deux cents grenadiers de son armée s'étaient emparés par escalade : il rentra en Alsace pour cantonner ses troupes, et alla porter à Saverne son quartier général.

La campagne de 1703 devait s'ouvrir par le siége de Kehl; et afin d'assurer le succès de cette expédition, Villars chercha à diviser les forces de ses ennemis, et à leur donner le change sur son projet, en paraissant les menacer sur plusieurs points à la fois. Ses troupes, partagées en trois colonnes, passent le Rhin à Huningue, à Neu-

bourg, à Altenheim : elles se dirigent sur Kehl et investissent cette place le 20 février : la tranchée est ouverte cinq jours après par la brigade de Navarre, que celle de Champagne relève le lendemain : une première redoute est emportée l'épée à la main, et les travaux du siége sont vivement poursuivis les jours suivants.

Cette forteresse capitula le 9 mars, après quatorze jours de tranchée ouverte : le pont entre Strasbourg et Kehl fut rétabli; et l'armée jouit d'un mois de repos dans ses cantonnements, avant de reprendre ses opérations, et d'aller se réunir à l'électeur de Bavière. Tous les corps rentrés en Alsace passèrent le Rhin à Strasbourg le 12 avril 1703, sous les ordres du marquis de Villars, qui s'avança par Offenbourg et Saspach, jusqu'au pied des hauteurs de Bischel, pour traverser sur ce point les passages de la forêt Noire. L'ennemi s'y était retranché, et Villars avait détaché de son armée les régiments de Champagne, de Dauphin, de Nettancourt, de Coëtquet et d'Artois, pour tourner les montagnes et attaquer les retranchements; mais l'accès en était si difficile que, malgré l'ardeur des troupes, les généraux changèrent de résolution : ils revinrent à Offenbourg; et Villars, remontant la vallée de la Kintzig, se dirigea

sur Gegenbach, Houssa, Hornberg, dont il força les retranchements, défendus par quatre mille hommes, et situés sur une hauteur escarpée. Un dessin des fortifications du Hornberg, des batteries de l'ennemi et de la disposition des attaques, fut fait par un capitaine de Champagne, et envoyé au ministre de la guerre. On mettait quelque importance à retracer le plan des principales opérations de l'armée, soit pour mieux en conserver le souvenir, soit pour y trouver un sujet d'étude, et pour le faire servir aux progrès de l'art militaire.

Les premiers mouvements de l'armée avaient été très-pénibles, et la difficulté des subsistances avait entraîné de nombreux excès. Villars, en arrivant dans un pays plus ouvert et plus fertile, s'attacha d'abord à pourvoir aux approvisionnements. Les brigades dont Champagne ouvrait la marche, gagnèrent successivement Moëskirk, Riedling, Koglingen : elles traversèrent l'Iller, le Danube; et toute l'armée alla camper le 16 juin à Dillingen, où Villars eut pendant plus de deux mois son quartier général. Il attendait, dans cette position retranchée, les diversions que le maréchal de Tallard et le duc de Bourgogne devaient opérer sur différents points : l'un et l'autre pénétraient

en Allemagne, l'un vers Spire, l'autre vers New-Brisach ; et les Impériaux avaient besoin de diviser leurs forces, pour couvrir en même temps toutes les provinces menacées.

Cependant la plus grande partie de leur armée était toujours campée au nord de Dillingen, sous les ordres du comte de Styrum ; ses troupes et celles de Villars, auxquelles s'était réuni l'électeur de Bavière, se trouvaient en présence : le voisinage et les fréquentes escarmouches des deux armées faisaient prévoir une affaire plus générale ; et le maréchal de Villars livra, le 20 septembre 1703, la première bataille d'Hochstett : elle fut engagée, près des lignes de Dillingen, par la brigade de Champagne et par quelques corps d'infanterie : la cavalerie chargea ensuite avec une extrême vigueur : les Impériaux furent défaits et laissèrent quatre mille hommes sur le champ de bataille : ils perdirent leurs bagages, trente-trois pièces de canon, plusieurs étendards ; et on leur fit plus de trois mille prisonniers.

Mais le vainqueur allait être remplacé : le gouvernement français lui donna pour successeur le maréchal de Marsin ; et Villars, se rapprochant de Schaffouse, pour remettre le commandement à ce nouveau chef, termina la campagne, en repoussant

vers Kempten et le lac de Constance un corps de troupes ennemies, tandis que le maréchal de Tallard obtenait lui-même, près de Spire, un brillant avantage sur les Hollandais et les Impériaux. Tallard et Marsin allaient concerter entre eux les opérations de la campagne suivante, qui devait avoir pour la France de si funestes résultats, dans les plaines mêmes où l'heureuse habileté de Villars s'était signalée.

L'armée qui passait sous les ordres du maréchal de Marsin avait pris ses quartiers d'hiver en Souabe, et ses principaux cantonnements étaient dispersés entre le Leck et l'Iller. Le nouveau général voulut débuter par une expédition qui assurât la liberté de ses communications avec la Bavière: il vint le 4 décembre mettre le siége devant Augsbourg; et cette ville ouvrit ses portes neuf jours après. L'armée de France et de Bavière occupait les deux rives du Danube : elle envoyait des détachements en Franconie, pour y lever des contributions de guerre; tandis que le reste des troupes rentrait dans ses quartiers, et se concentrait près du fleuve, pour reprendre ses opérations au printemps. Il n'y eut pendant deux mois que des changements de position et quelques affaires de poste entre les Français et les Impé-

riaux; mais le 2 juillet 1704 les troupes de l'électeur de Bavière furent vivement attaquées près de Donawerth par celles du prince de Bade : les retranchements qu'elles occupaient furent forcés; et les ennemis, devenus maîtres de cette place, passèrent le Danube, le Leck, et se répandirent en Bavière, où ils portèrent la dévastation. Ce premier avantage accrut la confiance des Impériaux; Marlborough leur amenait un corps de vingt mille hommes, et il allait prendre le commandement de leur armée. Le prince Eugène s'avançait lui-même à grandes journées avec une armée d'égale force; et les deux plus habiles généraux se trouvaient réunis le 11 août dans les plaines d'Hochstett, où ils allaient engager un combat décisif, contre les troupes de l'électeur de Bavière, du maréchal de Marsin et du maréchal de Tallard, qui venaient également de se réunir.

Tallard commandait l'aile droite de l'armée : il avait sur son front le village de Bleinheim, où une grande partie de son infanterie s'était retranchée : les troupes placées à l'aile gauche étaient celles du maréchal de Marsin; et les deux généraux se trouvaient sous les ordres de l'électeur, qui se mit au centre, afin de se porter pendant le combat vers les points les plus exposés.

La bataille s'engagea le 13 août, et l'aile gauche de l'armée française fut attaquée la première par le prince Eugène, qui parvint d'abord à s'emparer de quelques postes avantageux; mais les Impériaux qu'il commandait furent bientôt repoussés; et leurs attaques, renouvelées à plusieurs reprises, rencontrèrent chaque fois la plus vive résistance. Cette aile, où le régiment de Champagne se trouvait placé, avait repris à six heures du soir toutes ses positions : elle avait enlevé à l'ennemi quelques pièces de canon, des drapeaux, un grand nombre de prisonniers, et la bataille était gagnée sur ce point, quand les désastres éprouvés par l'aile droite firent perdre tous les fruits de ce premier avantage. Un corps de cavalerie qui la séparait du centre avait été forcé sans pouvoir être rallié; et Tallard, blessé d'un coup de feu et d'un coup de sabre, en voulant ramener les escadrons à la charge, était tombé au pouvoir des ennemis. Alors l'infanterie qu'il avait postée dans Bleinheim fut vivement attaquée par les troupes de Marlborough qui la rejetèrent sur les bords du Danube : un grand nombre d'hommes se noyèrent en voulant gagner l'autre rive du fleuve; et Clérembaut, qui avait succédé à Tallard dans le commandement de l'aile droite, périt lui-même

dans ce trajet. Les troupes affaiblies, et privées de leurs chefs, ne combattaient plus qu'en désordre: cernées par le fleuve et par l'ennemi, elles n'avaient que le choix du péril; on leur proposait une capitulation, et la plupart se crurent dans la triste nécessité d'y souscrire. Les plus intrépides demandaient que l'on s'ouvrît un passage à travers l'armée ennemie. Lorsqu'on vint dire à Seiguier, commandant la brigade de Navarre, que cette capitulation était conclue, et qu'il ne restait à prendre que sa signature, il frémit d'indignation et foula aux pieds son épée : Chabanes de Pedousac, commandant un bataillon du même régiment, refusa de signer cet acte : les soldats brisèrent leurs armes et enterrèrent leurs drapeaux, pour ne pas les remettre à l'ennemi : un petit nombre, cherchant leur salut dans le désespoir, parvinrent à se faire jour les armes à la main.

Le malheur de l'aile droite était irréparable; il décida du sort de cette fatale journée. Le maréchal de Marsin n'espéra plus prolonger la résistance de l'aile gauche contre les troupes réunies de Marlborough et du prince Eugène; et voyant les ennemis revenir à la charge contre lui avec toutes leurs forces, il se replia en bon ordre et

en combattant toujours : il était huit heures du soir; et l'on fut aux prises jusqu'à la nuit, qui vint enfin envelopper cette sanglante retraite. Le régiment de Champagne fit de nombreuses pertes dans cette bataille : sa brigade était placée sous les ordres du marquis de Blainville, devenu lieutenant général; et cet ancien colonel, qui avait acquis sur le champ de bataille ses nouveaux grades, périt à la tête du régiment où il avait servi.

L'armée française avait perdu vingt-cinq mille hommes, tués, blessés, ou faits prisonniers : elle rallia, en se retirant vers le Rhin, les différents détachements qu'elle avait encore en Souabe; et le maréchal de Marsin arriva le 1er septembre à Kehl, où il passa le fleuve pour venir défendre l'Alsace que menaçaient déjà les troupes des Impériaux. Il eut, jusqu'à la fin de la campagne, son quartier général à Strasbourg ou au camp d'Haguenau : le régiment de Champagne et les autres corps de l'armée étaient distribués dans les différentes places d'Alsace ou de Lorraine : Chenevière, commandant du second bataillon de Champagne, fut envoyé comme lieutenant de roi à Haguenau; et son expérience et son habileté lui firent confier le commandement de quelques nouveaux bataillons qu'il fallait former et discipliner:

L'ennemi, qui avait passé le Rhin près de Philisbourg, s'était répandu au nord de l'Alsace avec des forces très-supérieures : soixante-dix mille hommes, commandés par le roi des Romains et le prince de Bade, étaient venus investir Landau, et ils faisaient dépendre leurs autres opérations du succès de cette entreprise. Mais Laubanie, qui était gouverneur de la place, avait mis en usage tous les moyens de prolonger la résistance. Il avait formé de grands approvisionnements de vivres; on veilla avec une sévère économie à leur distribution; et l'ordre sembla multiplier les ressources. De fréquentes sorties ralentissaient les travaux des assiégeants : de nouveaux retranchements s'élevaient derrière les brèches, et les soldats s'employaient tour à tour avec ardeur à la défense et à la réparation des remparts. L'ennemi espéra plusieurs fois forcer Laubanie à capituler; et après avoir emporté pied à pied tous les ouvrages extérieurs, et avoir battu en brèche le corps de la place, dont les retranchements commençaient à s'écrouler, le roi des Romains fit encore adresser à ce gouverneur la sommation de se rendre, en lui demandant s'il voulait donc s'ensevelir sous les ruines de la place. Laubanie lui répondit « que le mausolée était trop

« beau pour qu'il ne l'ambitionnât pas; mais qu'il « tâcherait de différer l'honneur de la sépulture. »

Neuf jours après, ce général fut blessé à la poitrine par l'éclat d'une bombe; et la même explosion le couvrit de pierres et le rendit aveugle. Malgré ses souffrances, il donnait encore ses ordres pour prolonger la défense; mais la garnison avait beaucoup souffert; les munitions étaient épuisées; les ravages causés par l'artillerie ne permettaient pas une plus longue résistance, et, après deux mois et demi de tranchée ouverte, Laubanie obtint, le 25 novembre, une capitulation honorable.

La campagne de 1705 s'ouvrit encore en Allemagne sous les ordres du maréchal de Marsin, tandis que Villars, commandant l'armée de la Moselle, s'attachait à couvrir les places de Luxembourg, de Thionville et de Saarlouis. La position avantageuse qu'il avait prise dans son camp retranché de Sierk, aurait été difficile à forcer: l'ennemi ne le tenta point; et Villars, avec des troupes peu nombreuses, sut tenir en échec sur cette frontière les principales forces des Impériaux. Il interceptait leurs communications; il harcelait par de fréquentes escarmouches les mouvements de leurs armées; et l'habileté de ses

manœuvres dans cette campagne devint un de ses premiers titres de gloire.

Mais au delà du théâtre de ses opérations, les ennemis recouvraient la supériorité. Ils avaient alors obtenu en Alsace plusieurs avantages : ils étaient parvenus, après la prise de Landau, à forcer les lignes de Weissembourg, et s'étaient avancés vers Haguenau pour en faire le siége. Le marquis de Péry, qui en était gouverneur, et le brave Chenevière, commandant du second bataillon de Champagne, firent toutes les dispositions nécessaires pour défendre la place; mais les fortifications en étaient si mauvaises, qu'ils n'espéraient pas la sauver; et, ne voulant pas être prisonniers de guerre, ils résolurent, après six jours de tranchée, de sortir avec la garnison. Péry la fait mettre sous les armes à huit heures du soir; il la conduit au chemin couvert, du côté où l'attaque des assiégeants était dirigée, et dit au colonel de Harlin : « Nous allons évacuer la « place, que nous ne pouvons plus défendre contre « des troupes si nombreuses : je vous laisse ici « avec quatre cents hommes; et pour couvrir notre « marche, vous allez faire un feu continuel sur « l'ennemi. » Péry sort ensuite avec le reste de la garnison, par une autre porte, où l'on n'avait

encore placé en observation que deux détachements : il enfonce l'un des deux, met l'autre en fuite, et fait une si grande diligence, qu'il arrive à Saverne avant le jour. Il y fut rejoint, une heure après, par le colonel de Harlin qui lui amenait trois cents hommes de plus : cet officier n'avait laissé à Haguenau qu'une centaine de blessés ; et ceux qui l'étaient le moins avaient continué leur feu de mousqueterie, afin d'occuper et de tromper l'ennemi. L'habileté, le succès de cette retraite ne laissèrent aux Impériaux que la possession d'une place ruinée, où ils ne pouvaient espérer de se maintenir.

Sur ces entrefaites, le commandement des armées du Rhin et de la Moselle venait d'être réuni : il était confié au maréchal de Villars, appelé par l'opinion publique, comme par le choix du gouvernement, aux postes les plus difficiles. L'Alsace, qui était alors exposée à tous les fléaux de la guerre, espéra en être bientôt affranchie ; et la première opération du nouveau chef fut de porter au delà du Rhin une partie de son armée. Il passa le fleuve entre Strasbourg et Kehl, avec sa cavalerie et avec la brigade de Champagne. Les autres corps suivirent ce mouvement, et le maréchal alla camper vers Bischel, pour reconnaître

les lignes de Stolhoffen, que le prince de Bade avait fait tracer quelques années auparavant, et qu'il était devenu très-difficile de forcer. L'ennemi s'y était retranché, et l'intention de Villars n'était alors que d'observer toutes ses positions : il décampa de Bischel le 17 août, pour revenir à Kehl; et la fin de cette campagne se borna de part et d'autre à quelques mouvements de troupes sur l'une et l'autre rive du fleuve.

L'année suivante ne fut favorable qu'aux opérations de cette armée dont Villars conservait encore le commandement; et la guerre que la France avait à soutenir, fut malheureuse sur toutes ses autres frontières. Le premier but du maréchal de Villars était de forcer les lignes de Stolhoffen, qu'il avait reconnues l'année précédente : elles aboutissaient au Rhin, et leur extrémité s'appuyait sur l'île du Marquisat, située vis-à-vis le fort Louis, dont elle est séparée par le grand bras du fleuve. Villars voulut d'abord se rendre maître de cette île; et les grenadiers de Navarre, de Champagne et de quelques autres corps furent chargés de cette expédition, qui eut lieu le 23 juillet 1706, et qui obtint un plein succès. L'île du Marquisat, où l'ennemi avait jeté quelques troupes, fut promptement occupée

et cette acquisition facilita d'autres entreprises.

Villars, en rendant compte du succès de l'expédition, admirait l'ardeur et l'esprit d'émulation dont Champagne et Navarre étaient animés, lorsqu'ils eurent à traverser dans des bateaux, le bras du Rhin qui les séparait de l'île du Marquisat. Barberey, lieutenant-colonel de Navarre, qui commandait le premier détachement de grenadiers, ayant vu Pecomme, major de Champagne, prêt à se jeter à l'eau avec sa troupe, pour gagner plus promptement l'autre rive, s'y jeta lui-même avec tous les grenadiers de Navarre, sans connaître aucun gué : l'un et l'autre détachement achevèrent à la nage la traversée du fleuve, abordèrent avec effort en s'attachant à quelques branches, et repoussèrent l'ennemi qui s'opposait à leur débarquement. Le maréchal s'empara ensuite de quelques autres îles, plus voisines de la rive droite : il se fortifia dans ces nouvelles positions ; et s'il ne put pas entreprendre davantage, c'est qu'il avait été obligé, dès le mois de juin, d'envoyer en Flandre un tiers de son armée, pour y réparer la perte de la bataille de Ramillies.

Ce général put enfin accomplir son projet dans la campagne de 1707 ; et l'armée ennemie qui

occupait les lignes de Stolhoffen, fut attaquée le 22 mai, sur trois points à la fois : une colonne avait passé le Rhin près de Lauterbourg; une autre vers l'île du Marquisat; et la troisième, que Villars conduisait lui-même, dirigeait son attaque vers les hauteurs de Bischel. Les Impériaux, vivement pressés, abandonnèrent des retranchements qu'ils ne pouvaient plus défendre : ils y laissèrent des munitions, des bagages, trente-cinq pièces de canon. Villars fit raser ces fortifications, et se porta ensuite sur Rastadt et sur Stuttgardt. Le régiment de Champagne était à la tête du détachement qui fut chargé de s'emparer de Pfortzeim : il était de tranchée, devant la place de Schondorf, lorsqu'elle fut réduite à capituler; il faisait partie des troupes qui s'emparèrent du défilé de Lorch, et formait l'arrière-garde quand l'armée vint camper près de Bruchsal. On apprit bientôt que les ennemis s'avançaient en force vers Durlach; et Villars marcha contre eux, avec les brigades de Champagne, de Charost, de Coëtquen, et avec plusieurs détachements d'artillerie : les deux armées étaient en présence le 17 août; un cours d'eau les séparait, et l'on engagea de part et d'autre une vive canonnade; mais l'ennemi se retira, après avoir essuyé quelque perte,

et il ne fit aucune autre tentative pour inquiéter les mouvements de l'armée française, qui continua de lever des subsides dans le duché de Bade, la Souabe et la Franconie. D'Imecourt, qui commandait une division dans cette armée, parvint à y maintenir l'abondance : les soldats le nommaient le *pourvoyeur*, et ses courses, ses fourrages en pays ennemi soulagèrent d'un pénible fardeau nos provinces, dont la guerre avait déjà dévoré toutes les ressources.

Villars conserva en 1708 le commandement de l'armée du Rhin; mais elle était trop peu nombreuse pour rien entreprendre : les principales forces s'étaient portées vers la Flandre; et la mésintelligence des généraux qui s'y trouvaient placés sous les ordres du duc de Bourgogne, nuisit à leurs opérations : les troupes éprouvèrent un sanglant échec près d'Oudenarde, dont elles avaient entrepris le siége; et le prince Eugène, poursuivant ses avantages, commença le 12 août l'investissement de Lille. Le maréchal de Boufflers, qui était gouverneur de cette place, avait prié le roi de permettre que tous ses parents s'y enfermassent avec lui, « afin, disait-il, que nous vous « rendions tous ensemble les fidèles services que « nous devons à Votre Majesté. » Le succès ne ré-

pondit pas à son courage; mais Boufflers s'honora par la plus vigoureuse défense; il la prolongea pendant quatre mois, et ne rendit à l'ennemi que des remparts en ruine. En attirant sur lui toutes les forces du prince Eugène, il avait arrêté les progrès d'une grande invasion : ses vainqueurs lui envièrent la gloire de sa résistance, et la patrie, portant encore sur lui ses espérances, le mit au rang des plus intrépides guerriers qui lui restaient.

SOMMAIRE

DU LIVRE SIXIÈME.

Situation de la France. Nouvelles levées de troupes. Poids des impôts. Hiver de 1709. Épuisement des ressources. Bataille de Malplaquet. Progrès des ennemis. Villars force les lignes de Denain. Il fait lever le siége de Landrecies; il reprend Douay, le Quesnoy, Bouchain et d'autres villes de Flandre. Il reprend Landau, force les lignes d'Ettingen, s'empare de Fribourg. Paix de Rastadt. Mort de Louis XIV.

Embarras du nouveau règne. Causes de la guerre de 1733. Hostilités en Italie. Premiers succès. Combats de Parme, de la Secchia. Bataille de Guastalla. Occupation de la Lombardie. Préliminaires de paix. Clauses du traité de Vienne. Nouvelle guerre avec l'Empire. Campagnes du maréchal de Maillebois en Allemagne. Marche sur Prague. Campagne du maréchal de Broglie. Combat près d'Huningue; attaque de Weissembourg. Siége de Fribourg en Brisgaw. Campagne du prince de Conti. Prise de Mons et de Charleroi. Siége de Namur. Batailles de Raucoux et de Laufeld. Siége de Maestricht. Paix d'Aix-la-Chapelle. Dispositions du traité. Ordonnances rendues pendant la paix. Réduction à quatre bataillons de plusieurs régiments qui en avaient eu cinq. Amélioration de quelques parties du service, des manœuvres et de la tactique. Génie du maréchal de Saxe. Sa retraite, ses derniers moments, son mausolée. Causes du renouvellement des hostilités. Campagne du maréchal d'Estrée en Westphalie. Bataille de Hastembeck. Campagnes du maréchal de Richelieu. Capitulation des ennemis à Closterseven. Expédition du Hanovre. Campagne du comte de Clermont. Bataille de Crévelt. Retour en Westphalie. Batailles de Bergen, de Minden. Récompenses accordées pour des actes de valeur. Création de l'ordre du mérite militaire. Bataille de Corbach. Combat de Clostercamp. Batailles de Fillingshausen, de Francfort, de Johanisberg. Signature de la paix.

LIVRE SIXIÈME.

Dans les dernières années de ce long règne, nous voyons le vieux monarque lever de plus nombreuses armées, et subir néanmoins de plus sanglants revers. Ce soleil qu'il prit pour emblème n'avait plus que de pâles rayons : la plupart des hommes qui furent les compagnons ou les artisans de sa gloire étaient descendus dans la tombe; et de si grands fléaux avaient appauvri ses finances, consumé les forces du royaume, découragé un peuple souffrant, que la valeur des troupes les plus aguerries ne pouvait plus rendre à la France ses longues prospérités.

On vit, dans ces temps malheureux, combien il fallait faire de sacrifices pour maintenir sur pied de grandes armées : les enrôlements volontaires ne suffisaient plus à leur entretien. Le temps était passé, où l'ardeur de courir au combat était habituellement récompensée par la victoire: la frontière était envahie; les ennemis allaient porter la guerre au cœur du royaume; et pour lui assurer de nouveaux défenseurs, il fallut re-

courir à des levées extraordinaires. Les communautés de marchands furent soumises en 1701 à fournir de nombreuses recrues : le gouvernement ordonna, en 1703 et dans les années suivantes, des levées dans toutes les paroisses. De semblables charges rappelaient les temps du moyen âge, où les communes étaient assujetties à fournir un nombre d'hommes proportionné à leur population : cet emploi des milices, cette espèce de convocation de l'arrière-ban, devenait la dernière ressource du royaume : elle lui fournit un grand nombre d'hommes intrépides, qui, ayant à défendre l'honneur et le territoire de leur patrie, remplirent ce devoir avec dévouement. Leur nouveauté, leur inexpérience au métier de la guerre les rendaient plus propres à la défense des places qu'au service de campagne : mais leur secours permettait de laisser aux armées les vieux soldats accoutumés aux fatigues; et les milices elles-mêmes demandaient, lorsqu'on les avait exercées, l'honneur de partager les mêmes périls. « Si « nous éprouvons d'autres revers, disait Louis XIV, « je convoquerai toute la noblesse de mon royau- « me, je la conduirai à l'ennemi, et je m'ensevelirai « avec elle sous les débris de la monarchie. »

Sa résolution était digne d'une grande âme;

mais l'embarras des finances s'était encore augmenté au milieu des malheurs de la guerre : les dépenses de l'armée avaient absorbé toutes les ressources publiques : il fallut recourir à de nouvelles taxes que la misère publique fit paraître plus accablantes, à des emprunts que le discrédit du trésor rendait plus onéreux, à des atermoiements qui ralentissaient tous les services, et suspendaient les distributions les plus nécessaires.

Le besoin de la paix frappait tellement tous les esprits, que Louis XIV parut enfin disposé à se résigner aux plus dures conditions pour l'obtenir ; mais il était un terme aux sacrifices ; et quand on voulut exiger de lui qu'il concourût lui-même à détrôner son petit-fils, et à le poursuivre à force ouverte, il refusa d'acheter au prix de l'honneur la paix qu'il avait sollicitée : toute la France s'unit à sa pensée ; elle assembla les ressources qui lui restaient, et le lion couvert de blessures se releva pour combattre jusqu'au dernier soupir.

Les malheurs du royaume n'étaient pas encore à leur terme : toutes les puissances de l'Europe allaient redoubler d'efforts pour l'accabler ; tandis que, luttant seul contre leurs ligues réunies, il se préparait à soutenir encore ce combat redoutable, où des flots de sang avaient déjà coulé, et à

partager avec les autres nations cette longue suite de calamités, qui se propageaient dans les pays voisins de la France, comme dans son propre sein.

Il était réservé au maréchal de Villars de soutenir, dans les plaines de la Flandre, une guerre devenue si fatale : Louis XIV l'avait nommé, au mois de janvier 1709, commandant de l'armée qui couvrait cette frontière; et son dévouement, qui grandissait avec le danger, lui faisait accepter avec reconnaissance une faveur si périlleuse.

L'hiver de 1708 à 1709 était venu accroître la misère publique, et il sévissait alors dans toute sa rigueur. On brûlait les forêts, les taillis, les plantations même d'arbres fruitiers, et jusqu'aux meubles des habitations, pour échapper à l'intensité du froid : les voyageurs périssaient sur les routes; les marchés cessaient d'être approvisionnés, et toutes les communications se trouvaient interrompues. La température vint tout à coup à s'adoucir : elle fondit la neige qui couvrait la terre; mais un froid plus vif, succédant à ce premier dégel, fit périr toutes les semailles que l'on avait faites. Il fallut ensemencer de nouveau les terres au printemps, et l'enfouissement de ces graines appauvrit encore tous les magasins : on

visita tous les greniers pour en répartir les provisions, et assurer aux malheureux des moyens de subsistance : on voulut aussi favoriser les importations de grains ; mais le renchérissement des denrées était extrême ; la misère paralysait le commerce, et ne laissait plus arriver des secours dont on ne pouvait acquitter le prix.

La surcharge des impôts qu'entraînait la continuation de la guerre, vint encore augmenter la détresse générale : la plupart des ressources de l'État étaient épuisées ; et pourtant il fallait pourvoir à de nouveaux besoins, prévenir les soulèvements auxquels les peuples pouvaient être portés par le désespoir, et assurer l'entretien des troupes destinées à défendre les frontières, déjà envahies sur plusieurs points. L'armée fut habituellement préservée de cet excès de pénurie ; on cherchait à la nourrir afin de conserver son appui : elle en fut reconnaissante ; et souvent les soldats partagèrent avec les classes les plus souffrantes la faible portion de vivres dont ils jouissaient encore.

Dans les premiers mois de la campagne de 1709, le maréchal de Villars crut devoir se tenir sur la défensive : il s'établit dans une longue ligne de retranchements, entre la Lys et l'Escaut, et s'at-

tacha longtemps à contenir les mouvements de l'ennemi, qui n'obtint un premier succès que le 5 septembre, par la prise de la citadelle de Tournay; mais une bataille allait être bientôt livrée; et le grand nombre de troupes qui se concentraient de part et d'autre, entre Mons et Maubeuge, la faisait regarder comme inévitable. Le maréchal de Boufflers s'était rendu à l'armée de Flandre, comme simple volontaire : il ne voulait que servir; et quoiqu'il n'eût aucun commandement, le maréchal de Villars lui céda une partie du sien, par égard pour l'ancienneté de son grade. Tous deux étaient aussi habiles que braves; aucun sentiment de jalousie ne les désunissait; attachés l'un et l'autre à la gloire de leur pays, ils allaient mettre en commun tous leurs efforts, pour triompher ou succomber ensemble, pour relever la France ou pour réparer ses revers.

A la bataille de Malplaquet, qui fut livrée le 11 septembre 1709, Boufflers commandait l'aile droite de l'armée; Villars commandait l'aile gauche, où servait la brigade de Champagne. La victoire fut disputée avec acharnement; l'aile gauche attaqua, fut repoussée, revint à la charge plusieurs fois; et la fortune penchait pour elle, quand Villars, grièvement blessé d'un coup de feu, dut

être emporté hors du champ de bataille. Son éloignement causa de la consternation ; l'ennemi redoubla ses efforts : il écrasa l'aile gauche et le centre épuisés par un long combat ; et Boufflers, voyant alors diriger contre son aile droite toutes les forces du prince Eugène et de Marlborough, prit le parti de se retirer pour ne pas être accablé par le nombre ; mais il se replia en bon ordre et en combattant toujours. Les Français eurent plus de huit mille hommes tués ou blessés : l'ennemi en eut beaucoup plus, et il ne put tirer aucun parti d'un si sanglant triomphe. Ses troupes avaient été si maltraitées, que Villars écrivait au roi, après cette mémorable retraite : « Si Dieu « nous fait la grâce de perdre encore une telle « bataille, les ennemis sont détruits. »

Ce général n'était point accoutumé aux revers : son habileté dans les conseils, son audace dans l'exécution le rendaient cher à toute l'armée : il entraînait les troupes par sa confiance héroïque ; et si la fortune vint tout à coup lui reprendre ses faveurs, du moins elle le tint encore en réserve pour des jours meilleurs, et pour de glorieux exploits. « La victoire, dit un orateur sacré, oublia « d'achever son ouvrage, et se retira avec lui du « combat ; ne laissant aux ennemis, pour tout

« avantage, que le libre droit d'enterrer quinze « mille de leurs morts, et le désir de n'acheter ja« mais à ce prix un champ de bataille; tandis que « Villars emportait, pour soutenir ses pas chan« celants, trente-cinq drapeaux, arrachés à leur « aile droite, presque entièrement détruite. »

Après cette sanglante journée, les ennemis vinrent attaquer Mons, qui ne se rendit qu'après vingt-cinq jours de tranchée ouverte : on leur enleva pendant le siége quelques corps de partisans et de fourrageurs; mais la situation des troupes françaises ne permettait pas alors de tenter davantage.

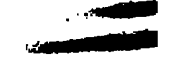
Villars, rétabli de ses blessures, reprit, en 1710, le commandement de l'armée de Flandre, et il obtint quelques succès dans des affaires d'avant-postes et dans des escarmouches; mais les ennemis, au nombre de cent quarante mille hommes, étaient maîtres de la campagne : ils s'emparèrent de Douay, de Béthune, de Saint-Venant, malgré la plus vigoureuse résistance : Aire ne capitula qu'après cinquante-deux jours de tranchée; et le maréchal de Villars, qui avait reçu de son gouvernement l'ordre de n'engager aucune affaire générale, ne put que harceler les ennemis, intercepter une partie de leurs approvisionnements, et mettre

quelques entraves à leur invasion. Il dut encore, en 1711, se borner à des engagements partiels: ses succès furent cependant plus remarquables: un grand convoi, destiné aux ennemis, fut enlevé sur la Scarpe; on intercepta, en faisant sauter les écluses de Harlebeck, ceux qu'ils attendaient par la navigation de la Lys; on défit un corps de troupes qu'ils avaient envoyé près d'Arleux, et le fort qu'ils y construisaient fut pris par le maréchal de Montesquiou; mais les places de Lille, de Douay, de Tournai dont ils étaient maîtres, leur permettaient de prolonger leurs incursions dans les autres parties de la Flandre. Ils s'emparèrent successivement de Bouchain et du Quesnoy; ils vinrent assiéger Landrecies; et pour couvrir les opérations de leur armée de siége, ils élevèrent de fortes lignes de retranchements entre Denain et Marchiennes, où ils avaient établi leurs magasins et leurs arsenaux. L'extrémité de ces lignes, la plus rapprochée de l'Escaut, était défendue par le duc d'Albemarle et par les troupes anglaises.

Lorsque le maréchal de Villars, qui commandait encore en 1712, voulut forcer les lignes de Denain, la première attaque fut faite par l'aile gauche où se trouvait le régiment de Champagne: l'Escaut fut traversé le 24 juillet; et lorsqu'on eut fait la

prière et donné le signal, les troupes s'avancèrent, sans tirer, vers les retranchements. Arrivées à une demi-portée de fusil, elles essuyèrent le feu de six pièces de canon chargées à mitraille, et d'une vive fusillade, sans qu'aucun bataillon en fût ébranlé. Tout à coup les grenadiers se jettent dans les fossés, où les autres compagnies les suivent : ils gravissent avec ardeur les retranchements, brisent les palissades et pénètrent dans les lignes, où ils font main basse sur tout ce qui veut résister : le combat fut opiniâtre ; on ne pouvait contenir la fureur du soldat ; et à peine il se sauva quatre cents hommes, de seize bataillons ennemis qui avaient concentré sur ce point leur résistance. Le chevalier de Tessé, colonel de Champagne, s'était signalé dans cette attaque, à la tête de son régiment : il fut grièvement blessé.

Villars s'empara ensuite de Marchiennes, où le prince Eugène avait une partie de ses magasins ; il le mit dans la nécessité de lever le siége de Landrecies : il reprit le fort de Scarpe, Douay, le Quesnoy, Bouchain ; et le parti qu'il sut tirer d'une première victoire, en poursuivant avec ardeur tous ses avantages, hâta la conclusion de la paix avec l'Angleterre, l'Espagne, la Savoie et la Hollande. Mais la guerre contre l'empereur durait



encore; le roi envoya sur le Rhin, en 1713, une armée de cent mille hommes : Villars en eut le commandement; il fit le siége de Landau, dont il s'empara, força les lignes d'Etlingue, et termina par la prise de Fribourg sa campagne contre le prince Eugène. L'hiver, qui suspendit les opérations militaires, fut alors occupé par des négociations, et la paix de Rastadt fut signée le 6 mars de l'année suivante. Ce traité couronnait dignement les services militaires de Villars; et le titre de *Mars restitutor, vindex, pacifer* fut inscrit sur le fronton de son hôtel.

Les longues guerres que la France venait de soutenir avaient été mêlées de tant de vicissitudes, que ce gouvernement eut à faire le sacrifice d'une partie de ses conquêtes. La paix de Ryswick lui avait enlevé en 1697 les acquisitions faites en Catalogne; elle resserrait les frontières de la Flandre, et rendait à l'empire d'Allèmagne quelques domaines, situés hors de l'Alsace: Kell, Fribourg, Philisbourg, étaient également restitués à l'Empire, et le cours du Rhin devait servir de ligne de démarcation entre les deux États.

La France perdit en Piémont, par le traité d'Utrecht, conclu en 1713, quelques places situées au delà des Alpes; mais elle acquit dans leurs ver-

sants occidentaux la vallée de Barcelonnette; elle obtint que la Prusse renonçât à ses prétentions sur la principauté d'Orange. La limite du Rhin fut conservée en 1714 par le traité de Rastadt, et Landau resta à la France.

On voit ainsi qu'au milieu des sacrifices qu'entraîna la conclusion de la paix, la France n'eut à en faire aucun qui endommageât ses forces réelles.

Tel avait été le résultat de cette glorieuse campagne de 1712, où l'armée de Flandre força les lignes de Denain, délivra Landrecies, et reprit sur cette frontière les autres places occupées par l'ennemi. La fortune était redevenue favorable à la France : Villars l'avait fixée par l'habileté de ses combinaisons et l'impétuosité de ses attaques : il l'avait ramenée en Flandre avant la paix d'Utrecht, il l'avait retrouvée en Allemagne jusqu'à la paix de Rastadt; et ses succès ne laissèrent plus espérer à l'ennemi d'imposer à la France des conditions qui fussent indignes d'elle.

Les grandes nations conservent dans leurs désastres mêmes, et quand elles semblent toucher à leur ruine, un caractère de puissance qu'on voudrait en vain rabaisser. Si les violences et l'abus de la victoire parvenaient à leur imposer d'humiliantes entraves, l'occasion de s'en affranchir se

présenterait bientôt; et les levains de haine qui fermentaient dans leur sein amèneraient un soulèvement et des vengeances.

De si graves considérations frappèrent les habiles négociateurs de la paix; et le prince Eugène et Villars, qui terminèrent à Rastadt ce glorieux ouvrage, avaient l'un et l'autre des sentiments trop élevés, pour se prêter à aucune transaction qui pût blesser la grandeur et la dignité de leurs gouvernements.

Les traités qui rendirent le repos à l'Europe devinrent les actes les plus mémorables des derniers jours de Louis XIV : ce monarque s'approchait du tombeau; il put s'y endormir en paix, le 1er septembre 1715, laissant à la France le souvenir d'un des règnes les plus illustres. Les revers qui avaient attristé les dernières années de sa vie ne peuvent effacer sa gloire. Il fut averti par des fautes et des faiblesses qu'il appartenait à l'humanité; mais il l'avait honorée par des actes dignes de louange. Les sciences, les lettres, les arts fleurirent sous sa protection : les grandes institutions qu'il a fondées lui ont survécu, et de nombreux monuments feront passer sa mémoire à la postérité.

Les premières années du nouveau règne furent

occupées par les embarras d'une minorité et d'une régence, par le besoin de réparer les malheurs d'une longue guerre, par le ruineux système auquel on eut recours pour relever le crédit public : la France s'était abandonnée aux désastreuses spéculations de Law; l'Espagne était livrée aux intrigues du cardinal Albéroni, qui se concertait avec le comte de Gœrtz, ministre de Suède, pour agiter l'Europe entière : quelque infructueuses que fussent les entreprises du chevalier de Saint-Georges, prétendant au trône d'Angleterre, elles troublaient la sécurité de cette monarchie : l'Autriche, la France, l'Angleterre disposaient par leurs traités d'une partie de l'Italie, et cherchaient à attirer l'Espagne dans leurs plans de partage; d'autres puissances méditaient de semblables démembrements; et il résulta de cette complication de vues et d'intérêts quelques prises d'armes momentanées, et de nombreuses combinaisons politiques, destinées à y mettre un terme. Les hostilités eurent peu d'importance et de durée; et la France jouit, à peu d'exceptions près, d'un repos de vingt ans, jusqu'en 1733, époque où la guerre devait embraser de nouveau une grande partie de ses frontières.

L'élection d'un roi de Pologne, après la mort

de Frédéric-Auguste, donna naissance à cette guerre; et pour mieux en expliquer l'origine, nous croyons devoir rappeler quelques-unes des vicissitudes qu'avait éprouvées ce dernier monarque.

Frédéric-Auguste, électeur de Saxe, avait été nommé roi de Pologne en 1697, et il avait eu alors pour compétiteur le prince de Conti, que sa réputation de valeur et la grâce de son esprit et de ses manières avaient fait rechercher par les Polonais. Ce prince s'était signalé dans les guerres de Flandre et dans celles de Hongrie: la diète, assemblée dans la plaine de Kolo, l'avait nommé roi, et il s'était rendu à Varsovie; mais il y arrivait sans armée; et quoique son concurrent n'eût été choisi qu'après lui, par les dissidents qui étaient beaucoup moins nombreux, néanmoins cette dernière nomination prévalut, parce qu'elle était soutenue par une armée russe et saxonne: le prince de Conti revint en France, et Frédéric-Auguste fut nommé roi. Mais en 1704 il fut détrôné par Charles XII: le conquérant suédois exigea même qu'il fût déposé; et l'on profita du mécontentement qu'excitaient quelques actes de ce prince, pour irriter davantage contre lui une nation jalouse de ses libertés. On n'imputait qu'à

Frédéric-Auguste les malheurs d'une guerre, qu'il avait provoquée en s'alliant imprudemment avec les ennemis de la Suède : le primat et les palatins les plus influents s'étaient séparés de lui : une diète fut convoquée pour disposer du trône; et Stanislas Leczinski fut porté à ce haut rang, par l'ascendant du vainqueur de Narva, et par les suffrages de la diète. Le nouveau monarque régna en effet pendant quelques années; mais la défaite de Charles XII à Pultava ébranla la puissance qu'avaient élevée et soutenue ses victoires : Frédéric-Auguste révoqua l'abdication à laquelle il avait été forcé : il rentra à Varsovie en 1713; et Stanislas abdiquant à son tour la royauté, et conjurant même Charles XII d'abandonner sa cause, se retira dans le duché des Deux-Ponts, et ensuite à Weissembourg, sans regretter l'orageux pouvoir dont il avait été revêtu : il n'avait pas refusé, dans un temps difficile, les périlleux honneurs du trône; mais quand il l'eut perdu il ne fit aucune tentative pour le recouvrer. Cependant la fortune ne l'oublia point dans sa retraite : il y était encore au rang des têtes couronnées, et quoiqu'il n'eût plus à offrir que des alliances de famille, la France reçut avec empressement pour reine la princesse Marie Leczinska, sa fille, que Louis XV épousa en 1725.

Stanislas, qui vint successivement habiter Chambord et Meudon, continua d'être simple avec dignité : le goût des lettres et des arts occupait ses loisirs ; aucune vue ambitieuse ne les troublait, lorsque, après la mort de Frédéric-Auguste, en 1632, il fut sollicité par les lettres du primat et des seigneurs polonais d'accéder aux vœux de la nation qui le rappelait dans son sein, et qui allait reporter sur lui ses suffrages. La couronne lui fut en effet rendue par une délibération de la diète ; mais le fils de son ancien rival fut encore préféré par les dissidents, rassemblés à Praga, qui n'est séparé de Varsovie que par la Vistule. Ce dernier parti était secondé par des troupes russes et autrichiennes ; et Stanislas n'ayant pas d'armée sortit de sa capitale et se retira à Dantzig, qu'il n'abandonna qu'après quatre mois de siége. Investi deux fois de la dignité souveraine, et promenant dans l'exil le nom de roi, il sut le faire respecter par son noble caractère, et revint jouir en France des honneurs dus à son rang et à ses vertus.

Louis XV, qui n'avait pris aucune mesure pour appuyer son élection, se plaignit alors des dispositions que l'Autriche avait faites pour l'empêcher : il déclara la guerre à cette puissance : l'Allemagne

et l'Italie devinrent le théâtre des hostilités, et les principales opérations eurent lieu dans la Péninsule, où le maréchal de Villars fut envoyé avec une armée.

Ce héros octogénaire fait oublier son âge : il se rend maître de Pavie le 14 novembre 1733, se dirige sur Milan, dont la citadelle capitule le 29, et marche ensuite sur Ghéradadda et Pizzighitone. La brigade de Champagne, qui servait alors en Italie sous les ordres de Boissieux, était formée de ce régiment, de deux bataillons d'Orléans et d'un bataillon de la Sarre.

L'année suivante, cette brigade sortit de ses quartiers d'hiver, avec celles de Picardie, du Roi, d'Anjou et quelques autres : tous ces corps se portèrent au midi du Pô ; et la guerre se poursuivit avec vigueur dans les duchés de Parme et de Guastalla. Mercy était à la tête des Impériaux, et Villars, comblé de gloire et de jours, venait de résigner le commandement. Il eut le maréchal de Coigny pour successeur ; et ce nouveau chef gagna la bataille de Parme le 29 juin. Cette victoire fut longtemps disputée : les brigades de Champagne, d'Auvergne, d'Anjou et une partie de celle de Dauphin chargèrent successivement les ennemis et les culbutèrent. Pressées à leur tour par

des forces supérieures, elles furent forcées de se replier; mais elles revinrent à la charge, et reprirent enfin l'avantage. Le duc de la Trémoille, colonel de Champagne, fut blessé dans cette bataille où l'on fit des pertes nombreuses : celles des ennemis le furent beaucoup plus.

Il y eut le 15 juillet un nouveau combat près de la Secchia, où l'armée française avait une avant-garde. Dix mille Impériaux tombèrent pendant la nuit sur les quartiers du maréchal de Broglie, qui, après avoir éprouvé quelque perte dans ce moment de surprise, se retira vers la brigade de Champagne, où il put se reformer et tenir tête à l'ennemi.

A la bataille de Guastalla, qui fut livrée le 19 septembre de la même année, cette brigade fut vivement engagée : un lieutenant-colonel, six capitaines, neuf lieutenants, un grand nombre de soldats furent tués ou blessés. Les deux armées s'attaquaient par pelotons détachés qui allaient successivement à la charge, et l'on fut aux prises pendant huit heures. Enfin les Impériaux furent entièrement défaits, ils abandonnèrent sur le champ de bataille leurs morts, leurs blessés, leurs équipages; et Kœnigseck, qui les commandait depuis la mort du comte de Mercy, les ramena

sur la rive gauche du Pô et de l'Oglio, où ils ne furent pas poursuivis.

L'hiver vint interrompre les opérations de la campagne : elle fut rouverte le 29 mai 1735 par le maréchal de Noailles, qui partit de Guastalla pour marcher aux ennemis : il passe le Pô, arrive le 13 juin sur l'Oglio, et de là sur le Mincio, où il s'empare de la place de Goïto : on traverse le fleuve; et l'armée s'avançe le 19 juin dans la plaine de Marengo, lieu qui devait être un jour illustré par une grande victoire. Les Impériaux n'engagèrent pas alors d'action : ils continuaient leur retraite; et le maréchal de Noailles les fit poursuivre jusqu'au delà de l'Adige par un corps de troupes, dont les grenadiers de Picardie et de Champagne faisaient partie. Lui-même se dirigea contre eux avec des forces plus nombreuses; mais ils ne l'attendirent pas : toute la Lombardie fut évacuée par les Impériaux; et ils ne conservaient en Italie que la place de Mantoue, dont les armées de France, d'Espagne et de Savoie allaient faire le siége, lorsque les préliminaires de la paix furent signés à Vienne, le 3 octobre 1735 : ces préliminaires furent suivis, le 15 novembre, d'une suspension d'armes; cependant la paix définitive ne fut signée avec l'empereur que le 8 novembre

1738, et les cours de Sardaigne, de Naples et de Madrid n'accédèrent à ce traité que dans les premiers mois de l'année suivante.

Une des premières clauses de la paix fut la renonciation de Stanislas au royaume de Pologne. On lui accorda en dédommagement la jouissance des duchés de Lorraine et de Bar, qui, après sa mort, durent être réunis à la France.

L'expectative de la souveraineté de ces duchés fut le principal avantage que le roi recueillit de cette guerre, où ses armes avaient été habituellement victorieuses : il ne garda aucune de ses acquisitions en Italie, et la manière dont on y régla les intérêts des autres puissances parut devoir assurer une paix plus durable à cette péninsule, en faisant disparaître quelques-uns de ces morcellements de territoire qui l'avaient toujours affaiblie. Le duc François de Lorraine reçut, en indemnité de ses pertes, le grand-duché de Toscane, devenu vacant, le 9 juillet 1737, par la mort du dernier héritier de la maison de Médicis : les royaumes de Naples et de Sicile furent remis à l'infant don Carlos, qui céda lui-même à l'Autriche les duchés de Parme et de Plaisance : l'Autriche recouvra également le Milanez; mais on en détacha les districts de Novarre et de Tortone,

pour les remettre au roi de Sardaigne, et ce prince acquit les fiefs impériaux enclavés dans ses États.

Tous les électeurs, princes et cercles de l'Empire avaient été compris dans le traité de paix; mais, après la mort de l'empereur Charles VI, arrivée le 20 octobre 1740, plusieurs puissances reprirent les armes, pour disputer à Marie-Thérèse une partie de l'héritage paternel, et pour faire élire empereur d'Allemagne l'électeur de Bavière, qui fut effectivement proclamé sous le nom de Charles VII.

Quelque étendue qu'aient prise ces nouvelles hostilités, il serait hors de notre sujet de parcourir tous les théâtres de la guerre, et nous devons nous arrêter à celui où le régiment de Champagne se trouvait alors placé.

La France, qui soutenait les prétentions de l'électeur, avait envoyé en Allemagne deux armées de quarante mille hommes chacune; l'une, sous les ordres du maréchal de Belle-Isle, avait passé le Rhin, au fort Louis, entre Strasbourg et Haguenau, et s'était jointe à l'armée de Bavière; l'autre, commandée par le maréchal de Maillebois, se dirigeait vers Dusseldorf et Osnabruck. La marche de cette seconde armée détermina le roi d'Angleterre à conclure pour le Hanovre un traité de

neutralité : les différents corps dont elle se composait restèrent en observation ; et à la fin de 1741, le régiment de Champagne qui en faisait partie, fut cantonné à Ordingen, sur la rive du Rhin, entre Dusseldorf et Wésel, pour y prendre ses quartiers d'hiver.

Pendant la campagne suivante, Maillebois reçut l'ordre de se porter sur Prague, où le maréchal de Belle-Isle était assiégé depuis plusieurs mois ; et il se mit en route avec son armée, pour se rendre en Bohême, par le haut Palatinat. La garnison de Prague devait en même temps faire une sortie, et se porter à sa rencontre ; mais il ne put arriver jusqu'à elle. Les Autrichiens avaient levé momentanément le siége, pour fermer au maréchal de Maillebois les défilés par où il devait entrer en Bohême : il ne crut pas pouvoir forcer le passage. Ses troupes étaient si affaiblies par les maladies, et la rigueur de la saison avait tellement accru les fatigues de leur marche et la difficulté des transports, que Maillebois, renonçant à son entreprise, se replia sur Donawerth, et rejoignit l'armée de l'électeur de Bavière. Le maréchal de Belle-Isle, enfermé dans Prague, n'avait plus à espérer de secours. Il voulut du moins sauver les troupes qui lui étaient confiées ; et, après avoir

passa le fleuve, en présence des ennemis, sans avoir éprouvé aucun revers.

Au commencement de la campagne suivante, vingt-quatre bataillons et trente-sept escadrons furent encore détachés de l'armée du Rhin, pour se joindre à celle du maréchal de Saxe : le prince de Conti s'y rendit lui-même; et ces troupes, dont le régiment de Champagne faisait partie, furent employées aux siéges de Mons, de Saint-Guislain, de Charleroi : les deux premières places capitulèrent le 11 et le 15 juillet; la troisième fut prise d'assaut le 2 août suivant. Lorsque les deux armées eurent été réunies sous les ordres du maréchal, il porta vers Tongres la plus grande partie de ses forces, afin d'attirer les ennemis dans cette direction, et de les éloigner de Namur dont il voulait faire le siége. Cette dernière opération fut confiée au comte de Clermont; et le régiment de Champagne fut du nombre de ceux qui concoururent à la réduction d'une place, également forte par sa situation, et par les nombreux ouvrages qui en défendaient les approches. Il faut mettre au rang des actes héroïques de ce siége, l'attaque du fort Ballart, dont quatre officiers seulement s'emparèrent en plein jour : c'étaient d'Amère, de Clamouze, capitaines au régi-

ment de Champagne, de Launay et de Faudras, officiers du même corps : ils gravirent les retranchements, et firent mettre bas les armes aux hommes qui les défendaient. Le siége avait commencé le 3 septembre : la ville se rendit le 16 ; et les attaques dirigées ensuite contre le fort Camus et le fort Guillaume furent poussées avec tant de vigueur, que la garnison de la citadelle arbora le drapeau et se rendit prisonnière le 30 du même mois.

Les tentatives que le duc de Cumberland et le prince de Waldeck avaient faites pendant le siége, pour se rapprocher de cette place et chercher à la secourir, avaient donné lieu aux deux armées en campagne de suivre les mouvements l'une de l'autre et d'être toujours très-rapprochées. Après la prise de Namur, le maréchal de Saxe ne s'en tint plus à observer les mouvements des ennemis ; et il chercha l'occasion d'engager une action générale, à laquelle ils s'étaient eux-mêmes préparés, en prenant position à Raucoux et sur toute la ligne dont ce village occupait le centre. Les deux armées étaient en présence le 10 octobre, et les ennemis avaient replié leurs tentes, pour se ranger en ordre de bataille et attendre le combat. Un violent orage força de le différer

d'un jour, et l'armée française se porta en avant, le 11 du mois, à huit heures du matin, sans avoir détendu le camp qu'elle abandonnait, comme si elle eût jugé inutiles toutes les précautions à prendre pour une retraite. L'infanterie de son aile droite se composait des brigades de Picardie, Champagne, Monaco, Ségur, la Fère et Bourbon: elle avait ordre de s'emparer du village d'Anse, où les ennemis s'étaient logés; et les approches de ce village étaient coupées par des ravins et masquées par des haies, qui formaient autant de tranchées et d'embuscades. Une batterie, qui causa quelques ravages dans les rangs de la brigade de Champagne, défendait encore cette position; mais elle fut bientôt démontée par le feu d'une artillerie plus nombreuse. Ce fut sur ce point que l'attaque commença : toute l'aile droite marcha rapidement à l'ennemi, le repoussa de poste en poste, et s'empara du village d'Anse; tandis que le marquis de Maubourg, avec les brigades de Beauvoisis, des Vaisseaux, de Rouergue, couvrait de morts et de blessés le champ de Varoux, et que le marquis d'Hérouville attaquait avec impétuosité le village de Raucoux, avec les brigades de Navarre, d'Auvergne, de Royal et de Montmorin. La victoire fut vivement

disputée sur tous les points, et cette sanglante mêlée dura jusqu'à la nuit. L'ennemi eut douze mille hommes tués ou blessés; on lui fit trois mille prisonniers; il perdit vingt-deux pièces de canon, et ses troupes se retirèrent en plusieurs directions, sur Herstal, sur Visé et vers la montagne de Saint-Pierre. Les Français passèrent la nuit sur le champ de bataille: ils y laissèrent six mille hommes pour protéger le transport des blessés; l'armée alla reprendre les tentes qu'elle avait quittées avant le combat, et le maréchal de Saxe retourna à Tongres, où était son quartier général.

Lorsqu'il parut le soir au spectacle, tout le public le salua de ses acclamations: on avait prévu l'issue de cette grande journée; et telle était la confiance des troupes dans leur général, que, la veille du jour où l'on devait chercher l'ennemi, l'acteur chargé d'annoncer la pièce du lendemain avait prévenu les spectateurs qu'il y aurait relâche à cause de la bataille, et il avait indiqué la représentation qu'on donnerait le jour suivant.

Cette victoire termina la campagne: les deux armées entrèrent en quartiers d'hiver; et tandis que les ennemis prenaient leurs cantonnements sur la rive droite de la Meuse, les Français s'éta-

en commandant sa brigade. Louis XV avait assisté au combat : il passa la revue de son armée quelques jours après, et vit, des hauteurs de Spauwe, les fêtes militaires que l'on célébra pour la victoire de Lawfeld.

Ces fêtes, rapprochées du jour du combat, en portaient encore les traces : on y voyait au milieu d'un camp les trophées enlevés à l'ennemi, et ses canons, ses convois, ombragés des drapeaux qu'il avait perdus : des salves d'artillerie, répétées autour de la plaine, se répondaient l'une à l'autre : les troupes, s'avançant de différents points, retraçaient dans des combats simulés l'image des derniers exploits. On distinguait au milieu des bataillons quelques rangs de guerriers blessés et sans armes, qui avaient recueilli leurs forces pour assister au jour du triomphe. Ces bras en écharpe, ces fronts couverts d'un bandeau, cette pâleur, tous ces indices d'un sang glorieusement versé, donnaient à cette célébration un caractère plus solennel : chaque régiment occupait moins de place qu'avant la bataille. Le colonel de Champagne n'était plus sur son front de bandière, mais son nom y était prononcé; et quelques tambours voilés d'un crêpe répétaient et interrompaient leurs roulements, comme au jour de ses funérail-

les, avant que les sons éclatants des trompettes, des clairons et de tous les instruments guerriers donnassent le signal des fêtes de la victoire.

Le roi alla, les jours suivants, visiter le champ de bataille de Raucoux, le sommet de la montagne de Saint-Pierre, connu sous le nom de camp des Romains, et les retranchements du Tongreberg, occupés dans la campagne dernière.

Aussitôt après la bataille de Lawfeld, le siége de Berg-op-zoom avait été résolu : le comte de Lœwendal, chargé de cette expédition, était arrivé le 12 juillet sous les murs de la place, et avait fait ouvrir la tranchée quelques jours après. Ce siége, dont les difficultés furent accrues par l'énergie de la défense, et par les fréquentes sorties des assiégés, se prolongeait depuis deux mois, lorsqu'enfin plusieurs brèches ayant paru praticables, le signal de l'assaut fut donné le 16 septembre, avant le jour, par deux salves d'artillerie et de longues fusées. Trois attaques furent faites en même temps, et les troupes pénétrèrent dans le corps de la place, qui fut emportée de vive force. Lœwendal avait conquis sur la brèche le bâton de maréchal, que le roi lui accorda avant de revenir à Versailles.

Le siége de Maestricht fut réservé pour l'année

suivante : un profond secret en couvrit longtemps les préparatifs. Le maréchal de Saxe qui conservait le commandement de l'armée, paraissait diriger tous ses mouvements vers les pays baignés par la Meuse inférieure; et l'on fit passer à Berg-op-zoom un parc d'artillerie, de nombreuses troupes et des munitions, afin d'attirer sur ce point l'attention des ennemis; mais au commencement d'avril, d'autres convois, embarqués sur la Meuse, furent rapidement portés vers Maestricht, et plusieurs corps de troupes, partis de différents points, s'y rendirent à marches forcées. Le régiment de Champagne faisait partie de la division du comte de Graville, qui fut employée à ce siége. On fit l'investissement de la place, et dès le 21 avril les remparts furent battus par une artillerie formidable.

La demi-lune d'un ouvrage à cornes devait être attaquée dans la soirée du 4 mai : la brèche qu'on y avait pratiquée permettait d'y donner l'assaut; et Clamouze, capitaine de Champagne, était chargé d'enlever cet ouvrage avec des hommes de bonne volonté, lorsqu'un aide de camp du duc de Cumberland vint annoncer au maréchal de Saxe que les préliminaires de la paix étaient signés à Aix-la-Chapelle. Le duc proposait au ma-

réchal de lui rendre Maestricht, pourvu que la garnison obtînt les honneurs de la guerre; et une capitulation conforme à ces bases termina le siége, et suspendit le cours des hostilités. Ces préliminaires du 30 avril 1748 furent confirmés par le traité définitif du 18 octobre; et quoique la paix n'eût été conclue qu'entre la France, l'Angleterre et la Hollande, bientôt tous les autres gouvernements y accédèrent.

La France renonçait par ce traité aux conquêtes qu'elle avait faites pendant la guerre : elle rendait les Pays-Bas à la maison d'Autriche, Berg-op-zoom et Maestricht aux Hollandais, Nice et la Savoie au roi de Sardaigne : elle recouvrait, à l'entrée du golfe Saint-Laurent, l'île de Cap-Breton. Les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla allaient encore changer de souverains, et après avoir appartenu trente ans à l'Autriche, ils étaient cédés à l'infant don Philippe; mais on en promettait la réversion à la maison d'Autriche, si don Philippe venait à mourir sans enfants mâles, ou s'il était appelé au trône d'Espagne ou de Naples.

Pendant les dernières années de la guerre précédente, quelques changements avaient eu lieu dans l'organisation de l'armée; nous devons en rendre compte, soit parce qu'ils intéressaient le

corps dont nous écrivons l'histoire, soit afin de suivre la trace des vicissitudes qu'ont éprouvées nos institutions militaires.

Le régiment de Champagne et les cinq autres régiments les plus anciens avaient été augmentés d'un cinquième bataillon par une ordonnance du 8 décembre 1746 : on en avait formé le noyau, en prenant dans les quatre autres bataillons six hommes par compagnie de grenadiers, et quatre par compagnie de fusiliers : chacun de ces cadres fut ensuite complété par des hommes de recrue, que des exercices habituels et un bon esprit de corps eurent bientôt assimilés aux autres soldats. Il en résultait, pour chacun de ces régiments, un accroissement de force qui le rendait propre à de plus grandes expéditions et à des attaques plus décisives : c'était une arme de guerre qu'on avait voulu rendre plus puissante ; mais on y renonça après la signature de la paix ; et une nouvelle ordonnance du 20 décembre 1748 supprima les cinquièmes bataillons.

Le maréchal de Saxe, dont nous avons eu à rappeler les exploits, s'était constamment attaché à perfectionner l'organisation, l'armement, les manœuvres de l'armée, soit par ses observations propres, soit en empruntant les innovations in-

troduites par les autres grands capitaines de son siècle. Les règlements de Frédéric II pouvaient alors servir de modèles : le maréchal fit adopter l'exercice prussien, les feux de peloton, l'usage du pas cadencé et emboîté, l'emploi de la musique dans les marches : il la regardait avec raison comme un moyen d'alléger la fatigue du soldat, et d'exalter encore sa valeur lorsqu'on le menait à l'ennemi. Le génie militaire du maréchal était éclairé par une longue expérience; il expliqua sa théorie dans ses ouvrages; et, sous le titre modeste et vague de *Rêveries du comte de Saxe*, il développa les règles de son art avec autant d'habileté que de profondeur. Frédéric avouait qu'il s'était instruit auprès de lui, et il le regardait comme le professeur de tous les généraux de l'Europe.

Le roi lui avait donné le château de Chambord; il y passa la dernière année de sa vie, et mourut le 30 novembre 1750, à l'âge de cinquante-quatre ans. Élevé dans la religion luthérienne, il n'avait pas voulu la quitter; et la reine de France, croyant que l'Église romaine ne pouvait plus lui appliquer le mérite de ses prières, disait, en plaignant le sort de ce grand homme, qu'il laissait le regret de ne pouvoir dire un *De profundis* pour celui qui avait fait chanter tant de *Te Deum*. Son corps

fut transporté à Strasbourg, escorté des populations qui formaient tour à tour sa pompe funèbre, et le roi lui fit ériger dans cette ville un monument digne du héros. Ce mausolée reçut souvent la visite et les hommages des hommes de guerre : on vit des grenadiers, qui se rendaient à l'armée du Rhin, s'approcher avec respect de son tombeau, y faire toucher la lame de leurs sabres, et marcher avec plus d'ardeur et de confiance à l'ennemi.

Le traité d'Aix-la-Chapelle n'avait pas fait cesser toutes les discussions de la France avec l'Angleterre : elles portaient sur l'indécision des limites de l'Acadie, que chaque puissance déterminait à son gré, et sur quelques îles Caraïbes dont le droit de souveraineté et de possession était contesté. Les commissaires qui furent nommés en 1750 pour pacifier ces différends ne s'entendirent point : les mêmes discussions subsistaient en 1755; il s'en éleva d'autres sur les territoires situés entre la chaîne des Apalaches et le cours du Missisipi : de premières hostilités y furent commises, à l'occasion de quelques établissements que les Français avaient formés sur les rives de l'Ohio; et la rupture qui éclata entre les colonies anglaises et françaises entraîna celle de leurs métropoles.

La guerre, commencée entre la France et l'Angleterre, devait bientôt s'étendre aux autres parties de l'Europe. Les États de Hanovre allaient être envahis par une armée française; et l'Angleterre n'ayant pas obtenu de l'Autriche un secours pour les protéger, chercha à les mettre sous la sauvegarde de la Prusse, en concluant avec elle un traité d'alliance. Cet événement détermina l'Autriche et la France à se rapprocher l'une de l'autre, et à se garantir mutuellement les États qu'elles possédaient en Europe.

La France, devenue auxiliaire de l'Autriche, s'était engagée à lui fournir un secours de vingt-quatre mille hommes; elle en fit marcher plus de cent mille, partagés en trois corps d'armée; le premier sous les ordres du maréchal d'Estrées, le second sous ceux du prince de Soubise, et le troisième commandé par le duc de Richelieu.

Le régiment de Champagne appartenait au corps du maréchal d'Estrées, qui devait pénétrer en Westphalie, et il suivit tous les mouvements de cette armée, depuis son campement du 27 avril, sous les murs de Wesel, jusqu'au champ de bataille de Hastembeck, où les troupes du Hanovre, de Hesse et de Brunswick furent complétement défaites le 26 juillet. Leur droite s'étendait vers le

Hamel, confluent du Weser; leur centre était couvert par le village de Hastembeck, et leur gauche s'appuyait sur un bois et sur une hauteur où ils avaient établi une redoute et une forte batterie. Ce fut sur cette aile gauche que l'action fut d'abord engagée : la hauteur et la redoute furent attaquées et emportées par la brigade de Champagne; tandis que celles de Picardie, de Navarre et de la Marine tournaient les positions de l'ennemi, en s'emparant d'un bois qui les couvrait. Le succès de ces premières attaques assura celui de la journée : l'armée victorieuse, se remettant en marche le 31 juillet, suivit tous les mouvements de l'ennemi, à travers le Hanovre, et en descendant les rives du Weser.

Cette armée passa, douze jours après, sous les ordres du maréchal de Richelieu, qui s'était déjà signalé l'année précédente par la prise de Minorque : elle continua de s'attacher aux pas de l'ennemi; et le duc de Cumberland, poursuivi de poste en poste jusqu'aux environs de Stade, signa le 8 septembre la capitulation de Closterseven, à la suite de laquelle on traça la ligne que les troupes hanovriennes s'engageaient à ne pas franchir.

Les opérations du maréchal de Richelieu furent reprises le 12 de ce mois : il traversa le Weser

pour entrer dans le Hanovre, et quelques troupes furent chargées d'occuper le duché de Lunebourg, tandis qu'il se dirigeait lui-même avec ses principales forces sur Wolfenbuttel et Halberstadt. On croyait, avant d'arriver à cette dernière place, avoir à déloger les Impériaux des positions qu'ils occupaient à Zillingen et Ardesheim, et l'on y fit marcher un corps de troupes dont le régiment de Champagne faisait partie. Mais l'ennemi se replia sur Halberstadt, et il abandonna même cette ville, où l'armée entra le 28 septembre. Tous les plans des nombreux campements qu'elle avait faits depuis son passage du Rhin nous ont été conservés : on y retrouve les positions des différents corps qui la composaient : ils sont tous nominativement désignés, et cette suite de marches et d'opérations savantes offre un sujet d'instruction aux hommes de guerre, qui étudient l'art des campements, cette difficile partie de la science militaire.

L'armée française demeura campée près d'Halberstadt jusqu'au 5 novembre, époque malheureuse, où une autre armée, celle du prince de Soubise, unie aux Bavarois, et commandée en chef par le duc de Saxe-Hildburghausen, éprouva

dans les champs de Rosbach une si déplorable défaite.

Ce revers entraîna bientôt la retraite de l'armée qui occupait le Hanovre : toutes les forces des ennemis se ralliaient contre elle : ils venaient de rompre la capitulation conclue à Closterseven : leurs troupes devenaient plus nombreuses ; et le maréchal de Richelieu crut devoir quitter Halberstadt, et se réunir sur la rive droite de l'Aller aux troupes qu'il y avait envoyées précédemment. Le passage de cette rivière fut effectué le 26 décembre, près de la ville de Zell, et l'on s'attendait à une vive résistance de l'ennemi. L'armée française s'était formée sur deux lignes, l'une conduite par la brigade de Picardie, l'autre par celle de Champagne, et celle-ci était chargée de jeter des ponts sur le fleuve. Le passage fut exécuté sans de grands obstacles : les ennemis ne tinrent pas dans leurs positions ; ils se retirèrent sur Winsen, et l'on fit sur eux quelques centaines de prisonniers en allant à leur poursuite.

La rigueur de la saison vint alors suspendre les principales opérations de la guerre. Cependant le maréchal de Richelieu fit partir un nouveau détachement pour Halberstadt, dans l'intention d'y

surprendre quelques régiments ennemis, qui se retirèrent à son approche. Un autre corps fut envoyé vers Brême, où il devança le prince Ferdinand, qui avait eu, comme lui, le dessein d'occuper cette place. Le maréchal avait porté son quartier général à Brunswick : il avait fait passer dans le duché de Lunebourg une partie de son armée, et réglant ses opérations et ses marches d'après celles de l'ennemi, il cherchait en même temps à se maintenir dans une contrée qui n'avait pas encore été épuisée par la guerre, et dont les ressources pouvaient suffire à l'entretien de son camp. Mais un esprit de désordre s'y était répandu, et des actes de violence qu'on ne réprimait point devinrent bientôt intolérables.

La campagne de 1758 fut ouverte par le comte de Clermont, qui vint, le 14 février, prendre le commandement de l'armée. Il arriva dans un pays dévasté. Les troupes étaient consumées par les maladies : elles n'étaient plus assez nombreuses pour qu'on pût reprendre l'offensive, et le comte de Clermont résolut de les ramener sur le Rhin. Brême et toute la ligne de l'Aller furent évacuées avant la fin du mois : le quartier général se replia sur Minden, Hamelen, Ham, Dorstein : il était arrivé à Wesel le 30 mars, et l'armée prit ses

cantonnements sur le Rhin, depuis Emmerick jusqu'à Cologne: toutes les villes principales furent occupées; celle de Crevelt le fut par le régiment de Champagne.

Le prince Ferdinand de Brunswick n'avait pas d'abord inquiété la retraite de l'armée; mais il observait tous ses mouvements, et lorsqu'il eut réuni toutes ses forces, il passa sur la rive gauche du Rhin, entre Rees et Emmerick, et alla s'emparer de Clèves et de Gueldres. Toutes les troupes françaises étaient sorties de leurs cantonnements; les deux armées observèrent et suivirent les mouvements l'une de l'autre, avant d'engager une action décisive. Le 12 juin 1758, elles étaient près d'en venir aux mains, et le prince Ferdinand porta ses principales forces sur la gauche de l'armée française, où se trouvait la brigade de Champagne; mais après quelques heures de canonnade et de fusillade, il renonça à cette attaque, et il se retira, avec l'intention de la renouveler.

La bataille de Crevelt fut livrée le 23 juin, et les plus grands efforts de l'ennemi se dirigèrent également contre l'aile gauche de l'armée. Il l'attaquait avec des forces très-supérieures, et le régiment de Champagne soutint jusqu'à la nuit un choc si redoutable. Le comte de Gisors qui en

était colonel, fut mortellement blessé dans cette sanglante mêlée, où il venait de faire des prodiges de valeur. La perte fut à peu près égale de part et d'autre; mais le champ de bataille resta au prince Ferdinand, qui s'empara ensuite de Dusseldorf et de Ruremonde, d'où il fit des incursions à Tirlemont, à Louvain et jusqu'à Anvers. L'armée française s'était retirée sur Neuss et Cologne; affaiblie sans être découragée, et cherchant l'occasion de recouvrer ses avantages. Le maréchal de Contades vint en prendre le commandement: il amenait avec lui quelques renforts, et il porta de nouveau le théâtre de la guerre en Westphalie, avec une armée dont la brigade de Champagne suivit toutes les opérations. Ses troupes s'étendirent jusqu'à la Lippe, elles n'eurent à Soest qu'un engagement partiel, et, à la fin d'octobre, on prit de part et d'autre ses quartiers d'hiver.

Le maréchal de Soubise avait conduit dans la Hesse une seconde armée: elle remporta, le 10 octobre 1758, la victoire de Lutzelberg; et les mêmes troupes, commandées dans la campagne suivante par le maréchal de Broglie, gagnèrent le 13 avril la bataille de Bergen, près de Francfort, contre le prince Ferdinand, qui rassemblant bientôt de nouvelles forces en Westphalie, vint

attaquer et battit près de Minden l'armée du maréchal de Contades.

Il y eut, dans cette alternative de succès et de revers, beaucoup de belles actions à récompenser: la croix de Saint-Louis continua d'être le prix des plus honorables services; et, comme elle était accordée seulement aux catholiques, l'ordre du mérite militaire fut institué, en 1759, en faveur des protestants : il conférait le même rang et les mêmes prérogatives; la dignité de la décoration était semblable, et l'on y avait également inscrit cette noble devise : *Bellicæ virtutis præmium*.

A mesure que l'esprit de tolérance faisait des progrès, le gouvernement en avait lui-même éprouvé l'influence: il réparait une longue et rigoureuse injustice envers les hommes de la religion réformée, en les admettant à tous les grades de la milice et en les honorant des mêmes récompenses. Lorsque le maréchal de Saxe, qui appartenait à cette religion, était devenu un des plus illustres défenseurs de sa patrie adoptive, le gouvernement avait sans doute jugé, en acceptant son épée, en le naturalisant Français, qu'il n'y avait plus de distinction à faire entre les guerriers des différentes communions. Enfin on avait si souvent éprouvé le courage et la fidélité des régiments suisses et

allemands au service du roi, quelle que pût être la diversité de leur croyance, qu'il était juste de leur offrir les mêmes honneurs militaires qu'à l'armée française.

La guerre, dont le principal théâtre était en Allemagne, s'y prolongeait avec des chances diverses. Le prince Ferdinand de Brunswick fut battu par le maréchal de Broglie, le 10 juillet 1760, près de Corbach en Vétéravie, et le même prince essuya, le 15 octobre, un échec dans la Westphalie, près de Clostercamp, lieu devenu célèbre par l'héroïque dévouement du chevalier d'Assas, qui se sacrifia au salut de l'armée, en s'écriant : « A moi Auvergne! c'est l'ennemi, » quand ces mots allaient lui coûter la vie.

Le maréchal de Broglie ouvrit la campagne de 1761, en reprenant successivement tous les postes de la Hesse; mais après avoir attaqué et battu en détail les troupes des confédérés, il éprouva lui-même, le 15 juillet, une sanglante défaite à Fillingshausen.

Ce fut dans une de ces rencontres que le colonel du régiment de Champagne, s'adressant à ses grenadiers qui étaient sous les armes, et leur demandant pour une expédition périlleuse vingt hommes de bonne volonté, personne ne sortit des

rangs ; la compagnie entière s'avança, et ces mots « Nous le sommes tous, » furent répétés de bouche en bouche.

Les dernières opérations de cette guerre eurent lieu en Vétéravie : le prince de Condé y remporta, le 16 août 1762, un premier avantage sur le prince héréditaire de Brunswick, et il gagna contre lui, le 30 du même mois, la bataille de Johanisberg. Enfin les préliminaires de la paix furent signés le 3 novembre, et l'on proclama de part et d'autre la cessation des hostilités.

Un des hommages qui flattèrent le plus le prince de Condé lui fut rendu à Metz, quelques années après, dans une fête militaire, où les grenadiers du régiment de Champagne lui adressèrent un chant guerrier, consacré à ses brillants faits d'armes. L'auteur des paroles était le chevalier de l'Isle, capitaine au même corps, homme distingué par son esprit et honoré de la correspondance des premiers littérateurs de son siècle. Des chants qui circulaient avec rapidité dans toutes les classes convenaient alors au génie de la nation, et en célébrant la renommée d'un homme de guerre, ils lui donnaient plus de popularité.

Nous pouvons remarquer, à cette occasion, que les lettres dont la culture était favorisée par le

retour de la paix occupaient alors les loisirs de plusieurs officiers très-distingués. Ces hommes, jetés dans le monde par leur position et cherchant ensuite une studieuse retraite, partageaient leur temps entre les relations sociales et l'exercice de la pensée : ce mélange d'impressions délicates et profondes ne devait pas être sans influence sur l'art d'écrire. Peut-être il faisait contracter l'habitude d'une diction plus épurée, d'une plus exacte observation des convenances : on voulait parler au monde, où l'on s'était formé, un langage qu'il pût aimer et comprendre ; et si l'on avait cherché assidûment dans la société des modèles de goût, voilà les juges que l'on choisissait encore, et auxquels on désirait plaire.

SOMMAIRE

DU LIVRE SEPTIÈME.

Nouvelles ordonnances militaires. Système de recrutement. Récompenses des vieux soldats. Décoration de la médaille. Création d'une école militaire. Promotions des officiers. Avénement de Louis XVI. Ministère du comte de Saint-Germain. Ses plans de réforme et d'organisation. Dédoublement des régiments à quatre bataillons, et fixation de leurs rangs. Création du régiment d'Austrasie. Guerre de l'Indépendance. Services du second bataillon de Champagne en Amérique. Attaque et prise de Saint-Vincent et de la Grenade. Siége de Savannah. Services sur la flotte du comte de Guichen. Campagnes du régiment d'Austrasie. Combat de la Praya. Guerre dans les Indes orientales. Bataille de Goudelour. Conclusion de la paix. Régiment de Champagne à Bordeaux. Ses relations avec les habitants. Mœurs et coutumes favorables au développement des qualités et des talents militaires. Fête donnée aux habitants par le régiment de Champagne. Commencements de la révolution française. Troubles intérieurs. Nouveaux règlements. Suppression des noms des régiments, et leur désignation par numéros. Dédoublement des compagnies. Garnisons d'Auch et de Navarreins. Vacance et renouvellement des emplois donnés par l'ancien régime. Expédition de Savoie. Services du régiment à l'armée des Pyrénées orientales. Compagnies détachées à Bellegarde. Prise de cette place. Embrigadement des troupes. Passage du premier bataillon de Champagne dans la treizième demi-brigade, et du second bataillon dans la quatorzième. Attaque du camp du Boulou. Troupes commandées par le général Sauret. Suite d'expéditions militaires. Rétablissement de la paix entre la France et l'Espagne. Reprise de l'île de Corse. Bataille de Rivoli. Nouveau système d'embrigadement de l'armée. Conclusion.

LIVRE SEPTIÈME.

Les changements qu'éprouva vers cette époque l'organisation de l'armée eurent généralement pour but d'en perfectionner l'armement, l'instruction, la discipline. On avait fait en ce genre différents essais pendant la dernière guerre; et sans doute il était à regretter qu'on eût passé trop souvent d'un système à l'autre. Cette instabilité ôtait aux institutions militaires leur autorité, leur énergie : elle ne laissait le temps ni de les apprécier, ni de les mettre convenablement à l'épreuve. Mais le gouvernement parut enfin reconnaître l'inconvénient de ces variations successives; il chercha des moyens d'amélioration plus durables.

Plusieurs ordonnances furent publiées, depuis la fin de 1762, sur la composition, l'armement, l'équipement des troupes, et sur toutes les parties de leur service et de leur instruction.

Un grand nombre de régiments portaient les noms des colonels; et il en résultait, à chaque mutation personnelle, un changement de déno-

mination. Le gouvernement crut qu'il était utile de les dégager de cette espèce de patronage, en distinguant les régiments par les noms des provinces. Cette ordonnance fut rendue en 1762 : la désignation nominale de la plupart des troupes cessa d'être passagère. Chaque partie du royaume parut alors avoir un représentant dans l'armée : elle aimait à s'identifier avec lui, à se glorifier des services qu'il avait rendus, et à prendre part à son illustration. Peut-être il résultait de cet usage une union plus intime entre l'armée et la patrie qu'elle avait à défendre. Le nom d'un pays se grave plus aisément dans la mémoire que celui d'une longue succession de chefs, ou qu'une désignation purement numérique, dont les chiffres se confondent et se perdent au milieu d'une série de nombres, où même ils ne conservent pas toujours le même rang. Un nombre est fugitif, il passe, il s'oublie; et en donnant à chaque régiment un nom qui le rendît adhérent au pays même, on crut lui imprimer un caractère plus grand, plus indélébile, et mieux lui indiquer sa nationalité.

Le gouvernement fit quelques essais sur le meilleur mode de recrutement. Le soin de tenir au complet chaque compagnie avait été long-

temps abandonné aux capitaines; mais ce mode avait peu d'ensemble et de régularité : le gouvernement voulut le rectifier en créant, en 1763, trente et un régiments de recrues, dont chacun n'avait qu'un seul bataillon, divisé en huit compagnies. On y faisait passer les nouveaux soldats, et on les instruisait pour les envoyer ensuite aux troupes de ligne : mais cette formation ne dura que quelques années. Tous les corps furent ensuite chargés de pourvoir à leurs propres enrôlements : ils se recrutaient par des engagements volontaires, dont la durée ne fut pas toujours la même : elle était alors de six années, on la porta jusqu'à huit.

Un assez grand nombre de soldats ne bornaient point à un seul engagement le temps de leurs services. Les habitudes militaires qu'ils avaient contractées, et l'oubli de toute autre occupation, les attachaient à une carrière où ils trouvaient de la considération, où ils avaient la perspective d'une retraite et d'une récompense pour leurs vieux jours. Une ordonnance de 1762 avait assuré une demi-solde et un uniforme à ceux qui ne se retireraient du service qu'après avoir rempli trois engagements. Déjà ils étaient distingués dans leur corps par les galons ou les chevrons dont la

manche de leur habit était parée : chaque chevron indiquait un engagement : souvent ils en portaient jusqu'à trois; et quelques soldats prolongeaient volontairement leurs services au delà de ce terme, lorsque les fatigues des camps n'avaient pas épuisé leurs forces. Ces vieux guerriers étaient à la fois l'ornement et l'exemple de leurs compagnies : ils aimaient à conserver les grandes et nobles traditions du régiment auquel ils appartenaient : on voyait en eux les modèles qu'il fallait suivre : ils inspiraient de la vénération; tous leurs compagnons d'armes leur en donnaient des témoignages; et lorsqu'un service d'honneur devait se faire, on les préférait aux plus jeunes, toutes les fois que ce choix était permis. Le gouvernement leur donna en 1771 un témoignage honorable de sa bienveillance, en accordant un médaillon, orné de deux épées en sautoir, aux vieux soldats qui avaient mérité cette faveur, par la durée et l'éclat de leurs services. Cette décoration devenait pour eux l'équivalent de la croix de Saint-Louis ou de celle du Mérite militaire : et si le signe était différent, c'est par les idées monarchiques de cette époque que nous devons l'expliquer.

La noblesse avait alors ses priviléges : on les

avait même accrus sous le règne de Louis XV, en n'accordant qu'à elle seule un facile accès aux places d'officiers. Le roi avait créé, par un édit du 2 janvier 1751, une école militaire pour cinq cents gentilshommes français, et de préférence pour ceux dont les pères étaient morts à son service, ou continuaient d'y être encore comme officiers. C'était parmi eux que l'on choisissait les élèves qui devaient être promus aux sous-lieutenances : les autres fils qui, sans avoir reçu leur instruction aux frais du gouvernement, appartenaient à l'ancienne classe privilégiée, ou dont le père et l'aïeul avaient été capitaines dans l'armée royale, participaient aux mêmes promotions; et ce système de faveur fut confirmé par plusieurs ordonnances. Cependant, par une suite de cet hommage naturel et juste que l'on ne peut jamais refuser à la valeur, les places de lieutenants et de sous-lieutenants de grenadiers étaient réservées dans chaque corps aux hommes qui, ayant commencé leur carrière dans les rangs des soldats, s'étaient élevés de grade en grade, et avaient mérité par d'honorables services une distinction si flatteuse. La même exception avait été faite pour les porte-drapeaux, chargés de veiller dans les jours de péril sur le plus précieux trésor

du régiment où ils servaient : un courage éprouvé était le titre de noblesse auquel ils devaient leur promotion.

Le règne de Louis XV touchait alors à son terme : il avait duré près de soixante ans ; et la France, après avoir parcouru une longue carrière de prospérité, avait passé de cet état de grandeur à une triste décadence. Ce prince, qui mourut le 10 mai 1774, n'avait pas atteint un âge aussi avancé que Louis XIV ; mais sa vieillesse avait été plus précoce, et la faiblesse de son caractère s'était empreinte sur les dernières années de son règne.

L'avénement de son petit-fils ranima les espérances de la nation. Louis XVI avait alors vingt ans ; son caractère était droit et ses intentions pures : on eut confiance dans ses sentiments de modération, dans le désir qu'il exprimait d'alléger les charges du royaume, de faire aimer son autorité par de bonnes lois et de sages réformes, et de maintenir, par un déploiement de forces convenable, la considération politique et la puissance militaire de la France.

Ce monarque, cherchant à s'entourer des hommes les plus éclairés et les plus vertueux, avait appelé au ministère Turgot, Malesherbes, Ver-

gennes et le maréchal du Muy, auquel le département de la guerre fut confié. L'austère probité et les honorables services de cet officier le rendaient digne de ces hautes fonctions; mais il ne les garda qu'une année; et, après sa mort, qui eut lieu le 10 octobre 1775, Louis XVI arrêta son choix sur le comte de Saint-Germain, qui n'avait joui jusqu'alors d'aucune faveur, quoiqu'il fût très-connu par ses talents militaires, et par la carrière honorable et brillante qu'il avait parcourue dans différentes parties de l'Europe. Attaché de bonne heure au service d'Autriche, il avait fait en 1737, sous les ordres du maréchal de Seckendorf, une campagne contre les Turcs : il commença, dans les troupes de l'électeur de Bavière, la guerre qui s'ouvrit en 1741, entre les prétendants à la succession de l'empereur Charles VI; mais il fut bientôt rappelé au service de France par le maréchal de Saxe qui l'estimait, et il y fut employé comme lieutenant général, jusqu'à la fin de la guerre de sept ans. Quelques mécontentements l'ayant ensuite décidé à passer au service du Danemark, il y fut promptement élevé aux premières dignités militaires. Mais après la fin tragique de Struenzée, qui passa du ministère à l'échafaud, Saint-Germain, qui avait été intimement lié avec lui, quitta

Copenhague, se retira à Hambourg et revint en France. Il vivait à la campagne et dans la retraite, près de Lauterbach en Alsace, lorsque, à l'âge de soixante-six ans, il fut appelé au ministère. Cet officier y apportait les fruits d'une longue expérience, et il résolut de mettre en pratique une partie des théories qu'il avait développées dans ses mémoires militaires; mais la plupart de ses études avaient été faites hors de France : il connut moins les mœurs de son pays que celles des étrangers : il ne prévit pas combien ses plans de réforme rencontreraient d'opposition; et les corps et les hommes puissants dont il froissa les intérêts, dont il encourut la haine, l'entourèrent de tant de contrariétés, qu'il ne put mettre à exécution tout l'ensemble de son système.

Ce ministre désirait réformer tous les corps privilégiés, et il commença de nombreuses réductions dans les troupes de la maison du roi ; il introduisit des améliorations considérables dans l'administration des vivres et dans celle des hôpitaux : il créa un conseil de guerre pour veiller à la conservation des lois et des règlements militaires, augmenta les appointements des officiers et la paye des soldats, supprima l'application de la peine de mort au délit de simple désertion, et

chercha à perfectionner les manœuvres, l'exercice, la discipline; mais il introduisit dans le code pénal une espèce de châtiment qui révolta l'opinion publique : le soldat ne voulait point être frappé, et la punition des coups de plat de sabre fit prendre en haine le réformateur.

En supprimant une grande partie de la maison du roi, Saint-Germain n'avait pas eu en vue d'affaiblir l'autorité de la couronne; mais il voulait que tous les régiments fussent appelés tour à tour à concourir à sa défense. Ce dernier projet ne s'étant pas accompli, la réforme eut effectivement pour résultat d'enlever au monarque une partie de sa force, sans lui laisser un autre appui.

Les principales modifications que ce ministre introduisit dans les régiments de l'armée eurent pour but de les assujettir tous à une organisation semblable : cette uniformité lui paraissait utile à l'ordre, à la discipline, à la simplicité du service. Si elle faisait disparaître les priviléges de quelques corps, elle ne laissait aucun motif de jalousie à tous les autres : elle rendait l'esprit de l'armée plus homogène, les éléments de force plus égaux, et leur emploi et leurs combinaisons plus faciles.

En 1776, les douze plus anciens régiments étaient encore composés de quatre bataillons;

une ordonnance du 25 mars en fit le dédoublement; et, à l'exception du régiment du Roi, tous les autres corps furent réduits à deux bataillons : chaque régiment comprit une compagnie de grenadiers, une de chasseurs et huit compagnies de fusiliers. Les chasseurs avaient été créés dans la même année, et l'on avait choisi les hommes qui, sans avoir la taille des grenadiers, étaient remarquables comme eux par leur courage, leur bonne conduite, leur force, leur activité; ils formaient une nouvelle compagnie d'élite : les grenadiers étaient à la droite du premier bataillon, les chasseurs occupaient la gauche du second : une salutaire émulation s'établissait entre eux, et lorsqu'ils étaient devant l'ennemi, les uns voulaient toujours être dignes du premier rang, les autres aspiraient à ne pas être surpassés.

On conservait à chaque bataillon les sapeurs qui avaient été créés par une ordonnance de 1765, hommes pris dans la classe des soldats les plus intrépides, chargés de marcher en tête du régiment, pour lui ouvrir les passages, et briser à coups de hache les palissades, les barrières que le canon n'avait pas emportées.

Avant de donner à toute l'infanterie des cadres égaux, on venait de fixer, par une ordonnance

du 19 février 1776, le rang que devaient garder entre eux les quatre plus anciens régiments de l'armée. Picardie conservait la première place; et les trois suivantes ne furent plus alternativement occupées par Champagne, Navarre et Piémont. Cette rotation de service, cette succession de prééminence avaient entraîné des embarras : le gouvernement s'en remit au sort pour déterminer les rangs d'une manière immuable; et les noms, jetés dans l'urne, sortirent dans l'ordre suivant : Navarre, Piémont et Champagne.

Lorsque le dédoublement s'accomplit, Colonel-Général et Picardie qui n'avaient originairement formé qu'un seul régiment, précédèrent tous les autres corps; et chacun de ceux qui venaient d'être détachés l'un de l'autre prit immédiatement sa place après celui dont il avait fait partie. Navarre et Armagnac devinrent le troisième et le quatrième régiment, Piémont et Blaisois le cinquième et le sixième, Champagne et Austrasie le septième et le huitième. Ce dernier régiment avait d'abord reçu le nom de Ponthieu : une ordonnance du 31 mai 1776 lui donna celui d'Austrasie.

Quelques-unes des réformes faites par le comte de Saint-Germain furent annulées sous son minis-

tère ou sous celui du prince de Montbarrey, qui le remplaça au mois de septembre 1777; mais le dédoublement des anciens corps fut une opération irrévocable.

La guerre qui éclata en 1778 entre la France et l'Angleterre offrit bientôt aux régiments de Champagne et d'Austrasie l'occasion de rendre d'honorables services. Le second bataillon de Champagne fut envoyé en Amérique, soit pour agir dans les Antilles, soit pour défendre sur le continent la cause de l'indépendance : il prit part aux principales expéditions qui furent dirigées contre les colonies anglaises; et lorsque du Rumain, cet habile officier de marine, fut chargé d'attaquer l'île de Saint-Vincent, ce fut avec un détachement de Champagne et quelques milices qu'il s'en rendit maître. Cette troupe s'empara de vive force des hauteurs qui dominent Kingstown; elle se porta brusquement sur cette forteresse, et l'attaque fut si prompte et si vaillamment exécutée, que le gouverneur de la place fut forcé de capituler. Le capitaine Baritault, qui commandait le détachement de Champagne, reçut la croix de Saint-Louis pour prix de sa bravoure.

Un autre détachement du même corps se signala bientôt à la prise de la Grenade. Cent gre-

nadiers de Dillon, cent chasseurs de Champagne débarquèrent dans cette île le 2 juillet 1779, et allèrent s'emparer des hauteurs et du morne Molinière, afin de protéger la descente des autres troupes qui devaient se réunir à eux : le morne Saint-Éloy fut ensuite occupé, et la capitale de l'île fut menacée sur différents points : elle était défendue par le fort Royal et par les travaux du mont Sara ou morne de l'Hôpital, qui domine la ville, la rade et tous les autres retranchements. Le comte d'Estaing, commandant de l'expédition, dirigea ses principales attaques vers ce morne, dont la pente extrêmement rapide était fortifiée par plusieurs lignes retranchées et palissadées : ses troupes étaient au nombre de dix-huit cents hommes; il les partagea en trois colonnes qui marchèrent en même temps. Cent chasseurs de Champagne, soixante grenadiers d'Auxerrois et cent trente fusiliers de ce régiment et de la Martinique formaient la colonne de droite; le régiment de Dillon, partagé en deux détachements, composait les colonnes de gauche et du centre : le comte d'Estaing marchait à la tête de l'avant-garde; et tandis qu'il allait gravir le morne, on tentait du côté de la rivière Saint-Jean une fausse attaque, avec deux cents hommes des régiments

du régiment où ils servaient : un courage éprouvé était le titre de noblesse auquel ils devaient leur promotion.

Le règne de Louis XV touchait alors à son terme : il avait duré près de soixante ans ; et la France, après avoir parcouru une longue carrière de prospérité, avait passé de cet état de grandeur à une triste décadence. Ce prince, qui mourut le 10 mai 1774, n'avait pas atteint un âge aussi avancé que Louis XIV ; mais sa vieillesse avait été plus précoce, et la faiblesse de son caractère s'était empreinte sur les dernières années de son règne.

L'avénement de son petit-fils ranima les espérances de la nation. Louis XVI avait alors vingt ans ; son caractère était droit et ses intentions pures : on eut confiance dans ses sentiments de modération, dans le désir qu'il exprimait d'alléger les charges du royaume, de faire aimer son autorité par de bonnes lois et de sages réformes, et de maintenir, par un déploiement de forces convenable, la considération politique et la puissance militaire de la France.

Ce monarque, cherchant à s'entourer des hommes les plus éclairés et les plus vertueux, avait appelé au ministère Turgot, Malesherbes, Ver-

gennes et le maréchal du Muy, auquel le département de la guerre fut confié. L'austère probité et les honorables services de cet officier le rendaient digne de ces hautes fonctions; mais il ne les garda qu'une année; et, après sa mort, qui eut lieu le 10 octobre 1775, Louis XVI arrêta son choix sur le comte de Saint-Germain, qui n'avait joui jusqu'alors d'aucune faveur, quoiqu'il fût très-connu par ses talents militaires, et par la carrière honorable et brillante qu'il avait parcourue dans différentes parties de l'Europe. Attaché de bonne heure au service d'Autriche, il avait fait en 1737, sous les ordres du maréchal de Seckendorf, une campagne contre les Turcs: il commença, dans les troupes de l'électeur de Bavière, la guerre qui s'ouvrit en 1741, entre les prétendants à la succession de l'empereur Charles VI; mais il fut bientôt rappelé au service de France par le maréchal de Saxe qui l'estimait, et il y fut employé comme lieutenant général, jusqu'à la fin de la guerre de sept ans. Quelques mécontentements l'ayant ensuite décidé à passer au service du Danemark; il y fut promptement élevé aux premières dignités militaires. Mais après la disgrâce de Struensée, qui passa du ministère à l'échafaud, Saint-Germain, qui avait été [illegible] de [illegible]

Copenhague, se retira à Hambourg et revint en France. Il vivait à la campagne et dans la retraite, près de Lauterbach en Alsace, lorsque, à l'âge de soixante-six ans, il fut appelé au ministère. Cet officier y apportait les fruits d'une longue expérience, et il résolut de mettre en pratique une partie des théories qu'il avait développées dans ses mémoires militaires; mais la plupart de ses études avaient été faites hors de France : il connut moins les mœurs de son pays que celles des étrangers : il ne prévit pas combien ses plans de réforme rencontreraient d'opposition; et les corps et les hommes puissants dont il froissa les intérêts, dont il encourut la haine, l'entourèrent de tant de contrariétés, qu'il ne put mettre à exécution tout l'ensemble de son système.

Ce ministre désirait réformer tous les corps privilégiés, et il commença de nombreuses réductions dans les troupes de la maison du roi : il introduisit des améliorations considérables dans l'administration des vivres et dans celle des hôpitaux : il créa un conseil de guerre pour veiller à la conservation des lois et des règlements militaires, augmenta les appointements des officiers et la paye des soldats, supprima l'application de la peine de mort au délit de simple désertion, et

nadiers de Dillon, cent chasseurs de Champagne débarquèrent dans cette île le 2 juillet 1779, et allèrent s'emparer des hauteurs et du morne Molinière, afin de protéger la descente des autres troupes qui devaient se réunir à eux : le morne Saint-Éloy fut ensuite occupé, et la capitale de l'île fut menacée sur différents points : elle était défendue par le fort Royal et par les travaux du mont Sara ou morne de l'Hôpital, qui domine la ville, la rade et tous les autres retranchements. Le comte d'Estaing, commandant de l'expédition, dirigea ses principales attaques vers ce morne, dont la pente extrêmement rapide était fortifiée par plusieurs lignes retranchées et palissadées : ses troupes étaient au nombre de dix-huit cents hommes; il les partagea en trois colonnes qui marchèrent en même temps. Cent chasseurs de Champagne, soixante grenadiers d'Auxerrois et cent trente fusiliers de ce régiment et de la Martinique formaient la colonne de droite; le régiment de Dillon, partagé en deux détachements, composait les colonnes de gauche et du centre : le comte d'Estaing marchait à la tête de l'avant-garde; et tandis qu'il allait gravir le morne, on tentait du côté de la rivière Saint-Jean une fausse attaque, avec deux cents hommes des régiments

de Champagne, de Viennois, de la Martinique et de la légion de Lauzun. La violence du feu de l'ennemi et la difficulté de forcer ses positions ne ralentirent point l'ardeur des troupes; elles emportèrent les retranchements après une heure et demie de combat; et dès qu'elles se furent emparées du morne, elles attaquèrent la place et demandèrent à grands cris l'escalade. Lord Macartney, voyant l'impossibilité de prolonger sa défense, arbora drapeau parlementaire et se rendit avec sa garnison. L'amiral Byron ignorait encore la prise de la Grenade, lorsqu'il se présenta deux jours après pour y jeter des secours : il eut un engagement avec la flotte française, et il se retira.

Un détachement de Champagne suivit aussi le comte d'Estaing au siége de Savannah; mais cette expédition, où l'on employa trois mille cinq cents hommes, tirés d'un grand nombre de corps différents, fut faite avec moins d'ensemble que si l'on avait eu des éléments plus homogènes; et malgré la valeur de ces troupes et des Américains commandés par le général Lincoln, on rencontra dans les travaux du siége, et surtout dans l'attaque du 9 octobre, des obstacles insurmontables. Un marais qu'on eut à traverser avant d'atteindre la redoute de Springhill, contre laquelle les efforts

des assiégeants étaient alors dirigés, retarda la marche et rompit l'ensemble des colonnes qui devaient agir en même temps; elles furent attaquées séparément et accablées par des forces supérieures : la brèche du bastion qu'elles allaient assaillir était à peine ouverte; le petit nombre de soldats qui s'y établirent en furent promptement délogés, et sur quinze cents hommes qui formaient les deux colonnes d'attaque, soixante officiers et sept cent cinquante soldats français furent tués ou blessés. La croix de Saint-Louis fut accordée au capitaine de la Mothe, qui se signala pendant ce siége, à la tête du détachement de Champagne, et qui fut blessé en montant à l'assaut.

Après la levée du siége de Savannah, le comte d'Estaing revint en France avec une partie de sa flotte, et les troupes qu'il avait tirées des Antilles furent ramenées à la Martinique. Les opérations navales se trouvèrent suspendues dans ces parages jusqu'au printemps de l'année suivante.

Le comte de Guichen arrivait alors dans cette colonie avec des forces nouvelles : il avait sous ses ordres vingt-deux vaisseaux de guerre, à bord desquels il distribua quatre mille hommes de troupes de terre, destinées aux différentes expéditions sur lesquelles il avait à se concerter avec

le marquis de Bouillé. Un détachement du régiment de Champagne était du nombre des troupes embarquées : il prit honorablement part au combat naval du 17 avril 1780, et à ceux du 15 et du 19 mai, à la suite desquels le comte de Guichen revint à la Martinique, tandis que l'amiral Rodney allait lui-même réparer à la Barbade les avaries de sa flotte.

La station ordinaire du second bataillon de Champagne était la Martinique : on faisait partir de cette île les compagnies destinées à quelques expéditions ou à la défense des forteresses déjà occupées, et un détachement du même corps était placé en garnison à la Grenade, lorsque les opérations de la guerre allaient se terminer dans les Antilles, et que les puissances belligérantes se faisaient des ouvertures de rapprochement.

Après la signature de la paix, et quand la France et l'Angleterre se firent mutuellement la remise des possessions coloniales que le traité leur laissait, le second bataillon de Champagne fut ramené en France par le comte de Boyer qui l'avait toujours commandé avec distinction : il débarqua à Rochefort, et vint se réunir au premier bataillon, sous les ordres du comte de Rastignac, mestre de camp du régiment.

Austrasie se trouvait alors dans les Indes orientales; et tel est l'effet inévitable des distances, qu'au moment où la guerre cessait en Europe, elle se prolongeait encore dans ces régions éloignées, où l'habileté et la bravoure du bailli de Suffren soutenaient avec gloire l'honneur du pavillon français.

Un détachement d'Austrasie était parti de France à bord de sa flotte : il se trouvait, le 16 avril 1781, au combat naval que Suffren eut à soutenir, dans les parages des îles du Cap-Vert, contre l'escadre anglaise du commodore Johnstone, mouillée dans la baie de la Praya. Cinquante-huit hommes de ce détachement furent tués pendant le combat. Suffren cherchant ensuite à rejoindre le convoi qu'il avait laissé sous voile, et que l'ennemi n'était plus en état de poursuivre, continua sa route et atteignit le cap de Bonne-Espérance. Cette colonie appartenait alors à la Hollande, et Suffren était chargé de lui porter des secours, et de la mettre sur un bon pied de défense; il y laissa le détachement d'Austrasie, avant de se rendre aux Indes orientales et d'en disputer les parages à l'amiral Hughes.

Le régiment entier d'Austrasie allait lui-même servir dans les Indes : il s'était embarqué pour

l'île de France, d'où il passa dans l'île de Ceylan; et il faisait partie des troupes du comte de Bussy, dont Suffren assura le débarquement sur la côte de Coromandel. La place de Goudelour était alors le centre de réunion des forces employées dans l'Inde; ce fut sur ce point que se dirigèrent les attaques du général anglais Stuart, qui vint assiéger Goudelour, à la tête d'une armée de quatorze mille hommes.

Les troupes françaises qui occupaient cette place étaient réduites à deux mille trois cents Européens et à cinq mille cipayes : elles sortirent néanmoins des remparts pour en défendre les approches, et restèrent campées en présence de l'ennemi : les cipayes occupaient la droite de leur ligne de bataille. Ces dernières troupes, moins régulières et moins aguerries, ne résistèrent pas au feu des batteries que les Anglais avaient dressées sur les hauteurs voisines, et le général Stuart les chassa de leurs positions. Mais la brigade d'Austrasie répara promptement ce désavantage : elle fondit sur l'ennemi la baïonnette en avant, et sa charge fut si vigoureuse qu'elle le repoussa jusque dans la forêt d'où il avait débouché. Pendant le mouvement que cette brigade venait de faire, elle avait été tournée par une autre colonne anglaise qui

s'était emparée de son camp; et l'ennemi, prêt à l'envelopper de toutes parts, allait diriger contre elle ses principales forces. Alors le brave Boissieu, qui commandait le régiment d'Austrasie, lui ordonna de se faire jour à travers les rangs qui l'entouraient : il lui peignit d'un seul mot tous ses devoirs, en lui rappelant qu'il sortait du régiment de Champagne; et ces troupes, animées du même esprit et fidèles aux mêmes principes d'honneur, s'ouvrirent de vive force un passage. Vingt-deux officiers et deux cent seize sous-officiers et soldats du même corps furent tués ou grièvement blessés dans cette journée mémorable; et leurs compagnons d'armes revinrent victorieux dans le camp d'où ils étaient partis.

Les Anglais, qui s'étaient repliés devant eux, ne firent de ce côté aucune nouvelle tentative, et ils se dirigèrent sur le centre où ils furent également repoussés. Ce beau fait d'armes, qui eut lieu le 13 juin 1783, couronna glorieusement les opérations de la campagne : il anima la confiance de toutes les troupes chargées de la défense de Goudelour; et cette place était assiégée par les Anglais depuis plus de deux mois, lorsqu'un message, expédié de Madras le 27 août, vint apporter la nouvelle de la conclusion de la paix,

rait; et le croisement de leurs feux aidait à interrompre ou à protéger le passage des navires. La situation de Blaye en a fait pour Bordeaux un avant-poste d'autant plus utile que les corvettes trouvent assez d'eau dans la Gironde et dans la Garonne pour les remonter, et qu'on pourrait, dans une guerre maritime, pénétrer au delà du bec d'Ambèz, et tenter un débarquement sur différents points du rivage.

Quoique la garnison de Bordeaux fût isolée dans ses quartiers, pour la pratique des devoirs et des exercices militaires, elle était appelée, par ses relations journalières avec les habitants, à participer aux agréments d'une belle et grande cité. Chacun trouvait dans sa sphère une classe d'hommes avec lesquels il pouvait former des relations, et les officiers étaient accueillis dans la société la plus polie et la plus cultivée. L'homme de guerre, à la fin du XVIe ou du XVIIIe siècle, ne pouvait plus être le même : les mœurs de la nation avaient changé; il partageait les opinions, les sentiments de ses contemporains. S'il avait été élevé dans le monde et au milieu des jouissances que procurent l'instruction et le bien-être, il conservait dans ses habitudes cette empreinte de sociabilité; et comme les mœurs générales s'é-

taient adoucies, les mêmes progrès se faisaient remarquer dans la carrière militaire. L'homme armé ne faisait plus sentir la prédominance de la force; et d'autant mieux accueilli partout, qu'il était devenu plus facile dans toutes ses relations, il attirait à la fois l'estime et la confiance.

Il s'était établi dans le régiment de Champagne, comme dans plusieurs autres, une institution morale qui tendait à propager chez les nouveaux venus l'esprit et les principes du corps où ils étaient admis. Le jeune officier trouvait parmi les capitaines un mentor, vieil ami de sa famille, ou désigné à son père par une grande réputation d'honneur et d'indulgente vertu. C'était un guide, un protecteur, sous la direction duquel il était placé, et qui l'aidait à la fois à se former pour l'état qu'il avait embrassé et pour le monde où il devait vivre : maximes et instructions utiles qui sont de tous les temps, et dont nous croyons pouvoir rappeler une partie.

En excitant l'émulation du jeune officier, on lui disait qu'avant de s'élever aux grandes théories de l'art de la guerre, il fallait avoir les connaissances utiles à son grade actuel, que l'étude avait différents degrés, et qu'on n'acquérait de solide

instruction qu'en les parcourant tous dans un ordre convenable.

Ce capitaine avertissait ses élèves, que pour conduire des gens d'honneur il fallait en avoir beaucoup soi-même, et qu'une certaine fierté, suite naturelle de l'élévation de l'âme, les portait à ne se soumettre qu'à des ordres dont ils reconnaissaient la justice. Soyez, disait-il, toujours bons et justes envers le soldat : il doit vous obéir; mais il vous juge : vous avez besoin de sa confiance et de son affection; c'est par ces sentiments que vous disposez de lui dans les périls, et dans les moments d'épreuve les plus difficiles; il est alors entraîné par votre exemple et il vous suit.

Préférez l'honneur à la vie; mais ne soyez pas pointilleux et susceptibles : ne voyez pas dans un trait, dans une saillie, dans une fine et spirituelle épigramme, le désir de vous blesser : réservez votre ressentiment pour une véritable injure. Dans ce dernier cas je prévois quelle sera votre résolution. Vous éviterez au reste l'occasion des querelles, en ne cultivant que la société et l'amitié des hommes délicats dans leurs sentiments, polis dans leurs manières et leur langage.

Éclairez votre esprit par la lecture, et attachez-

vous surtout aux ouvrages propres à vous perfectionner dans votre art. La bibliothèque d'un homme de guerre ne peut pas être nombreuse, et en tout genre les bons écrits sont rares; mais si on les étudie bien ils suffisent. Quelques-uns des plus grands capitaines de l'antiquité n'ont eu qu'un livre à leur usage : c'était Homère, ou la *Vie d'Alexandre*, ou la *Retraite des dix mille*, ou les *Commentaires de César*. D'autres ont cherché leurs modèles parmi les *Hommes illustres* de Plutarque : ils ont étudié dans Végèce, dans Frontin, les règles de la tactique ancienne ou les stratagèmes de la guerre.

Depuis que la différence des armes a fait changer la manière de combattre, les plus beaux ouvrages des anciens ne nous suffisent plus, et si nous y admirons encore le génie des grands capitaines, nous avons à consulter aujourd'hui d'autres modèles. Cherchez, surtout depuis le siècle de Louis XIV, les savants ouvrages publiés par nos hommes de guerre, les *Commentaires* de Folard sur Polybe, où l'on trouve des rapprochements entre l'art des anciens et des modernes; les *Mémoires* de Feuquières, ceux de Puy-Ségur, du roi de Prusse, du maréchal de Saxe, les *Relations* de Berwick, de Vendôme, de Catinat, de nos plus

illustres commandants d'armée, sur les opérations de leurs campagnes. Tout devient instructif dans les écrits où ils exposent les motifs de leur conduite, les secrets de leurs combinaisons, et jusqu'à l'aveu des fautes qu'ils ont commises : genre de sincérité que l'on retrouve fréquemment chez les hommes de génie, hommes d'autant plus grands qu'ils vont au-devant de la censure et qu'ils sont modestes dans leur gloire.

La jeunesse est l'âge où l'on connaît le moins le prix du temps ; et la nature nous offre en perspective un si long avenir, que l'on devient prodigue d'un bien dont on n'aperçoit pas le terme. Mais, malgré l'intervalle des plaisirs, une étude qui revient tous les jours laisse de longues traces ; elle fait naître de louables habitudes ; il en reste quelques souvenirs dans un âge plus avancé.

Tel était l'esprit des conseils qu'un capitaine, estimé des braves et chéri dans le monde, aimait à donner à ses élèves : ceux-ci l'écoutaient avec respect ; et quelles que fussent les distractions de leur âge, ils revenaient à lui pour chercher ses avis et se préserver d'une faute, ou pour recourir à son indulgence.

Il était une autre autorité que les jeunes officiers aimaient à reconnaître, c'était celle du pre-

mier lieutenant. Plus rapproché d'eux par son âge, il pouvait glisser sur quelques erreurs de conduite; mais il exigeait la délicatesse, la générosité des sentiments, la fidélité à sa parole. L'espèce de magistrature dont il était revêtu était, pour ainsi dire, celle de *prince de la jeunesse ;* et ses camarades, qui le regardaient comme le premier d'entre eux, déféraient sans murmure et sans regrets à un pouvoir qu'ils avaient eux-mêmes l'espérance d'exercer un jour.

Les liens formés entre les officiers d'un même corps étaient ceux d'une nombreuse famille : l'âge et un avancement graduel en avaient distribué les rangs : chacun avait ses devoirs marqués : les anciens étaient revêtus de l'autorité paternelle; les plus jeunes avaient des frères autour d'eux.

Et pourquoi ne nous arrêterions-nous pas encore aux relations formées entre ceux qui commençaient leur carrière? Accomplissant à peine leur éducation classique, et dérobés à l'étude par les premières distractions du monde, et par les penchants d'un nouvel état, ils se livrent à des exercices propres à développer l'adresse, la force et l'agilité : une active émulation s'établit entre eux : ils prennent pour modèle celui qui a le plus de succès; on le suit, on l'imite sans l'envier; et,

par esprit de corps, on aime à se vanter dans le monde de la supériorité d'un camarade; soit qu'il exécute avec grâce tous les mouvements, toutes les voltes de l'équitation, soit qu'il fende hardiment à la nage le cours d'un fleuve, ou qu'intrépide et adroit chasseur, il brave la fatigue, les périls, pour chercher et atteindre les bêtes fauves, dont il rapporte ensuite la dépouille. L'adresse aux jeux d'escrime est particulièrement appréciée. Ce n'est pas que dans un jour de bataille on puisse rester soumis aux règles de l'art; mais elles semblent inspirer encore plus de confiance au courage: elles donnent aux mouvements du corps plus de souplesse, de précision et de force. On aime à retrouver dans un jeune militaire cette dextérité, ces formes élégantes qui dérivent de ses exercices habituels: le même homme qui s'est fait remarquer dans ces diverses épreuves voudra se signaler également au jour du danger.

Ces tableaux de mœurs et d'usages nous ont paru pouvoir occuper ici quelque place. Si les actions militaires d'un régiment sont le premier ornement de son histoire, elles ne peuvent toutefois en occuper qu'une partie; et ses rapports sociaux, ses habitudes, sa vie intérieure, doivent aussi être remarqués.

Ainsi les journées pouvaient être remplies par des exercices, des études, des loisirs sagement distribués. Heureux ceux qui pouvaient assez bien régler l'emploi de leur temps, pour ne pas rester étrangers aux progrès des sciences et des lettres, et qui, s'accoutumant de bonne heure à rechercher l'entretien des hommes supérieurs, pouvaient les suivre dans leurs méditations, et devenir sensibles aux beautés ou au charme de leurs ouvrages !

La résidence du régiment de Champagne dans une cité remarquable par l'esprit des habitants et par de nombreux succès dans les lettres et dans les arts, offrait à tous les hommes, que la nature ou l'éducation avait doués de quelques talents, la facilité de les développer et de choisir de bons modèles. L'aspect des monuments et de la splendeur publique faisait contracter l'amour du grand et du beau : un bon spectacle aidait à former le goût. Les liens du régiment avec cette honorable cité devenaient plus intimes de jour en jour : ces guerriers, adoptés par elle, lui étaient devenus chers ; elle ne voyait plus en eux que des amis et des protecteurs de l'ordre public.

Le régiment de Champagne, après avoir reçu à Bordeaux d'innombrables témoignages de bien-

veillance, voulut y répondre par une fête qu'il donna aux habitants en 1786 : on était alors au milieu de l'été, et on avait choisi pour emplacement le *Jardin public*, vaste et belle promenade, qui offrit bientôt l'image d'un camp. Ses larges allées étaient bordées de tentes, où les soldats du régiment étaient distribués. De nombreux faisceaux d'armes s'élevaient dans les intervalles : le bruit des tambours, les sons éclatants de la musique militaire se succédaient sur différents points; les deux drapeaux du régiment, l'un éblouissant de blancheur, l'autre unissant les couleurs de France et de Navarre, flottaient sur le premier et le second bataillon. Une salle immense s'élevait, en forme de pavillon, à la tête du camp; et les convives, après avoir circulé dans toutes les avenues, venaient s'y réunir près d'un brillant orchestre, dont les airs et les chants militaires animaient tour à tour les danses et le banquet.

Vers le soir, dix mille personnes de plus furent introduites dans le camp : une illumination générale vint y prolonger le jour. On vit se former de toutes parts des rondeaux, des quadrilles, dont les soldats faisaient les invitations. Jamais les égards et les formes de la politesse n'y furent oubliés; et dans une réunion si nombreuse et si

variée, où l'on remarquait la plus vive allégresse, il ne se commit aucun désordre, il ne s'éleva aucun sujet de plainte.

Les détails que nous venons d'offrir ont eu aussi pour but de faire connaître quelle était alors l'union des classes civiles et militaires. Cette union contribuait au bien-être des soldats et assurait à tous ceux qui avaient une profession les moyens de l'exercer : leur probité inspirait de la confiance, la facilité de leurs mœurs les faisait rechercher; une légère retenue sur le prix de leur travail, en faveur des autres soldats qui s'acquittaient de leur service, rendait plus aisée la position de tous.

Ces relations journalières entre la garnison et les habitants les accoutumaient à se communiquer aussi leurs vœux, lorsque des questions de réformes politiques commencèrent à s'agiter en France. Les souvenirs de l'émancipation des États-Unis étaient encore présents : les hommes qui l'avaient défendue étaient entourés de la faveur publique : on aimait à leur faire redire les expéditions auxquelles ils avaient pris part; et cette guerre et cette cause de l'indépendance américaine étaient devenues populaires en France, avant que l'on reconnût l'influence qu'elles pouvaient avoir sur nos propres destinées.

Lorsque Louis XVI, désirant améliorer nos institutions, s'entourait des lumières de ses notables, convoquait ensuite les états généraux, et invitait toutes les classes de la nation à le seconder, le régiment de Champagne voulut s'associer à des vues si généreuses ; et une respectueuse adresse, signée par les officiers, remercia le monarque de ses soins pour la félicité publique. Un accord parfait continuait de les unir aux habitants; et ceux-ci donnèrent au régiment plusieurs fêtes, où régna la plus franche cordialité.

Mais les premières secousses de la révolution commencèrent à exciter quelques dissentiments. Les réformateurs de nos lois avaient les journaux pour interprètes, pour auxiliaires ou pour ennemis : la nation entière se trouvait appelée à ces discussions solennelles : dès que l'opinion publique fut devenue une puissance, elle exerça son empire sur l'armée comme sur toutes les autres classes de la société; et les corps militaires, en prenant l'habitude de délibérer, perdirent celle d'obéir.

Il appartiendrait plutôt à l'histoire de la révolution française qu'à celle d'un seul régiment d'expliquer la cause des troubles qui éclatèrent bientôt dans tous les corps. Cette cause était devenue

trop générale pour qu'il ne fallût pas la chercher hors du sein de l'armée. Les chefs de l'insurrection nationale avaient en vue de renouveler l'organisation des corps militaires comme celle de toutes les autres institutions politiques : ils regardaient une hiérarchie de grades, fondée sur des prérogatives nobiliaires, comme incompatible avec les nouvelles lois, qui rendaient toutes les places accessibles aux citoyens en état de les remplir. Dès que ce principe était proclamé, on en voulait la prompte application. Attendrait-on que les anciens droits s'éteignissent, et que les emplois devinssent vacants, par la disparition lente et successive des titulaires? L'impatience des innovateurs ne le permettait pas; ils craignaient de laisser aux possesseurs actuels le temps d'embarrasser un système de réforme dont ils les croyaient secrètement ennemis; et comme ils aspiraient à tout renouveler, ils désiraient le faire sur-le-champ.

Déjà les liens de la discipline s'étaient relâchés dans tous les corps. Un trop grand nombre d'hommes était intéressé à ces changements pour qu'ils ne dussent pas s'accomplir, et tel est l'entraînement de l'exemple, que les troubles de plusieurs régiments gagnèrent successivement presque tous

les autres. Les éléments de leur formation n'étaient-ils pas analogues ? D'un côté les prérogatives, de l'autre les droits et la force du plus grand nombre. L'intérêt des classes privilégiées ne décidait-il pas de leur opinion politique? n'avaient-elles pas déjà, dans plusieurs occasions, abandonné la cause populaire? était-il prudent de leur en laisser encore la défense? Ces doutes faisaient naître un sentiment de défiance, que d'autres passions vinrent animer davantage. On se plaignait plus vivement des hommes qu'on voulait remplacer, et quelquefois l'ambition se couvrait du voile du bien public.

Le régiment de Champagne fut entraîné, comme tous les autres, dans le mouvement général qu'on voulait imprimer à l'armée. Mais nous passerons sous silence le détail de ces tristes débats, dont le récit ne pourrait avoir aucun intérêt pour l'avenir. Qu'il nous suffise d'en peindre d'un seul trait le caractère, en rappelant que l'arrestation et l'emprisonnement de trois soldats, pour cause d'indiscipline, devint l'occasion d'un soulèvement dans la compagnie à laquelle ils appartenaient : on voulut les délivrer : les autres compagnies s'unirent à ce mouvement et lui donnèrent une nouvelle direction; elles prirent les armes, et se por-

tant en tumulte vers le quartier du lieutenant-colonel qui commandait alors le régiment, elles avaient résolu de lui enlever la garde des drapeaux déposés chez lui.

Au premier bruit de cette émeute, les officiers s'étaient hâtés de se rallier autour de leur commandant. Deux sous-lieutenants se placèrent en sentinelle à l'entrée de son quartier, où les autres officiers étaient également armés. Ce corps, moins nombreux, mais aussi déterminé que ses agresseurs, n'avait à opposer que ses épées aux faisceaux de baïonnettes déjà dirigées contre lui. Cependant, à l'approche de ce moment décisif, les premiers rangs des soldats, prêts à engager une sanglante mêlée, ne purent voir sans estime la généreuse résolution, prise par leurs officiers, de défendre jusqu'à la mort les drapeaux autour desquels ils s'étaient réunis; et la plupart d'entre eux, voyant à quel prix il faudrait leur arracher ce dépôt sacré, se sentirent tout à coup retenus par des souvenirs d'ancienne affection et de devoirs militaires, et par ces mêmes principes d'honneur, au nom desquels leurs officiers s'étaient armés. Ne pouvant se résoudre aux dernières violences contre les hommes de cœur qui les avaient toujours conduits avec loyauté, ils suspendirent leur

attaque et relevèrent leurs baïonnettes; quelques mots d'explication se firent entendre, et le tumulte fut apaisé par des sous-officiers et par d'autres hommes modérés, qui, ne s'étant pas prêtés aux vues des agitateurs, vinrent ensuite se mêler au milieu d'eux, et parvinrent à se faire entendre : les drapeaux restèrent sous la garde accoutumée, et l'on se retira de part et d'autre.

Mais après un si violent orage, le calme ne pouvait pas être subitement rétabli. Cet état de fermentation dura trois jours : les officiers étaient consignés dans leurs quartiers ; les soldats, répandus sur la place d'armes, s'y formaient en groupes, en conciliabules, où les premiers auteurs du mouvement cherchaient encore à le ranimer, mais où leur voix n'était plus accueillie avec la même faveur.

Sur ces entrefaites, les autorités militaires et civiles de Bordeaux cherchaient avec une bienveillance paternelle à préparer un rapprochement; leurs bons offices réussirent, et, le troisième jour, elles se rendirent en corps au Château-Trompette pour opérer et sceller par leur présence cette réconciliation. L'éloignement d'un officier parut nécessaire au rétablissement de la bonne harmonie ; et telle est souvent la réaction produite par

ces mouvements tumultuaires, que plusieurs autres officiers reçurent de la part des soldats une espèce d'ovation, et furent portés et promenés par eux, comme sur une espèce de pavois.

Cependant les réconciliations n'effacent pas les souvenirs; elles n'écartent pas entièrement le nuage qui s'est répandu sur une vive et franche amitié. On fut de part et d'autre fidèle aux devoirs du service : peut-être on s'en acquittait avec plus de scrupule, pour ne laisser sur ce point aucune prise aux réclamations. Mais en s'accordant sur cette ligne de devoirs, on restait divisé par d'autres opinions et par un sentiment mutuel de défiance : de si tristes dissentiments devaient conduire à une séparation plus absolue.

Quelques mesures de l'Assemblée législative vinrent changer le mode d'avancement; et lorsqu'un décret du 22 octobre 1790 donna aux sous-officiers le quart des places d'officiers qui viendraient à vaquer, on prévoyait déjà que bientôt ils les occuperaient presque toutes. Les chefs et les subordonnés ne recevaient pas de leurs sociétés habituelles les mêmes impressions : les uns n'entendaient plus que de sinistres prédictions sur les prochains désastres des colonies, sur l'anéantissement graduel de toutes nos institutions monar-

chiques, et sur les malheurs du roi dont ils avaient embrassé la cause ; les autres s'animaient de l'esprit des sociétés populaires qui les avaient attirés dans leur sein : ils suivaient les phases de la révolution avec un vif sentiment d'espérance, et s'élançaient, pleins d'ardeur, dans la vaste et orageuse carrière qu'elle venait de leur ouvrir.

On semblait alors vouloir effacer tous les souvenirs du passé ; on paraissait craindre jusqu'au pouvoir des anciens noms; ils furent généralement proscrits : on y voyait un principe de résistance; et lorsque ceux des provinces eurent été supprimés, un règlement du 1er janvier 1791 fit quitter aux régiments les noms qu'ils portaient, et désigna Champagne et tous les autres corps par les numéros de leurs rangs dans l'armée. La perte d'un nom que l'on regardait comme historique fut généralement sensible : c'était renoncer à un titre sous lequel ce corps s'était illustré; et l'on employa tour à tour l'une et l'autre dénomination, celle de septième régiment dans tous les actes officiels qui tenaient au service, celle de Champagne dans toutes les relations sociales, où l'on est plus fidèle aux souvenirs, et où se conservent longtemps la trace des habitudes et l'empire de l'opinion publique.

Le premier bataillon du régiment était encore à Bordeaux; le second bataillon avait quitté cette ville pour se rendre à Cahors : il y passa l'hiver de 1790 à 1791 ; et au printemps suivant, l'un et l'autre corps furent dirigés sur Auch, où ils se réunirent. On fit alors le dédoublement des compagnies, prescrit par les dernières ordonnances : le premier bataillon fut composé de neuf compagnies, en y comprenant celle des grenadiers; le second bataillon en eut le même nombre, en y comprenant les chasseurs : les capitaines en second étaient devenus capitaines commandants, et l'on fit d'une manière égale la répartition de tous les grades inférieurs entre les anciennes et les nouvelles compagnies. Les deux bataillons furent ensuite séparés : le premier continua de résider à Auch, le second fut dirigé sur Navarreins. Le vicomte de Gand, homme chéri et respecté dans le régiment de Champagne, dont il était mestre de camp depuis 1784, n'était plus à la tête de ce corps; il avait été nommé maréchal de camp le 1er mars 1791, et le comte de la Barthe allait bientôt le remplacer.

Telle était la situation du régiment, lorsqu'on apprit le départ du roi dans la journée du 20 juin 1791, son arrestation à Varennes et son retour à

Paris, où l'Assemblée législative lui laissa le titre de roi; mais où il ne fut plus investi que d'un pouvoir trop faible pour résister aux attaques, habituellement dirigées contre la couronne.

Jusqu'alors Louis XVI avait été considéré comme chef de l'armée; les hommes qui lui devaient leurs grades désiraient ne pas se séparer de lui, et aussi longtemps que la cause royale parut unie à celle de la nation, ils suivirent sans hésiter la conduite que le monarque leur traçait lui-même. Mais lorsqu'on vit éclater de violentes dissensions entre les grands pouvoirs de l'État, l'un réclamant l'autorité nécessaire pour gouverner, l'autre prêt à laisser un libre cours à l'exercice de la souveraineté populaire, d'où il tirait toute sa force, les partis attachés à l'une ou à l'autre opinion se prononcèrent davantage, et les dissensions devinrent plus graves. Ceux qui étaient arrivés comme officiers sous l'ancien régime n'espérèrent plus pouvoir regagner ou conserver l'ancienne affection dont ils avaient joui: ils crurent que leurs successeurs seraient plus heureux, et quelles que fussent les nuances de leurs opinions politiques, ils se retirèrent. Leur abandon ou leurs démissions donnèrent lieu à des promotions nombreuses: le régiment allait servir sous d'autres chefs, et nous

avons à reprendre le cours des opérations militaires où il eut encore à se signaler.

C'était vers les frontières du Nord que les puissances coalisées contre la France dirigeaient leurs premiers efforts, qu'elles envahissaient le royaume, en menaçaient la capitale, et profitaient de la crise où il se trouvait en 1792 pour obtenir quelques faciles avantages, avant d'être refoulées hors de son territoire. La bataille de Jemmapes, gagnée le 6 novembre, vint ouvrir à ses nouvelles armées une longue suite de victoires. Mais il n'entre pas dans notre sujet de suivre les événements de cette frontière. Le régiment de Champagne, placé dans le midi de la France, devait être employé vers les Alpes et les Pyrénées : on allait préluder aux guerres d'Italie par l'invasion de la Savoie, par celle du comté de Nice; et un détachement de Champagne prit part à la première expédition, sous les ordres du général Montesquiou, dont les troupes venaient de se réunir près du Pont-de-Beauvoisin et du fort Barreaux. Cette armée entra en Savoie, par le débouché de Chapareillan, le 22 septembre 1792; Montmélian, Chambéry lui ouvrirent leurs portes; et tandis qu'un corps de troupes s'avançait vers le lac de Genève, deux autres colonnes, sous les ordres des généraux Rossi

et Casabianca, pénétraient dans la Maurienne et la Tarentaise, complétaient l'occupation de la Savoie, et allaient établir leurs avant-postes sur le mont Cenis et le petit Saint-Bernard.

La guerre n'avait pas encore éclaté vers les Pyrénées ; et le comte d'Aranda, ministre de Charles IV, avait cherché à prévenir tout acte d'hostilité entre l'Espagne et la France. Mais son système et son crédit furent ébranlés par la chute du trône de Louis XVI : le funeste et déplorable sort de ce monarque aigrit les ressentiments des princes de sa famille ; la guerre devenait imminente : elle fut déclarée par la Convention le 7 mars 1793 ; l'Espagne publia immédiatement son manifeste, et les hostilités commencèrent aux extrémités et au centre de la ligne des Pyrénées.

Le régiment de Champagne fut attaché à l'armée des Pyrénées orientales, dont Servan était alors général en chef, et son premier bataillon eut, le 20 avril, un engagement avec des troupes espagnoles beaucoup plus nombreuses. Deux autres bataillons de nouvelle levée se trouvaient avec lui, et voyaient le feu pour la première fois ; ils furent violemment repoussés, et ils allaient être taillés en pièces, lorsque le commandant Sauret parvint à les dégager, en tombant avec impé-

tuosité sur l'ennemi. Le régiment se composait alors de deux compagnies de grenadiers et de seize compagnies de fusiliers : on en avait détaché quatre pour former, avec deux bataillons de volontaires, la garnison de Bellegarde; et Boisbrûlé, lieutenant-colonel de Champagne, était chargé de ce commandement; trois autres compagnies avaient été détachées à Pratz-de-Mollo, au fort les Bains et à Mont-Louis.

Les Espagnols, qui étaient supérieurs en forces au commencement de la campagne, avaient coupé, dès les premiers jours de mai, les communications de Perpignan avec ces différentes places, dont la plupart étaient trop mal fortifiées pour pouvoir soutenir un siége : les ennemis s'en emparèrent aisément; mais Bellegarde pouvait opposer une vive résistance. Cette place, déjà enveloppée, fut resserrée de plus près et assiégée d'une manière régulière dès le 20 mai 1793; elle était attaquée par un corps de douze mille hommes, et quoiqu'elle n'eût que neuf cents hommes de garnison, le commandant ne capitula que le 24 juin, après vingt jours de tranchée ouverte. Les assiégeants avaient lancé plus de vingt-trois mille boulets, plus de sept mille bombes ou grenades :

la plupart des bâtiments étaient détruits; les ponts-levis, les herses avaient été rompus; les parapets s'étaient écroulés dans les fossés dont ils comblaient une partie; presque tous les mortiers et les canons en batterie avaient été démontés. La garnison sortit avec tous les honneurs de la guerre, tambours battants, drapeaux déployés; on la conduisit ensuite à Barcelone.

Trois officiers, MM. Delisle, de Gensoul et le Gendre, furent autorisés à se rendre à Perpignan, afin d'y régler les comptes de la garnison; et lorsqu'ils se présentèrent au général Ricardos, pour le remercier de cette autorisation et pour lui engager leur parole : « Messieurs, leur dit-il, « le régiment de Champagne a toujours été brave, « il n'a pas toujours été heureux; ce sont les chan- « ces de la guerre. » Le prince de Croï était alors aide de camp de Ricardos; et cet officier s'entretenant avec le chevalier de Gensoul de la belle défense de Bellegarde, lui disait qu'une plus longue résistance de la garnison l'aurait exposée à être passée au fil de l'épée. « Prince, lui répondit « le lieutenant de Champagne, nos épées auraient « croisé les vôtres. » Les trois prisonniers de guerre, après avoir rempli leur mission à Perpignan, allè-

rent à Barcelone pour y partager le sort de leurs compagnons d'armes, qui furent ensuite transférés à Valladolid et à Rio-frio.

L'armée des Pyrénées orientales avait alors besoin de quelques renforts; mais on ne pouvait encore lui en adresser aucun. La défense des autres frontières contre les étrangers, l'héroïque résistance des Lyonnais aux troupes envoyées pour les réduire, le siége de Toulon dont les Anglais s'étaient emparés, et la funeste guerre de la Vendée, avaient occupé les principales forces du gouvernement; et les Espagnols, poursuivant leurs premiers avantages, s'emparèrent successivement du fort Saint-Elme, de Collioure, de Port-Vendre; mais, au mois de décembre 1793, le gouvernement put faire diriger sur Perpignan la moitié des troupes qui venaient de reprendre Toulon. Dugommier fut nommé général en chef de l'armée des Pyrénées orientales : il eut bientôt trente-cinq mille hommes sous ses ordres, et l'on devait lui en envoyer beaucoup plus; cependant comme le plus grand nombre étaient de nouveaux soldats de réquisition, il fallait d'abord les exercer, les instruire et les amalgamer avec d'autres corps, afin qu'ils pussent s'aider de leur exemple et de leur expérience.

L'embrigadement de l'armée, prescrit par un décret du 21 février 1793 qui en avait établi les bases, avait été promptement suspendu par un ordre du 31 mars : un nouveau décret du 12 août en ordonna l'exécution, et la nouvelle organisation eut lieu avant l'ouverture de la campagne suivante. Toute l'infanterie fut partagée en demi-brigades, dont chacune était composée d'un bataillon des anciens régiments et de deux bataillons de volontaires. Le premier bataillon de Champagne fut placé au centre de la treizième demi-brigade, et le second bataillon devait l'être au centre de la quatorzième ; mais l'embrigadement des compagnies qui étaient prisonnières de guerre en Espagne dut être différé jusqu'à leur retour, et il n'eut lieu qu'après la conclusion de la paix.

Nous nous ferions une idée trop inexacte des difficultés de la guerre, où la France était alors engagée, si nous ne considérions pas dans leur ensemble les moyens de défense qu'elle eut à développer au moment des plus grands périls. Elle n'avait, sur la ligne des Pyrénées, à résister qu'à une seule nation; mais ses frontières du Nord, plus découvertes, plus accessibles, avaient été livrées aux agressions de plusieurs puissances réunies, et il avait fallu proportionner à la vigueur

de l'attaque l'étendue et la fermeté de la résistance.

On commença dès lors une dépense d'hommes, dont aucune guerre précédente n'avait offert l'exemple. Toutes les puissances étaient armées contre une seule ; elles voulaient étouffer dans son berceau une révolution qui pouvait gagner l'Europe entière ; et l'on avait conjuré le plan de démembrer la France, de lui dicter des lois, de la rejeter dans toutes ses anciennes institutions : projet gigantesque et chimérique, que de nombreuses et sanglantes défaites allaient faire avorter. Mais pour vaincre tant d'ennemis il fallait rassembler toutes ses forces. L'amour de la patrie fut érigé en culte; il exalta tous les sentiments de liberté, d'honneur, de devoir, propres à la défendre ; et dès les premiers moments où l'indépendance nationale fut menacée, on vit se lever de toutes parts des bataillons de volontaires qui allaient se joindre à la vieille armée, et prendre part à toutes ses fatigues. Cette armée avait déjà rempli la vacance de tous les emplois ; de nouveaux officiers étaient sortis de ses rangs : leur expérience, la longueur de leurs services les avaient désignés ; et dans ce rapide avancement un grand nombre d'hommes ne parurent point inférieurs à leurs

grades. Plusieurs d'entre eux développèrent des talents supérieurs, et leur génie militaire fit voir que jusqu'alors l'occasion seule leur avait manqué.

A ces premiers bataillons de volontaires on ajouta ceux qu'allait fournir la réquisition. Quand les offres de service cessèrent, l'autorité législative en prescrivit le devoir : la réquisition atteignit tous les premiers rangs de la jeunesse ; elle n'en employait d'abord qu'une partie, et pour la désigner on recourait à la voie du sort; mais cette ressource partielle étant devenue insuffisante, on leva la jeunesse entière ; on entama les rangs de l'âge mûr, ceux de l'adolescence; et lorsque la nation entière dut enfin se lever en masse, la vieillesse et l'enfance furent seules préservées par leur faiblesse de l'obligation imposée à tous.

Alors on se partageait les devoirs militaires, dans la proportion des forces de son âge. Les moins propres aux fatigues formaient les garnisons ou servaient dans les administrations sédentaires, tandis que les hommes valides allaient chercher l'ennemi, et suivaient tous les mouvements d'une guerre de campagne, où les privations devenaient extrêmes, où l'on manquait souvent des premières nécessités de la vie.

Rappelons-nous, afin de mieux nous expliquer

ce dénûment absolu, les charges accablantes qu'avait entraînées la levée de tant de forces, et les innombrables pertes causées par de premiers revers. D'ailleurs l'avidité de s'enrichir rendait insatiables toutes les sangsues de la fortune publique. Les fournitures devenaient inférieures aux besoins : le maximum fixé au prix des marchandises, leur réquisition, leur enlèvement les faisaient disparaître de la circulation; et l'embarras que produisit cet épuisement de ressources fit prendre le parti de se passer de tout ce qui n'était pas indispensable pour combattre et pour vaincre. Il ne s'agissait plus de la vie des hommes, mais du triomphe de la cause nationale : on croyait l'assurer à force de sacrifices, et l'on se persuadait avec confiance que l'État, quoique affaibli, survivrait à tant de pertes, et pourrait aisément les réparer.

Déjà tout l'attirail des campements avait disparu : plus de tentes, plus d'abris. Chacun, bivouaquant et reposant sur la terre, tantôt glacée ou couverte de neige, tantôt détrempée par les eaux du ciel ou réfléchissant les rayons brûlants du soleil, restait exposé sans défense à toutes les intempéries des saisons. Les maladies ravageaient les armées ; souvent les hôpitaux, les médica-

ments, les vivres même, venaient à manquer; les chaussures étaient déchirées; une partie des vêtements tombaient en lambeaux : et cependant, sous ces haillons militaires, on reconnaissait encore le guerrier à son audace, à ce mépris de la mort, qui lui faisaient affronter sans se plaindre les périls les plus imminents.

La vie des camps et toutes ses adversités ne valaient-elles pas mieux encore que la pénible existence des hommes livrés à la guerre civile, et de ceux que l'on poursuivait pour le nom de leurs ancêtres, ou pour le crime de leurs richesses, et que la faux révolutionnaire, promenée sur tant de têtes, devait successivement frapper? Heureux les citoyens auxquels les drapeaux pouvaient encore offrir une sauvegarde! Ils avaient du moins en perspective une mort glorieuse : l'honneur s'était retiré dans les rangs de l'armée; étrangère à tant d'aveugles fureurs, elle n'était appelée à combattre que pour l'indépendance de la patrie et pour l'inviolabilité de son territoire.

Il fut un temps où l'humanité trouva plus de défenseurs chez les hommes accoutumés à verser leur sang sur le champ de bataille que parmi ceux qui étaient investis de l'autorité suprême. Quand la Convention nationale eut décrété que la guerre

serait à mort et qu'on ne ferait plus de prisonniers, on vit des généraux laisser évader ceux que le sort des armes avait remis dans leurs mains : lorsqu'une garnison ennemie capitulait, elle obtenait souvent la libre sortie d'un certain nombre de chariots couverts, pour y mettre en sûreté des proscrits que la loi condamnait à mort.

Les observations générales que nous venons de présenter s'appliquent à l'armée des Pyrénées comme à celles des autres frontières ; et nous avons à reprendre le récit des opérations auxquelles le régiment de Champagne fut appelé à concourir.

Le général Dugommier, après avoir organisé ses troupes et avoir rectifié la ligne militaire qu'elles occupaient, reprit l'offensive contre les Espagnols, dont le comte de la Union était devenu général en chef. La droite de l'armée française était commandée par Augereau, la gauche était commandée par Sauret, qui avait acquis sur le champ de bataille tous ses derniers grades, et s'était rapidement élevé à celui de général de division. La demi-brigade où servait le premier bataillon de Champagne, continua d'être placée sous ses ordres, et la campagne de 1794, dont elle partagea les périls et les succès, fut ouverte d'une manière

brillante par le combat du premier mai, où les Espagnols, vivement attaqués dans leurs retranchements du Boulou, éprouvèrent une sanglante défaite.

Sauret fut ensuite chargé de passer le Tech pour achever l'investissement de Collioure, que l'on voulait reprendre à l'ennemi; et le général Navarro, qui défendait cette place, ne pouvant ni recevoir des secours en vivres et en munitions, ni faire embarquer ses troupes, ne tenta point de s'ouvrir un passage à travers l'armée assiégeante, et se rendit le 27 mai avec une garnison de sept mille hommes. La brigade de Champagne donna d'égales preuves de valeur dans le combat du 13 août, et dans ceux du 17 et du 20 novembre.

Le vicomte de Gand, nommé grand d'Espagne depuis quelques années, était attaché comme lieutenant général au service de cette puissance : il se trouva aux prises le 13 août avec le général Sauret; et dans un moment où Sauret chargeait avec vigueur une colonne ennemie et la rejetait précipitamment sur Espella, le vicomte de Gand défendit vaillamment contre lui cette position, et ne put y être forcé. Il manœuvra avec habileté dans la bataille du 17 novembre, en tournant la gauche du général Sauret, qui était sorti du camp retran-

ché de Campalup pour prendre part à l'action générale, et il ne se retira que lorsqu'on eut envoyé contre lui des forces très-supérieures.

Ces deux généraux se trouvèrent encore en présence dans la journée du 20 novembre. Sauret, qui commandait l'aile gauche de l'armée française, avait reçu l'ordre d'occuper l'ennemi par une fausse attaque, et de se borner à le tenir en échec, tandis que l'aile droite, commandée par Augereau, agirait offensivement avec des troupes beaucoup plus nombreuses. Il n'engagea que des escarmouches; il ne quitta point ses positions, afin d'attirer une partie de l'armée espagnole; et le vicomte de Gand marchait à lui pour l'attaquer avec vigueur, quand il reçut l'ordre de se replier et de ne pas engager un combat qui serait devenu sans objet. Le sort de la bataille était déjà fixé, et les troupes espagnoles avaient été repoussées sur tous les autres points.

Une légion espagnole, qui renfermait un grand nombre d'émigrés, prit part à ces différentes attaques, et l'on put habituellement remarquer l'énergie de leur résistance. Il semblait régner entre les hommes d'une même nation plus d'animosité dans le combat; mais après la mêlée, et quand cette fureur s'était assoupie, les uns s'enorgueillis-

saient, par esprit national, de la valeur qu'ils avaient rencontrée dans les rangs de leurs adversaires; les autres s'affligeaient d'avoir eu à disputer à des Français de si sanglants lauriers. Un des plus grands malheurs de cette guerre fut sans doute de rencontrer dans les rangs opposés d'anciens compagnons d'armes.

Les Français et les Espagnols perdirent leurs généraux en chef dans les deux derniers combats. Dugommier avait été tué dans celui du 17 novembre; mais Pérignon, qui le remplaça immédiatement, avait achevé la victoire : le général de la Union périt dans la journée du 20; les Espagnols avaient déjà beaucoup souffert; sa perte jeta dans leurs rangs plus de confusion, et entraîna leur défaite.

La campagne de 1794 offrit dans les Pyrénées orientales, comme sur les autres frontières de la France, une preuve nouvelle de l'influence qu'exercent les premières chances de la guerre sur les autres événements qui doivent les suivre, lorsque les imaginations ont été fortement ébranlées par un succès éclatant, quand le parti vaincu ne se présente plus au combat qu'avec défiance, et lorsque le triomphateur n'y voit que l'occasion d'une nouvelle victoire. Les Espagnols, à la suite de leurs

défaites du 17 et du 20 novembre, se retirèrent précipitamment dans leurs places fortes les plus voisines, et il s'en trouvait dix mille à Figuières, quand une partie de l'armée française vint les investir, et sommer le général Valdez de rendre la place où il commandait. Ce boulevard, bien fortifié, bien pourvu de vivres, d'artillerie et de munitions, pouvait opposer une longue résistance; mais la garnison crut qu'aucun rempart n'était inaccessible à des troupes animées d'une si vive ardeur, et se voyant à la veille d'un assaut, elle voulut le prévenir, en ouvrant ses portes au vainqueur. « Si j'avais eu, dit le commandant espagnol, « trois mille hommes de vos troupes, vous n'au-« riez jamais eu cette forteresse. »

La capitulation de Figuières décida du sort des autres places, qui se rendirent promptement aux troupes françaises chargées de les conquérir; mais il restait à soumettre la forteresse de Roses et le château de la Trinité, dont l'investissement fut achevé le 26 novembre. Le général Izquierdo qui commandait la place soutint un siége de soixante-six jours: les murs étaient battus en brèche, et la ville allait recevoir l'assaut, quand ce général, ne pouvant plus prolonger sa défense, et ne voulant pas que ses troupes fussent prisonnières, s'em-

barqua clandestinement avec la garnison dans la nuit du 2 février 1795. Un détachement de trois cents hommes, qu'il laissait après lui, capitula le lendemain, et remit la place aux Français.

Les brillants succès que l'armée des Pyrénées avait obtenus dans la campagne de 1794 faisaient vivement désirer à l'Espagne le rétablissement de la paix : elle l'avait même proposée dès le 20 septembre; mais les conditions qu'elle demandait n'ayant pas été agréées, il fallut faire de nouveaux préparatifs pour l'année suivante. Les opérations furent peu importantes pendant quelques mois, et l'armée française, qui avait passé sous les ordres du général Schérer, concentrait ses opérations sur la Fluvia, avant de faire de nouvelles entreprises. Cependant la guerre devenait plus difficile de part et d'autre : l'épuisement du pays qui en avait été le théâtre allait exposer les camps à une extrême disette : deux combats furent livrés sur les rives de la Fluvia, le 1er mars, le 25 avril; et Sauret fit, le 25 mai, une incursion au delà du fleuve, pour assurer les approvisionnements de l'armée. Il eut à essuyer un combat très-vif; mais sa vigilance, ses bonnes dispositions sauvèrent le convoi qu'il protégeait, et l'on ramena dans le camp plus de trois cents chariots

de grains et de nombreux troupeaux. Cette utile expédition et la reprise de Puycerda par les Espagnols furent les dernières opérations de la campagne : la paix entre la France et l'Espagne fut signée le 22 juillet 1795.

L'embrigadement du second bataillon de Champagne dans la quatorzième demi-brigade se fit à Narbonne, quelques mois après ; et la treizième demi-brigade, où se trouvait le premier bataillon de ce régiment, fut dirigée sur Avignon, et ensuite sur Toulon, où elle devait bientôt s'embarquer. Schérer, devenu général en chef de l'armée d'Italie, reçut du Directoire exécutif, à la fin de 1795, l'ordre d'en détacher un corps de dix-huit mille hommes pour reconquérir la Corse où les Anglais s'étaient établis ; la treizième demi-brigade devait prendre part à cette expédition. Mais il fallait d'abord devenir maître de la mer : l'amiral Martin, qui commandait dans ces parages, ayant éprouvé quelques échecs au mois de mars 1796, on remit à un autre temps l'exécution de ce projet.

L'occupation de la Corse par les Anglais remontait à l'époque où leur flotte, obligée d'évacuer Toulon, s'était dirigée vers cette île, ouvertement révoltée contre la Convention nationale. Paoli était à la tête de cette insurrection : il avait autre-

fois combattu pour l'indépendance de son pays, et n'ayant pu empêcher en 1769 la conquête de la France, il s'était retiré en Angleterre, et il y avait vécu jusqu'en 1790. Alors il revint en France où avait éclaté la révolution; il y fut accueilli comme un ancien martyr de la liberté; et Louis XVI, cédant au vœu public, le nomma gouverneur de l'île de Corse où il s'était autrefois défendu; mais l'influence dont il jouissait dans son pays porta ensuite ombrage à la Convention nationale : elle le destitua le 3 avril 1793; elle le somma de comparaître à sa barre, dans un temps où un ordre semblable n'était plus qu'un arrêt de proscription; et Paoli, refusant d'obéir, eut recours à l'appui de la Grande-Bretagne. Il ne pouvait plus aspirer à l'indépendance de la Corse : aussi, lorsque l'amiral Hood y eut débarqué cinq mille hommes, et que Bastia et Calvi eurent capitulé, Paoli, convoquant les assemblées du pays, fit offrir la couronne au roi d'Angleterre : il paraissait espérer les fonctions de vice-roi; mais George III délégua ses pouvoirs au général Elliot, et tous les emplois furent conférés à des sujets britanniques.

Paoli, mécontent de se retrouver dans une position inférieure, se retira de nouveau en Angleterre, où bientôt il fut négligé et oublié. Ses

partisans n'ayant pas obtenu la conservation des priviléges et l'influence dont ils s'étaient flattés, se détachèrent du gouvernement britannique, soulevèrent un parti contre Elliot, étendirent leurs intelligences dans toutes les classes de la population, et firent pressentir à l'Angleterre qu'elle ne pourrait ni prolonger l'occupation de la Corse, ni même s'opposer à un débarquement. Cette puissance n'entretenait alors dans la Méditerranée que les forces nécessaires pour y garder un poste militaire et maritime : elle parvint à s'établir à Porto-Ferraio dans l'île d'Elbe; et elle n'était plus en état de se maintenir en Corse, quand le général Gentilly fit partir de Toulon un détachement de troupes qui débarqua près de Bastia le 19 octobre 1796, sous les ordres du général Casalta. Ces troupes, dont la treizième demi-brigade faisait partie, s'emparèrent successivement de Bastia, de Saint-Florent, d'Ajaccio; l'île entière fut occupée avec rapidité, et rentra sous la domination de la France.

Le régiment de Champagne avait pris part en 1769 à la conquête de la Corse, dans l'année même où Bonaparte y avait reçu le jour : son premier bataillon concourut également à la reprise de cette île, à l'époque où ce grand capitaine

s'illustrait en Italie par d'éclatantes victoires, et où le second bataillon de Champagne se trouvait appelé à servir sous ses ordres et à suivre le cours de ses prospérités.

La quatorzième demi-brigade, où servait ce deuxième bataillon, fut envoyée à l'armée d'Italie, vers la fin de 1796 : elle faisait partie de la division de Joubert, qui combattit glorieusement à Rivoli le 13 janvier 1797, et qui eut une si grande part aux mémorables succès de cette journée. Cette demi-brigade se porta et s'établit, avec le centre de la division, sur les hauteurs de Rovina qui dominent la route de Lubiara à Rivoli; tandis que la droite marchait sur San-Giovani et Gombarone, et que la gauche s'emparait des hauteurs de Trombalora.

Un échec éprouvé par la gauche, qui se retira précipitamment, permit bientôt aux ennemis de déborder les flancs de la quatorzième demi-brigade; mais elle opposa la plus vive résistance, et se maintint avec fermeté dans la position qu'elle occupait, jusqu'au moment où ses flancs furent dégagés par l'arrivée de la trente-deuxième.

Dans cette sanglante journée, Joubert eut un cheval tué sous lui : il prend alors un fusil sur le champ de bataille; et s'élançant à la tête des gre-

nadiers, il pénètre avec eux dans les rangs ennemis, et précipite leur retraite.

Cette victoire, qui eut un résultat si décisif, fut suivie de près de la défaite du général autrichien Provéra, de celle de Wurmser qui venait secourir Mantoue, et de la capitulation de cette place qui était le premier boulevard de l'Italie. Les vainqueurs de Rivoli eurent part à ces nouveaux faits d'armes, et les Autrichiens perdirent dans ces combats plus de quarante mille hommes, tués ou faits prisonniers.

De si brillants exploits avaient été préparés et accomplis par les savantes combinaisons de Bonaparte, par l'emploi qu'il fit de ses masses, pour écraser en détail et successivement plusieurs colonnes ennemies, et par l'habileté et la promptitude de ses mouvements stratégiques, qui ne se bornaient point à des évolutions, à des manœuvres concentrées sur un champ de bataille, mais qui embrassaient plusieurs corps d'armée échelonnés à de grandes distances, et parvenaient à protéger de vastes territoires, en faisant porter à la fois ses principales forces sur les points les plus menacés. Son puissant génie donnait à l'art de la guerre de nouveaux développements, et savait créer autour de lui les moyens de vaincre. Mais

tandis qu'il étendait le théâtre des opérations militaires, les sections particulières dont se composaient les armées allaient éprouver d'autres transformations. Les demi-brigades ne devaient plus se composer des mêmes éléments ; la treizième allait être réunie à d'autres bataillons de ligne ou de volontaires, pour former la quatre-vingtième brigade; et la quatorzième devait aussi se joindre à d'autres bataillons pour former la soixante-troisième.

Pendant une guerre de vingt années, où la paix ne brilla que par intervalles, d'autres variations devaient survenir dans la composition et dans les numéros des brigades, par l'effet d'un grand nombre de pertes, qui forçaient quelquefois de réunir en un seul corps les débris de plusieurs autres, et de changer la classification de l'armée : les détails de sa formation étaient alors perdus de vue; l'attention publique ne se portait que sur les masses : souvent les brigades ne furent plus désignées que par les noms des chefs qui les commandaient; et comme la gloire de leurs belles actions semblait échapper aux corps eux-mêmes qui disparaissaient et se confondaient dans la foule, elle avait un caractère plus individuel et moins national. Un général acquérait sa renom-

mée ; et l'on négligeait les traditions des brigades rangées sous ses ordres.

Nous terminerons ici les annales du régiment de Champagne, dont nous nous étions proposé d'écrire l'histoire. Dans quelle section de l'armée se trouvent aujourd'hui les derniers éléments de ce corps illustre ? Nous n'avons pas été à portée de suivre ses destinées ultérieures. Un très-petit nombre des hommes qui lui appartiennent existe encore, et nous nous bornons à léguer sa mémoire et ses exemples au corps qui jouira de l'honneur de lui succéder. Son esprit n'est point éteint, on le retrouverait dans l'armée entière. *Mens agitat molem, et toto se corpore miscet.*

FIN DU SEPTIÈME ET DERNIER LIVRE.

MESTRES DE CAMP

ET

COLONELS DU RÉGIMENT DE CHAMPAGNE.

1558 Strozzi, chef des vieilles bandes de Picardie et de Champagne.

1562 Richelieu, tué au siége du Havre en 1563.

1569 Gohas, tué au siége de la Rochelle en 1573.

1573 Jean de Montesquiou, tué à l'assaut de Domfront en 1574.

1574 Montesquiou de Sainte-Colombe.

1579 Duc d'Épernon.

1582 Jean Luppiat de Montcassin.

1585 Antoine Luppiat de Montcassin, tué au siége de Gergeau en 1589.

1587 Comte de Joyeuse.

1588 Houillez.

1589 De Rieux.

1596 Marquis de Mirabeau.

1601 Marquis d'O.

1616 Marquis de Montrevel, tué au siége de Saint-Jean d'Angély en 1621.

1621 Montrevel de la Baume, blessé au siége de Royan en 1622.

1622 Arnaud.
1624 Marquis de Toiras.
1633 Marquis de Varennes, tué au siége de Louvain en 1635.
1635 Roger de Varennes, blessé au siége d'Hesdin en 1639.
1644 Comte d'Origny, tué au siége de Lérida en 1646.
1648 Comte de Broglie.
1649 Marquis de Bellefonds.
1654 Comte de Grignan.
1656 Gaucher de Grignan.
1657 Marquis d'Ambres.
1671 Marquis de Monismes.
1673 Marquis de Montgaillard.
1675 De Bois-David.
1678 Comte de Colbert, tué au combat de Valcourt en 1689.
1689 Comte de Sceaux, tué à la bataille de Fleurus en 1690.
1691 Marquis de Blainville, blessé à la bataille de Steenkerque en 1692.
1702 Marquis de Seignelay.
1712 Chevalier de Tessé.
1731 Duc de la Trémoille.
1741 Marquis de Bellefonds.

1745 Comte de Froulay, tué à la bataille de Lawfeld en 1747.

1747 Marquis Dessalles.

1749 Comte de Gisors, tué à la bataille de Crévelt en 1758.

1758 Marquis de Juigné.

1762 Marquis de Seignelay.

1780 Comte de Rastignac.

1784 Vicomte de Gand.

1791 De la Barthe.

1792 De Charron.

1793 De Bois-Conteau.

TABLE

DES MATIÈRES.

INTRODUCTION.

LIVRE PREMIER.

LIVRE SECOND.

LIVRE TROISIÈME.

MESTRES DE CAMP

ET

COLONELS DU RÉGIMENT DE CHAMPAGNE.

1558 Strozzi, chef des vieilles bandes de Picardie et de Champagne.

1562 Richelieu, tué au siége du Havre en 1563.

1569 Gohas, tué au siége de la Rochelle en 1573.

1573 Jean de Montesquiou, tué à l'assaut de Domfront en 1574.

1574 Montesquiou de Sainte-Colombe.

1579 Duc d'Épernon.

1582 Jean Luppiat de Montcassin.

1585 Antoine Luppiat de Montcassin, tué au siége de Gergeau en 1589.

1587 Comte de Joyeuse.

1588 Houillez.

1589 De Rieux.

1596 Marquis de Mirabeau.

1601 Marquis d'O.

1616 Marquis de Montrevel, tué au siége de Saint-Jean d'Angély en 1621.

1621 Montrevel de la Baume, blessé au siége de Royan en 1622.

1622 Arnaud.
1624 Marquis de Toiras.
1633 Marquis de Varennes, tué au siége de Louvain en 1635.
1635 Roger de Varennes, blessé au siége d'Hesdin en 1639.
1644 Comte d'Origny, tué au siége de Lérida en 1646.
1648 Comte de Broglie.
1649 Marquis de Bellefonds.
1654 Comte de Grignan.
1656 Gaucher de Grignan.
1657 Marquis d'Ambres.
1671 Marquis de Monismes.
1673 Marquis de Montgaillard.
1675 De Bois-David.
1678 Comte de Colbert, tué au combat de Valcourt en 1689.
1689 Comte de Sceaux, tué à la bataille de Fleurus en 1690.
1691 Marquis de Blainville, blessé à la bataille de Steenkerque en 1692.
1702 Marquis de Seignelay.
1712 Chevalier de Tessé.
1731 Duc de la Trémoille.
1741 Marquis de Bellefonds.

1745 Comte de Froulay, tué à la bataille de Lawfeld en 1747.

1747 Marquis Dessalles.

1749 Comte de Gisors, tué à la bataille de Crévelt en 1758.

1758 Marquis de Juigné.

1762 Marquis de Seignelay.

1780 Comte de Rastignac.

1784 Vicomte de Gand.

1791 De la Barthe.

1792 De Charron.

1793 De Bois-Conteau.

TABLE

DES MATIÈRES.

INTRODUCTION.

LIVRE PREMIER.

LIVRE SECOND.

LIVRE TROISIÈME.

LIVRE QUATRIÈME.

LIVRE CINQUIÈME.

LIVRE SIXIÈME.

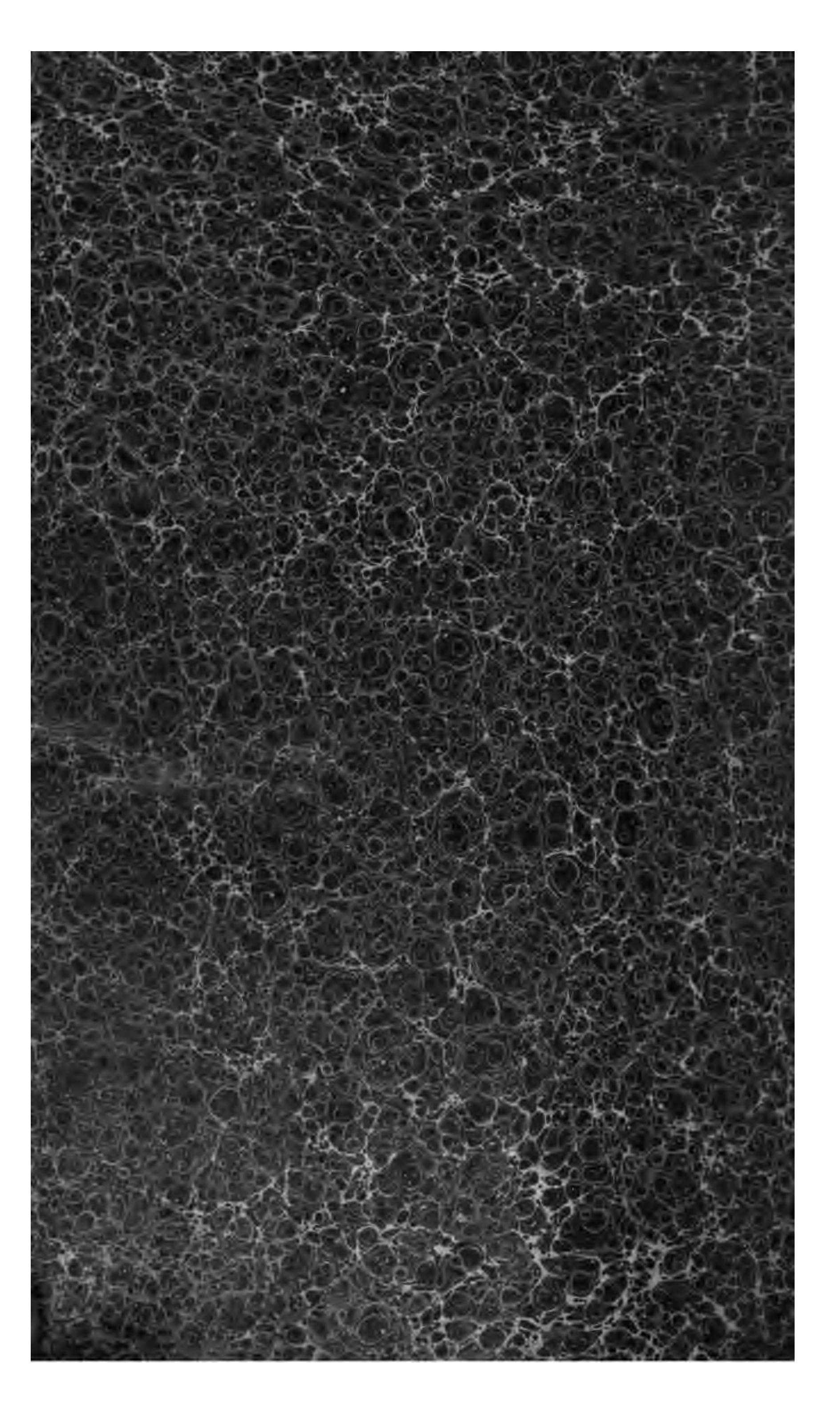
LIVRE SEPTIÈME.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.



90

~~171~~



3 2 024 597 874

